



OBSERVATOIRE
DE LA PARTICIPATION
DES FEMMES AUX
ÉLECTIONS POLITIQUES



ÉLECTIONS DE 2023

Édité par le Conseil National des Femmes du Luxembourg¹,
Association sans but lucratif

11a, bd Joseph II
L-1840 Luxembourg
Site internet : www.cnfl.lu
Tél. : 29 65 25 1
Contact : Monique Stein
Courriel : monique.stein@cnfl.lu

Commentaires : CNFL

Chargées de l'étude: Skerdi ZANAJ
Professeur d'économie, Université du Luxembourg

Anik Raskin, Monique Stein
avec la collaboration de Joëlle Letsch, Claudine Speltz et Claude Wolf

Droits réservés à l'éditeur

ISBN : 978-2-9199583-3-7
Édition : 2025

Publication financée par le ministère de l'Égalité des genres et de la
Diversité

Les interprétations contenues dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement
la position du ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Égalité des genres
et de la Diversité

¹ Les associations-membres du CNFL sont:

ACTION CATHOLIQUE DES FEMMES DU LUXEMBOURG, ASSOCIATION DES FEMMES LIBÉRALES, CID FEMMES ET GENRE,
FÉDÉRATION DES FEMMES CHEFFES D'ENTREPRISE DU LUXEMBOURG, FEMMES CHRÉTIENNES SOCIALES, FEMMES EN
DÉTRESSE, FEMMES SOCIALISTES, SECTION LUXEMBOURGEOISE DU ZONTA INTERNATIONAL, UNION DES DAMES
ISRAÉLITES, UNION DES FEMMES LUXEMBOURGEOISES, SOROPTIMIST INTERNATIONAL DE LUXEMBOURG.

PREMIÈRE PARTIE

Les élections
communales

ÉLECTIONS COMMUNALES 2023

TABLES DES MATIÈRES

LES MOTS DE LA MINISTRE DE L'ÉGALITÉ DES GENRES ET DE LA DIVERSITÉ	6
LES MOTS DE LA PRÉSIDENTE DU CNFL	7
INTRODUCTION	
1. La participation des femmes à la vie politique	8
2. La représentation des femmes dans la politique locale au Luxembourg	10
3. Le système électoral et politique au Luxembourg	12
4. Contenu et structure	13
5. Résumé des chiffres clés	14
1. ANALYSE DESCRIPTIVE DES CANDIDATURES AUX ÉLECTIONS LOCALES DE 2023	
1.1. Vue globale : les taux des candidat·es par genre	14
1.2. La géographie de la représentation féminine parmi les candidat·es	15
1.2.1. <i>Analyse par commune</i>	15
1.2.2. <i>Analyse par région</i>	17
1.3. Le rôle du système électoral sur la représentation des femmes	18
1.4. Croisement de la géographie et du système électoral	19
1.5. Analyse par parti	20
1.6. Les caractéristiques individuelles des candidat·es	22
1.6.1. <i>L'âge des candidat·es</i>	23
1.6.2. <i>La nationalité des candidat·es</i>	25
1.6.3. <i>Statut socio-économique et profession des candidat·es</i>	25
1.6.4. <i>Expérience politique des candidat·es</i>	28
2. ANALYSE DESCRIPTIVE DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS COMMUNALES DE 2023	
2.2. La géographie de la représentation féminine parmi les élu·es	30
2.2.1. <i>Analyses par commune</i>	30

2.2.2. <i>Analyses par région</i>	32
2.3. Les taux d'élues en fonction du système électoral	33
2.4. Les taux d'élues en fonction du parti politique	34
2.5. Les taux d'élues en fonction de la région et du système électoral	35
2.6. Les caractéristiques individuelles des élu·es	36
2.6.1. <i>L'âge des élu·es</i>	36
2.6.2. <i>La nationalité des élu·es</i>	37
2.6.3. <i>Statut socio-économique et profession des élu·es</i>	37
2.6.4. <i>Expérience politique des élu·es</i>	39
2.7. La position des femmes élues au sein des conseils communaux	
2.7.1. <i>Les positions des élues au niveau national</i>	40
2.7.2. <i>Les positions des élues en fonction de la région</i>	41
3. ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE DE LA PROBABILITÉ	
3.1. Data et variables	44
3.2. Les résultats de la probabilité d'être élu·e.	44
3.3. Les résultats de la probabilité d'être élu·e pour les femmes et les hommes	47
3.4. Les résultats de la probabilité de devenir bourgmestre ou échevin·e	48
4. LE RÔLE DES POLITIQUES POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES	
5. ÉVOLUTION HISTORIQUE DES FEMMES DANS LA POLLTIQUE COMMUNALE LUXEMBOURGEOISE	
5.1. L'évolution des candidates et élues par région	55
5.2. L'évolution des candidates et élues par système électoral	56
5.3. L'évolution des candidates et élues par parti politique	57
5.4. L'évolution des positions de conseillères, échevines et bourgmestres	59
6. LES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS DU CNFL	
6.1. Les constats	60
6.2. Recommandations	60
8. ANNEXES	
Annexe 1 : Les noms des candidates et élues aux élections communales 2023	66

Annexe 2 : Les taux des candidates et des élues aux élections communales de 2023 par commune (système proportionnel)	95
Annexe 3 : Les taux des candidates et des élues aux élections communales de 2023 par commune (système majoritaire)	96
Annexe 4 : Les taux des candidates et des élues par commune et par parti (Système proportionnel)	97
Annexe 5 : Les taux des candidates et des élues par parti et par commune (système majoritaire)	103
Annexe 6 : Les tableaux de la section économétrique (annexe technique)	104

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2023

1. INTRODUCTION

1.1. La Participation des Femmes à la Vie Politique au Luxembourg en 2023	110
1.2 Le système électoral des élections législatives au Luxembourg	112
1.3 Les initiatives nationales majeures pour l'égalité des genres	113
1.4. Contenu et structure du présent document	114

2. LES CHIFFRES À RETENIR 114

3. LES RÉSULTATS CLÉS DE L'ANALYSE 116

4. ANALYSE DESCRIPTIVE DES CANDIDATURES AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 2023 117

4.1 La vue globale	117
4.2 La répartition des candidates aux élections législatives en fonction de variables macro	
4.2.1 <i>La répartition par région</i>	117
4.2.2 <i>La répartition par parti</i>	118

5. LES CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES DES CANDIDATES

5.1 L'âge des candidat·es	121
5.2 Le statut social des candidat·es	122
5.3 L'expérience en politique	125

6. ANALYSE DESCRIPTIVE DES RÉSULTATS

6.1 La vue globale	127
6.2 La répartition par région	130

6.3 La répartition par parti	130
7. ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE	
7.1 Données et variables	132
7.2 Les résultats de la probabilité de remporter les élections nationales	133
7.3 Les résultats de la probabilité d'être élu·e pour les femmes et les hommes	135
8. ÉVOLUTION HISTORIQUE DE LA PARTICIPATION DES FEMMES	
8.1 L'évolution de la participation des femmes aux élections nationales depuis 1979	137
8.2 L'évolution du taux de femmes candidates par parti depuis 1999	138
11. Annexes	
Annexe 1 : Les noms des candidates et élues aux élections législatives	145
Annexe 2 : Les tableaux de la section économétrique (Annexe technique)	151

Les mots de la ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité

Dans un monde idéal, la démocratie doit refléter notre société dans toutes les assemblées constituées sur base des résultats des choix politiques des citoyen-ne-s d'un pays. Or, en politique, mais aussi dans d'autres domaines de la vie, les femmes continuent d'être sous-représentées notamment dans les processus décisionnels politiques et économiques. Ceci est surtout le résultat de mécanismes basés sur des stéréotypes genrés persistants et des obstacles structurels qui freinent une vraie émancipation politique des femmes.

Pour avancer, il faut identifier les raisons pour aboutir aux changements nécessaires pour atteindre une représentation politique égalitaire. Depuis 1999, le CNFL joue un rôle fondamental dans l'analyse féministe de la place des candidates et des élues lors des élections législatives, communales et européennes. Leur travail va bien au-delà du comptage statistique, mais représente un exercice de veille démocratique pour dénoncer le déséquilibre persistant entre femmes et hommes dans la prise de décision politique.

L'observatoire des élections du Conseil National des Femmes du Luxembourg (CNFL) représente un outil précieux pour les responsables politiques, ainsi que pour les institutions publiques qui ont pour mission de s'engager pour l'égalité entre les genres à tous les niveaux. Les dernières élections communales de 2023 ont montré une progression au niveau des candidatures féminines au niveau local, mais une stagnation, voire une légère tendance à la baisse aux législatives. On est donc loin d'une évolution linéaire durable.

Toutefois les résultats électoraux offrent une lueur d'espoir : jamais auparavant, le Luxembourg n'a compté autant de femmes élues aux niveaux local et national. En tant que ministre en charge de l'Égalité des genres et de la Diversité, je suis convaincue que ces chiffres sont le fruit des efforts conjointement entrepris par les institutions publiques, les partis politiques, les organisations de la société civile et des citoyennes qui s'engagent pour l'égalité et qui avant tout ont eu le courage de se porter candidates aux élections.

Même si cette progression est réelle, elle est pourtant très fragile. Ensemble avec notre partenaire CNFL, le ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité continue à s'engager pour la parité dans la prise de décision politique. Nous appelons les partis politiques, les institutions publiques et les citoyen-ne-s à se rallier à cet engagement pour une représentation politique égalitaire à tous les niveaux.



Yuriko Backes

Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité

Les mots de la présidente du CNFL

Les élections communales de 2023 au Luxembourg ont été marquées par une dynamique significative en matière de participation des femmes, un enjeu crucial pour la démocratie et l'égalité des genres. Avec 38,56% de candidates, nous connaissons une progression de 2,7ppc par rapport au scrutin de 2017 où le taux s'élevait à 35,9%. Cette progression de candidatures au niveau des femmes est plus significative que chez les hommes. Au niveau communal, le paysage politique luxembourgeois a donc vu une mobilisation accrue des femmes candidates.

En ce qui concerne les élections législatives, tout en respectant la loi qui impose, depuis les élections de 2018, un quota de 40% de chaque sexe sur les listes de candidatures pour les élections législatives¹, nous constatons cependant une baisse du taux des candidates féminines par rapport à 2018 ; le taux de candidates chute de 45,7% à 42,8% en 2023.

Au niveau des résultats, les élections communales et législatives témoignent toutes les deux d'une avancée notable des élues : le nombre de femmes élues a connu une augmentation significative par rapport aux précédents scrutins, illustrant les efforts déployés pour encourager la parité. Les élues communales atteignent un taux de 30,85%, par rapport à 24,75% lors des élections communales de 2017 et les élues nationales atteignent un taux record de 30%. Cette évolution est le fruit d'initiatives visant à soutenir les femmes dans leur engagement politique ainsi que d'une prise de conscience croissante de l'importance de leur voix dans les débats publics.

Cependant, malgré ces progrès, des défis subsistent. La représentation féminine, bien qu'en hausse, n'atteint pas encore la parité souhaitée. Il est essentiel de continuer à encourager les femmes à s'impliquer dans la vie politique à travers des programmes de mentorat, des formations et des campagnes de sensibilisation. La participation des femmes ne doit pas être perçue comme un objectif secondaire, mais comme un pilier fondamental d'une démocratie saine et inclusive.

En somme, les élections de 2023 au Luxembourg sont encourageantes et nous nous trouvons sur la bonne voie vers la parité dans la prise de décision politique. L'engagement citoyen et la diversité des voix sont essentiels pour construire un avenir qui reflète véritablement la société dans son ensemble. C'est avec espoir et détermination que nous regardons vers l'avenir, en espérant que les prochaines élections continueront à renforcer la place des femmes dans notre démocratie.



Claudine Speltz

Présidente du CNFL (2024-2025)

¹ Pour les élections européennes, la loi impose un quota de 50% de chaque sexe sur les listes de candidatures.

INTRODUCTION

1. LA PARTICIPATION DES FEMMES À LA VIE POLITIQUE : UNE PERSPECTIVE LUXEMBOURGEOISE

La participation politique des femmes représente un élément fondamental au sein de toute société démocratique axée sur l'égalité et la représentativité (UN, 2020). Lorsque nous examinons la situation au Luxembourg, un tableau complexe se dessine, reflétant à la fois les progrès accomplis et les défis persistants concernant l'intégration des femmes dans la sphère politique.

Historiquement, le Luxembourg a connu d'importantes disparités entre les hommes et les femmes en ce qui concerne leur participation à la vie politique, à l'image de nombreux pays en Europe et dans le monde. En 2023, par exemple, seuls 20 des 60 sièges de la Chambre des Député-es sont occupés par des femmes. Selon UN Femmes (2023)¹, dans le classement des pays en fonction de la représentation des femmes dans les parlements monocaméraux, le Luxembourg se classe au 46ème rang sur 190 pays. Pour comparaison, la Belgique occupe la 20ème place, tandis que la France se situe à la 35ème place.² L'Eurobaromètre a révélé qu'encore en 2017, 58 % des citoyen-nés luxembourgeois-es estimaient que "les femmes sont plus susceptibles que les hommes de prendre des décisions en fonction de leurs émotions," sous-entendant ainsi leur inaptitude à occuper des postes de haute responsabilité.³

L'indice d'égalité des genres, élaboré par l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) pour mesurer les disparités entre les genres au fil du temps, montre que le domaine du "pouvoir politique" a enregistré les progrès les plus significatifs au cours des dix dernières années, tout en demeurant celui où l'écart entre les hommes et les femmes persiste le plus.⁴ L'indice luxembourgeois reste inférieur à la moyenne de l'UE tout au long de la période 2013-2022 (Graphique 1). De plus, en 2022, la valeur de cet indice au Luxembourg est toujours inférieure à celle de 2013 dans des pays voisins tels que l'Allemagne, la Belgique et la France. Par conséquent, le Luxembourg accuse un retard de plus de 10 ans par rapport à ses pays voisins en matière d'égalité des sexes en politique.

Le Graphique 1 montre également une augmentation de 12,4 points de l'indice, plaçant le Luxembourg parmi les pays de l'UE ayant enregistré la plus forte amélioration. En effet, ces dernières années, les mesures politiques en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la prise de décision politique ont connu une accélération, notamment grâce aux plans d'action nationaux pour l'égalité. Depuis 2016, la loi luxembourgeoise exige que les femmes représentent au moins 40 % des candidat-es sur les listes électorales des partis aux élections législatives et 50% aux élections européennes, assortie de sanctions financières pour les partis ne respectant pas ce quota. Le premier Plan d'action national pour l'égalité (PAN Égalité) a été lancé en 2006 et reconduit en 2009, 2015 et 2020. Plusieurs femmes ont occupé des postes ministériels de grande importance, notamment dans les domaines des finances, de la justice et de la santé, illustrant une reconnaissance croissante de leurs compétences pour occuper des postes de haute responsabilité.

¹ <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2023-03/Women-in-politics-2023-fr.pdf>

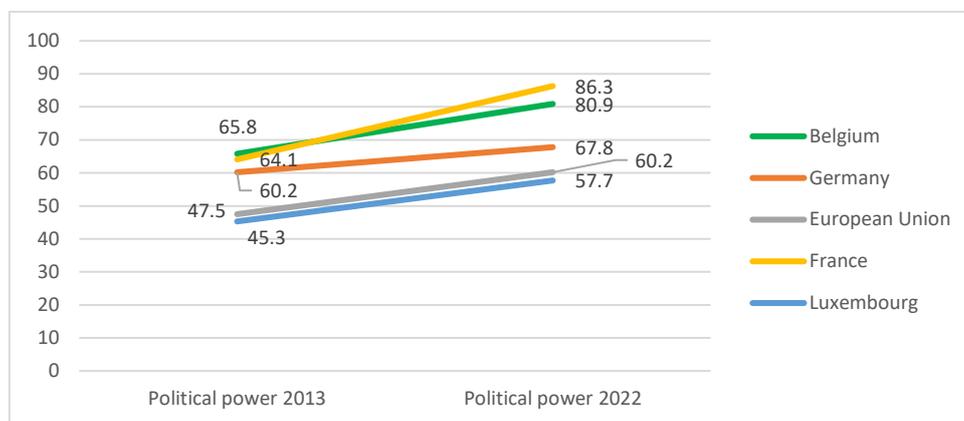
² En 2023, 42,7% des sièges de la Chambre des Députés sont occupés par les femmes en Belgique, 35,1% en Allemagne, et 37,8% en France.

³ Special Eurobarometer 465: Gender Equality 2017, data.europa.eu - The official portal for European data

⁴ L'indice d'égalité entre les femmes et les hommes en matière de participation politique attribue à l'UE et aux États membres une note de 1 à 100. Un score de 100 signifie qu'un pays a atteint l'égalité totale entre les femmes et les hommes.

Comme nous le découvrirons dans cette étude, les élections de 2023 ont sensiblement réduit les écarts par rapport aux autres pays de l'UE, démontrant une fois de plus que les efforts ont porté leurs fruits, mais doivent se poursuivre avec la même intensité.

Graphique 1 : L'index de pouvoir politique des femmes au Luxembourg et Europe



(Source data : EIGE)⁵

L'égalité des genres au Luxembourg s'étend au-delà de la sphère politique. En 2021, pour la première fois en Europe, au Luxembourg, les femmes ont gagné en moyenne plus que les hommes, avec un léger avantage de 0,2% dans le salaire horaire moyen.⁶ Bien que cette mesure ne tienne pas compte des salaires annuels, qui demeurent favorables aux hommes, ni des inégalités persistantes dans certains secteurs, elle représente une avancée significative pour l'égalité des genres.

Le Luxembourg a également mis en place diverses initiatives, tant au niveau national que communal, pour encourager la participation des femmes dans la sphère politique. L'Observatoire de la participation des femmes aux élections politiques, en activité depuis 1999 sous l'égide du Conseil National des Femmes du Luxembourg (CNFL), est un outil essentiel de suivi. Ce huitième rapport se concentre sur les élections locales de 2023 et vise à évaluer la situation actuelle, en identifiant les facteurs influençant la représentation des femmes et en analysant les causes sous-jacentes, notamment les faibles taux de candidates et d'élus. L'étude examine également les tendances à moyen et long terme et offre une perspective comparative internationale, tout en émettant des recommandations pour l'amélioration continue de la situation.

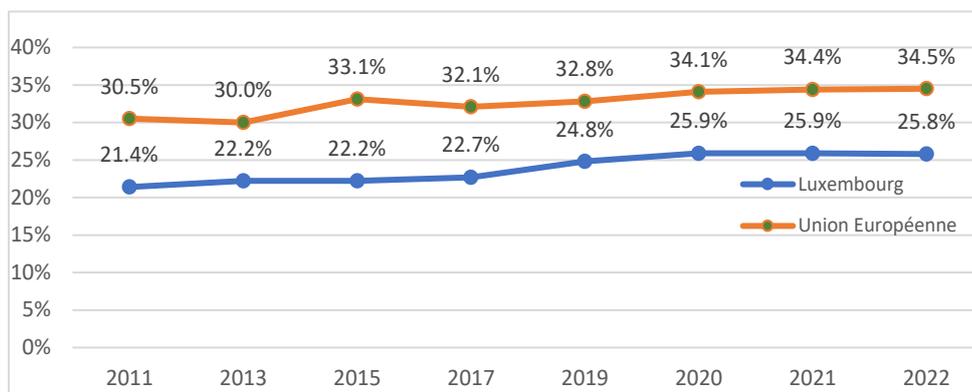
⁵ https://eige.europa.eu/gender-statistics/dgs/indicator/index_data__index_scores

⁶ Cet indicateur, calculé selon une méthodologie commune d'Eurostat pour tous les pays européens, se base sur le salaire horaire moyen global, excluant l'administration publique. Cette évolution marque une réduction significative de l'écart salarial entre les sexes, passant de 10,7% en faveur des hommes en 2006 à 5,4% en 2014, puis à 1,4% en 2018. Actuellement, le Luxembourg est le seul État membre de l'UE à avoir atteint l'égalité salariale moyenne (Statec, 2023). Cet indicateur ne prend toutefois aucune prime en compte.

2. LA REPRÉSENTATION DES FEMMES DANS LA POLITIQUE LOCALE AU LUXEMBOURG

Passons maintenant à une analyse plus approfondie de la politique locale au Luxembourg où la représentation des femmes a connu une nette amélioration au fil des années, comme en témoignent les données recueillies dans les Observatoires de la participation des femmes aux élections politiques depuis 1999. Selon les données du CNFL (2017), les femmes représentent en moyenne 25 % des membres des conseils communaux, mais seulement 16 % des bourgmestres et des membres des collèges échevinaux sont des femmes. Cependant, une comparaison à l'échelle mondiale, couvrant 136 pays (UN, 2021), révèle que 34 % des membres élu-es des conseils communaux sont des femmes. Par conséquent, en 2021, le Luxembourg affiche un retard de 9 points de pourcentage par rapport à la moyenne mondiale.

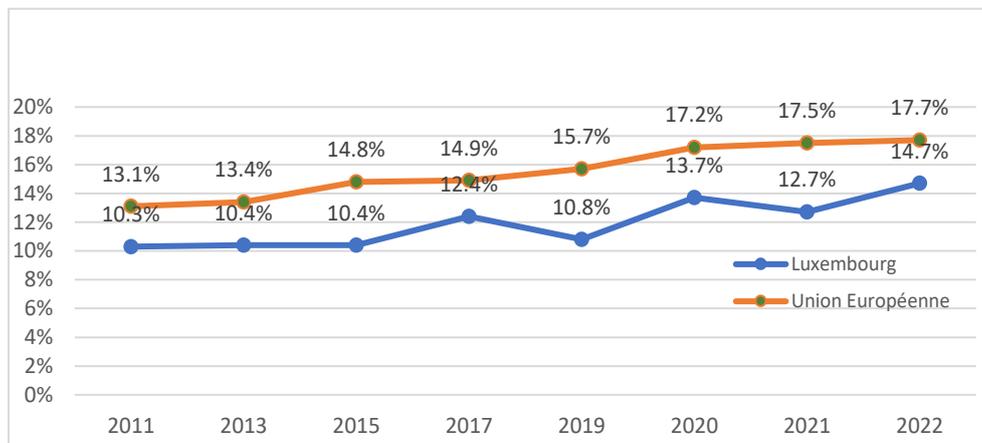
Graphique 2 : La représentation des femmes dans les conseils communaux au Luxembourg et UE depuis 2011



(Source data : EIGE)

Focalisons notre attention sur le contexte de l'Union européenne. Lorsque l'on examine la représentation des femmes dans les conseils municipaux et le nombre de femmes bourgmestres (Graphique 2 et Graphique 3), le Luxembourg se positionne en dessous de la moyenne de l'UE sur la période 2011-2022. En comparaison avec nos pays voisins (Graphique 4 et 5), le Luxembourg se classe mieux que l'Allemagne mais reste nettement derrière la Belgique et la France (EIGE, 2022).

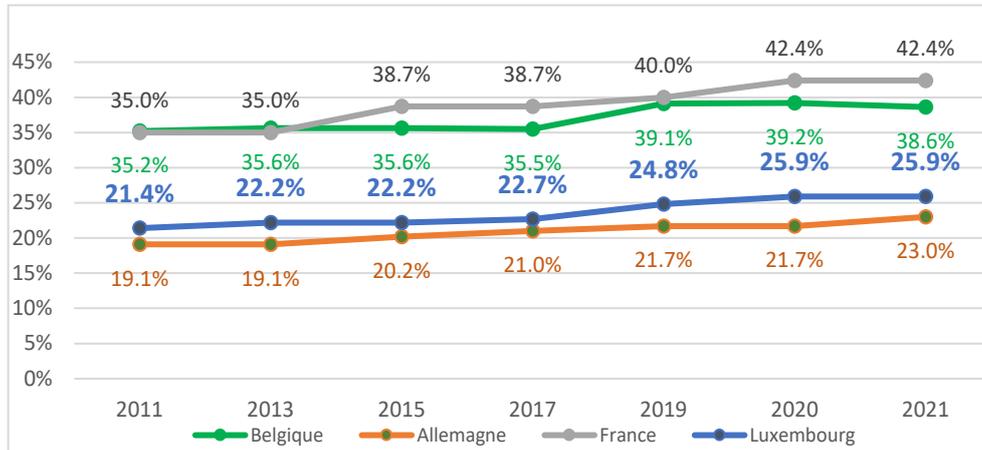
Graphique 3 : La représentation des femmes bourgmestres au Luxembourg et UE depuis 2011 (Source : EIGE)



(Source : EIGE)

Comme évoqué dans les Observatoires CNFL de 2017 et des années précédentes, la sous-représentation des femmes aux élections locales peut être attribuée à une combinaison de facteurs historiques, sociétaux et structurels qui ont façonné la participation et la représentation politiques. De nombreuses sociétés, y compris le Luxembourg, ont traditionnellement assigné des rôles et des responsabilités spécifiques aux hommes et aux femmes.

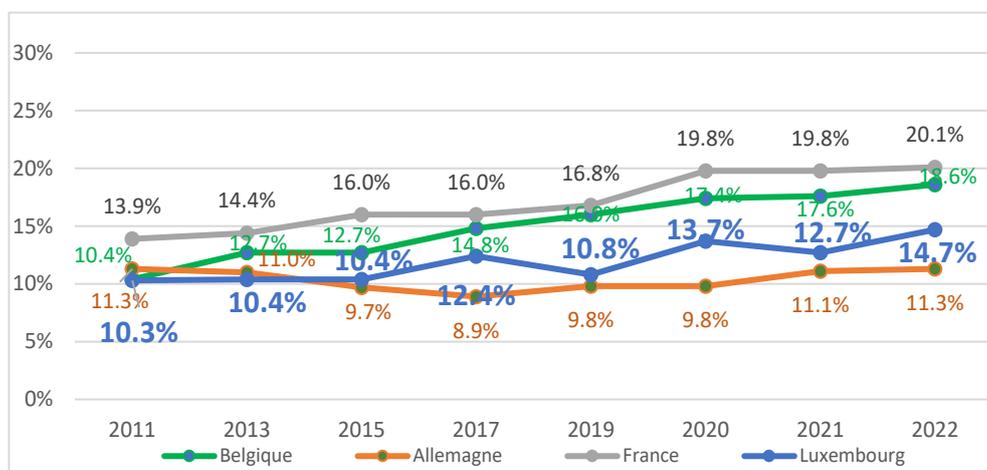
Graphique 4 : La représentation des femmes dans les conseils communaux au Luxembourg et les pays voisins depuis 2011



(Source : EIGE)

Le leadership politique a longtemps été associé à la masculinité, et ces normes profondément enracinées peuvent continuer à influencer la perception des personnes compétentes pour exercer des fonctions politiques. Tous les partis politiques ne soutiennent pas activement les candidatures féminines, ce qui limite le nombre de femmes se présentant aux élections. Les femmes sont souvent confrontées à des attentes et à des responsabilités plus lourdes en matière de soins familiaux et de tâches ménagères. La nature exigeante des campagnes politiques et des fonctions électives peut décourager les femmes à équilibrer leurs responsabilités familiales et leur carrière politique. Les efforts visant à résoudre ces disparités nécessitent une combinaison de politiques et d'initiatives à la fois au niveau central et local.

Graphique 5 : La représentation des femmes bourgmestres au Luxembourg et les pays voisins depuis 2011



(Source : EIGE)

3. LE SYSTÈME ÉLECTORAL ET POLITIQUE AU LUXEMBOURG

Les élections communales au Luxembourg sont encadrées par la loi électorale modifiée du 18 février 2003 et la loi communale modifiée du 13 décembre 1988. Dans les communes de moins de 3 000 habitant-es, le système de la majorité relative ou simple est appliqué, où le candidat ou la candidate obtenant le plus de voix remporte le siège. En revanche, dans les autres communes, le scrutin est proportionnel plurinominal, avec des listes de candidat-es, dont les partis déterminent l'ordre, et la répartition des sièges se fait proportionnellement aux voix obtenues par chaque liste.

En 2023, le Grand-Duché de Luxembourg compte 46 communes qui fonctionnent selon le système de la majorité relative, y compris les quatre communes fusionnées, tandis que 56 communes ont pour système celui de la représentation proportionnelle. Les lois de fusion des communes de Bous et Waldbredimus, ainsi que de Grosbous et Wahl, ont été adoptées par la Chambre des Député-es en février 2023, portant le total à 100 communes après les élections communales du 11 juin 2023.⁷

La population luxembourgeoise a augmenté de manière significative depuis le recensement de 2011, connaissant une croissance de 25,7 % pour atteindre 643 941 habitant-es en novembre 2021. Cette croissance est 15 fois supérieure à celle de l'Union européenne sur la même période, qui n'a enregistré qu'une augmentation de 1,7 %.

Cette augmentation de la population a entraîné une tendance à la baisse du nombre de communes utilisant le système majoritaire, passant de 72 en 2011 à 46 en 2023, tandis que le nombre de communes utilisant la règle proportionnelle est passé de 44 en 2011 à 56 en 2023.

Lors des élections communales de juin 2023, 10 communes ont modifié leur système de vote. 4 communes ont abandonné les dispositions transitoires concernant les élections communales, telles qu'inscrites dans les lois de fusion respectives : Helperknapp, Parc Hosingen, Rosport-Mompach, Schengen. 6 communes ont dépassé le seuil de 3 000 habitant-es au 30 septembre 2022 : Beaufort, Bettendorf, Esch-sur-Sûre, Lintgen, Redange-sur-Attert, Wormeldange.

Contrairement aux élections législatives, où des quotas légaux de 40 % sont en vigueur, il n'existe pas de quotas obligatoires pour les élections communales au Luxembourg, seulement des quotas volontaires.

Le système politique luxembourgeois est ouvert à la création de nouveaux partis. Cependant, trois partis traditionnels ont longtemps dominé la scène politique : le CSV, aligné historiquement sur l'Église catholique, le LSAP, un parti de centre-gauche, et le DP, qui soutient les politiques économiques de marché libre. Bien que la création de partis soit relativement aisée, la structure des circonscriptions, leur taille, ainsi que le seuil électoral de 10 % favorisent les grands partis.

Environ 47,1 % de la population luxembourgeoise est composée de ressortissant-es étrangers-ères, principalement originaires d'autres États membres de l'Union européenne, notamment le Portugal, qui représente la nationalité non-luxembourgeoise la plus répandue. La loi autorise la naturalisation et la double nationalité (source STATEC, 2022). Les résident-es étrangers-ères ont le droit de participer aux élections communales, et en septembre 2021, le gouvernement a levé l'exigence de résidence de cinq ans pour pouvoir voter et être candidat-e aux élections communales.

Cependant, malgré cette diversité, la représentation de politicien-nes d'origine étrangère reste limitée au Luxembourg, bien que près de la moitié de la population en soit issue

⁷ <https://elections.public.lu/fr/fusion-communes.html>

4. CONTENU ET STRUCTURE

Cette étude se concentre sur deux types de données clés : les données relatives aux candidat·es et les données sur les élu·es en 2023, y compris la composition des conseils locaux, comme cela a été le cas dans les études précédentes menées par le Conseil National des Femmes du Luxembourg, notamment l'Observatoire de 2017. De plus, ce rapport contextualise ces données en les comparant aux résultats des études antérieures pour dépeindre l'évolution de la participation des femmes au fil du temps.

Pour la première fois, cette étude intègre une analyse de recherche plus complexe permettant de distinguer l'impact des différents facteurs influençant la probabilité d'être élu·e aux élections locales au Luxembourg, en tenant compte de l'ensemble de ces facteurs. Cette analyse permet de neutraliser l'influence d'autres variables et de mieux comprendre le rôle du genre dans la probabilité d'être élu·e aux élections communales ou d'accéder au poste de bourgmestre ou d'échevin·e. En outre, pour la première fois, nous établissons un lien entre les politiques locales en faveur de l'égalité des genres au niveau communal et le taux de représentation des femmes en politique.

Les données utilisées dans ce rapport proviennent de diverses sources : les données sur les candidat·es ont été fournies par le gouvernement et collectées en partie manuellement; les données sur les élu·es ont été rassemblées à partir du site officiel du gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg⁸. Les données sur la composition des conseils communaux ont également été collectées manuellement et ensuite vérifiées auprès des sources officielles.

La structure de cette étude est la suivante : un aperçu général des chiffres et des résultats les plus remarquables précède le rapport proprement dit. La première partie fournit des statistiques descriptives sur les candidat·es. La deuxième partie explore les données concernant les élu·es. La troisième partie analyse les probabilités d'élection pour les hommes et les femmes à l'aide de méthodes économétriques sophistiquées. La quatrième partie examine la relation entre les politiques locales en faveur de l'égalité des genres et la participation des femmes à la vie politique. La cinquième partie est consacrée à l'évolution historique de la présence des femmes dans la politique locale au Luxembourg. Enfin, la conclusion présente les recommandations du CNFL. Les annexes comprennent divers documents, notamment des analyses approfondies, pour étayer les résumés exposés dans le rapport.

⁸ Professeure Zanaj exprime sa gratitude à Antonia Margherita pour son aide précieuse lors de la collecte manuelle des données.

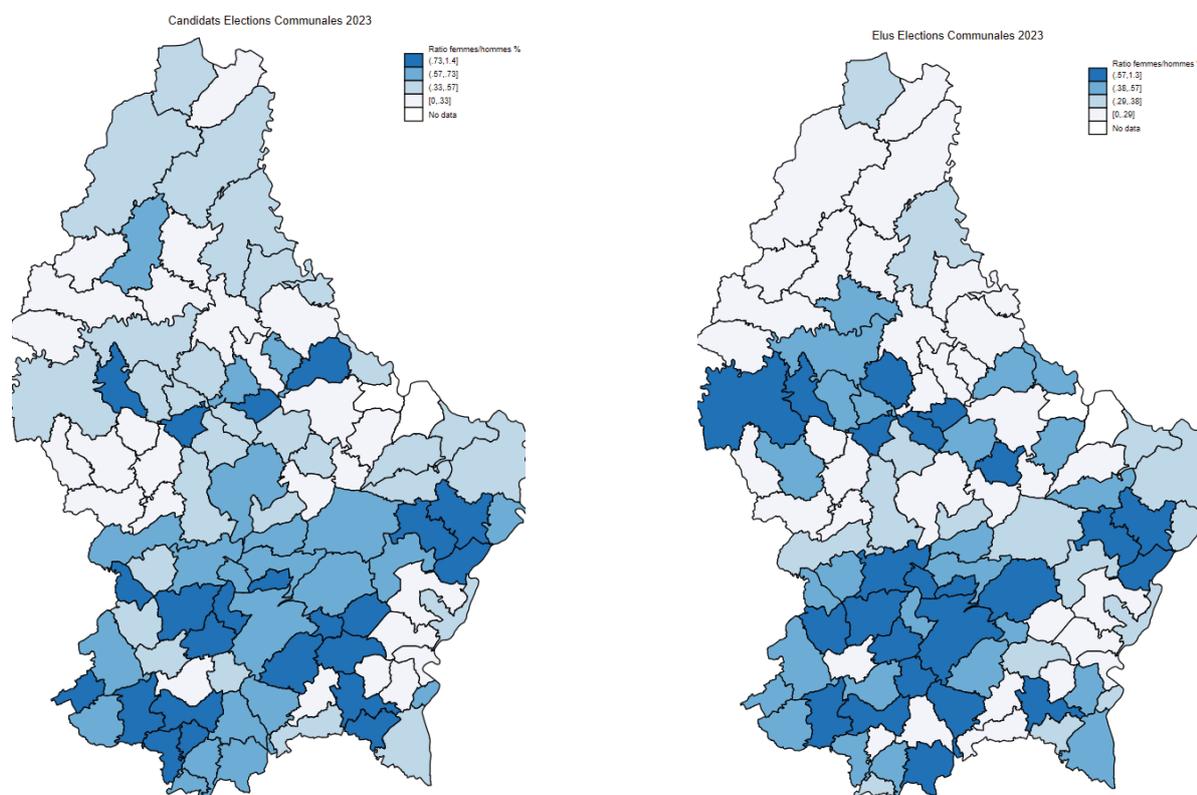
⁹ Ces chiffres ne tiennent pas compte des 35 candidat·es de Beaufort et Berdorf où les élections n'ont pas eu lieu.

Résumé des chiffres clés

1. Le nombre total de candidat-es aux élections communales de 2023 est de 3 812, dont 1 470 femmes et 2 342 hommes. Les femmes représentent donc 38,56 % du nombre total de candidat-es.⁹
2. Dans les communes à système proportionnel, les femmes représentent en moyenne 41 % des candidat-es, alors que dans toutes les communes à système majoritaire, elles ne représentent que 25 %.
3. La proportion de femmes s'est améliorée, notamment dans la région Nord, passant de 25 % à 31 % du nombre total de candidat-es
4. Déi Gréng, Déi Konservativ, Déi Lénk, LSAP, CSV, ont une proportion de candidates supérieure à 40 %.
5. Au total, 339 femmes et 760 hommes ont été élu-es en juin 2023 pour occuper 1099 mandats¹⁰, donc les femmes représentent 30,85% des élu-es
6. Les femmes représentent 19,4% des bourgmestres, 33,7% des conseillers-ères et 25,7% des échevin-es.
7. Dans la région Centre, le pourcentage de femmes occupant le poste de bourgmestre est nettement plus élevé que dans les autres régions : il y atteint 33,33 %, contre 20 % dans la région Est, 15,15 % dans la région Nord et seulement 12,50 % dans la région Sud.

Résumé des principaux résultats de l'analyse

1. Avec les élections de 2023, le Luxembourg réduit d'environ 5 points l'écart avec le taux moyen européen de femmes membres des conseils municipaux, comblant ainsi en partie un retard d'au moins 10 ans. Cependant, des disparités marquées subsistent entre les communes, comme le montrent les cartes ci-dessus où les candidat-es sont représenté-es à gauche et les élu-es à droite. Chaque carte illustre le ratio entre le nombre de femmes candidates ou élues et le nombre d'hommes candidats ou élus.



¹⁰ Il y a 1121 mandats à attribuer au Luxembourg, mais lors des élections communales de 2023, 20 mandats n'ont pas été attribués à Beaufort et Berdorf et 2 à Nommern.

Les différentes nuances de bleu reflètent la diversité des genres dans les résultats par commune. Plus le bleu est intense, plus le nombre de femmes est élevé par rapport au nombre d'hommes

2. Le Luxembourg dépasse la moyenne européenne de 2021 en ce qui concerne le nombre de femmes occupant le poste de bourgmestre.

3. Être une femme a un impact négatif sur la probabilité de remporter les élections communales, avec une amplitude variant de 6 % à 12 %.

4. Cependant, cette disparité entre les genres perd de son importance lorsque nous comparons la probabilité de victoire entre les individus, qui ont été précédemment élu-es. Ainsi, le statut d'ancien-ne titulaire lors des élections communales reste le principal déterminant des résultats électoraux.

5. En conséquence, en 2023, les résident-es luxembourgeois-es ne semblent pas afficher de préférences politiques marquées basées sur le genre ou des préjugés sexistes, mais plutôt voter en faveur de candidat-es connu-es en tant que titulaires sortant-es, qu'elles/ils soient femmes ou hommes.

6. Malgré cela, être une femme réduit la probabilité d'accéder aux postes de bourgmestre ou d'échevin-e, même après avoir pris en compte tous les facteurs potentiels disponibles. Cela indique que des préjugés persistent toujours en ce qui concerne les postes de direction occupés par des femmes.

7. Les mesures en faveur de l'égalité des genres mises en place au niveau communal sont corrélées positivement au nombre de femmes figurant sur les listes de candidatures. Ainsi, plus une commune a mis en place de telles mesures, plus le nombre de femmes sur la liste des candidat-es et des élu-es est élevé.

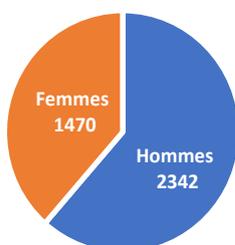
1. ANALYSE DESCRIPTIVE DES CANDIDATURES AUX ÉLECTIONS LOCALES DE 2023

Dans cette section, nous examinons tout d'abord le taux de candidat-es au niveau national et la manière dont il varie en fonction de plusieurs critères macro¹¹ comme la région de candidature, le système électoral ou le parti. Nous verrons ensuite que les caractéristiques individuelles des candidat-es.

1.1. VUE GLOBALE : LES TAUX DES CANDIDAT-ES PAR GENRE

Lors des élections locales de 2023 au Luxembourg, un total de 3 812 candidat-es ont participé, dont 1 470 femmes (38,56 %) et 2 342 hommes (61,44 %).¹² En comparaison des élections communales de 2017, la représentation des femmes parmi les candidat-es a connu une amélioration de 2,7 points de pourcentage.

Graphique 6 : Le taux des candidatures par genre au niveau national dans les élections communales 2023

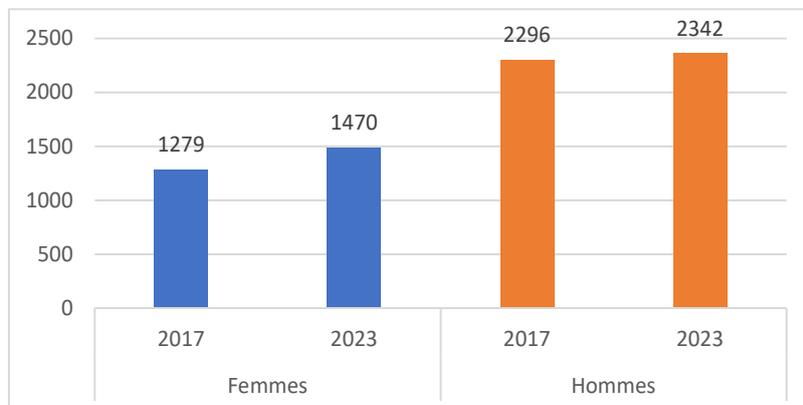


¹¹ Le terme macro dans ce contexte indique un critère commun à de nombreux candidat-es. Par exemple, tous les candidat-es d'une commune au système électoral proportionnel partagent cette caractéristique de la commune.

¹² Il n'y a pas eu d'élections dans la commune de Berdorf en raison d'un décès, et les élections ont été annulées le 04 juillet dans la commune de Beaufort. Nous ne considérons pas ces deux communes dans l'analyse.

Cette augmentation est visible dans le passage de 1 279 femmes en 2017 à 1 470 femmes, comme l'illustre le Graphique 7. On observe que le nombre absolu de femmes candidates a connu une hausse plus significative que leurs homologues masculins : le nombre de candidates a augmenté de 191, tandis qu'il n'y a qu'une augmentation de 46 candidats.

Graphique 7 : L'évolution des candidatures (en nombre) par genre dans les élections communale de 2017 et 2023



1.2. LA GÉOGRAPHIE DE LA REPRÉSENTATION FÉMININE PARMIS LES CANDIDAT·ES

La géographie exerce une influence significative sur la participation politique des femmes. Cela est particulièrement visible au Luxembourg, où la division en communes et régions joue un rôle central dans les élections locales.

Dans de nombreux pays, les disparités entre zones urbaines et rurales restreignent la participation politique des femmes vivant en milieu rural, en raison d'inégalités en termes d'opportunités et de ressources. Les normes culturelles propres à chaque région ont aussi un impact direct sur les possibilités politiques des femmes, avec des sociétés conservatrices limitant leur accès à la sphère politique et à la prise de décision.

Cependant, la géographie n'est qu'un des éléments en jeu. Pour élaborer des stratégies efficaces visant à promouvoir la participation politique des femmes dans différentes régions, une compréhension globale de l'interaction entre la géographie, la culture, les conditions socio-économiques et les systèmes politiques est essentielle. C'est pourquoi, dans la partie 3 de cette étude, nous intégrerons ces divers facteurs dans une analyse économétrique sophistiquée afin de démystifier le rôle spécifique de chacun de ces éléments.

1.2.1. ANALYSE PAR COMMUNE

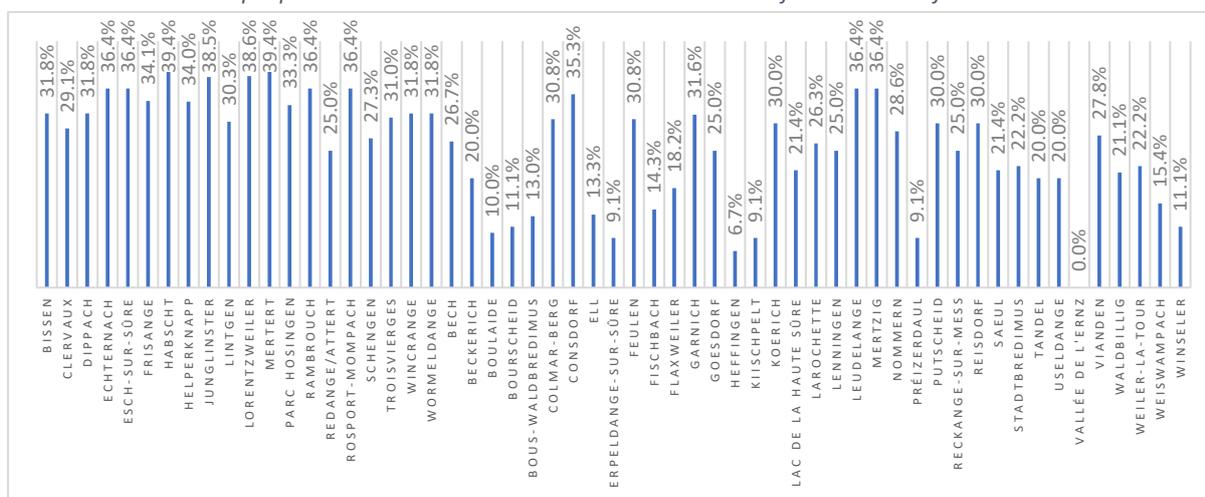
La représentation féminine par commune est très hétérogène : elles représentent 50% ou plus à Biver (54%), Dalheim (58%), Manternach (54%), Strassen (50%), Walferdange (50%), mais seulement 10% à Boulaide, 9,1% à Erpeldange-sur-Sûre, Kiischpelt, et Préizerdaul, et 0% à Vallée de l'Ernz.¹³

¹³ Pour une vision complète des données, veuillez consulter les Annexes 2 et 3.

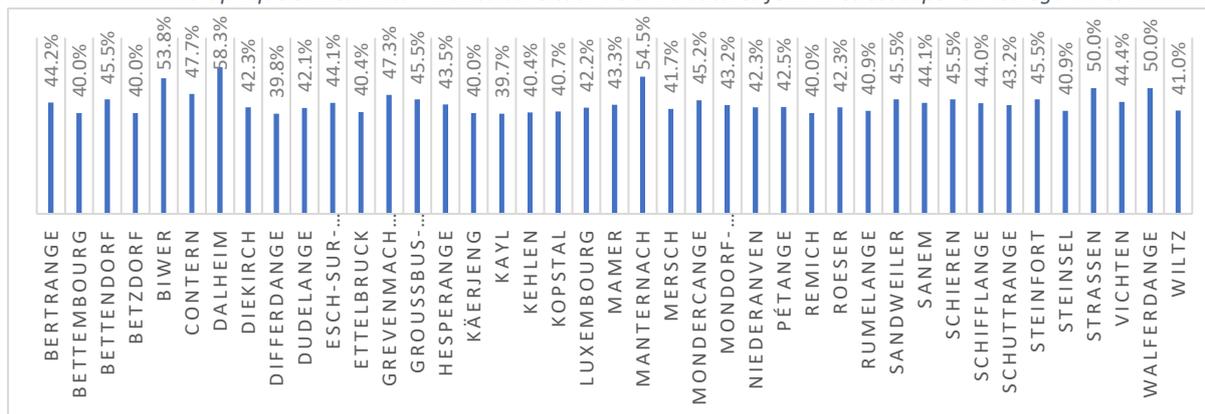
Pour l'analyse au niveau communal, nous formerons deux groupes de communes selon qu'elles ont plus ou moins de 40% de femmes candidates sur la totalité des listes. Dans 57 communes, les femmes ont représenté moins de 40% des candidat-es (Graphique 8) ¹⁴, avec un taux moyen de 25,43%. En revanche, dans les 41 communes restantes, les femmes représentaient 40% ou plus du nombre total des candidat-es, avec un taux moyen de 44%. Le degré d'hétérogénéité entre les communes est beaucoup plus fort dans le premier groupe.

Cette séparation en deux groupes de communes sera utilisée ultérieurement à deux fins. Tout d'abord, nous vérifierons si, lorsqu'il y a plus de femmes candidates, il y a aussi plus de femmes élues (Section 2.2.1). Et deuxièmement, nous vérifierons si les politiques locales des communes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sont différentes dans ces deux groupes (Section 4).

Graphique 8 : les 57 communes où le taux de candidatures féminines est inférieur à 40%



Graphique 9 : Les 41 communes où le taux de candidatures féminines est supérieur ou égal à 40%



¹⁴ Pour plus de clarté dans l'image, les taux sont arrondis dans les deux graphiques.



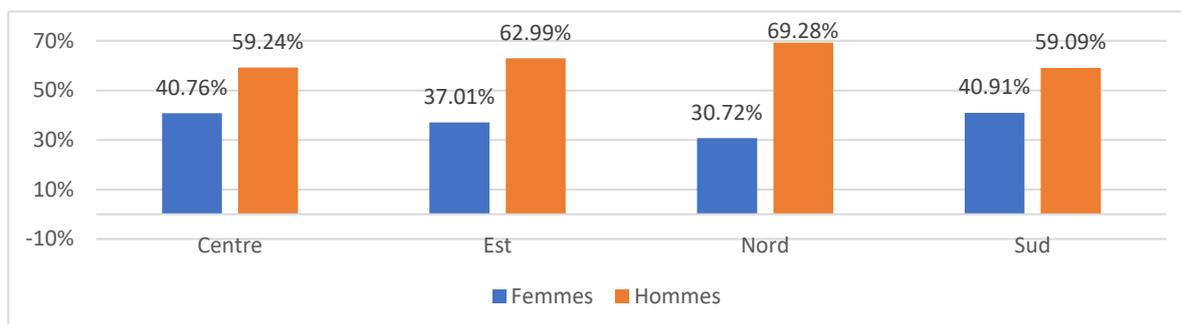
1.2.2. ANALYSE PAR RÉGION

La répartition des candidates selon les régions, que ce soit dans le Centre, l'Est ou le Sud, présente des similarités assez frappantes. Comme illustré par le Tableau 1 et le Graphique 10, c'est dans la région Sud que le taux de candidates est le plus élevé (40,91 %), suivi de près par la région Centre (40,76 %) et la région Est (37 %). En revanche, la région Nord voit les candidates dépasser légèrement les 30,72%. Néanmoins, comme le démontre clairement le Graphique 11, des améliorations sont observées dans toutes les régions, avec une progression particulièrement notable dans la région Nord, où le pourcentage de candidates passe de 25 % à 31 %.

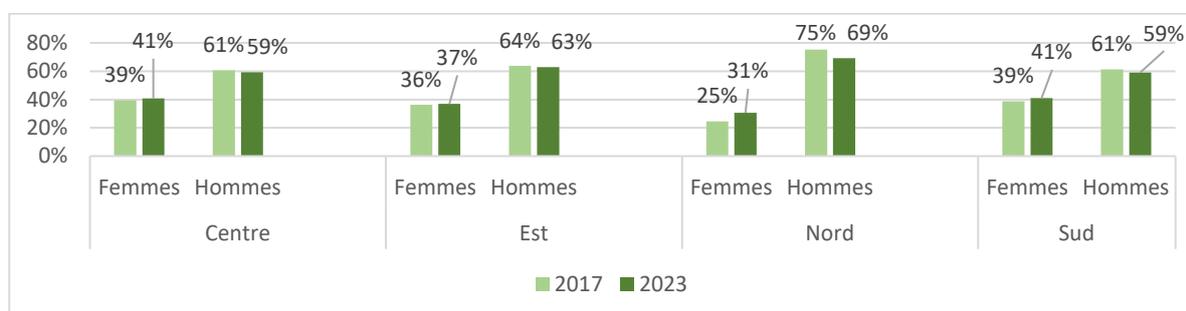
Tableau 1 : La répartition régionale des candidat-es

RÉGION	SIÈGES (Nombre)	CANDIDAT-ES (Nombre)	HOMMES (Nombre)	FEMMES (Nombre)
Centre	253	996	590	406
Est	205	554	349	205
Nord	323	651	451	200
Sud	318	1611	952	659
Total	1099	3812	2342	1470

Graphique 10 : Les candidatures (en %) par genre et par région



Graphique 11 : L'évolution des candidatures (en %) 2017-2023 par genre et région¹⁵



¹⁵ Pour plus de clarté dans l'image, les taux sont arrondis.

1.3. LE RÔLE DU SYSTÈME ÉLECTORAL SUR LA REPRÉSENTATION DES FEMMES

Le système électoral joue un rôle essentiel dans la représentation politique des femmes (Boistard, P. 2013 ou Gonzalez-Eiras, M. et Sanz, C. 2021). Il influence considérablement le degré de parité entre hommes et femmes dans les instances décisionnelles, créant diverses motivations et obstacles à l'engagement et à l'élection des femmes en politique.

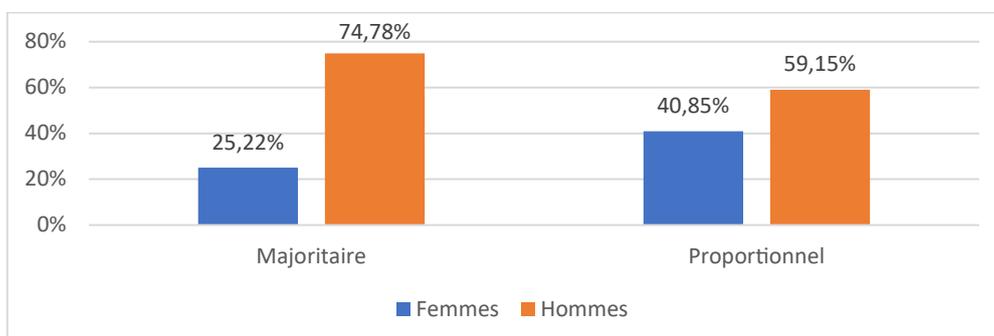
Au Luxembourg, 56% des communes utilisent un système de représentation proportionnelle, tandis que 44% utilisent un système majoritaire. Les systèmes de représentation proportionnelle, qui attribuent les sièges en fonction des voix obtenues par les partis, favorisent généralement davantage la représentation féminine. Les partis ont tendance à mettre en place des quotas de genre et des pratiques de sélection en faveur des femmes pour diversifier leurs listes, car ils doivent attirer un électorat plus large, y compris les femmes, afin d'obtenir des sièges. De plus, les circonscriptions électorales plus vastes avec plusieurs sièges encouragent la diversité des genres. En revanche, les systèmes uninominaux majoritaires à un tour, où le candidat ou la candidate avec le plus de voix l'emporte, sont moins favorables à la représentation des femmes. Ils avantagent les candidat·es sortant·es et les réseaux politiques établis, ce qui complique l'accès des groupes sous-représentés, tels que les femmes.

L'exemple des élections communales au Luxembourg en 2023 illustre cette dynamique (Tableau 2 et Graphique 12). Dans les grandes communes au système proportionnel, les femmes représentent, en moyenne 41% des candidatures, tandis que dans communes au système majoritaire, elles ne constituent que 25% des candidatures.

Tableau 2 : La répartition des candidat·es (en nombre) par système électoral

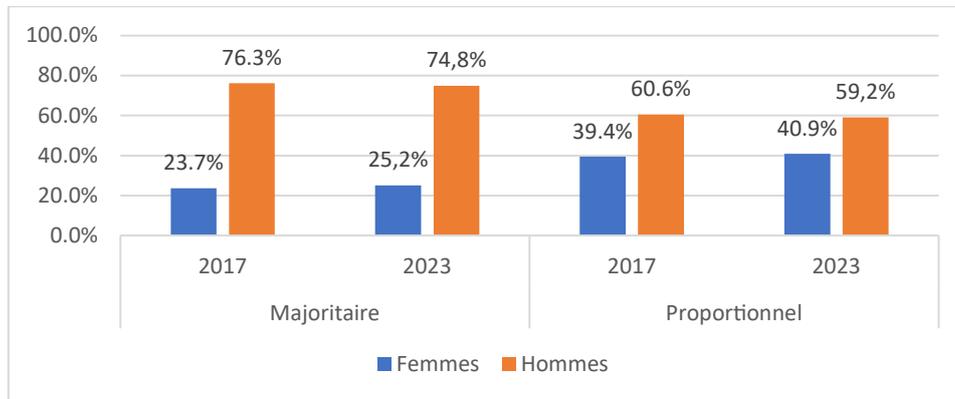
SYSTÈME	COMMUNES	SIÈGES DISPONIBLES	CANDIDAT·ES	FEMMES
Majoritaire	43	388	559	144
Proportionnel	55	711	3253	1339
Total Général	98	1110	3812	1470

Graphique 12 : Les candidatures (en %) par genre et par système électoral



En comparant les résultats de 2017 et ceux de 2023, comme le montre Graphique 13, on constate une légère amélioration pour la représentation féminine dans les deux systèmes électoraux.

Graphique 13 : L'évolution des candidatures (en %) de 2017 en 2023 par genre et système électoral



1.4. CROISEMENT DE LA GÉOGRAPHIE ET DU SYSTÈME ÉLECTORAL

Le Tableau 3 présente la répartition des candidat-es par région et système électoral. La tendance se dessine clairement : le système majoritaire favorise les hommes dans toutes les régions, tandis que le système proportionnel favorise une répartition plus égalitaire et spécialement dans la région Nord. C'est dans cette dernière région que le système majoritaire creuse un écart significatif entre les candidatures masculines et féminines.

Tableau 3 : La répartition des candidat-es (en %) par région et système électoral

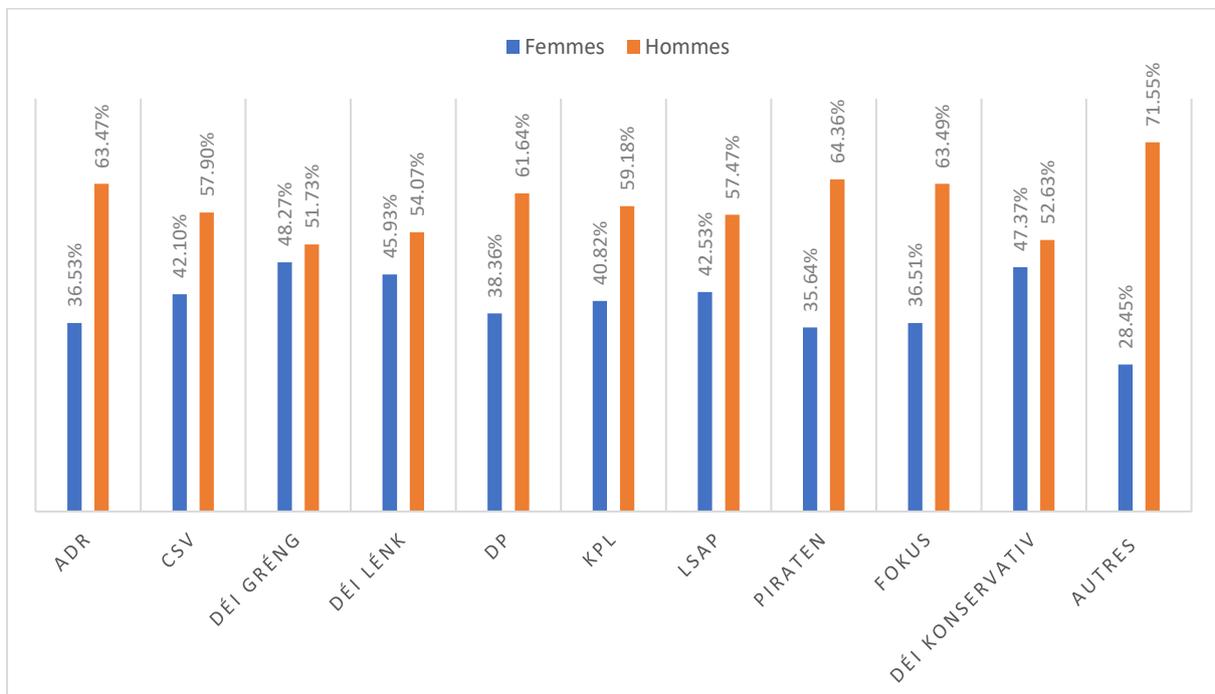
	Femmes	Hommes
Centre	40.76%	59.24%
Majoritaire	20.78%	79.22%
Proportionnel	42.44%	57.56%
Est	37.00%	63.00%
Majoritaire	30.67%	69.33%
Proportionnel	39.36%	60.64%
Nord	30.72%	69.28%
Majoritaire	22.50%	77.50%
Proportionnel	36.93%	63.07%
Sud	40.91%	59.09%
Majoritaire	30.77%	69.23%
Proportionnel	41.24%	58.76%
Grand Total	38.56%	61.44%

1.5. ANALYSE PAR PARTI

Les partis politiques jouent un rôle central dans le processus de sélection des candidat·es, le soutien aux campagnes électorales, et la direction des mouvements politiques. Ces aspects ont un impact significatif sur la participation et la réussite des femmes dans l'arène politique. La culture interne et les pratiques au sein d'un parti sont déterminantes, soit en encourageant, soit en limitant l'engagement et la progression des personnes de tous genres au sein de leurs rangs. Les orientations et les pratiques inclusives et collaboratives au sein des partis favorisent l'épanouissement des talents politiques, tout en ouvrant la voie aux personnes de tous genres pour occuper des postes de leadership (Besley et al, 2017 ; Lippmann, 2018). Les partis qui intègrent le principe de l'égalité des genres peuvent mettre en œuvre diverses initiatives, telles que l'instauration de quotas genrés ou de politiques d'action positive, dans le but d'assurer une meilleure représentation de tous les genres parmi les candidat·es.

Au Luxembourg également, certains partis politiques ont mis en place des quotas de genre, volontairement ou conformément aux dispositions légales (seulement pour les élections nationales et européennes), dans le but d'accroître la représentation de tous les genres. Ces quotas peuvent stipuler un pourcentage spécifique de postes réservés à chaque genre sur les listes de candidat·es des partis, ce qui favorise une plus grande participation de toutes les personnes aux élections. En moyenne, toutes les personnes de tous genres représentent 40.85 % des candidatures dans l'ensemble des partis (calculée en utilisant les chiffres du Graphique 14 et les autres listes). Cependant, un nombre limité de partis ou de coalitions affichent une proportion de toutes les personnes de tous genres supérieurs à 40 % parmi les candidatures, tels que Déi Gréng, Déi Konservativ, Déi Lénk, LSAP, CSV. Les femmes engagées dans les listes civiques locales restent inférieures à 30 % du total des candidat·es de ces listes.

Graphique 14 : Le taux de candidatures féminines et masculines par parti



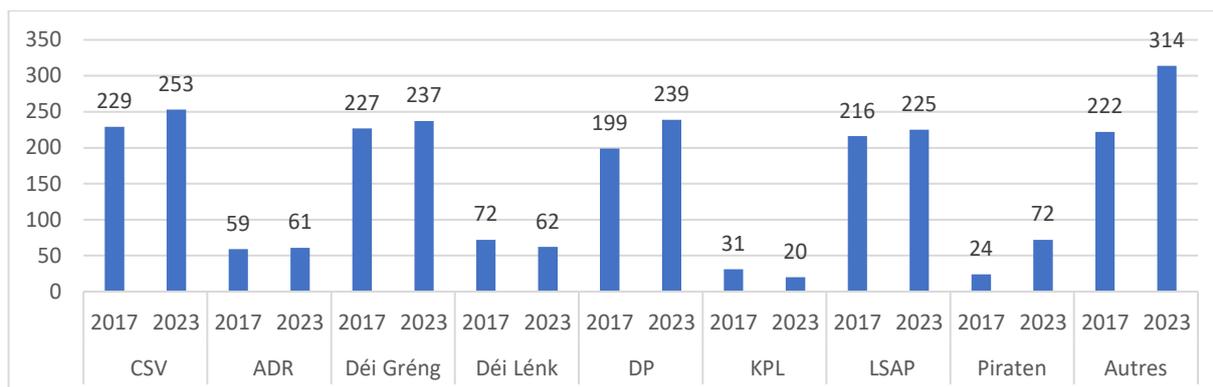
Une vue plus détaillée et complète de la représentation féminine au sein des listes et des partis politiques est présentée dans le Tableau 4. Ces chiffres permettent de mettre en perspective les pourcentages importants (comme ceux de le Graphique 14) qui correspondent en réalité à de petits nombres.

Tableau 4 : Les candidat-es (en nombre) par genre et parti politique

Parti ou liste	Femmes	Hommes	Grand Total
ADR	61	106	167
CSV	253	348	601
Déi Gréng	237	254	491
Déi Lénk	62	73	135
DP	239	384	623
KPL	20	29	49
LSAP	225	304	529
Piraten	72	130	202
FOKUS	23	40	63
Déi Konservativ	18	20	38
Autres	260	654	914
Grand Total	1470	2342	3812

Le Graphique 15 illustre les évolutions du nombre de candidates lors des deux dernières élections pour chaque parti. Il est évident que les efforts visant à présenter davantage de femmes varient considérablement. Les partis Déi Lénk et KPL ont réduit le nombre de femmes sur leurs listes, tandis que DP, LSAP et les Pirates ont enregistré des augmentations significatives. Nous constatons une augmentation importante du nombre de femmes qui s'engagent dans les listes civiques locales, de 222 femmes en 2017 à 314 en 2023.

Graphique 15 : L'évolution des candidatures féminines (en nombre) de 2017 à 2023, par parti



| Synthèse 1

- Les 1470 femmes représentent 38,56 % des candidat-es, avec des variations significatives entre les communes, les régions et les partis politiques.
- La région Sud affiche le taux le plus élevé de candidates (40,91 %), suivie de la région Centre (40,76 %) et de la région Est (37 %). La région Nord enregistre un taux de candidates légèrement supérieur à 31 %.
- Dans toutes les régions, on observe une amélioration des taux de candidatures féminines, notamment dans la région Nord, où la proportion passe de 25 % à 31 %.
- Dans les grandes communes utilisant le système proportionnel, les femmes représentent 41 % des candidatures, tandis que dans toutes les communes utilisant le système majoritaire, leur proportion n'est que de 25 %.
- Seuls quelques partis ou listes affichent une proportion de femmes supérieure à 40 % parmi les candidat-es, notamment Déi Gréng, Déi Konservativ, Déi Lénk, LSAP, CSV.

1.6. LES CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES DES CANDIDAT-ES

Au sein de l'analyse de la participation des femmes en politique, un éventail de caractéristiques individuelles est régulièrement mobilisé afin d'examiner leur représentation dans ce domaine. Ces traits distinctifs jouent un rôle crucial dans la compréhension des facteurs qui façonnent la participation féminine en politique, leurs préférences politiques et les implications de leur présence au sein des instances dirigeantes. Cependant, il est important de noter que la délibération 616/2017 émanant de la Commission pour la protection des données impose des limites sur les caractéristiques personnelles auxquelles nous pouvons avoir accès pour notre étude, restreignant nos données aux variables de genre, d'âge, de nationalité et de profession. Toutes ces variables démographiques seront exploitées dans les analyses descriptives et économétriques à venir.

Le genre occupe une place fondamentale parmi les caractéristiques démographiques. Les études se penchent souvent sur la répartition hommes-femmes au sein des organes politiques tels que les parlements ou les conseils locaux, afin d'évaluer le niveau de représentativité des femmes (Bertocchi, 2011). L'âge des femmes en politique est également une variable d'importance capitale, car il peut influencer leurs priorités politiques, orientations et trajectoires politiques au fil du temps. La nationalité et l'ethnicité se révèlent être d'autres caractéristiques démographiques essentielles utilisées pour analyser la représentation des femmes issues de diverses origines ethniques et raciales en politique, enrichissant ainsi la perspective de la diversité culturelle et identitaire.

Le statut socio-économique et professionnel, englobant des facteurs tels que le revenu et la profession, peut grandement influencer l'accès des femmes aux opportunités et aux ressources politiques, ainsi que leurs orientations politiques. Parallèlement, le niveau d'éducation des femmes est une variable fréquemment scrutée pour mieux appréhender comment le niveau d'instruction influe sur leur engagement politique, leurs aspirations en matière de leadership et leurs perspectives politiques.

L'expérience politique s'avère également être un indicateur significatif dans l'évaluation des effets des quotas. Si les femmes acquièrent davantage d'expérience politique grâce aux mesures de quotas, alors ces dernières influencent effectivement la probabilité de leur élection et leur niveau de préparation à occuper des fonctions politiques. Dans l'ensemble, ces caractéristiques individuelles fournissent des

perspectives riches et nuancées, offrant des clés d'interprétation cruciales pour appréhender les dynamiques complexes de la participation politique des femmes.

1.6.1. L'ÂGE DES CANDIDAT·ES

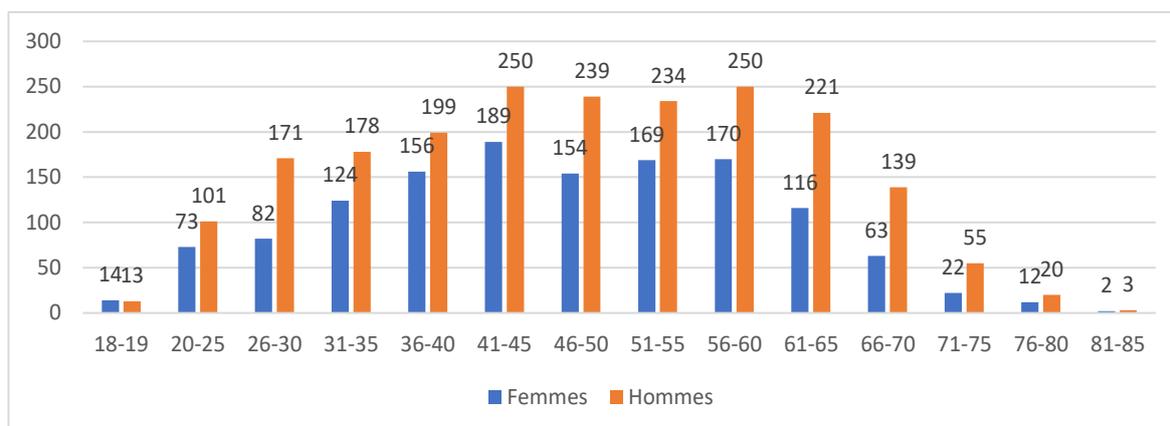
Les élections locales de 2023 ont révélé des données intéressantes sur l'âge moyen des candidat·es, qui se situe à 47,3 ans en moyenne, avec une légère différence entre les femmes (46,7 ans) et les hommes (47,8 ans). La classe d'âge la plus densément représentée est celle des 41 à 45 ans, tandis que 27 candidat·es sont âgé·es de 18 à 19 ans et 5 ont entre 81 et 85 ans (Graphique 16).¹⁶

En comparant les élections locales de 2017 à celles de 2023 (Graphique 17), on observe des tendances significatives. Les candidatures des femmes de 36 à 40 ans et de 41 à 45 ans ont augmenté, tandis que celles des femmes de 51 à 55 ans ont diminué, reflétant les variations dans les aspirations et les motivations des femmes à différents stades de leur vie.

Il est intéressant de noter que l'âge moyen des candidates a baissé au fil de ces six ans, passant de 50 ans en 2017 à 47,3 ans en 2023. Cela suggère peut-être une volonté croissante des femmes de s'engager en politique plus tôt dans leur carrière ou leur vie, reflétant également une évolution sociétale plus large en faveur de la représentation et de la voix des femmes en politique.

Comme le montre la pyramide des âges (Graphique 18), les hommes sont en moyenne plus âgés. En tenant compte de la pyramide des âges du Luxembourg pour 2020 (Graphique 19), les classes d'âge chez les hommes sont plus souvent surreprésentées par rapport à l'ensemble de la population.

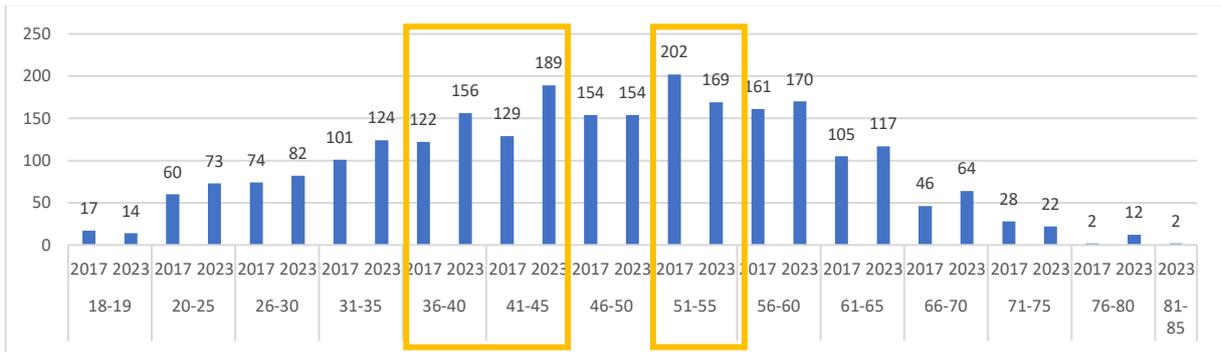
Graphique 16 : Les candidatures (en nombres) par genre et classe d'âge



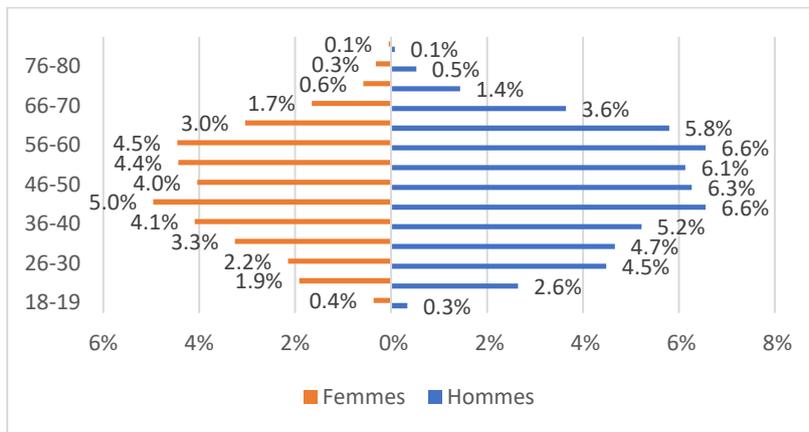
Cette disparité subtile, mais significative, soulève des interrogations essentielles quant aux forces motrices sous-jacentes. L'explication va au-delà des chiffres et nécessite une exploration plus approfondie des facteurs socioculturels et historiques. Une question pertinente à examiner est celle de savoir si cette tendance est le résultat d'un modèle de participation politique axé sur des moments de la vie plus tardifs. Les hommes, en raison de rôles traditionnels et d'autres facteurs sociétaux, peuvent être plus susceptibles de s'engager activement en politique à des stades plus avancés de leur carrière ou de leur vie. Cette réalité culturelle complexe peut avoir des répercussions sur la composition générationnelle des candidat·es. Ces constatations soulèvent également des questions cruciales concernant l'égalité des sexes, l'accès aux opportunités politiques et les facteurs qui façonnent les décisions de se lancer dans la sphère politique.

¹⁶ Remarquons que nous ne disposons pas des informations sur l'âge de 393 candidat·es dont 124 femmes et 269 hommes.

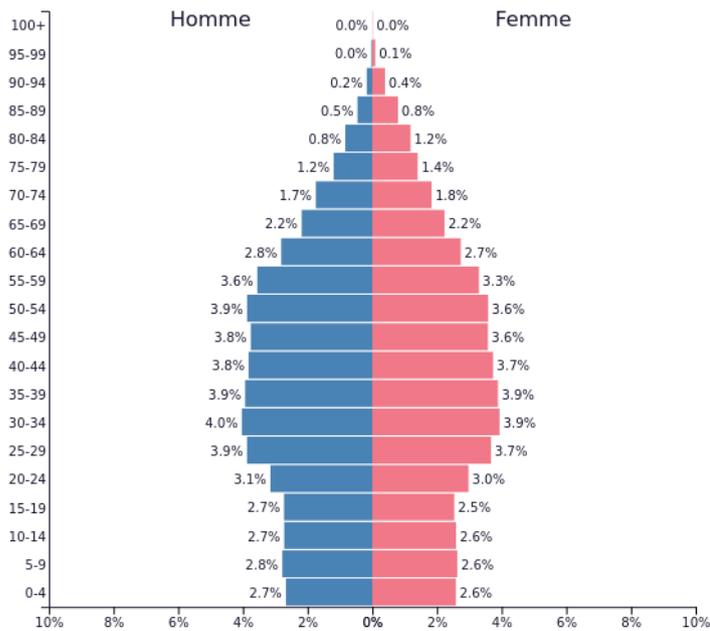
Graphique 17 : L'évolution des candidatures féminines (en nombre) 2017-2023 par classe d'âge



Graphique 19 : La pyramide d'âge des candidat-es



Graphique 18 : La pyramide d'âge au Luxembourg en 2020



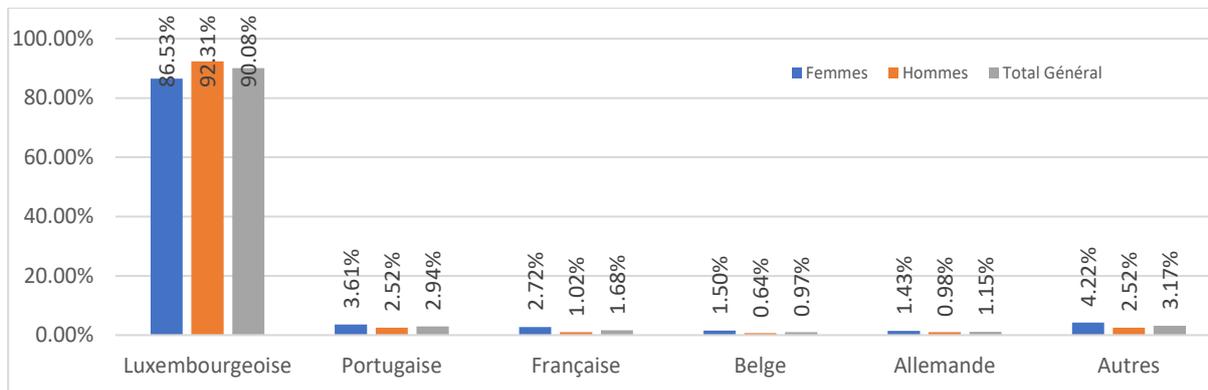
(source <https://www.populationpyramid.net/fr/luxembourg/2020/>)



1.6.2. LA NATIONALITÉ DES CANDIDAT·ES

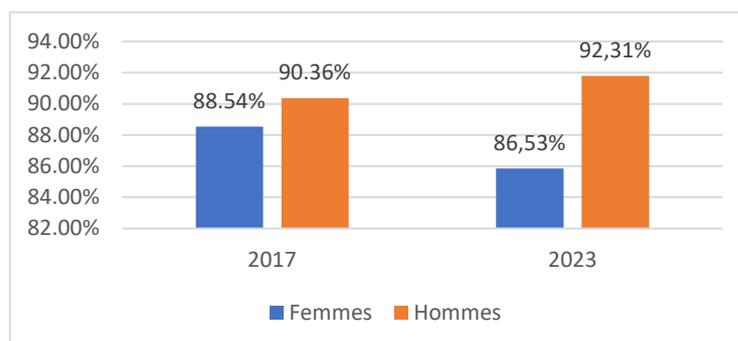
Le nombre de candidates luxembourgeoises s'élève à 1 272, tandis que celles ayant une nationalité étrangère ne représentent que 198, soit 13,4 % du total des candidates. Parmi les étrangères, on compte 22 Belges, 21 Allemandes, 40 Françaises, 53 Portugaises, et d'autres nationalités regroupées, comme montre le Graphique 20.

Graphique 20 : Les nationalités parmi les candidat-es



Il est possible qu'un·e candidat·e d'origine étrangère ait renoncé à la nationalité de ses origines, auquel cas nous les considérons comme Luxembourgeois-es. Cependant, ce phénomène semble être assez rare. On peut donc conclure que la grande majorité des candidat-es n'ont pas de background étranger. Chez les hommes, la diversité est encore plus faible, car seulement 8 % des candidats ont une deuxième nationalité différente de la luxembourgeoise. Il est intéressant de noter que la diversité a augmenté chez les candidates entre 2017 et 2023, mais qu'elle a légèrement diminué chez les candidats (Graphique 21).

Graphique 21 L'évolution du taux des candidatures avec nationalité luxembourgeoise de 2017 à 2023



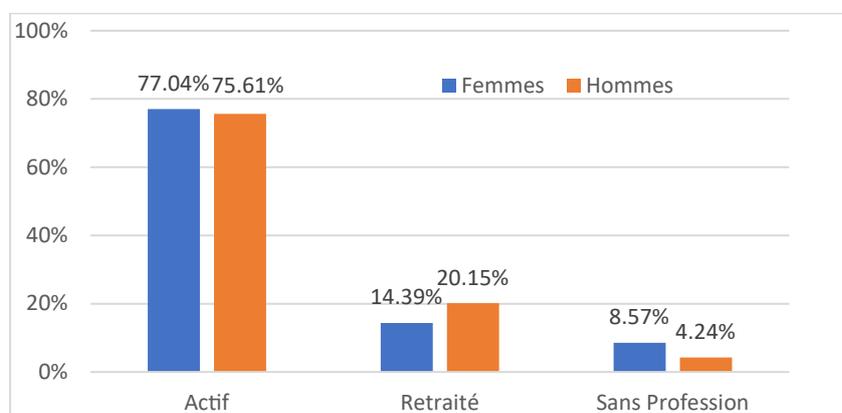
1.6.3. STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET PROFESSION DES CANDIDAT·ES

Au cœur de cette étude, nous explorons le rôle fondamental du statut économique et social en examinant deux variables distinctes. Premièrement, nous nous intéressons à la participation des femmes sur le marché du travail, et deuxièmement, nous considérons le secteur d'activité professionnelle auquel elles appartiennent.

En analysant les données relatives aux candidat-es (comme illustré dans le Graphique 22), un constat se dégage : une majorité significative des candidates sont des femmes en activité professionnelle,

représentant 76,46% des cas. En revanche, les hommes, dans une proportion de 20,11%, sont plus fréquemment à la retraite. Les femmes candidates sans profession représentent un pourcentage important de 8,50%, alors que par comparaison, seulement 4,23% des hommes ne déclarent pas exercer une profession.

Graphique 22 : Les candidatures par genre et participation au marché du travail



Ce constat met en évidence la complexité de la dynamique entre le statut économique et social des candidat-es en politique. Les chiffres révèlent non seulement une distribution variable selon le genre en ce qui concerne la participation au marché du travail, mais ils soulignent également des disparités importantes dans la catégorie des candidat-es sans profession. Dans cette optique, l'examen des variables liées au statut économique et social se révèle être essentiel pour décrypter les mécanismes sous-jacents à la participation des femmes en politique.

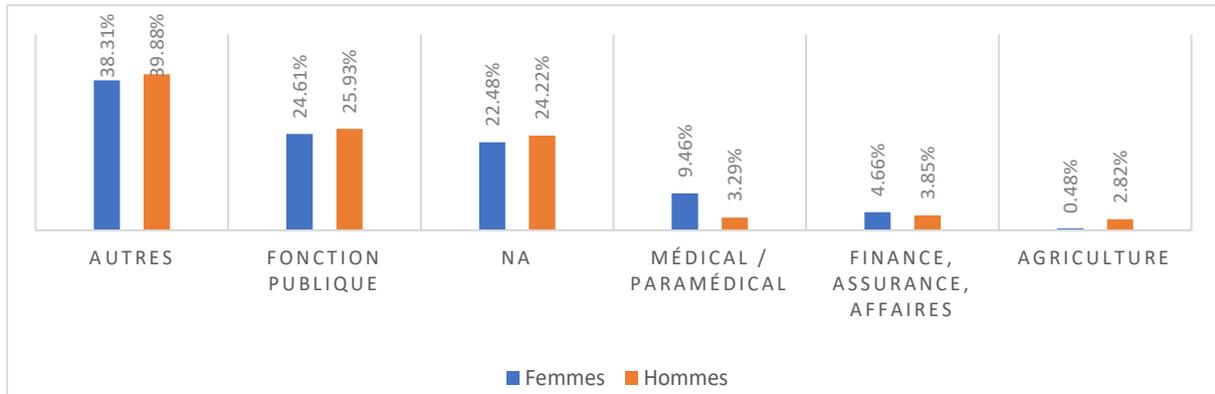
Lorsque l'on considère le secteur d'activité, il est important de noter que les femmes sont majoritaires parmi les candidat-es travaillant dans les secteurs médical et paramédical, ainsi que dans le secteur financier (Graphique 23). De plus, presque le même pourcentage d'hommes et de femmes travaille dans le secteur public. La catégorie "NA" comprend les candidat-es qui sont étudiant-es, femmes/hommes au foyer ou retraité-es.

Il y a plus de femmes que d'hommes candidat-es appartenant aux catégories des Professions intermédiaires et des Employé-es, ainsi que des cadres supérieur-es et des chef-fes d'entreprise. En revanche, davantage d'hommes exercent des professions artisanales, ouvrières ou agricoles (Graphique 24). La catégorie "NA" comprend encore les candidat-es qui sont étudiant-es, femmes/hommes au foyer ou retraité-es.

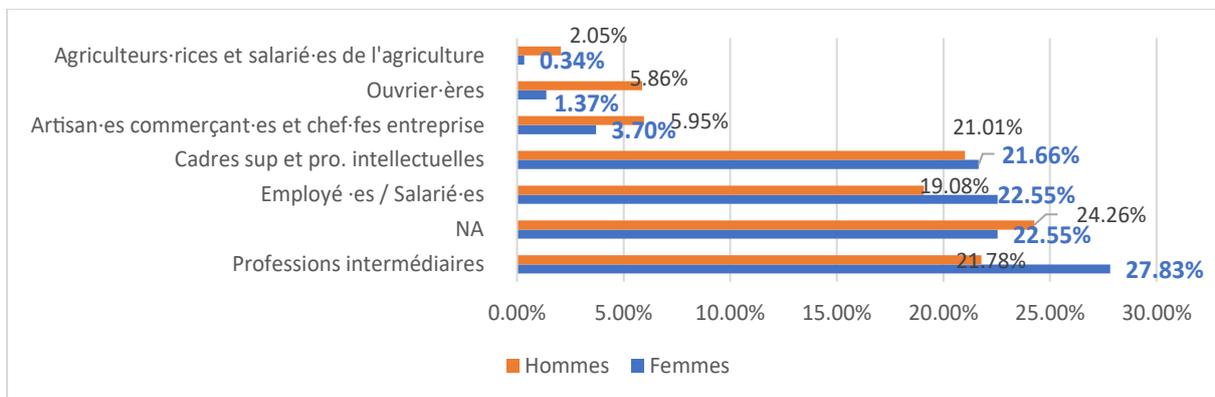
Le nombre de candidates occupant des postes de direction dans leur vie professionnelle a connu une augmentation significative (Graphique 25). Il convient de faire une remarque importante à ce stade. Comme on le sait, des quotas ont été décidés pour les élections nationales et européennes, et cette législation a eu un impact sur la composition par genre des listes de candidat-es également au niveau local, comme nous l'avons vu dans le Graphique 2. L'argument habituel contre les quotas dans divers contextes, y compris en politique, est qu'ils peuvent être considérés comme une forme de discrimination positive, ce qui suscite des inquiétudes quant à la méritocratie. Les critiques font remarquer que les quotas peuvent conduire à la sélection de candidat-es en fonction de leur genre ou d'autres caractéristiques privilégiées, plutôt qu'en fonction de leurs qualifications ou de leurs capacités. Cela pourrait saper le principe de sélection des meilleures personnes pour les postes et les rôles, ce qui pourrait avoir pour conséquence que des personnes moins qualifiées soient choisies

simplement pour atteindre les objectifs de diversité. Comme le montre le Graphique 25, ce n'est pas ce qui se passe. Les femmes qui ont été incluses sur la liste appartiennent à une catégorie socioprofessionnelle élevée.

Graphique 23 : Les candidatures par genre et secteur d'activité professionnelle



Graphique 24 : Les candidatures par genre et la catégorie socioprofessionnelle (CSP)



Graphique 25 : L'évolution des candidatures féminines par secteur d'activité



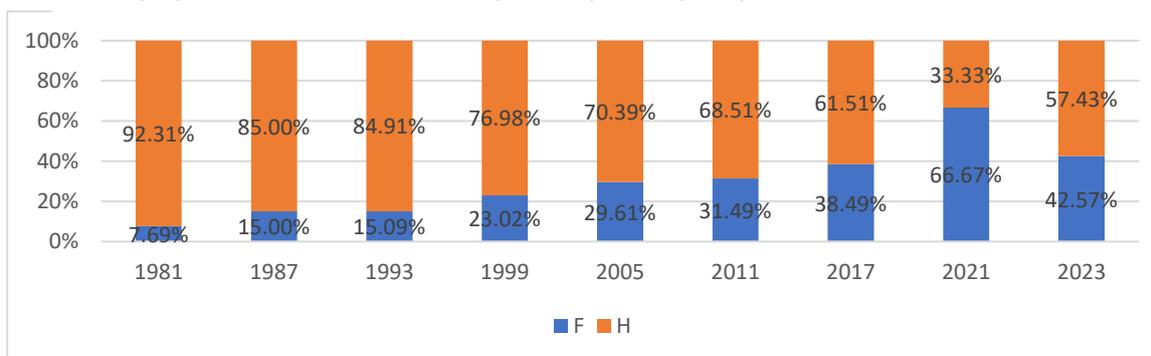
Le Graphique 25 révèle une réalité différente. Les femmes incluses dans la liste appartiennent généralement à des catégories socioprofessionnelles élevées. En fait, la littérature académique (parmi d'autres, Besley et al, 2017 ; Baltrunaitea et al, 2019 ; Lippmann, 2022) a déjà mis en lumière cet effet positif des quotas, qui améliore la qualité des candidat-es, car ils encouragent les femmes talentueuses à s'engager dans la

sphère politique. Le mythe méritocratique qui justifiait auparavant le privilège des hommes en politique (Murray, 2014) s'avère tout simplement erroné.

1.6.4. EXPÉRIENCE POLITIQUE DES CANDIDAT·ES

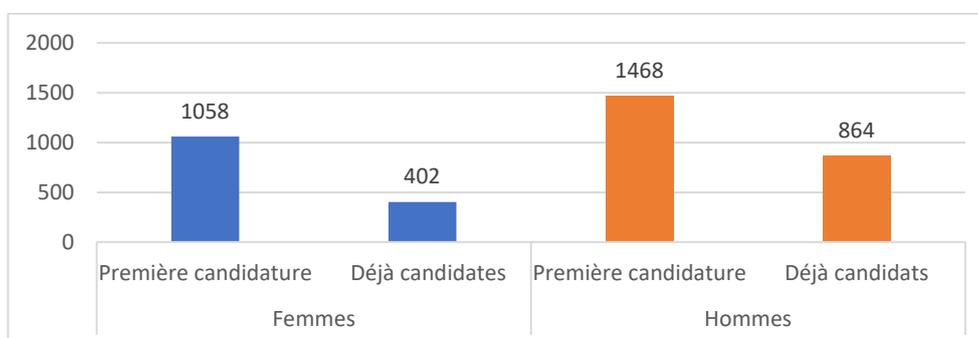
Les candidat·es aux élections locales de 2023 peuvent être classé·es en fonction de l'année de leur première candidature (Graphique 26). Parmi les candidat·es de 2023 qui se sont présenté·es pour la première fois en 1981 (première colonne du Graphique 26), seulement 7,69 % sont des femmes. Pour celles et ceux qui se sont présenté·es pour la première fois en 1987, 15% étaient des femmes, et ainsi de suite. Il est clair que les femmes sont entrées et restées en politique principalement après 2011. Cependant, l'expérience électorale des femmes n'a cessé de croître. En effet, 38 % (=402/1460, utilisant les chiffres dans le Graphique 27) des candidates avaient déjà concouru lors de scrutins antérieurs. En comparaison, 37 % (=864/2332) des hommes avaient déjà été candidats. Il semble que l'accroissement de la

Graphique 26 : Le taux des candidat·es depuis leurs première participation aux élections communales



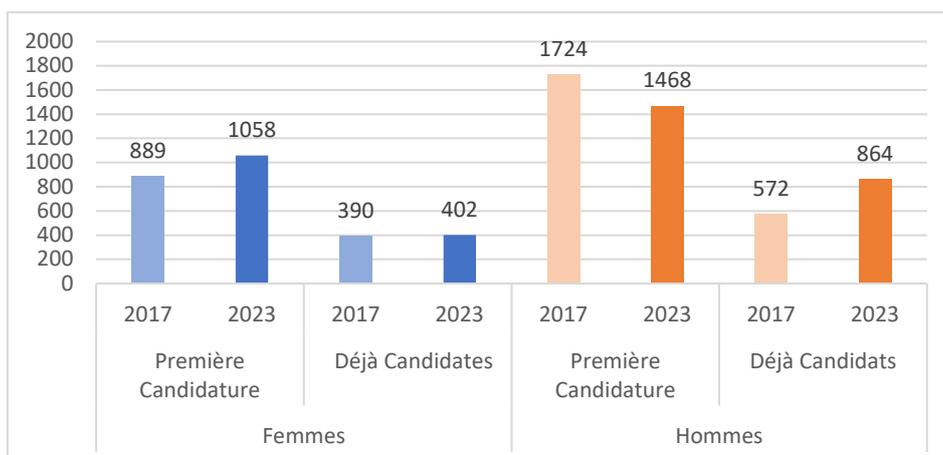
participation des femmes dans la sphère politique, en particulier l'augmentation du nombre de femmes occupant des postes de direction dans leur carrière professionnelle, ait entraîné une restructuration et un renouvellement du contingent masculin de candidat·es se lançant dans les élections. Cette dynamique reflète une transformation plus large dans le paysage électoral, influencée par des évolutions sociétales et des changements progressifs dans les perceptions et les opportunités offertes aux femmes en politique.

Graphique 27 : Les candidatures (en nombre) par genre et expérience politique en 2023



Cependant, entre 2017 et 2023, le taux de femmes déjà candidates est resté stable, tandis que les hommes sont plus enclins à se représenter (Graphique 28).

Graphique 28 : Les candidatures (en nombre) par genre et expérience en politique



Synthèse 2

- La moyenne d'âge des candidat-es est passée de 50 ans en 2017 à 47 ans lors des élections de 2023.
- Les candidates ayant une nationalité étrangère ne représentent que 13,4% des candidates.
- Parmi les candidates, 76,46% sont des femmes actives professionnellement.
- Un pourcentage important de 8,50% des candidates n'ont pas de profession, tandis que seulement 4,23% des hommes sont dans cette situation.
- On observe une augmentation significative du nombre de candidates occupant des postes de direction dans leur vie professionnelle.



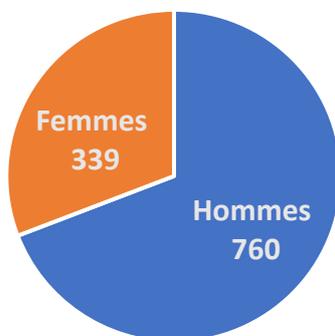
2. ANALYSE DESCRIPTIVE DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS COMMUNALES DE 2023

2.1. VUE GLOBALE : LES TAUX D'ÉLU-ES

Le 11 juin 2023, des élections ont eu lieu dans 98 communes du Luxembourg. Deux communes, Berdorf et Beaufort, ont reporté leurs élections prévues pour octobre 2023. Au total, 339 femmes et 760 hommes ont été élu-es pour occuper 1099 mandats. Le pourcentage de femmes élues s'est élevé à 30,85 %, tandis que celui des hommes élus était de 69,15 %. Cela signifie que les femmes ont obtenu un tiers des mandats (Graphique 29). En 2017, la proportion de femmes élues était seulement de 24,75 %, en comparaison avec 75,25 % d'hommes élus. Cette amélioration de près de 5 points de pourcentage dans le taux d'élues est significative. Il convient de noter que l'écart entre le taux moyen de représentation des femmes au sein des conseils municipaux en Europe et celui enregistré au Luxembourg a considérablement diminué, passant d'environ 10 % en 2022 à seulement 5 % actuellement (voir le Graphique 2).

Conformément à l'analyse à suivre, plusieurs caractéristiques, tant à l'échelle individuelle que macroéconomique (comme l'affiliation partisane, la région, etc.), contribuent à cette augmentation. Nous commencerons par examiner la distribution des élu-es en fonction de leur genre selon diverses variables.

Graphique 29 : Les nombres des élu-es par genre



Pour chaque analyse, nous présenterons d'abord l'impact de chaque variable sur le taux de femmes élues (par exemple, le taux de femmes élues en fonction de la région), puis nous mettrons en évidence l'écart entre le taux de femmes candidates et le taux de femmes élues en fonction de cette même variable (comme l'écart entre le taux de femmes candidates et le taux de femmes élues en relation avec la région).

2.2. LA GÉOGRAPHIE DE LA REPRÉSENTATION FÉMININE PARMIS LES ÉLU-ES

Tout comme dans la section précédente, la discussion à venir englobe une exploration statistique descriptive visant à dresser un panorama complet des différences entre les performances électorales des hommes et des femmes, tant au niveau municipal que régional. Toutefois, il est important de noter qu'à cette étape, il est difficile de discerner de manière définitive la causalité attribuée uniquement aux facteurs municipaux ou régionaux. La résolution de cette complexe interaction entre ces facteurs exigera le développement rigoureux d'une analyse économétrique, prévue pour être présentée dans la section 3. C'est dans cette analyse économétrique que nous démêlerons si ces disparités sont intrinsèquement liées à la localité ou à la région, ou si elles émergent de variables confondantes.

2.2.1. ANALYSES PAR COMMUNE

Comme le révèle le Tableau 5, parmi les 98 communes luxembourgeoises où les élections ont eu lieu, 20 d'entre elles affichent un taux d'élues dépassant les 40 %. Parmi celles-ci, sept communes atteignent ou dépassent la parité des genres (Biver, Luxembourg, Schieren, Grevenmacher, Kopstal, Mamer). Dans ces communes, à l'exception de Dalheim et Manternach, les électeurs-trices ont préféré souvent les femmes aux hommes, car le pourcentage d'élues parmi les femmes excède souvent le pourcentage de candidates figurant sur les listes (comparer la colonne 3 et 5 du Tableau 5). Cela constitue un indicateur significatif du comportement politique des électeur-trices, reflétant une moindre prédisposition envers les stéréotypes de genre dans ces localités.

D'un autre côté, dans 8 communes, une seule femme a été élue, et dans 3 communes, aucune femme n'a été élue, à savoir Bous-Waldbredimus, Vallée de l'Ernz et Heffingen (voir Annexes 2 et 3). Il faut mentionner qu'à l'occasion des élections de 2017, 8 communes avaient également fait le choix de ne pas élire de femmes (Boulaide, Erpeldange, Fischbach, Nommern, Saeul, Tandel, Winseler et Remich). À noter que pour la totalité des 98 communes, le taux d'élus masculins demeure toujours supérieur à 40 %.

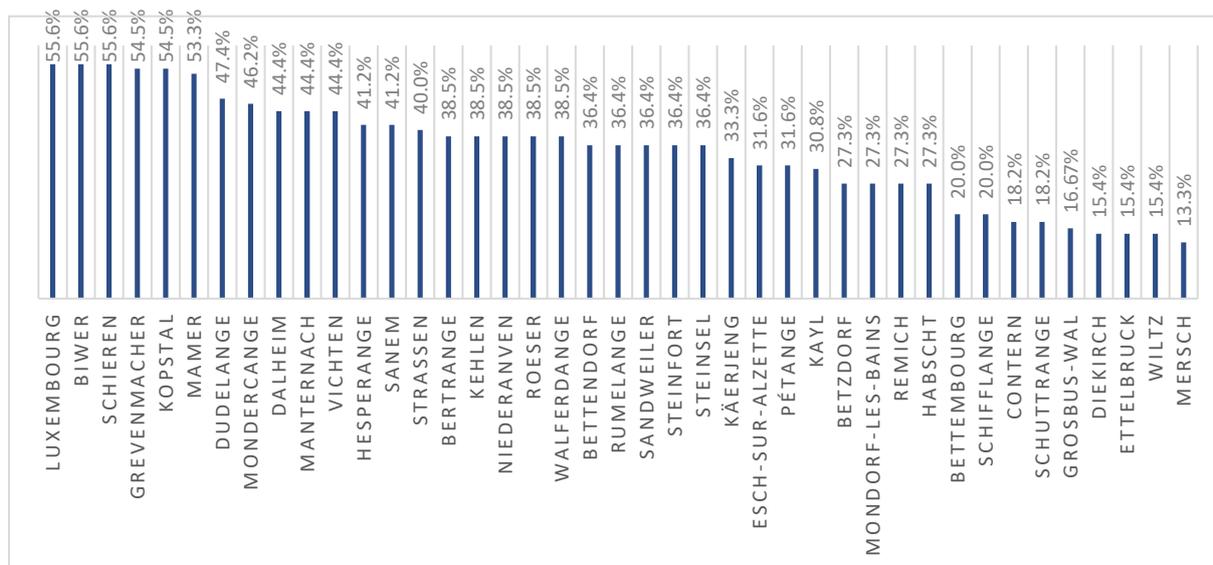
Tableau 5 : La situation dans les 20 communes dans lesquelles plus de 40% de femmes ont été élues

COMMUNE	SYSTÈME ÉLECTORAL	SIÈGES	CANDIDATES FEMMES (%)	ÉLUES FEMMES (Nombre)	ÉLUES FEMMES (%)
Biwier	Majoritaire	9	53.85%	5	55.56%
Garnich	Majoritaire	9	31.58%	5	55.56%
Luxembourg	Proportionnel	27	42.17%	15	55.56%
Schieren	Majoritaire	9	45.45%	5	55.56%
Grevenmacher	Proportionnel	11	47.27%	6	54.55%
Kopstal	Proportionnel	11	40.74%	6	54.55%
Mamer	Proportionnel	15	43.33%	8	53.33%
Dudelange	Proportionnel	19	42.11%	9	47.37%
Mondercange	Proportionnel	13	45.16%	6	46.15%
Rambrouch	Proportionnel	11	36.36%	5	45.45%
Colmar-Berg	Majoritaire	9	30.77%	4	44.44%
Dalheim	Majoritaire	9	58.33%	4	44.44%
Feulen	Majoritaire	9	30.77%	4	44.44%
Larochette	Majoritaire	9	26.32%	4	44.44%
Leudelage	Majoritaire	9	36.36%	4	44.44%
Manternach	Majoritaire	9	54.55%	4	44.44%
Vichten	Majoritaire	9	44.44%	4	44.44%
Sanem	Proportionnel	17	44.12%	7	41.18%
Hesperange	Proportionnel	17	43,53%	7	41,17%
Strassen	Proportionnel	15	50,00%	6	40%

Comme rappelé dans la Section 1.2.1, nous avons subdivisé les communes en deux groupes distincts : celles où 40 % ou plus des candidat-es inscrit-es sont des femmes et celles où ce n'est pas le cas. Dans le Graphique 30, nous exposons les résultats électoraux de ces 41 communes. Malgré les différences, avec des taux allant de 13,3 % à Mersch à 55,6 % à Luxembourg, Biwier, Schieren, le taux moyen de candidates élues dans ces 41 communes s'élève à 36 %. En revanche, le taux moyen est de 25,6 % dans les 57 autres communes où les candidates représentaient moins de 40 % du nombre total de candidat-es. Ainsi, une différence de 10 points de pourcentage de moyenne indique clairement qu'un taux élevé de candidates est associé à un taux élevé d'élues, augmentant ainsi de manière significative les chances d'une représentation plus équilibrée des genres parmi les élu-es.

À quelques exceptions près (Bettembourg, Schifflange, Contern, Schuttrange, Grosbus-Wahl, Diekirch, Ettelbruck, Wiltz et Mersch, voir Graphique 30), les électeurs-trices ont largement soutenu les choix spécifiques en matière de genre effectués par les partis politiques. Cette observation met en évidence que les efforts des partis en faveur de quotas de genre volontaires sont en harmonie avec les attitudes politiques exprimées par l'électorat luxembourgeois.

Graphique 30 : Les résultats dans les 41 communes dans lesquelles plus de 40% de candidat-es étaient des femmes



2.2.2. ANALYSES PAR RÉGION

Le taux d'élues se répartit comme suit : 35,85 % pour le Sud (114 élues), 33,20 % pour le Centre (84 élues), 30,88 % pour l'Est (63 élues) et 24,07 % pour le Nord (78 élues), voir Tableau 6. En comparaison, lors des élections de 2017, ces taux étaient respectivement de 28,85 % pour le Sud, 28,51 % pour le Centre, 25 % pour l'Est et 18,10 % pour le Nord.

Ainsi, le Sud affiche le taux d'élues le plus élevé, suivi de la région Centre, puis de l'Est. Le Nord, quant à lui, présente un taux d'élues nettement inférieur à la moyenne en termes de pourcentages. Il est intéressant de noter que ce classement des taux d'élues par région reflète de près le classement des taux de candidates par région présenté dans le Tableau 1 et le Graphique 10.

Tableau 6 : Nombre de sièges pourvus, le nombre et le taux de femmes élues par région

RÉGION	SIÈGES	ÉLUES FEMMES (Nombre)	ÉLUES FEMMES (%)
Centre	253	84	33.20%
Est	204	63	30.88%
Nord	324	78	24.07%
Sud	318	114	35.85%
Total	1099	339	30.85%

2.3. LES TAUX D'ÉLUES EN FONCTION DU SYSTÈME ÉLECTORAL

Dans le contexte des élections communales de l'année 2023, au niveau national, les données présentées dans le Tableau 7 révèlent que parmi les élu·es des communes utilisant un système majoritaire, seulement 27,58 % sont des femmes. En revanche, dans les communes appliquant un système proportionnel, ce pourcentage s'élève à 32,63%. Cette différence implique donc un écart de 5,05 points de pourcentage entre les deux modes de scrutin électoral. Cependant, il est important de noter que le pourcentage de 27,58 % est calculé sur un nombre total relativement faible par rapport au nombre de femmes élues au système proportionnel. Par conséquent, cette différence entre les deux systèmes doit être interprétée avec prudence.

Il est à noter que l'analyse précédente a montré que le taux de candidates était nettement supérieur dans les communes à système proportionnel. Toutefois, une observation intéressante est que l'écart entre le pourcentage de femmes candidates et le pourcentage de femmes élues n'est pas uniforme dans les deux types de systèmes. Dans les communes au système majoritaire, seuls 2,35 points de pourcentage séparent le taux de femmes candidates de celui de femmes élues. En revanche, ce chiffre s'élève à 8,22 points de pourcentage dans les communes au système proportionnel.

Tableau 7 : Nombre de communes, de sièges pourvus, de femmes candidates et élues par système électoral

SYSTÈME	COMMUNES	SIÈGES POURVUS	CANDIDAT-ES FEMMES (%)	ÉLUES FEMMES (NB)	ÉLUES FEMMES (%)	ÉCARTS TAUX CANDIDATES/ ÉLUES (PTS)
Majoritaire	43	388	25.22%	107	27.58%	-2.35%
Proportionnel	55	711	40.85%	232	32.63%	8.22%
Grand Total	98	1099	38.56%	339	30.85%	7.71%

2.4. LES TAUX D'ÉLUES EN FONCTION DU PARTI POLITIQUE

Au sein des communes au système proportionnel, on observe de très grands écarts dans le taux d'élection des candidates selon les listes : certaines n'ont fait élire aucune femme, comme le KPL, FOCUS ou Déi Konservativ, tandis que, pour d'autres, une large majorité des femmes présentes sur la liste ont été élues. Ce dernier cas se rencontre surtout dans la catégorie « Autres », qui regroupe des listes civiques (tableau 8).

Parmi les différents partis politiques, le CSV se distingue en tant que formation politique comptant le plus grand nombre de femmes élues, totalisant 55 femmes élues. Cette performance est suivie par le LSAP avec 51 femmes élues, le DP avec 40 femmes élues, et Déi Gréng avec 37 femmes élues.

Il est à noter que bien que les femmes ne constituent pas le groupe de candidates le plus important en nombre, elles démontrent une efficacité notable dans leur élection au sein de ces partis. Les chiffres montrent que le pourcentage de femmes élues correspond étroitement à leur présence sur ces listes.

Prenons l'exemple de Déi Gréng, parmi les partis qui présentent plusieurs listes électorales. Bien que les femmes représentent 48,27 % des candidates au sein de ce parti, elles constituent 57,81 % des élues. Cela indique que les candidates de Déi Gréng ont une efficacité remarquable pour être élues.

En revanche, les partis FOCUS, KPL et Déi Konservativ se distinguent par la difficulté rencontrée par leurs candidates pour décrocher des mandats électifs. Au sein de ces formations, l'écart entre les pourcentages de candidates féminines et de femmes élues est significatif, atteignant 36,51 % pour FOCUS, 40,82 % pour KPL et 47,37 % pour Déi Konservativ. Ces résultats pourraient également découler des choix effectués par les électeurs/trices affilié-es à ces partis. Une analyse plus approfondie serait nécessaire pour démêler les différentes influences et comprendre les mécanismes sous-jacents de cette dynamique complexe.

Tableau 8 : Nombre de listes de chaque parti et les taux de femmes candidates et élues

Parti ou liste	Nombre de listes	Candidates	Élues	Écarts
ADR	11	36.53%	22.22%	14.30%
CSV	45	42.10%	28.35%	13.75%
Déi Gréng	36	48.27%	57.81%	-9.54%
Déi Lénk	7	45.93%	50.00%	-4.07%
DP	46	38.36%	29.85%	8.51%
KPL	3	40.82%	0.00%	40.82%
LSAP	39	42.53%	33.12%	9.42%
Piraten	13	35.64%	23.08%	12.57%
FOKUS	3	36.51%	0%	36.51%
Déi Konservativ	2	47.37%	0%	47.37%
Autres	23	28.45%	28.24%	0.20%
Total	228	38.56%	30.85%	7.72%

2.5. LES TAUX D'ÉLUES EN FONCTION DE LA RÉGION ET DU SYSTÈME ÉLECTORAL

À la lumière des données présentées dans le Tableau 9, on observe que les taux les plus faibles de représentation des femmes élues se manifestent au sein des communes situées dans la région Nord, avec une distinction minimale entre les deux systèmes électoraux en vigueur (soit 23,56 % dans les communes au système majoritaire et 25,00 % au système proportionnel). En contraste, on remarque que le pourcentage le plus élevé de femmes élues est enregistré au sein des communes au système majoritaire dans la région Sud (41.67 %), un schéma similaire à celui observé lors des élections communales de 2017.

Cependant, pour toutes les autres régions le système majoritaire se révèle peu propice à une représentation accrue des femmes.

Ces résultats semblent suggérer que, lorsque l'on établit une distinction entre deux facteurs clés, à savoir les régions géographiques et les systèmes électoraux, la région géographique semble exercer l'influence prédominante. Cette observation renforce une fois de plus l'idée que la réussite des femmes dans le contexte des élections politiques ne repose pas exclusivement sur les stratégies mises en œuvre par les partis politiques. Elle dépend également du comportement des électeurs-trices, une dynamique qui peut varier sensiblement entre le nord et le sud du pays. Une analyse approfondie de ces variations géographiques et de leurs implications électorales pourrait fournir une meilleure compréhension des déterminants sous-jacents à ces différences observées.

Tableau 9 : Répartition des élu-es par genre, système électoral et région

Système électoral Région	Femmes	Hommes
Majoritaire	27.58%	72.42%
Centre	26.92%	73.08%
Est	31.52%	68.48%
Nord	23.56%	76.44%
Sud	41.67%	58.33%
Proportionnel	32.63%	67.37%
Centre	34.83%	65.17%
Est	30.36%	69.64%
Nord	25.00%	75.00%
Sud	35.11%	64.89%
Grand Total	30.85%	69.15%

Synthèse 3

- Les 339 femmes gagnantes représentent 30,85% des élu-es marquant ainsi le rattrapage du Luxembourg pour atteindre la moyenne européenne de 2013 (voir Graphique 2), avec un décalage de 10 ans.
- Le CSV se distingue en tant que formation politique comptant le plus grand nombre de femmes élues, totalisant 55 femmes. Il est suivi par le LSAP avec 51 femmes élues, le DP avec 40 femmes élues, et Déi Gréng avec 37 femmes.
- Le taux moyen de candidates élues dans les 41 communes où les femmes représentaient au moins 40 % des candidat-es s'élève à 36 %. En revanche, dans les 57 autres communes où les femmes étaient moins représentées, ce taux moyen atteint seulement 25,6%.
- À la différence des élections de 2017, en 2023, les candidatures féminines sont nettement plus efficaces dans les communes utilisant un système électoral majoritaire. Malgré leur moindre

présence parmi les candidat·es, les femmes y sont proportionnellement plus nombreuses à être élues que les hommes.

- Les régions affichent des variations significatives : la région Sud présente le taux d'élues le plus élevé, suivi de la région Centre, de l'Est, et enfin du Nord.
- Seulement 27,58 % des élu·es des communes utilisant un système majoritaire sont des femmes, tandis que ce pourcentage atteint 32,63 % dans les communes appliquant un système proportionnel.
- Une observation significative concerne l'extrême diversité de la représentation féminine selon les partis, allant de listes sans aucune femme élue à d'autres où une large majorité des candidates ont obtenu un mandat.
- Le plus grand nombre de femmes élues est enregistré au sein des communes relevant du système majoritaire dans la région Sud, avec un taux de 41.67% confirmant la tendance observée lors des élections communales de 2017.



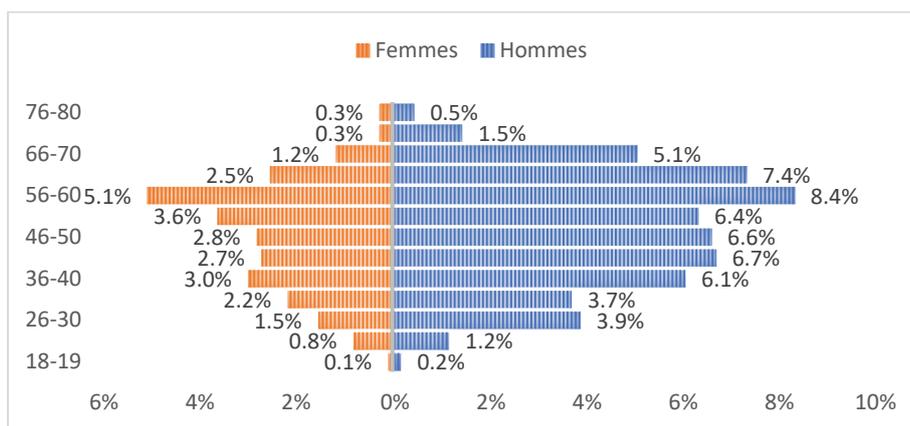
2.6. LES CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES DES ÉLU·ES

Dans cette section, nous présentons les caractéristiques démographiques des élu·es, en tenant compte des critères encadrés par la législation sur la protection des données personnelles, à savoir l'âge, la profession et la nationalité des candidat·es.

2.6.1. L'ÂGE DES ÉLU·ES

Les élu·es ont en moyenne 49 ans, soit 2 ans de plus que les candidates. Les plus jeunes ont entre 18 et 20 ans, tandis que les plus âgées ont entre 76 et 80 ans. En ce qui concerne les hommes, leur âge moyen est de 50 ans (Graphique 31).

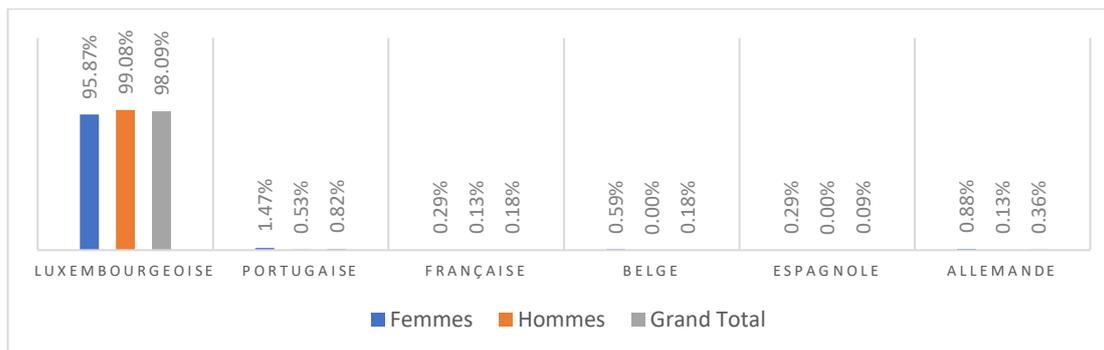
Graphique 31 : Les taux de répartition des élu·es en fonction du genre et de la tranche d'âge



2.6.2. LA NATIONALITÉ DES ÉLU-ES

Les élu-es sont principalement Luxembourgeois-es, avec une représentation écrasante de 98,09%, alors que les Portugais-es et les Allemand-es ne représentent respectivement que 0,82% et 0,36% de l'ensemble des élu-es, comme on observe dans le Graphique 32. Il est donc évident que les Luxembourgeois-es sont nettement surreprésenté-es parmi les élu-es. Les femmes sont majoritairement Luxembourgeoises, représentant 95,87% d'entre elles (comparé à 99% chez les hommes élus et 86% chez les candidates), ce qui constitue toujours une surreprésentation par rapport à la population générale.

Graphique 32 : Répartition des élu-es par genre et la nationalité

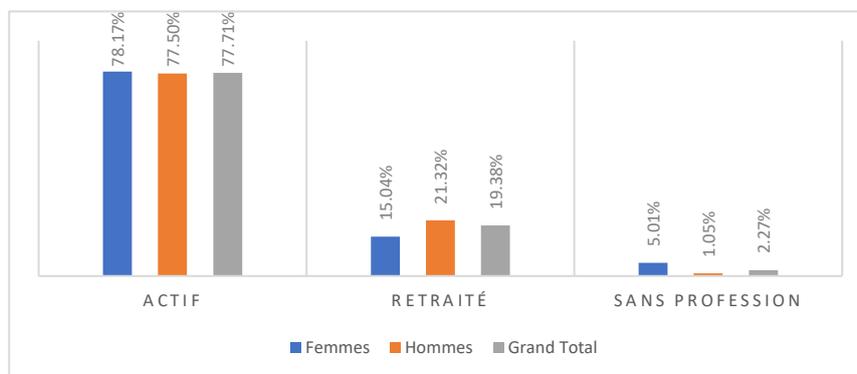


2.6.3. STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET PROFESSION DES ÉLU-ES

L'analyse des données met en évidence que, parmi les élu-es, un pourcentage élevé, soit 77,71 %, est activement engagé sur le marché du travail, en comparaison avec les 76,46 % de l'ensemble des candidat-es (voir section 1.6.3). Cette observation indique une légère tendance en faveur de la sélection des candidat-es qui participent activement au marché du travail, ce qui semble augmenter leurs chances d'être élu-es.

En examinant le Graphique 33, on constate que les femmes élues sont principalement actives professionnellement, représentant 78,17 % de l'ensemble des élus, par rapport à 77,50 % pour les hommes élus. De plus, les femmes élues sont moins à la retraite que les hommes, avec un pourcentage de 15,04% pour les femmes élues contre 21,32% pour les hommes élus.

Graphique 33 : Répartition des élu-es en fonction du genre et la participation dans le marché du travail



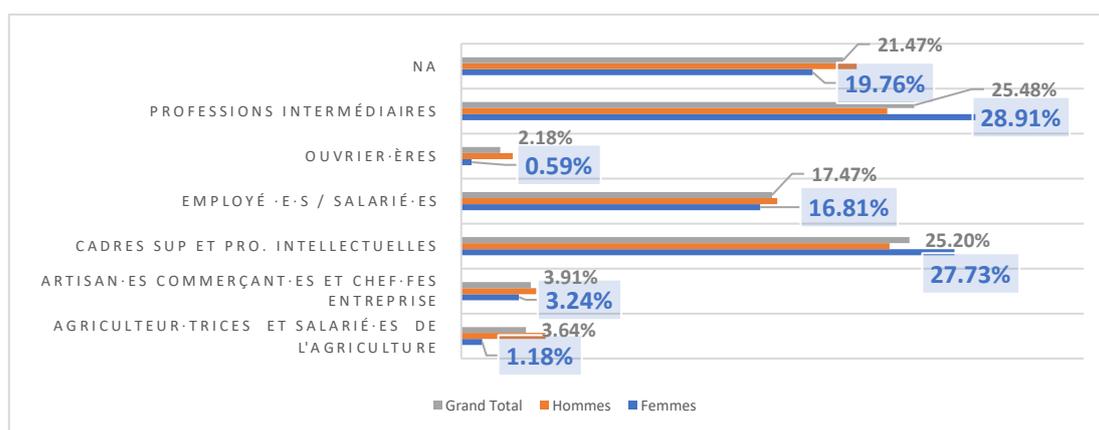
De plus, les femmes élues sont moins à la retraite que les hommes, avec un pourcentage de 15,04% pour les femmes élues contre 21,32% pour les hommes élus. Elles sont également plus susceptibles d'être sans activité que les hommes élus (5% pour femmes élues contre 1.05% pour les hommes élus).

Cependant, elles sont moins dans cette situation que les candidates, où le taux atteint 8,50% pour les femmes candidates.

Ces données mettent en évidence une répartition différenciée des activités professionnelles au sein des élu·es par rapport aux hommes élus, ainsi qu'aux candidat·es. Elles soulignent également des tendances de retraite et d'inactivité distinctes entre les genres, offrant ainsi des perspectives pour des analyses plus approfondies visant à comprendre les facteurs sociaux, économiques et culturels qui peuvent contribuer à ces disparités observées.

Le Graphique 34 montre que les élu·es exercent principalement des professions intellectuelles supérieures (cadres ou chef·fes) (25,20% des élu·es, comparativement à 21,39% parmi les candidat·es), des professions intermédiaires (25,48%, contre 27,96% parmi les candidat·es), ou des emplois d'employé·es ou de salarié·es (17,47%, contre 22,62% parmi les candidat·es). En comparant les femmes élues aux hommes élus, on constate que les femmes élues sont proportionnellement plus nombreuses à occuper des professions intellectuelles supérieures et des professions intermédiaires que les hommes élus. La catégorie "NA" comprend les élu·es qui sont étudiant·es, femmes/hommes au foyer ou retraité·es.

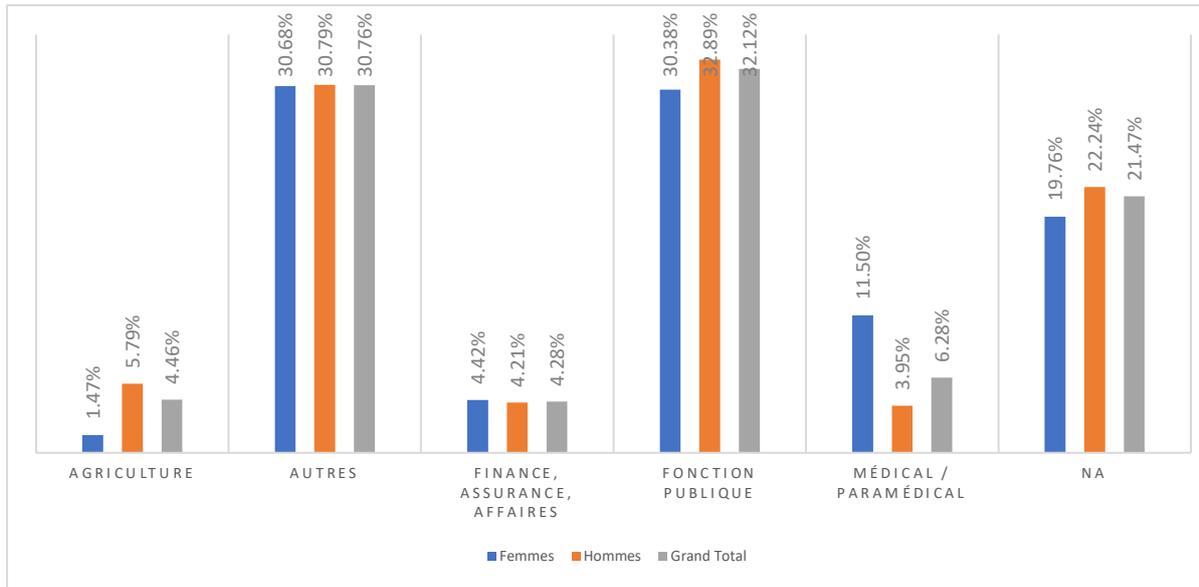
Graphique 34 : Répartition des élu·es en fonction du genre selon le secteur professionnel



Les élu·es sont plus fréquemment employé·es dans la fonction publique (32,12%) par rapport aux candidat·es (25,10%), avec une certaine concentration dans le secteur médical et paramédical pour les femmes (11,50% contre 9,46% chez les candidates), comme illustré dans le Graphique 35. Il convient de noter que le taux de fonctionnaires parmi les Luxembourgeois·es s'élevait à environ 42% en 2010, ce qui rend le pourcentage de fonctionnaires parmi les élu·es Luxembourgeois·es relativement similaire à celui de la population générale.

En observant la distinction entre les femmes élues et les hommes élus, on remarque que les femmes élues sont plus représentées dans le secteur médical et paramédical que les hommes élus. Cependant, elles travaillent moins fréquemment dans la fonction publique que les hommes élus.

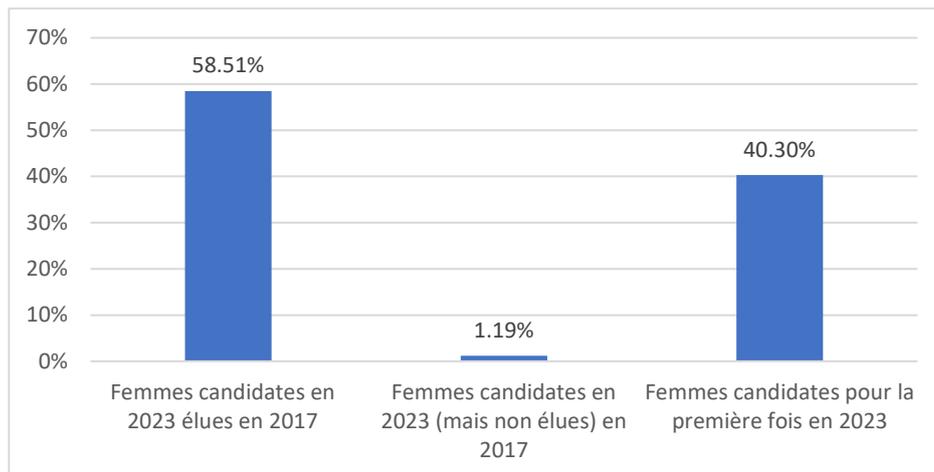
Graphique 35 : Répartition des élu-es en fonction du genre et de la catégorie socioprofessionnelle



2.6.4. EXPÉRIENCE POLITIQUE DES ÉLU·ES

Parmi l'ensemble des femmes élues en 2023, 58,51% avaient déjà été élues en 2017, tandis que 40,30% se présentaient pour la première fois (Graphique 36). Seulement 1,19% des femmes candidates en 2023 n'avaient pas été élues en 2017. Il est donc évident que l'expérience précédente en tant que candidate ou élue semble jouer un rôle favorable dans la réélection ou la première élection. Plus généralement, la notoriété semble exercer une influence sur le succès électoral.

Graphique 36 : Répartition des élues par leur notoriété



Synthèse 4

- Les élu·es ont en moyenne 49 ans, soit 2 ans de plus que les candidates.
- Un pourcentage élevé de 98,18% des élu·es est de nationalité luxembourgeoise, comparé à 90% parmi les candidat·es.
- La grande majorité, soit 77,91%, des femmes élu·es sont actives professionnellement.
- En ce qui concerne la retraite, 15,22% des femmes élu·es sont à la retraite, tandis que cette proportion est de 21,20% parmi les hommes élu·s.
- Il est également pertinent de noter que 58,51% des femmes candidates en 2023 étaient déjà élu·es en 2017.



2.7. La position des femmes élu·es au sein des conseils communaux

Après les élections communales de 2023, les postes de bourgmestres, échevin·es et conseiller·ères ont été pourvus. Comme nous allons le voir, les taux de femmes occupant ces postes varient en fonction de plusieurs facteurs. Pour la première fois, le nombre de postes de femmes bourgmestres a considérablement augmenté.

2.7.1. Les positions des élu·es au niveau national

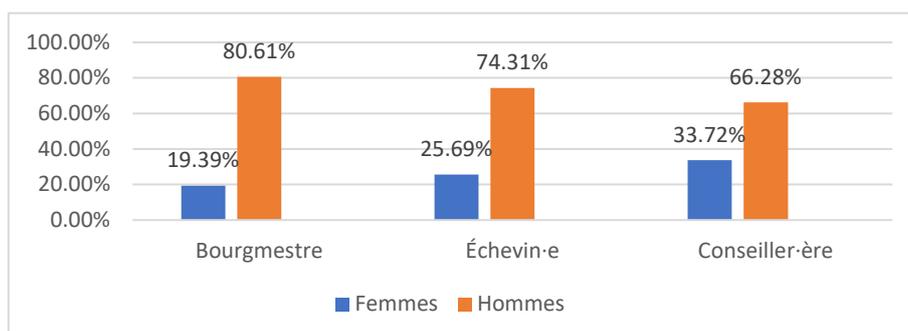
Parmi l'ensemble des élu·es (voir Tableau 10), on dénombre 98 bourgmestres, 218 échevin·e·s et 783 conseiller·ères. Parmi les 339 femmes occupant un siège au sein des conseils communaux du pays, on compte 264 conseillères, 56 échevines et 19 bourgmestres (contre 12 en 2017). Du côté des 760 hommes qui siègent dans les conseils communaux du pays, on trouve 519 conseillers, 162 échevins et 79 bourgmestres.

Tableau 10: Mandats des élu·es siégeant au sein des conseils communaux par genre (Nombre)

Mandats	Femmes	Hommes	Ensemble
Bourgmestre	19	79	98
Conseiller·ère	264	519	783
Échevin·e	56	162	218
Grand Total	339	760	1099

Les femmes représentent 19,4% des bourgmestres, 33,7% des conseiller·ères et 25,7% des échevin·es (Graphique 37). Pour avoir un contexte plus large, revenons au Graphique 3. En 2021-2022, le taux moyen de femmes bourgmestres dans l'Union européenne était de 17,7%. Il en découle donc qu'avec les élections de 2023,

Graphique 37 : Taux de femmes élu·es en fonction de la position au sein des conseils



le Luxembourg atteint et dépasse la moyenne européenne de 2021. De plus, il surpasse la Belgique et se rapproche presque du pourcentage de la France (voir Graphique 5).

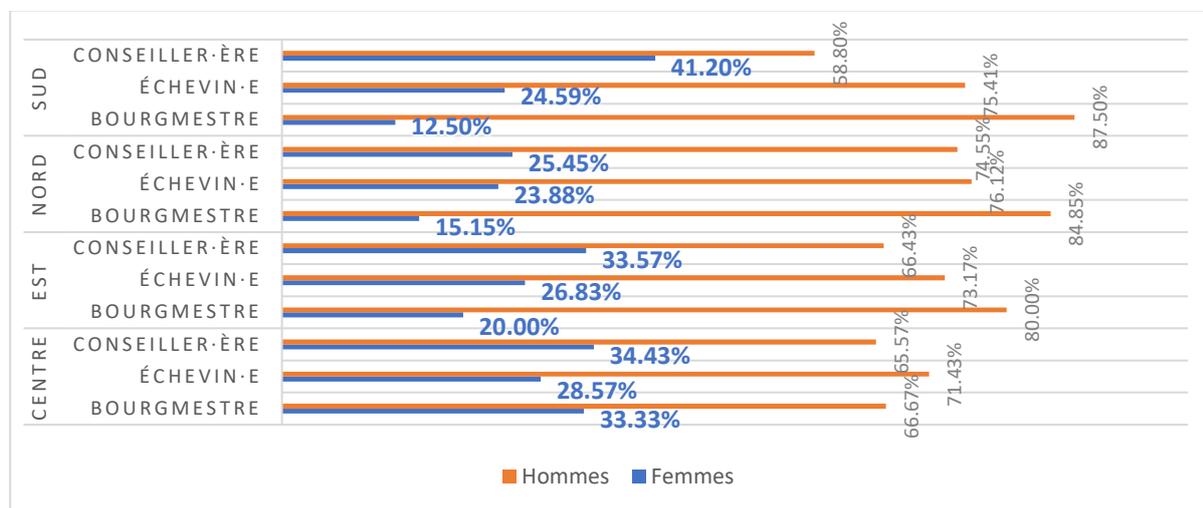
Il s'agit d'une amélioration significative au sein de l'Union européenne. C'est un résultat et un progrès extrêmement importants, car une vaste littérature empirique et théorique (Bagues et Campa, 2021 ; Bhalotra et al., 2023 ; Chattopadhyay et Duflo, 2004 ; Lippman, 2022) documente l'effet d'une plus grande présence des femmes dans le processus de prise de décision politique : les femmes ont tendance à se concentrer sur des questions différentes de celles des hommes et à allouer les ressources de manière différente, en favorisant souvent des sujets liés au bien-être social.

2.7.2. LES POSITIONS DES ÉLUES EN FONCTION DE LA RÉGION

En poursuivant notre analyse relative aux candidates et en examinant de plus près les disparités au sein des femmes élues, il est essentiel de mettre en lumière un schéma distinct qui se dessine au sein de la région Centre. Dans cette région, le pourcentage de femmes occupant le poste de bourgmestre est significativement plus élevé que dans les autres régions, atteignant 33,33 %. Cela contraste avec les taux de 20 % dans la région Est, 15,15 % dans la région Nord, et seulement 12,50 % dans la région Sud. De plus, la région Centre se distingue également par le taux le plus élevé d'échevines, avec une proportion de 28,57 % (Graphique 38).

Ces observations renforcent l'idée que, même en ce qui concerne la répartition des mandats à responsabilité au sein des conseils communaux, la région Nord se distingue par une situation moins favorable à la représentation des femmes. Cette région présente des taux de femmes occupant des mandats de bourgmestres et d'échevines nettement plus bas que les autres régions. En revanche, la région Centre émerge comme un environnement potentiellement plus favorable à la participation active des femmes et à leur ascension dans la sphère politique locale. La situation dans le Sud est particulière, car c'est là que les femmes sont les plus représentées parmi les candidates, mais le moins parmi les bourgmestres.

Graphique 38 : Répartition des élu-es par genre, région et la position dans le conseil

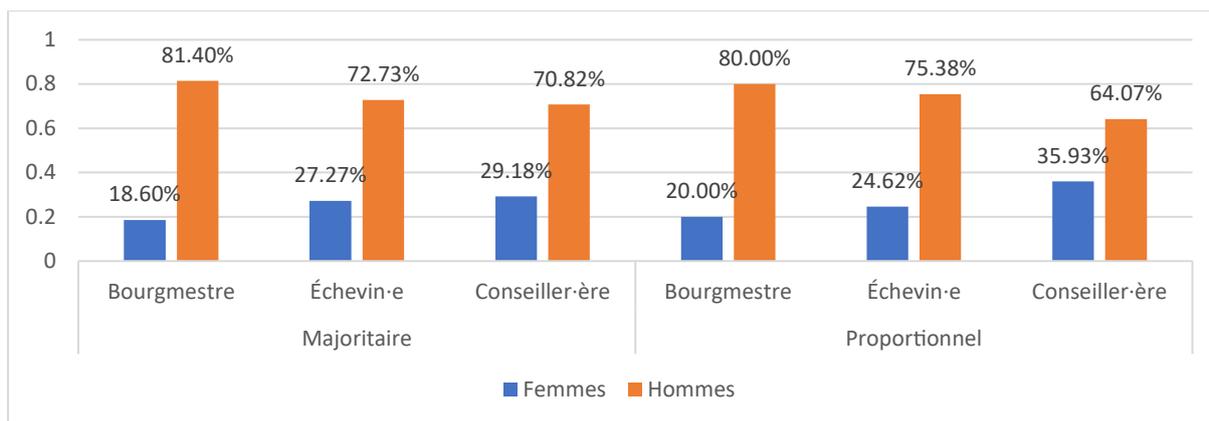


2.7.3. LES POSITIONS DES ÉLUES EN FONCTION DU SYSTÈME ÉLECTORAL

Les pourcentages de femmes occupant les mandats de conseillères communales, d'échevines et de bourgmestres varient également en fonction du système électoral adopté (Graphique 39). Il est important de

noter que le taux de femmes occupant la fonction de bourgmestre est relativement plus bas dans les communes appliquant le système majoritaire. Dans ces communes, seulement 18,60 % des bourgmestres sont des femmes, tandis que ce pourcentage atteint 20 % dans les communes fonctionnant sous le système majoritaire. Une tendance similaire se manifeste en ce qui concerne la composition des conseils communaux. Cependant, le taux de femmes échevines est quant à lui supérieur dans les communes au le système majoritaire. En effet, dans ces communes, la proportion de femmes échevines s'élève à 27,27 %, comparativement à un taux de 24,62 % dans les communes appliquant le système proportionnel.

Graphique 39 : Les taux de répartition des élu-es par genre, système électoral et la position dans les conseils



2.7.4. LES POSITIONS DES ÉLUES EN FONCTION DU PARTI POLITIQUE (COMMUNES AU SYSTÈME PROPORTIONNEL)

Au sein du CSV, du DP et du LSAP, les taux de femmes bourgmestres sont les plus élevés, avec trois femmes bourgmestres dans chacun de ces partis. Cependant, ces femmes bourgmestres représentent une minorité au sein de ces partis, où il y a respectivement 19 hommes au CSV, 4 hommes au DP et 9 hommes au LSAP (Tableau 11). En réalité, le nombre de femmes bourgmestres reste encore limité.

En revanche, les taux de femmes échevines et conseillères sont plus significatifs. Le parti Déi Gréng se distingue avec les pourcentages les plus élevés de femmes élues : 37 femmes et 27 hommes, avec 25 conseillères (56,90 %) et 4 échevines (66,67 %) parmi ses élu-es.

Synthèse 5

- Après les élections de 2023, 19,4% des bourgmestres, 33,7% des conseiller-ères et 25,7% des échevin-es. Cela signifie que le Luxembourg atteint et dépasse la moyenne européenne de 2021 en ce qui concerne la proportion de femmes bourgmestres. De plus, le Luxembourg dépasse le chiffre de la Belgique en 2022 et se rapproche du pourcentage de la France.
- Dans la région Centre, le pourcentage de femmes occupant le mandat de bourgmestre est significativement plus élevé que dans les autres régions, atteignant 33,33 %, comparativement à 20 % dans la région Est, 15,15 % dans la région Nord, et seulement 12,50 % dans la région Sud.
- Il est à noter que seulement 20 % des bourgmestres sont des femmes dans les communes utilisant le système proportionnel, en comparaison avec le pourcentage de 18,60 % relevé au sein des communes fonctionnant avec le système majoritaire.
- Déi Gréng se distingue par les chiffres les plus élevés en ce qui concerne la représentation des femmes, avec 56,90 % de conseillères et 66,67 % d'échevines parmi les élu-es.



Tableau 11: Répartition (en nombre) des élu-es par genre, et par mandat dans le conseil et le parti politique
(Communes à système proportionnel)

Parti	Mandant	Femmes	Hommes	Total
ADR		2	7	9
	Conseiller-ère	2	7	9
CSV		55	139	194
	Bourgmestre	3	19	22
	Conseiller-ère	41	90	131
	Échevin-e	11	30	41
LSAP		51	103	154
	Bourgmestre	3	9	12
	Conseiller-ère	39	72	111
	Échevin-e	9	22	31
DP		40	94	134
	Bourgmestre	3	4	7
	Conseiller-ère	33	67	100
	Échevin-e	4	23	27
Déi Gréng		37	27	64
	Conseiller-ère	33	25	58
	Échevin-e	4	2	6
Déi Lénk		3	3	6
	Conseiller-ère	3	3	6
KPL			1	1
	Conseiller-ère		1	1
Piraten		3	10	13
	Conseiller-ère	3	10	13
Autres				
	Bourgmestre	2	12	14
	Conseiller-ère	35	62	97
	Échevin-e	4	21	25
Grand Total		232	479	711

3. ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE DE LA PROBABILITÉ DE REMPORTEUR LES ÉLECTIONS

Cette section se consacre à l'application de méthodes économétriques pour estimer la probabilité de succès électoral lors des élections locales au Luxembourg. Nous utiliserons le modèle probit (Rosett and Nelsion, 1975) qui est couramment employé en sciences sociales quantitatives. Cet outil statistique puissant permet de modéliser des résultats binaires, tels que l'élection ou la non-élection d'un-e candidat-e, tout en évaluant l'influence d'un ensemble de facteurs, notamment le genre, l'âge, la profession, la région de résidence et l'affiliation partisane des candidat-es .

Nous avons déjà constaté que les profils des candidat-es et les résultats électoraux varient en fonction des caractéristiques individuelles et des facteurs macroéconomiques, mais jusqu'à présent, ces facteurs ont été étudiés de manière isolée. Notre objectif est donc de déterminer dans quelle mesure le genre explique la probabilité d'être élu-e lorsque tous les autres facteurs sont pris en compte.

Cette approche nous permettra de distinguer l'effet de chaque facteur, ce que l'analyse descriptive seule ne peut pas accomplir. Prenons un exemple concret : l'analyse descriptive de la section 1 et 2, suggère que la région d'élection a une influence significative sur l'éligibilité des femmes. Cependant, si nous prenons en compte la région, le système électoral et l'expérience politique individuelle d'un-e candidat-e, pouvons-nous être certain-es que la région a un effet différencié pour les femmes et les hommes ? Quel poids attribuer à l'affiliation partisane du/de la candidat-e lorsque la région, le système électoral et l'expérience politique sont pris en compte ? L'analyse de cette section nous permettra d'isoler l'effet de tous les facteurs disponibles lorsque tous sont pris en compte.

3.1. DATA ET VARIABLES

Nous utiliserons les données des deux dernières élections, celles de 2017 et de 2023. La base de données couvrant ces scrutins répertorie 7 352 candidat-es. Les statistiques descriptives détaillées sont présentées dans le tableau AP6-1 de l'Annexe 6. La variable centrale que nous examinerons est le résultat de l'élection, avec valeur de 1 en cas d'élection d'une personne de genre féminin et de 0 pour une personne de genre masculin. Nous étendrons cette analyse pour explorer si une femme élue est désignée en tant que bourgmestre ou échevine.

Les modèles probit intégreront toutes les caractéristiques déjà abordées dans les analyses descriptives des parties 1 et 2, à savoir : l'âge, la nationalité, le statut socio-économique et professionnel, le système électoral, le parti politique, l'expérience électorale passée (avantage de ceux et de celles qui sont déjà en politique) et l'année du scrutin. Nous incorporerons cette variable temporelle pour évaluer d'éventuelles différences entre les élections de 2017 et celles de 2023. En effet, de multiples événements ont eu lieu entre ces scrutins, et ces considérations peuvent être prises en compte de manière concise grâce à cette variable temporelle.

3.2. LES RÉSULTATS DE LA PROBABILITÉ D'ÊTRE ÉLU-E.

Nous effectuerons l'analyse Probit en cinq étapes distinctes.¹⁷ À chaque étape, nous introduirons

¹⁷ Nous utiliserons une routine classique du Modèle Probit dans le software STATA.

progressivement des facteurs qui influent sur la probabilité de succès électoral, dans le but de déterminer l'impact de chacun tout en prenant en compte les autres.

Les résultats de chaque étape sont présentés dans le Tableau 12. Il est important de noter que tous les résultats doivent être interprétés par rapport à une catégorie de référence. Par exemple, le résultat pour la variable "Femme" doit être compris comme la différence en pourcentage entre la probabilité d'être élue entre une femme et un homme.

Dans un premier temps, nous isolons le rôle du genre, en excluant l'influence d'autres facteurs sur les chances d'être élu-e. Comme le montre la première colonne du Tableau 12, appelée "Modèle 1", le fait d'être une femme réduit la probabilité d'être élue de 12,5 %.

Il est évident que le genre ne peut pas être le seul facteur déterminant. Par conséquent, dans le modèle suivant, "Modèle 2", nous introduisons une série de caractéristiques individuelles pour chaque candidat.e, telles que l'âge, la nationalité, le secteur professionnel, la participation au marché du travail ou le statut de retraité. Malgré l'inclusion de ces variables, le genre demeure statistiquement significatif, et les femmes ont 9 % de chances en moins d'être élues que les hommes. La réduction de l'effet du genre de 12,5 % à 9 % s'explique par le rôle joué par d'autres facteurs. Dans le modèle initial, où seul le genre était pris en compte, le rôle des autres caractéristiques individuelles avait été attribué à tort au genre. A noter qu'il n'y a pas de différence temporelle dans les résultats électoraux entre 2017 et 2023.

Ensuite, dans le "Modèle 3", nous enrichissons l'analyse en introduisant le système électoral, le parti politique et à la région. Même avec toutes ces variables explicatives, le genre continue à avoir un impact, réduisant de 5,53 % les chances d'être élue. Le type de système électoral apparaît également comme un facteur significatif, influençant la probabilité de succès d'un-e candidat.e. Les candidat-es ont 19,5 % de chances supplémentaires d'être élu-es dans un système majoritaire.

Dans le même "Modèle 3", la région dans laquelle un candidat.e concourt a également un impact sur ses chances d'élection. Par exemple, en tenant compte de tout ce qui a été donné, être candidat.e à l'Est réduit les chances d'élection de 3 % par rapport au Centre, et de 3,5 % s'il s'agit du Sud. Cependant, le Nord et le Centre n'ont pas d'effets différents. Ces résultats régionaux peuvent sembler surprenants étant donné les différences régionales observées dans les statistiques descriptives, mais ces statistiques englobent à tort d'autres variables omises lorsque les régions sont considérées séparément des autres facteurs.

En utilisant le "Modèle 4", nous examinons également l'effet de l'affiliation à un parti politique. Par rapport à la candidature pour le parti Piraten (utilisé comme référence), se présenter pour Déi Gréng augmente les chances d'être élu-e de 7,7 %, pour CSV de 25 %, pour DP de 12,4 %, pour LSAP de 22,4 %, et pour d'autres listes ou partis de 22,4 %. En revanche, se présenter sous la bannière de l'ADR diminue la probabilité d'être élu-e de 5 %, et de 8 % pour le KPL.

Enfin, dans le "Modèle 5", nous introduisons la variable "avoir été élu-e lors d'élections précédentes". Cette variable a un impact significatif sur les chances de succès. Le genre du/de la candidat-e n'a plus d'impact sur la probabilité d'être élu-e. Les candidat-es qui ont déjà été élu-es ont 55,3 % de chances supplémentaires de gagner par rapport à ceux/celles qui n'ont pas été élu-es précédemment. Ce facteur est si influent qu'il neutralise l'effet de l'âge ainsi que l'effet de se présenter dans les régions du Nord et du Sud par rapport au Centre. Les affiliations politiques restent significatives.

En résumé, ces résultats suggèrent que les électeurs-trices au Luxembourg ne montrent pas de préférences politiques basées sur le genre en 2023, mais votent simplement pour des candidat-es qu'elles/ils connaissent en tant qu'ancien-nes politicien-nes, qu'ils soient femmes ou hommes.

Variable expliquée : Probabilité d'être élu-e					
	Modèle 1 :	Modèle 2 :	Modèle 3 :	Modèle 4 :	Modèle 5 :
	Genre	Genre et caractéristiques individuelles	Genre et caractéristiques macro	Genre et déjà candidat-e	Genres et déjà élu-e
VARIABLES INCLUSES DANS L'ANALYSE :					
Femme (par rapport à l'homme)	-0.125	-0.0896	-0.0553	-0.0624	Pas de différence
Double Nationalité (par rapport à Luxembourgeois)		-0.210	-0.159	-0.131	-0.111
Nationalité Etrangère (par rapport à Luxembourgeois)		-0.253	-0.220	-0.156	-0.125
Age		0.00423	0.00413	Pas de différence	-0.000973
Profession (par rapport à Profession Intermédiaire) :					
Cadre Supérieur-e ou chef.fe d'entreprise		0.0675	0.0882	0.0628	0.0534
Ouvrier-ère		-0.0645	-0.0671	-0.0546	-0.0442
Système Majoritaire (par rapport au Proportionnel)			0.195	0.129	0.110
Parti (par rapport au Piraten) :					
Déi Gréng			0.0774	Pas de différence	Pas de différence
ADR			-0.0500	-0.0742	Pas de différence
CSV			0.249	0.137	0.1000
DP			0.124	Pas de différence	0.0463
Déi Lénk			Pas de différence	-0.0801	-0.0624
KPL			-0.0813	-0.138	-0.121
LSAP			0.224	0.116	0.0783
Autre Parti			0.281	0.222	0.176
Région (par rapport au Centre)					
Est			-0.0439	-0.0314	-0.0217
Nord			Pas de différence	Pas de différence	Pas de différence
Sud			-0.0353	-0.0287	Pas de différence
Déjà Candidat-e				0.362	
Déjà Élu-e					0.553
Élections 2023 (par rapport aux élections 2017)		Pas de différence	Pas de différence	-0.0207	Pas de différence
Observations	7,352	7,352	7,286	7,248	7,248

Dans chaque modèle de ce tableau, la méthode probit est utilisée. Chaque modèle est progressivement complété par l'ajout de nouvelles variables de contrôle. Les catégories de référence dans chaque cas sont les suivantes : homme, nationalité luxembourgeoise, profession intermédiaire, système proportionnel, parti Piraten et région du Centre. Les erreurs standards sont présentées dans le tableau AP6-2 de l'Annexe 6.

3.3. LES RÉSULTATS DE LA PROBABILITÉ D'ÊTRE ÉLU·E POUR LES FEMMES ET LES HOMMES SÉPARÉMENT

Nous procédons maintenant à la segmentation de l'échantillon par genre, suivie de l'application des modèles 4 et 5 dans lesquels nous intégrons la plus large gamme possible de facteurs d'influence. Cette approche de segmentation par genre nous offre l'opportunité d'explorer de manière approfondie les effets différenciés selon le genre. Les résultats sont présentés dans le Tableau 13. Les deux premières colonnes montrent les résultats pour les femmes, et les deux dernières pour les hommes.

Des différences intéressantes apparaissent. L'effet de la double nationalité, de l'âge et le fait d'être ouvrier·ère ne persistent que pour les hommes. Les résultats pour Déi Gréng et ADR sont sensibles à la taille de l'échantillon, car ces effets ne persistent pas lorsque l'échantillon diminue en raison de la prise en compte séparée des genres. Aucune région n'est différente de la région du Centre pour les femmes. Par conséquent, les différences apparues dans la section 2.2.2 concernant les régions ont été faussement attribuées aux régions. Les variables qui ont le plus d'impact sont le fait d'avoir été candidat.e et d'avoir été élu·e lors des scrutins précédents.

Il est intéressant de noter que l'effet d'avoir été élu·e est plus prononcé pour les femmes, à 61 %, que pour les hommes, à 57 %. Une fois de plus, les Luxembourgeois·es ne semblent pas montrer de préjugés politiques basés sur le genre en 2023, mais ils votent simplement pour des candidat·es qu'ils connaissent en tant qu'ancien·es politicien·es, et cela est encore plus marqué pour les femmes que pour les hommes.

En résumé, les facteurs qui influencent les élections des femmes au Luxembourg sont la nationalité, le statut de cadre supérieur, le système électoral, la candidature pour le CSV ou le LSAP, ainsi que l'expérience préalable en politique en tant que titulaire sortant·e.

Tableau 13 : La probabilité d'être élu-es – résultats des Modèles d'estimations Probit, femmes et hommes séparément

	Femme		Homme	
	Prob. être élue	Prob. être élue	Prob. être élu	Prob. être élu
Double Nationalité (par rapport à Luxembourgeois)	Pas de différence	Pas de différence	-0.171	-0.163
Nationalité Etrangère (par rapport à Luxembourgeois)	-0.124	-0.0904	-0.202	-0.167
Age	Pas de différence	Pas de différence	-0.00108	-0.00167
Cadre Supérieure	0.0926	0.0676	0.0497	0.0484
Ouvrier-ère	Pas de différence	Pas de différence	-0.0646	-0.0588
Système Majoritaire (par rapport au Proportionnel)	0.185	0.103	0.0632	0.0560
Déi Gréng	Pas de différence	Pas de différence	Pas de différence	Pas de différence
ADR	Pas de différence	Pas de différence	Pas de différence	Pas de différence
CSV	0.124	0.0769	0.114	0.0966
DP	Pas de différence	Pas de différence	Pas de différence	Pas de différence
Déi Lénk	Pas de différence	Pas de différence	-0.107	-0.0966
LSAP	0.122	0.0775	0.0855	0.0600
Autres	0.293	0.232	0.180	0.154
Est	Pas de différence	Pas de différence	-0.0604	-0.0497
Nord	Pas de différence	Pas de différence	Pas de différence	Pas de différence
Sud	Pas de différence	Pas de différence	-0.0583	-0.0497
Élections 2023 (par rapport aux élections 2017)	-0.0235	-0.00730	-0.0763	-0.0352
Déjà Candidat-e	0.257		0.452	
Déjà Élu-e		0.611		0.575
Observations	2,477	2,477	3,912	3,912

Dans chaque modèle de ce tableau, la méthode probit est utilisée. Les catégories de référence dans chaque cas sont les suivantes : nationalité luxembourgeoise, profession intermédiaire, système proportionnel, parti Piraten et région du Centre. Les erreurs standards sont présentées dans le tableau AP6-2 de l'Annexe 6.

3.4. LES RÉSULTATS DE LA PROBABILITÉ DE DEVENIR BOURGMESTRE OU ÉCHEVIN·E.

Nous allons maintenant effectuer l'analyse Probit sur tout l'échantillon, mais en prenant comme variable expliquée la probabilité de devenir soit bourgmestre, soit échevin-e.¹⁸

¹⁸ Pour ces spécifications, nous avons également appliqué le modèle Heckman (1974) qui atténue tout problème de sélection. Les résultats restent robustes.

Comme précédemment, à chaque fois, nous introduirons progressivement des facteurs influençant la probabilité de succès, dans le but de déchiffrer l'impact de chacun d'entre eux tout en tenant compte de tous les autres. Les résultats de chaque itération sont présentés dans le Tableau 14.

Tout d'abord, nous isolons le rôle joué par le genre. Le fait d'être une personne de genre féminin réduit de 6 % la probabilité de devenir bourgmestre ou échevin-e. Dans le modèle 2, nous incorporons les caractéristiques individuelles de chaque candidat-e. Malgré l'inclusion de ces variables explicatives, le genre reste statistiquement significatif et les femmes ont 5 % de chances en moins de devenir bourgmestre ou échevine par rapport aux hommes. Le fait d'avoir une nationalité étrangère réduit de 8 % la probabilité d'être bourgmestre ou échevin-e. Le fait d'être ouvrier/ère diminue la probabilité de 9 %. Il est important de noter que le système électoral, le parti politique et la région n'ont pas d'impact sur les chances d'être élu-e bourgmestre ou échevin-e.

Poursuivant notre analyse, nous incluons maintenant le rôle de l'ancienneté dans la politique locale. En élargissant l'analyse Probit pour incorporer la variable "s'est présenté-e aux élections précédentes", le genre joue toujours un rôle, et il reste négatif à 4 %. En outre, une personne qui a participé à des élections antérieures a 18 % de chances de plus de devenir bourgmestre ou échevin-e qu'une personne qui n'a pas participé à ces élections. Cet effet est à nouveau si important qu'il fait plus que compenser l'effet négatif du fait d'être une personne de genre féminin. Une fois tous ces facteurs pris en compte, il n'y a pas de différences dans la probabilité de devenir bourgmestre ou échevin-e pour les candidat-es des différents partis politiques.

Enfin, dans le modèle 5, nous introduisons la variable "avoir été élu-e lors d'élections précédentes". **Il est crucial de noter que, contrairement aux résultats du Tableau 13, le genre de la candidat.e reste un facteur qui affecte la probabilité de devenir bourgmestre ou échevin-e.** Les personnes de genre masculin et féminin qui ont déjà été élu-es ont 25 % de chances supplémentaires de devenir bourgmestre ou échevin-e par rapport à celles qui ne l'ont pas été. Nous pouvons donc conclure que le genre est un facteur qui modifie les chances de devenir chef.fe de file du conseil communal, même si nous tenons compte de toutes les caractéristiques possibles. Cela signifie que des préjugés persistent toujours pour les postes de direction occupés par des personnes de genre féminin.

Tableau 14 : La probabilité de devenir bourgmestre ou échevin-e. - résultats des Modèles d'estimations Probit

	Variable expliquée : probabilité de devenir bourgmestre ou échevin-e.				
	Modele 1 : Genre	Modele 2 : Genre et caractéristiques individuelles	Modele 3 : Genre et caractéristiques macro	Modele 4 : Genre et déjà candidat-es	Modele 5 : Genres et déjà élu-e.
Variabes incluses dans l'analyse :					
Femme (par rapport à l'homme)	-0.0595	-0.0489	-0.0435	-0.0394	-0.0184
Nationalité Etrangère (par rapport à Luxembourgeois)		-0.0823	-0.0848	-0.0627	-0.0502
Profession (par rapport à Profession Intermédiaire) :					

	Variable expliquée : probabilité de devenir bourgmestre ou échevin·e.				
	Modele 1 : Genre	Modele 2 : Genre et caractéristiques individuelles	Modele 3 : Genre et caractéristiques macro	Modele 4 : Genre et déjà candidat·es	Modele 5 : Genres et déjà élu·e.
Ouvrier·ère		-0.0933	-0.111	-0.108	-0.108
Déjà Candidat·e.				0.181	
Déjà Élu·e.					0.247
Nombres total de candidat·es	7,352	7,352	6,390	6,363	6,363

Dans chaque modèle de ce tableau, la méthode probit est utilisée. Chaque modèle est complété progressivement par l'ajout de nouvelles variables de contrôle, en l'occurrence les facteurs qui peuvent jouer un rôle. Les catégories de référence dans chaque cas sont : homme ; nationalité luxembourgeoise ; profession intermédiaire ; système proportionnel ; parti Piraten ; région du Centre. Erreurs standards sont montrés dans le AP6-3 de l'Annexe 6.

Synthèse 6

- Être une femme a un impact négatif sur la probabilité de remporter les élections communales, réduisant les chances de 6 % à 12 %.
- Cependant, cette différence de genre perd en signification lorsque l'on compare les probabilités de victoire entre les hommes et les personnes de genre féminin ayant déjà été élus.
- Cela peut être interprété comme l'absence de préjugés sexistes dans les attitudes de vote des citoyen·nes.
- Néanmoins, le genre féminin demeure un facteur réduisant la probabilité d'accéder au mandat de bourgmestre ou d'échevin·e, même après avoir pris en considération tous les facteurs potentiels.
- Les facteurs qui influencent les élections des femmes aux élections communales au Luxembourg sont la nationalité, le fait d'occuper un poste de cadre supérieur, le système électoral, le fait d'être un·e candidat·e du CSV ou du LSAP, le fait d'avoir de l'expérience en politique.



4. LE RÔLE DES POLITIQUES POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS LES COMMUNES LUXEMBOURGEOISES

Cette section se penche sur l'impact des politiques locales et centrales sur la représentation politique des femmes au Luxembourg.

Au Luxembourg, la promotion de l'égalité des genres au niveau local relève de la décision volontaire de chaque commune. En 2020, bien que 92% des autorités communales reconnaissent l'égalité des genres comme une valeur fondamentale, seules 17% des petites communes et 68% des grandes communes se considèrent comme des moteurs locaux pour faire progresser l'égalité des genres (source : ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité (MEGA)).

Les mesures en faveur de l'égalité des genres au niveau communal jouent un rôle essentiel dans la promotion de sociétés justes et inclusives. Lorsque les communautés garantissent un accès égal aux ressources, aux opportunités et aux droits pour tous les individus, quelle que soit leur identité de genre, elles favorisent un environnement plus équilibré et plus équitable. Persuadé de l'importance de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes au niveau communal, le CNFL a dès le 8 mars 1995, mis en place l'antenne nationale du Réseau européen "Les Femmes dans la Prise de Décision", avec la coopération du syndicat intercommunal des villes et des communes SYVICOL et a lancé une action en vue de promouvoir une politique communale d'égalité entre femmes et hommes.

Parmi les premières démarches figurait un appel aux communes luxembourgeoises. Les communes luxembourgeoises ont été invitées

- à désigner parmi les membres du conseil communal un·e délégué·e politique chargé·e de promouvoir l'égalité entre femmes et hommes dans sa commune;
- à créer une commission consultative d'égalité entre femmes et hommes, commission composée d'au moins 50 % de femmes;
- et, dans les grandes communes, à créer un service d'égalité entre femmes et hommes animé par un personnel rémunéré et qualifié.

Actuellement, le CNFL continue son action au niveau communal <https://communes.cnfl.lu/>

Pour renforcer l'engagement des communes en faveur de l'égalité, le ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité propose depuis peu une assistance personnalisée aux communes, ainsi qu'un renforcement de la participation. Un département dédié à "l'Égalité dans les communes" opère au sein du même ministère. De plus, depuis 2020 le MEGA a repris une initiative du CNFL et la ministre en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes décerne le Prix de l'Égalité à une ou plusieurs communes méritoires.

Dans ce contexte, le MEGA a mis en place le site thématique en ligne www.megacommunes.lu, qui offre aux communes une boîte à outils pour la mise en œuvre réussie de leur politique en matière d'égalité des sexes. Ce site web constitue l'une des 99 actions concrètes du précédent Plan national pour l'égalité entre les femmes et les hommes du gouvernement, visant à créer une plateforme unifiée offrant un soutien complet aux autorités locales. Grâce à ce site web, nous avons collecté manuellement des données et construit une base de données pour toutes les communes du Luxembourg. Ainsi, nous disposons d'informations sur les mesures en faveur de l'égalité des genres mises en place dans chaque commune.

Le MEGA a élaboré une liste de mesures en faveur de l'égalité des sexes au niveau communal, qui s'inspire notamment des revendications de longue date du CNFL, comprenant notamment :

1. La nomination d'un-e délégué-e à l'égalité politique.
2. La création d'un service dédié à l'égalité.
3. La mise en place d'une commission de l'égalité.
4. La désignation d'un-e délégué-e à l'égalité des genres pour le personnel.
5. La signature de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau local.
6. L'élaboration d'un plan d'action pour l'égalité au sein de la commune.
7. La réalisation d'un état des lieux.
8. La conclusion d'un accord-cadre.
9. Le partage de bonnes pratiques.
10. L'organisation de forums interactifs sur la violence domestique.
11. La tenue d'ateliers sur les "stéréotypes de genre" pour les jeunes.
12. La signature de la convention "MEGA plus" avec le ministère.
13. L'organisation de journées portes ouvertes dans le cadre de la campagne "Vivons l'égalité !"

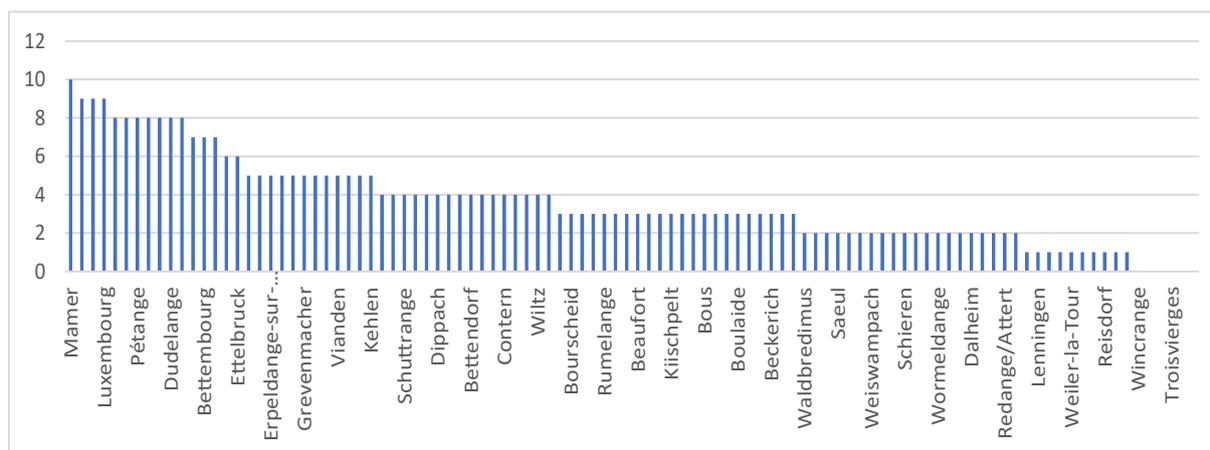
En juillet 2023, aucune commune n'a mis en œuvre l'ensemble des 13 mesures. En effet, le nombre de mesures adoptées par les communes présente une grande hétérogénéité, avec des communes telles que Mamer, Schifflange, Steinfort et Luxembourg ayant mis en place plus de 8 mesures (voir le Tableau 15), tandis que d'autres comme Betzdorf, Echternach, Wintrange, Nommern et Grosbous en ont adopté seulement quelques-unes, voire aucune.

Tableau 15 : Les communes avec le plus grand et le plus petit nombre de mesures pour l'égalité des genres en juillet 2023

Mamer	10	Betzdorf	1
Schifflange	9	Lenningen	1
Steinfort	9	Winseler	1
Luxembourg	9	Echternach	1
Strassen	8	Weiler-la-Tour	1
Roeser	8	Vichten	1
Pétange	8	Putscheid	1
Differdange	8	Reisdorf	1
Sanem	8	Parc Hosingen	1
Dudelange	8	Garnich	1
Junglinster	8	Wintrange	0
Esch-sur-Alzette	7	Nommern	0
Bettembourg	7	Grosbous	0
Merttert	7	Troisvierges	0
...		Vallée de l'Ernz	0
		Heffingen	0

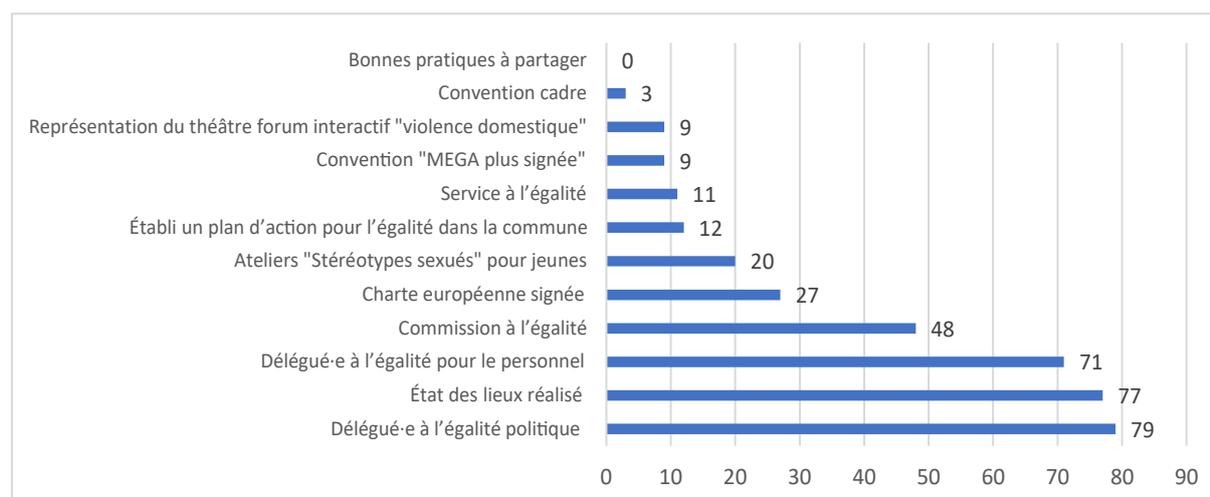
La liste complète des communes et le nombre de mesures sont indiquées dans le Graphique ci-dessous dans le Graphique 40.

Graphique 40 : Mesures pour l'égalité des genres implémentées par commune en juillet 2023



Il est intéressant de noter que 79 communes ont nommé un-e délégué-e à l'égalité politique, 77 communes ont effectué une analyse du statu quo, et 71 communes ont désigné un-e délégué-e à l'égalité des genres pour le personnel (voir Graphique 41). Cependant, seules 12 communes disposent d'un plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Graphique 41 : Mesures les plus répandues pour toutes les communes



Il est particulièrement intéressant d'établir un lien entre le nombre de candidates et les résultats des élections avec les mesures instaurées en faveur de l'égalité des genres. Pour ce faire, concentrons-nous sur les 28 communes ayant adopté au moins 5 mesures pour promouvoir l'égalité des genres. Ces communes comprennent Bettembourg, Clervaux, Colmar-Berg, Diekirch, Differdange, Dudelange, Erpeldange-sur-Sûre, Esch-sur-Alzette, Ettelbruck, Grevenmacher, Hesperange, Junglinster, Kehlen, Luxembourg, Mamer, Merttert, Niederanven, Pétange, Remich, Roeser, Rosport-Mompach, Sanem, Schifflange, Steinfort, Steinsel, Strassen, Vianden et Walferdange.

Dans 22 de ces 28 communes, les femmes représentaient plus de 40% des candidat-es. Dans 5 de ces communes, les femmes représentaient environ 30% des candidat-es. Une seule exception subsiste, celle d'Erpeldange-sur-Sûre, où les femmes ne représentaient que 10% des candidat-es. Si nous examinons les

résultats des élections dans 17 des 28 communes leaders en matière de mesures d'égalité, le taux d'élection des femmes est supérieur à la moyenne agrégée de 30% et dépasse même les 40%.

Il est donc clair qu'une corrélation significative et positive existe entre les mesures en faveur de l'égalité des genres au sein des communes et la participation des femmes à la sphère politique locale. Plus une commune s'engage dans des mesures pour l'égalité entre les femmes et les hommes, plus il est probable que davantage de femmes se présentent aux élections.

Il est évidemment difficile de déterminer de manière définitive comment ces mesures influent sur la participation féminine en politique. Néanmoins, trois mécanismes distincts semblent être à l'œuvre. Tout d'abord, il est possible que les partis politiques représentés au sein des conseils communaux qui mettent en œuvre ces mesures soient également ceux qui présentent des femmes en tant que candidates lors des élections. Ainsi, le premier mécanisme opère au niveau des partis et de leur engagement en matière d'égalité entre les genres.

En second lieu, il est envisageable que dans les communes où de telles mesures sont largement adoptées, les citoyen·nes soient davantage conscient·es de l'importance de l'égalité des genres, ce qui les incite à s'impliquer plus activement en tant que candidat·es et électeur·rices, contribuant ainsi à une répartition plus équilibrée des mandats politiques.

5. ÉVOLUTION HISTORIQUE DES FEMMES DANS LA POLITIQUE COMMUNALE LUXEMBOURGEOISE

Cette section explore l'évolution historique de la participation des femmes en politique locale luxembourgeoise. L'histoire politique du Luxembourg est marquée par une transformation significative en ce qui concerne la participation des femmes. Alors que la sphère politique était autrefois dominée par les hommes, les femmes luxembourgeoises ont progressivement acquis davantage de visibilité et d'influence en politique locale. Cette évolution, qui s'étend sur plusieurs décennies, témoigne à la fois des luttes pour l'égalité des sexes et des changements sociaux qui ont façonné le pays. La représentation des femmes parmi les candidat·es politiques a connu une amélioration constante au fil des ans, passant de 0,2 % en 1920 à 38,56 % en 2023 (voir Graphique 42).

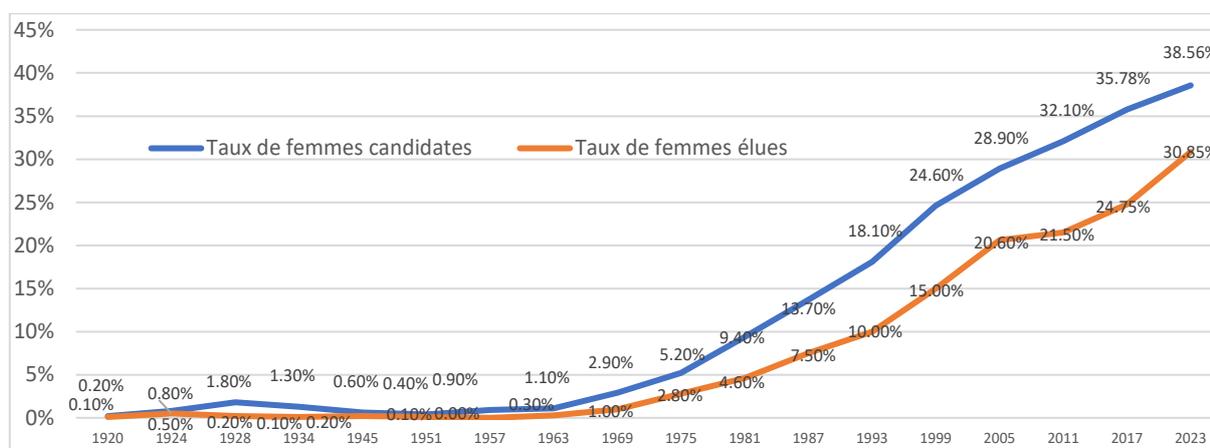
Au Luxembourg, le suffrage universel a été instauré en 1919, suivi des premières élections communales en 1920. Cependant, la participation politique des femmes au niveau communal a connu une évolution graduelle sur plusieurs décennies, sans forcément suivre une trajectoire linéaire.

Comme le rapporte l'Observatoire de 2017 (CNFL, 2017), durant l'entre-deux-guerres, les candidatures féminines étaient rares. Une légère augmentation des candidatures a été observée en 1928 et 1934, en partie grâce à l'Action Féminine, une organisation militante en faveur des droits des femmes, qui a présenté une liste exclusivement féminine. Cette tendance était en accord avec ce qui se passait en Europe à l'époque, avec l'émergence de listes et de partis féminins. Cependant, cette dynamique fragile a été interrompue après la Seconde Guerre mondiale. Plutôt que de stimuler un nouvel intérêt pour la sphère politique, la guerre semble avoir favorisé un retour à des idées conservatrices en matière de droits des femmes. Lorsque la première génération de femmes nées après l'introduction du droit de vote est

devenue adulte, le pourcentage de candidates est tombé en dessous de 1 %. Les rares femmes candidates qui étaient déjà actives en politique avant la Seconde Guerre mondiale étaient souvent les épouses de politiciens de premier plan ou avaient acquis une notoriété en tant que résistantes. Cependant, ces femmes appartenaient encore aux générations d'avant-guerre et étaient souvent limitées à des rôles familiaux et éducatifs.

À partir de 1969, la participation féminine a connu une augmentation continue et presque linéaire jusqu'aux élections de 2017. Le pourcentage de femmes candidates est passé de 2,9 % lors des élections communales de 1969 à 38,56 % lors des élections communales de 2023, soit une augmentation de 35,6 points en l'espace de 54 ans. Les candidatures féminines ont augmenté à la fois en pourcentage et en nombre absolu. Le pourcentage élevé de candidates aux dernières élections de 2023 confirme cette tendance de progression lente mais constante de la participation des femmes aux élections.

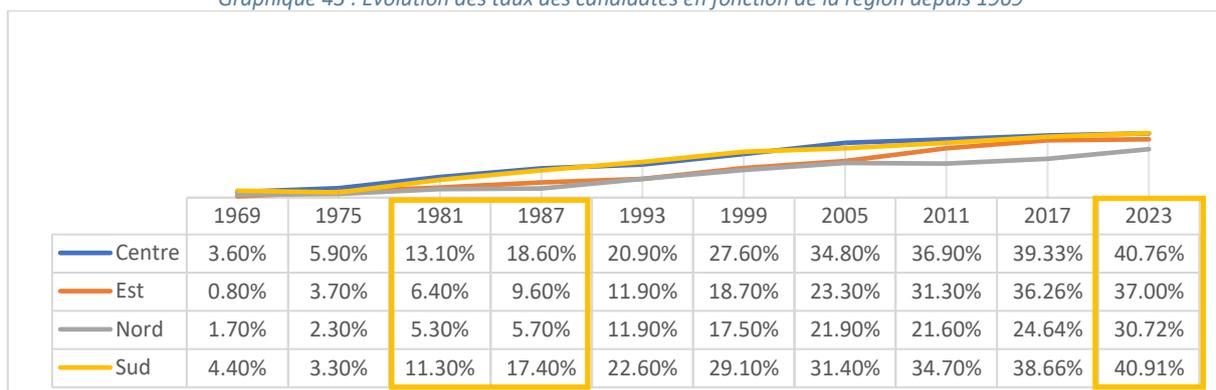
Graphique 42 : Évolution des taux de candidates et d'élues aux élections communales depuis 1920



5.1. L'ÉVOLUTION DES CANDIDATES ET ÉLUES PAR RÉGION

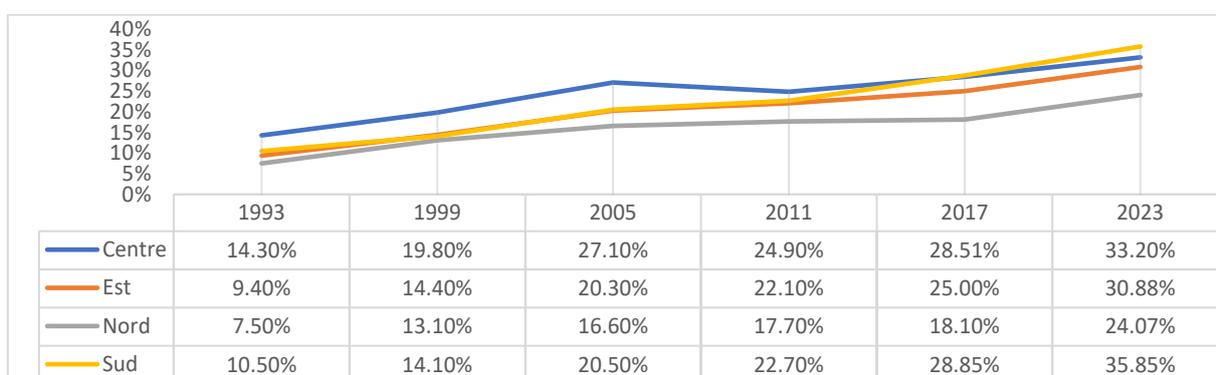
Notamment depuis le début des années 1980 (voir Graphique 43), une disparité notable persiste dans la représentation des femmes entre les régions qualifiées de "rurales", à savoir l'Est et le Nord, et les régions dénommées "urbaines", à savoir le Centre et le Sud. Les régions du Sud et du Centre ont constamment enregistré des taux de candidatures féminines nettement plus élevés. Un tournant significatif a été observé lors des élections de 2011, où la région de l'Est a atteint un taux de candidates très proche de celui des régions qualifiées de "urbaines". Cette tendance s'est maintenue lors des élections de 2017. En revanche, la région du Nord est restée en retrait, avec un taux de candidates de seulement 24,64 % (soit un quart des candidat-es). Cependant, pour les élections de 2023, l'écart entre les régions s'est réduit, la région du Nord affichant la plus forte progression du taux de femmes candidates (mis en évidence dans le Graphique 43).

Graphique 43 : Évolution des taux des candidates en fonction de la région depuis 1969



Au fil des années, tout comme le nombre de candidates, le nombre de femmes élues a augmenté dans toutes les régions, mais pas de manière uniforme (voir Graphique 44). Le Nord, par exemple, avait la courbe la moins pentue jusqu'aux élections de 2017. Cependant, en 2023, le Nord affiche un taux d'augmentation similaire à celui du Sud et de l'Est. En revanche, le Centre connaît une diminution du taux de femmes élues. En 2023, tout comme en 2011, les différences dans le nombre de femmes élues entre les régions sont minimales. Comme en 2017, le taux de femmes élues dans le Sud dépasse celui de la région Centre.

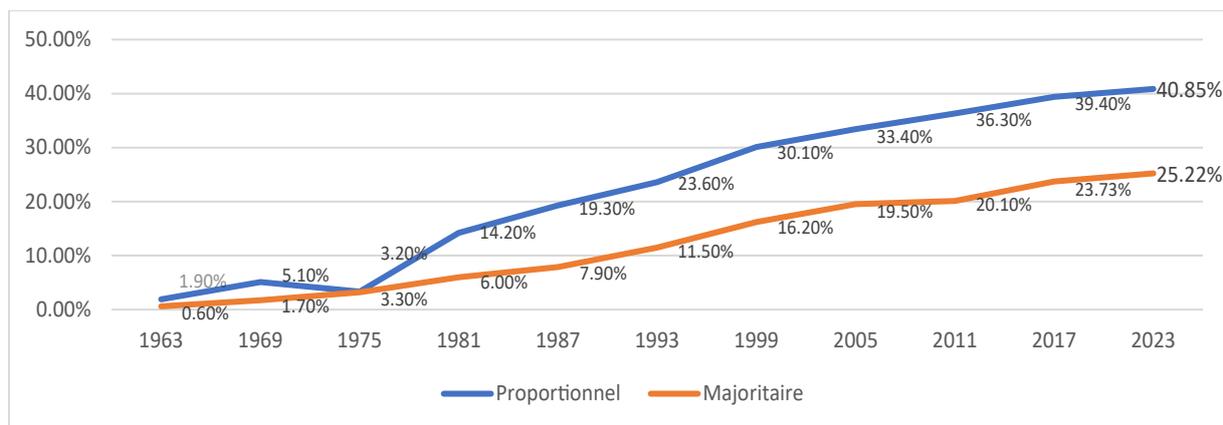
Graphique 44 : Évolution des taux d'élues en fonction de la région depuis 1993 (élections communales)



5.2. L'ÉVOLUTION DES CANDIDATES ET ÉLUES PAR SYSTÈME ÉLECTORAL

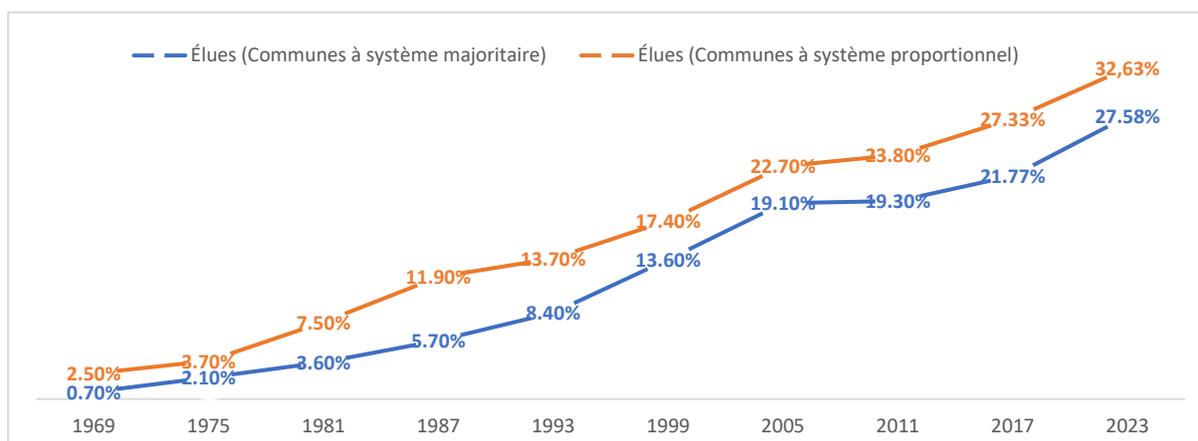
L'évolution de la proportion de femmes candidates en fonction du système électoral montre que ce dernier a toujours joué un rôle significatif (voir Graphique 45). Un écart persiste entre les communes utilisant un système proportionnel et celles utilisant un système majoritaire, et cet écart s'est accru depuis le début des années 1980 (en 1981, l'écart était de 8,2 points ; il est passé à 16,2 points en 2011). En 2017, l'écart entre la représentation des candidates dans les communes à système proportionnel et celles à système majoritaire s'est légèrement réduit (15,67 points). Lors des élections de 2023, l'écart s'est encore légèrement réduit, pour atteindre 15,63 points de pourcentage.

Graphique 45 : Évolution des taux de femmes candidates aux élections communales par système électoral depuis 1963



L'observation des courbes d'évolution de la proportion de femmes élues dans les communes utilisant des systèmes électoraux majoritaires et proportionnels montre clairement qu'elles sont toutes deux en hausse : le taux de femmes élues augmente presque constamment pour les deux types de systèmes électoraux, et ce, presque en parallèle (voir Graphique 46).

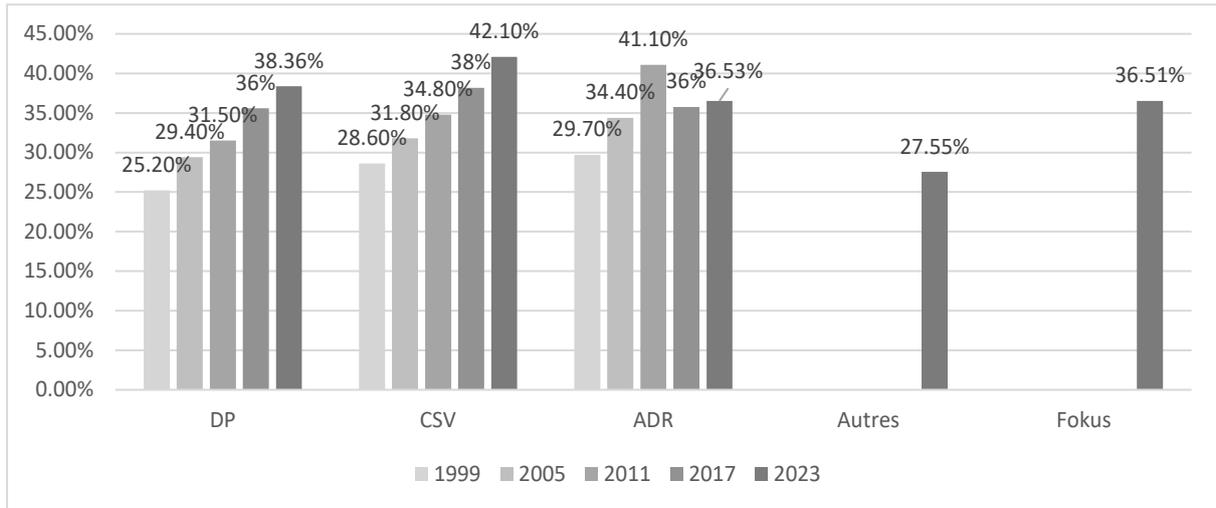
Graphique 46 : Évolution des taux de femmes élues par système électoral depuis 1963



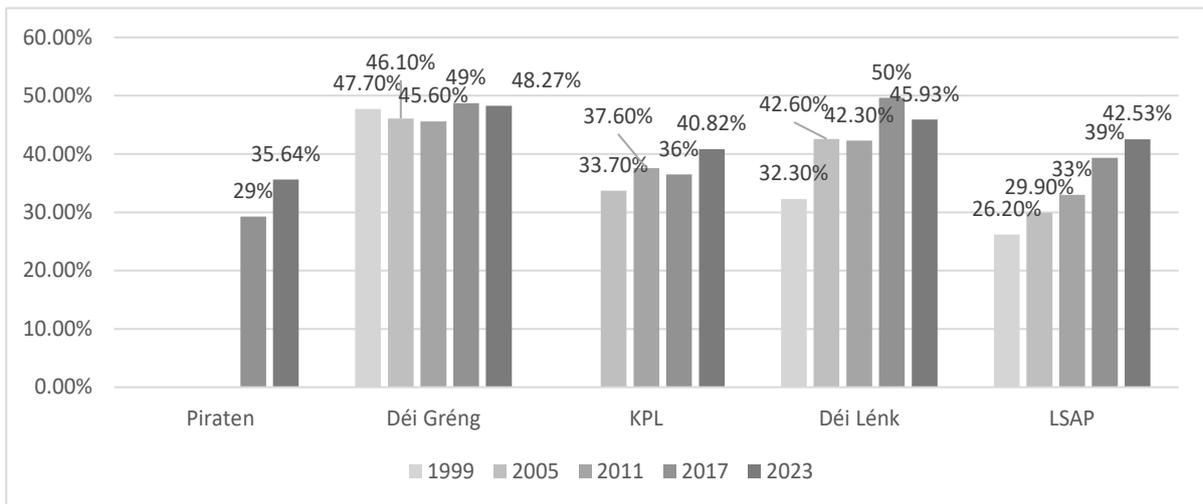
5.3. L'ÉVOLUTION DES CANDIDATES ET ÉLUES PAR PARTI POLITIQUE

Pour permettre des comparaisons avec les Observatoires précédents, nous avons choisi de suivre l'évolution des taux de femmes candidates au sein des partis sur la période 1999-2023. Au cours de cette période, nous constatons une tendance positive dans la représentation des femmes candidates au sein de tous les partis (voir Graphique 48). Néanmoins, d'une élection à l'autre, certains partis présentent plus ou moins de candidates, mais ces oscillations ne sont pas significatives. Malgré ces variations occasionnelles, tous les partis suivent une tendance positive.

Graphique 47 : Évolution des taux des candidates pour DP, CSV, ADR, FOCUS et Autres depuis 1999

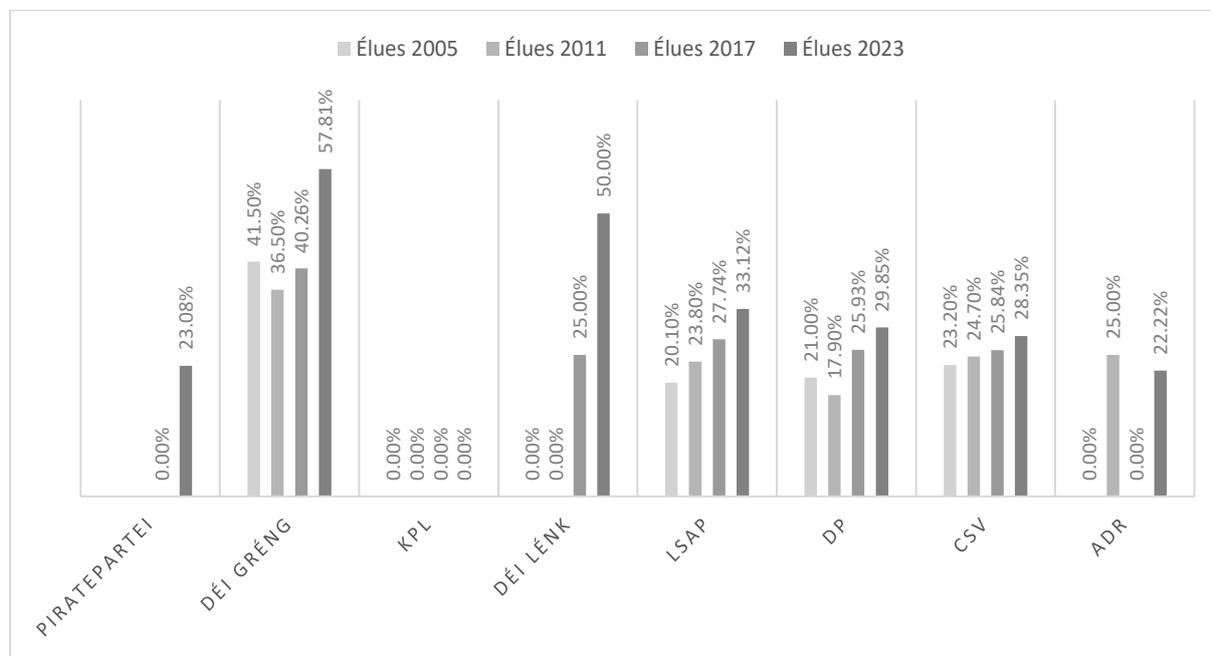


Graphique 48 : Évolution des taux des candidates pour Piraten, Déi Gréng, KPL, Déi Lénk, LSAP depuis 1999



Examinons l'évolution de la proportion de femmes élues dans les différents partis depuis 2005 dans la Graphique 49. À l'exception du KPL et de l'ADR, le nombre de femmes élues dans les partis a tendance à augmenter.

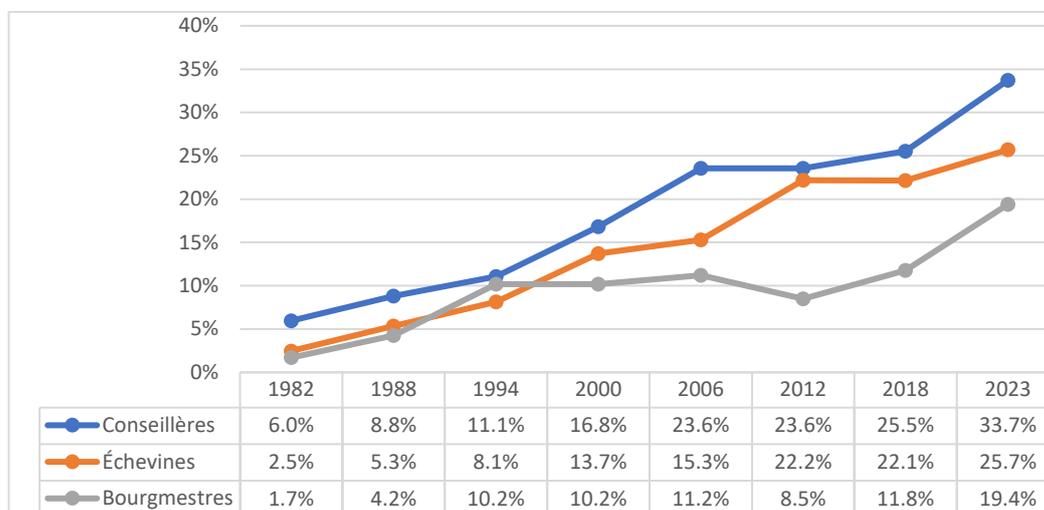
Graphique 49 : Évolution des taux des élues par parti depuis 2005



5.4. L'ÉVOLUTION DES POSITIONS DE CONSEILLÈRES, ÉCHEVINES ET BOURGMESTRES

Comme le montre le Graphique 50, la proportion de femmes bourgmestres, échevines et conseillères communales augmente progressivement, mais cette augmentation n'est pas linéaire. Après les élections de 2006, par exemple, en janvier 2012, le nombre de femmes bourgmestres a diminué. Cette année, on constate une augmentation du nombre de femmes conseillères et bourgmestres où le nombre de femmes bourgmestres a presque doublé le taux de 2012.

Graphique 50 : Évolution des taux des bourgmestres, échevines, et conseillères depuis 1982



6. LES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS DU CNFL

6.1. LES CONSTATS

Cette étude du Conseil National des Femmes du Luxembourg (CNFL) met en évidence plusieurs défis persistants en ce qui concerne la représentation politique des femmes au Luxembourg. Le CNFL constate que la proportion de femmes candidates et élues a augmenté, en grande partie grâce à l'introduction de quotas pour les élections nationales. Les quotas ont encouragé davantage de femmes à se présenter, ce qui a conduit à une augmentation de la représentation féminine. Cette décision de mettre en place des quotas dans la législation luxembourgeoise s'est révélée fructueuse pour promouvoir l'égalité des genres dans la sphère politique.

Malgré des progrès notables, des inégalités de genre subsistent dans la sphère politique. Les principaux défis identifiés peuvent être résumés comme suit :

- 1. Hétérogénéité.** Le nombre de femmes candidates varie considérablement d'une commune à l'autre et au sein des différents partis politiques. Certaines partis politiques n'ont aucune femme parmi leurs candidat-es , ce qui est inacceptable.
- 2. L'engagement des Partis et des Communes en faveur de l'égalité entre femmes et hommes dispose de marges d'amélioration.** L'engagement des partis politiques et des communes en faveur de l'égalité des genres mesuré par le nombre de femmes élues varie considérablement. Le nombre de femmes élues dépend de l'espace public accordé aux femmes, ce qui souligne l'importance du rôle des partis politiques et des organes communaux.
- 3. Impact du Genre sur l'Accès aux Postes de Pouvoir :** Être une femme représente toujours un désavantage significatif en ce qui concerne l'accès aux postes de pouvoir tels que les postes d'échevin-e et de bourgmestre au sein des conseils communaux.

Le CNFL souligne l'importance d'une volonté collective et systémique pour progresser vers une représentation politique équilibrée qui reflète la diversité de la société luxembourgeoise. Cela implique un changement de mentalité au sein des partis et des dispositifs encourageant l'engagement des femmes, en particulier dans certaines régions ou communes.

6.2. RECOMMANDATIONS

L'extension des quotas au niveau communal. Comme nous l'avons mentionné précédemment, cette étude révèle une disparité significative entre les partis et les listes en ce qui concerne la composition des candidat-es en termes de genre. De plus, l'une de nos principales conclusions est que, au Luxembourg, le principal facteur influençant les résultats des élections est le statut de titulaire sortant-e. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est que cet élément semble jouer un rôle encore plus important pour les femmes que pour les hommes. Par conséquent, l'application de quotas au niveau communal contribuerait à accroître la représentation des femmes dans la politique locale, car cela augmenterait progressivement le nombre de femmes occupant des postes de titulaires sortantes au fil des années.

Il est essentiel de souligner que, pour le CNFL, les quotas ne doivent pas être perçus comme une discrimination envers les hommes, mais plutôt comme une mesure de compensation visant à surmonter les barrières structurelles auxquelles les femmes sont confrontées dans le processus électoral. Les quotas dans la représentation politique existent depuis longtemps et ont été appliqués avec succès dans divers pays du monde, notamment en France, Italie, et Belgique, ainsi que dans d'autres pays mentionnés dans le Tableau 16. Par exemple, en Italie, l'introduction de quotas a entraîné une augmentation significative de la représentation des femmes au sein du gouvernement local et a conduit à une allocation plus équitable des ressources publiques, avec une part accrue allouée aux programmes d'aide sociale. Il est possible que cet effet soit dû au fait que les femmes accordent généralement une plus grande importance aux questions sociales (Casarico et al., 2022).

Tableau 16 : Représentation des femmes au parlement et quotas de genre (2020)

Pays (Année de l'élection)	Proportion de femmes en 2020 (en 1995)	Quota légal en %	Quota volontaire
Suède (2018)	47,0 (40,4)	---	Yes
Finlande (2019)	46,0 (33,5)	---	---
Espagne (2019)	40,0 (16,0)	40	Yes
Suisse (2019)	41,5 (21,0)	---	Yes
Norvège (2017)	41,4 (39,4)	40	Yes
Belgique (2019)	40,7 (12,0)	50	---
Portugal (2019)	40,0 (13,0)	33,3	---
Danemark (2019)	39,7 (33,5)	---	---
France (2017)	39,5 (6,4)	50	Yes
Austriche (2019)	39,3 (26,8)	---	Yes
Islande (2017)	38,1 (25,4)	---	Yes
Italie (2018)	35,7 (15,1)	40	Yes
Royaume Uni (2019)	33,9 (9,2)	---	Yes
Pays-Bas (2017)	33,3 (32,7)	---	Yes
Luxembourg (2018)	33,3 (20,0)	Yes	Yes
Grèce (2019)	20,7 (6,0)	33	Yes

Source: Krennerich 2020

2. Le CNFL recommande la mise en place **de mesures pour promouvoir l'égalité des genres dans les petites communes** où le taux de candidates et d'élues demeure faible. L'introduction de quotas obligatoires sur les listes de candidat-es n'aura pas d'impact direct sur les communes de moins de 3000 habitant-es, qui fonctionnent selon un système majoritaire. Pourtant, c'est précisément dans ces communes que le pourcentage de candidates et de femmes élues est le plus bas. Pour augmenter la participation des femmes en politique locale, en particulier dans les petites communes, il serait judicieux de viser une représentation équilibrée des femmes dans les commissions consultatives.

3. Il est essentiel de poursuivre et **d'intensifier la collaboration entre le MEGA (Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité) et les communes**. Cette étude a clairement montré que l'engagement des communes en faveur de l'égalité des genres est positivement corrélé avec le nombre de femmes candidates. Par conséquent, le CNFL encourage vivement le MEGA à continuer d'accompagner et d'autoriser les communes dans leurs efforts en faveur de l'égalité des genres.

4. Il est impératif de continuer à **travailler sur l'image des femmes en tant que dirigeantes dans la politique**. Les stéréotypes persistent en véhiculant l'idée que les femmes ne sont pas destinées à occuper des mandats politiques ou qu'elles ne sont pas légitimes en tant qu'actrices politiques. Bien que les femmes



siègent désormais aux côtés des hommes dans les parlements et les gouvernements, les femmes puissantes et l'association des femmes avec le pouvoir suscitent toujours des réactions négatives, ce qui constitue un obstacle pour les femmes qui souhaitent s'engager et réussir en politique et dans d'autres domaines de leadership. Dans cette étude, nous avons constaté que ces stéréotypes persistent au Luxembourg, en particulier en ce qui concerne les postes de bourgmestre et d'échevine.

Par conséquent, les campagnes de sensibilisation et les programmes éducatifs doivent spécifiquement aborder la question de l'association entre les femmes et le pouvoir.

5. Il est important de **sensibiliser à la manière dont les femmes sont représentées dans les médias et à leur visibilité dans les médias.** Des recherches menées au niveau mondial et européen ont montré que la sous-représentation et la mauvaise représentation des femmes dans les médias ont un impact négatif sur leurs aspirations et leur succès électoral. En revanche, une plus grande visibilité médiatique peut contribuer à faire élire davantage de femmes en politique.

6. Le CNFL encourage vivement les partis politiques à mettre en place des mécanismes permettant d'évaluer et de discuter régulièrement de la répartition des genres au sein de leurs structures et mandats. Cela pourrait inclure l'obligation pour les dirigeant·es de parti de rendre compte annuellement de cette question, favorisant ainsi une plus grande transparence et responsabilité en matière d'égalité des genres au sein des partis politiques.

7. Bibliography

Ashworth, S., Berry, C., and Bueno de Mesquita, E. (2023). Modeling theories of women's underrepresentation in elections. *American Journal of Political Science*, 0(0):1–15.

Athanasios Lapatinas, Anastasia Litina, Skerdilajda Zanaj, 2021. "[Economic complexity shapes attitudes about gender roles](#)," [DEM Discussion Paper Series 21-16](#), Department of Economics at the University of Luxembourg.

Bagues, M. and Campa, P. (2021). Can gender quotas in candidate lists empower women? Evidence from a regression discontinuity design. *Journal of Public Economics*, 194(c).

Baltrunaitea, A., Casarico, A., Profeta B, P., and Savioc, G. (2019). Let the voters choose women. *Journal of Public Economics*, 180.

Bertocchi, G. (2011). The enfranchisement of women and the welfare state. *European Economic Review*, 55(4):535–53.

Besley, T., Folke, O., Persson, T., and Rickne, J. (2017). Gender quotas and the crisis of the mediocre man: Theory and evidence from Sweden. *American Economic Review* 2017, 107(8):2204–42.

Bhalotra, S., Clarke, D., Gomes, J., and Venkataramani, A. (2023). Maternal mortality and women's political power. *Journal of the European Economic Association*.

Boistard, P. (2013). Femmes et politique: Le rôle des partis politiques et l'impact du système électoral dans la représentation des femmes au parlement. Available at: <https://www.iknowpolitics.org/fr/learn/knowledge-resources/femmes-et-politique-le-r%C3%B4le-des-partis-politiques-et-l'impact-du-syst%C3%A8me> [accessed on 18 August 2023].

Casarico, Alessandra & Lattanzio, Salvatore & Profeta, Paola, 2022. "[Women and local public finance](#)," [European Journal of Political Economy](#), Elsevier, vol. 72(C).

Chattopadhyay, R., and Duflo, E. (2004). Women as Policy Makers: Evidence from a Randomized Policy Experiment in India. *Econometrica*, 72(5), 1409–1443. <http://www.jstor.org/stable/3598894>

Commission Européenne pour la démocratie par le droit. Rapport sur le droit électoral et l'administration des élections en Europe, 2020, by Michael KRENNERICH.

Conseil National des Femmes du Luxembourg. 2018. *La participation politique des femmes aux élections législatives de 2017*. Disponible en ligne.

Conseil National des Femmes du Luxembourg. 2013. *La participation politique des femmes aux élections législatives de 2013*. Disponible en ligne.

Conseil National des Femmes du Luxembourg, Stein Monique, Ludwig Jean-Luc et avec la collaboration de Becker-Bauer Danielle, Kuten Colette, Laroche-Reeff Monique, Raskin Anik et Wolf Claude. 2012. *La participation politique des femmes aux élections communales de 2011*. Luxembourg : Conseil National des Femmes du Luxembourg.

Conseil National des Femmes du Luxembourg, Blond-Hanten Carole, Lejealle Blandine, Wagener Renee. 2012. *La participation politique des femmes aux élections de 2009*. Luxembourg : Conseil National des Femmes du Luxembourg.

Conseil National des Femmes du Luxembourg, Molling Laury, Raskin Anik, Rouff Jeanne, Stein Monique. 2006. *La participation politique des femmes aux élections communales de 2005*. Luxembourg : CNFL.

Conseil National des Femmes du Luxembourg, Stein Monique, Laroche-Reeff Monique, en collaboration avec Berger-Modert Marie-France, Krier-Bechberger Sylvie, Manderscheid Karin, Molling Laury et Raskin Anik. 2005. *Premières femmes dans les conseils communaux*. Luxembourg : CNFL.

Conseil National des Femmes du Luxembourg, Wagener Renee en collaboration avec Berger-Modert Marie-France, Casali Landy, Laroche-Reeff Monique, Raskin Anik, Stein Monique. 2005. *La participation politique des femmes aux élections de 2004*. Luxembourg : CNFL.

Conseil National des Femmes du Luxembourg, Dubois Nadine, Kутten Colette, Stein Monique (en collaboration avec Laroche-Reeff, Loschetter Viviane et Wagener Renee). 2000. *La participation politique des femmes aux élections de 1999*. Luxembourg : Conseil National des Femmes du Luxembourg.

Conseil National des Femmes du Luxembourg, Laroche-Reeff Monique. 1995. *Les femmes dans les conseils communaux au Luxembourg suite aux élections de 1975, 1981, 1987 et 1993*. Luxembourg : CNFL.

EIGE, Gender Statistics Database, available at: <https://eige.europa.eu/gender-statistics/dgs>

Heckman, James (1974). "Shadow Prices, Market Wages, and Labor Supply". *Econometrica*. 42 (4): 679–694. [doi:10.2307/1913937](https://doi.org/10.2307/1913937). [JSTOR 1913937](https://www.jstor.org/stable/1913937).

Gonzalez-Eiras, M. and Sanz, C. (2021). Women's representation in politics: The effect of electoral systems. *Journal of Public Economics*, 198(c).

Inter-Parliamentary Union and United Nations Women (2023). Women in politics: 2023. Available at: <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2023/03/women-in-politics-map-2023>

Lippmann, Q. (2018). Persistence of incumbents and female access to political positions. *Journal of Economic Behavior Organization*, 206:327–49.

Lippmann, Q. (2022). Gender and lawmaking in times of quotas. *Journal of Public Economics*, 207(c).

Murray R (2014). Quotas for me: Reframing gender quotas as a means for improving representation for all. *The American Political Science Review*, 108 (3): 520-32

Rosett, Richard N., and Forrest D. Nelson. "Estimation of the Two-Limit Probit Regression Model." *Econometrica*, vol. 43, no. 1, 1975, pp. 141–46. *JSTOR*, <https://doi.org/10.2307/1913419>.

STATEC, La démographie luxembourgeoise en chiffres, 2022, <https://statistiques.public.lu/dam-assets/catalogue-publications/en-chiffres/2022/demographie-en-chiffre-22.pdf>

STATEC (GPG2021 - estimations STATEC sur base de l'Enquête sur la structure des salaires 2018 et des données de l'IGSS pour 2019 à 2021) <https://statistiques.public.lu/fr/actualites/2023/stn13-gpg.html>

Special Eurobarometer 465: Gender Equality 2017, data.europa.eu - The official portal for European data

United Nations (2017). Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women. Available at: <https://www.ohchr.org/en/instrumentsmechanisms/instruments/convention-elimination-all-forms-discrimination-against-women>

United Nations (2021). Women's representation in local government: a global analysis. Working paper. UN Women (2023), <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2023-03/Women-in-politics-2023-fr.pdf>

United Nations Secretary General (2020). Women's full and effective participation and decision making in public life, as well as the elimination of violence, for achieving gender equality and the empowerment of all women and girls. Available at: <https://digitallibrary.un.org/record/3898140?ln=en>

8. Annexes

Annexe 1 : Les noms des candidates et élues aux élections communales 2023

Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Bech	GOERES	Jill	Bourgmestre
Bech	LIBERT	Isabelle	Non Elue
Bech	WINTERSDORF	Jeanne dite Bibi	Conseillère
Bech	WOHLFART	Nathalie	Échevin-e
Beckerich	BOONEN	Severin	Conseillère
Beckerich	MARTIN	Stéphanie	Non Elue
Beckerich	RUPPERT	Nadine	Conseillère
Bertrange	SCHARES	Nadine	Conseillère
Bertrange	HESS	Dany	Non Elue
Bertrange	SVEDKAUSKAITE	Jolanta	Non Elue
Bertrange	PROVOST	Julie	Non Elue
Bertrange	DE FEUDIS	Liliana	Non Elue
Bertrange	SCHROEDER	Marie-Paule	Non Elue
Bertrange	SMIT-THIJS	Monique	Bourgmestre
Bertrange	MORO-OLIVEIRA COSTA	Francine	Conseillère
Bertrange	GALLMEISTER-SCHMITZ	Mariette	Non Elue
Bertrange	PHILIPPE	Nadine	Non Elue
Bertrange	DAMJANOVIC	Gaby	Conseillère
Bertrange	AGUILERA CABALLERO	Angela	Non Elue
Bertrange	DEHMEL	Roswitha	Non Elue
Bertrange	KIMMES	Muriel	Non Elue
Bertrange	PROMME-WEILAND	Arlette	Non Elue
Bertrange	SHI-BIC	Na	Non Elue
Bertrange	CLOOS-CONTER	Andrée	Non Elue
Bertrange	AGAPOVA	Jelena	Non Elue
Bertrange	AGOUNI	Laila	Non Elue
Bertrange	GOLDSCHMIT	Joelle	Non Elue
Bertrange	PEREIRA SILVA	Snaida	Non Elue
Bertrange	SCHUSTER	Yolande	Conseillère
Bertrange	WENNMACHER-WEBER	Jacquie	Non Elue
Bettembourg	STOIANOVA	Angela	Non Elue
Bettembourg	FRANZ	Elvira	Non Elue
Bettembourg	VISNJIC	Ernada	Non Elue
Bettembourg	STEHMEIER ÉP. RUPPERT	Marianne	Non Elue
Bettembourg	KOEHLER	Pierrette	Non Elue
Bettembourg	IVANOVA	Tonka	Non Elue
Bettembourg	FLOENER	Joëlle	Non Elue
Bettembourg	STEFANUTTI-LAROSCH	Nadine	Non Elue
Bettembourg	FREIRE	Palmira	Non Elue
Bettembourg	SARAIVA SALGUEIRO	Sara	Non Elue
Bettembourg	JODAIRI SABER	Solmaz	Non Elue
Bettembourg	EMERINGER	Tessy	Non Elue
Bettembourg	WILDGEN ÉP. HAUFERLIN	Véronique	Non Elue
Bettembourg	PISSINGER	Marianne	Non Elue
Bettembourg	WAHL	Michèle	Non Elue
Bettembourg	THIRY	Mireille	Non Elue



Commune	Nom	Prénom	Position, si élu(e)
Bettembourg	BRANDENBURGER	Paulette	Non Elue
Bettembourg	FRIEDGEN	Sylvie	Non Elue
Bettembourg	LORSCHÉ	Josée	Échevin-e
Bettembourg	BRAZ-LOURENCO	Ana	Non Elue
Bettembourg	WIRTH	Ann-Kathrin	Non Elue
Bettembourg	EWEN GINDT	Caroll	Non Elue
Bettembourg	WIESE	Cécile	Non Elue
Bettembourg	REDING-PEREIRA	Isabel	Non Elue
Bettembourg	KRAEMER ÉP. SPELTZ	Renée	Non Elue
Bettembourg	JANSA	Sylvie	Conseillerère
Bettembourg	RAACH ÉP. SEIL	Astrid	Non Elue
Bettembourg	GOLINSKA	Iza	Conseillerère
Bettembourg	KUNSCH ÉP. BASTIAN	Linda	Non Elue
Bettembourg	SCHOLTES	Natascha	Non Elue
Bettendorf	SERRES	Suzette	Conseillerère
Bettendorf	WAGNER	Anouk	Non Elue
Bettendorf	DA CRUZ MORAIS	Elisabeth	Non Elue
Bettendorf	GOMES	Idelmira	Non Elue
Bettendorf	LEIVA	Vilma	Non Elue
Bettendorf	SHALA-HASANI	Mimoza	Non Elue
Bettendorf	MARQUES PEREIRA	Andreia	Non Elue
Bettendorf	BARBOSA	Paula	Non Elue
Bettendorf	THOMMES	Michèle	Non Elue
Bettendorf	KUGENER	Jill	Conseillerère
Bettendorf	HOFFMANN	Simone	Conseillerère
Bettendorf	SANTANA	Maria Teresa	Non Elue
Bettendorf	GOERGEN	Fabienne	Conseillerère
Bettendorf	THIELEN	Jennifer	Non Elue
Bettendorf	SCHOLTES	Laurie	Non Elue
Betzdorf	SCHMIT-WEIGEL	Sylvette	Échevin-e
Betzdorf	DULIEU	Aurore	Non Elue
Betzdorf	JANIN	Diane	Non Elue
Betzdorf	KREMER-RIPPINGER	Liette	Non Elue
Betzdorf	ZOVILÉ	Lynn	Non Elue
Betzdorf	JALINAUD HILGER	Cathy	Non Elue
Betzdorf	MOULIN CLÉMENT	Claire	Non Elue
Betzdorf	KLARES-GOERGEN	Fernande	Conseillerère
Betzdorf	FISCHER-FUEWENTSCHE	Barbara	Non Elue
Betzdorf	KIEFFER-HOFFMANN	Christiane	Non Elue
Betzdorf	WARINGO-GRÜNEWALD	Gloria	Non Elue
Betzdorf	FRIEDEN-KINZINGER	Marie-Rose	Non Elue
Betzdorf	RUPPERT	Marie-Claire	Échevin-e
Betzdorf	BERTOMEU	Margarita	Non Elue
Betzdorf	THEISEN	Jodie	Non Elue
Betzdorf	NUTU	Georgiana	Non Elue
Betzdorf	ADDLEY	Katarzyna	Non Elue
Betzdorf	GOLLER	Katarzyna	Non Elue
Betzdorf	GONNER	Nathallie	Non Elue
Betzdorf	PERS	Agata	Non Elue
Betzdorf	STAN	Mirela	Non Elue
Betzdorf	YVETTE THILL	Jeannette	Non Elue
Bissen	BARROS DINIS ÉP. SEYLER	Cindy	Échevin-e



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Bissen	HORMANS-KABERS	Béatrice	Conseillère
Bissen	FAGNY ÉP. KRAUS	Joëlle	Conseillère
Bissen	EHMANN	Lena	Non Elue
Bissen	BARROS	Maria	Non Elue
Bissen	REI ÉP. ENGEL	Tânia	Non Elue
Bissen	PIETTE	Véronique	Non Elue
Biwer	BIRKEL	Martine	Échevin-e
Biwer	MAI	Léa	Conseillère
Biwer	STEINMETZ	Sylvie	Échevin-e
Biwer	ETRINGER-SEIL	Josée	Conseillère
Biwer	BOVÉ	Terry	Non Elue
Biwer	MEHLEN	Annick	Non Elue
Biwer	WEIS	Joëlle	Conseillère
Boulaide	REUTER	Félicie	Échevin-e
Bourscheid	THEIS ÉP. NICKELS	Annie	Bourgmestre
Bous-Waldbredimus/Bous	KILL	Netty	Conseillère
Bous-Waldbredimus/Bous	BRAUN	Mireille	Conseillère
Bous-Waldbredimus/Bous	JUNG ÉP. REICHER	Lynn	Non Elue
Clervaux	OFFERMANN	Christiane	Non Elue
Clervaux	VENÂNCIO	Patricia	Non Elue
Clervaux	KOCH	Tina	Conseiller-ère
Clervaux	BUDUR	Ioana Gabriela	Non Elue
Clervaux	KREMER-SCHEUREN	Pia	Non Elue
Clervaux	LAMESCH	Pia	Non Elue
Clervaux	MERSCH	Angèle	Non Elue
Clervaux	SCHEIER	Marion	Non Elue
Clervaux	ASCHMANN	Betsy	Conseiller-ère
Clervaux	AL KOUDAYMI	Nouha	Non Elue
Clervaux	STANKIEWICZ	Samantha	Non Elue
Clervaux	JEANTY	Rita	Non Elue
Clervaux	JUNK	Guénaëlle	Non Elue
Clervaux	LENTZ	Marianne	Non Elue
Clervaux	MÜLLENDER	Annette	Non Elue
Clervaux	OLIVEIRA PEREIRA	Sandra	Non Elue
Colmar-Berg	ARENDT	Mandy	Bourgmestre
Colmar-Berg	WICKLER	Isabelle	Conseillère
Colmar-Berg	MAJERES	Jacqueline	Échevin-e
Colmar-Berg	SCHWINN ÉP. TORRES	Virginie	Conseillère
Consdorf	JEITZ	Edith	Conseillère
Consdorf	COLBETTE ÉP. DA COSTA	Stéphanie	Conseillère
Consdorf	DANIELSON	Rebecka	Non Elue
Consdorf	HEYNEN	Lee	Non Elue
Consdorf	LOPES	Susy	Non Elue
Consdorf	SALENTINY	Joelle	Non Elue
Contern	ZOVILÉ-BRAQUET	Marion	Bourgmestre
Contern	KABRAN	Jasmine	Non Elue
Contern	SCHUMACHER	Liss	Non Elue
Contern	COUTELIER ÉP. SCHLESSER	Nathalie	Non Elue
Contern	ARCANGER	Rose-Marie	Non Elue
Contern	DIEDERICH	Pia	Non Elue
Contern	KOLBACH-HOFFMANN	Marie-Anne	Non Elue
Contern	GANSAUER	Cynthia	Non Elue
Contern	HAAN-SCHMIT	Toinon	Non Elue



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Contern	COUTELIER	Anja	Non Elue
Contern	ARRENSDORFF-DUMONT	Lydie	Non Elue
Contern	EBERT	Natalie	Non Elue
Contern	FOX	Anna	Non Elue
Contern	RACHIERU	Alina	Non Elue
Contern	QUIRKE-BJERKE	Cecilia	Non Elue
Contern	LAGODA	Astrid	Non Elue
Contern	DEL COURT	Claire	Non Elue
Contern	COCHRANE	Darina	Non Elue
Contern	SCHROBILTGEN	Elisabeth	Non Elue
Contern	BRANDENBURGER-KASPAROVA	Martina	Non Elue
Contern	ANSAY	Stéphanie	Échevin-e
Dalheim	BLOOMER ÉP. FAVINHA DE SOUSA	Tracy	Conseillère
Dalheim	ERNSTER	Francine	Conseillère
Dalheim	OLINGER ÉP. GEORGES	Peggy	Échevin-e
Dalheim	BARTHEL ÉP. GRAINSON	Sonja	Conseillère
Dalheim	CUBRILLO	Linda	Non Elue
Dalheim	RAUS	Marie-Anne	Non Elue
Dalheim	TENACE	Mara	Non Elue
Diekirch	DE MAGALHAES	Carla	Non Elue
Diekirch	WEILER-MAINZ	Chantal	Non Elue
Diekirch	JACHIET	Isabelle	Non Elue
Diekirch	FERNANDES	Marylène	Non Elue
Diekirch	MENDES	Stéphanie	Non Elue
Diekirch	BAULISCH	Astrid	Non Elue
Diekirch	BALTES	Carole	Non Elue
Diekirch	KOHL	Katrin	Conseillère
Diekirch	FONTOURA	Paula	Non Elue
Diekirch	THIBEAU	Sandra	Non Elue
Diekirch	BRAUN	Sarah	Non Elue
Diekirch	SCHILZ	Gaby	Non Elue
Diekirch	MAEKS	Jennifer	Non Elue
Diekirch	HALABAREC	Tamara	Non Elue
Diekirch	HOFFMANN	Elisabeth	Non Elue
Diekirch	MERKEN	Afke dite Astrid	Non Elue
Diekirch	MORAIS PINTO	Jann	Non Elue
Diekirch	REISER	Claudine	Non Elue
Diekirch	SCHMOETTEN	Pascale	Conseillère
Diekirch	WEYDERT	Jana	Non Elue
Diekirch	LORENTZ	Lyn	Non Elue
Diekirch	MATOS	Veronica	Non Elue
Differdange	GONCALVES DA SILVA	Catarina	Non Elue
Differdange	FISCH	Claudia	Non Elue
Differdange	RIBEIRO	Cristina	Non Elue
Differdange	RODRIGUES	Cristina	Non Elue
Differdange	CEMAN	Emina	Conseillère
Differdange	HIPOLITO	Maria	Non Elue
Differdange	MONTENERO-DA CRUZ	Paula	Non Elue
Differdange	RAOUL-PINHEIRO	Sophie	Non Elue
Differdange	THEIN	Chantal	Non Elue
Differdange	DI PAOLO	Diana	Non Elue



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Differdange	FRISING	Ursula	Non Elue
Differdange	GOSELDDING	Lydia	Non Elue
Differdange	PARCHITELLI	Antoinette	Non Elue
Differdange	SCHMITZ	Danielle	Non Elue
Differdange	SCHMITZ	Tamara	Non Elue
Differdange	SCHWACHTGEN	Nicole	Non Elue
Differdange	WIRTZ	Marie-Antoinette	Non Elue
Differdange	SAEUL	Christiane	Non Elue
Differdange	DA SILVA	Elisabeth	Conseillerère
Differdange	HENGO-SEYLER	Marinette	Non Elue
Differdange	EISCHEN	Martine	Non Elue
Differdange	VIEIRA DE OLIVEIRA	Malou	Non Elue
Differdange	PORTELADA	Nadège	Non Elue
Differdange	HANSEN	Vanessa	Non Elue
Differdange	BRAY HILARIO	Andreia	Non Elue
Differdange	SITA	Elisabetta	Non Elue
Differdange	BRUCHER	Caroline	Non Elue
Differdange	LOGELIN	Alexa	Non Elue
Differdange	SITA	Maria	Non Elue
Differdange	WOHL	Nicole	Non Elue
Differdange	PREGNO	Laura	Conseillerère
Differdange	NARDECCHIA	Carine	Non Elue
Differdange	RIES	Florence	Non Elue
Differdange	ARTUSO	Janis	Non Elue
Differdange	RASCHELLA	Laura	Non Elue
Differdange	THEISEN	Laura	Non Elue
Differdange	SCHÜTZ	Manon	Conseillerère
Differdange	MORETTONI	Nathalie	Non Elue
Differdange	BINN	Samantha	Non Elue
Differdange	HAAS	Nicole	Non Elue
Differdange	BESTGEN	Carole	Non Elue
Differdange	MUNO	Claudine	Non Elue
Differdange	REULAND	Esther	Non Elue
Differdange	RUCKERT	Gertrude	Non Elue
Differdange	BIGLER-RUCKERT	Irène	Non Elue
Differdange	FUCHS-ANTONY	Joelle	Non Elue
Differdange	SPADA	Fio	Non Elue
Differdange	MEROUR	Christine	Non Elue
Differdange	DE ABREU	Diana	Non Elue
Differdange	VUJOVIC	Ivana	Non Elue
Differdange	RODRIGUES	Jéssika	Non Elue
Differdange	OTT	Magalie	Non Elue
Differdange	ALVES DA SILVA	Maria	Non Elue
Differdange	MCGUIRE	Molly	Non Elue
Differdange	EWEN	Tessy	Non Elue
Differdange	MARCELET-REICHMANN	Alexandra	Non Elue
Differdange	HUBERTY	Caroline	Non Elue
Differdange	PEREIRA	Cátia	Non Elue
Differdange	KRIPLER	Claudine	Non Elue
Differdange	BEIROS DE SOUSA	Luana	Non Elue
Differdange	DA SILVA SALGADO	Sandra	Non Elue



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Differdange	CHARLÉ	Zenia	Conseillère
Differdange	ENGEL	Morgan	Conseillère
Differdange	SCHAUSS	Sandy	Non Elue
Differdange	SCALISE	Sonya	Non Elue
Differdange	DELVAUX PEFFER	Cindy	Non Elue
Differdange	CAMPOS	Ana	Non Elue
Differdange	ENGEL	Corinne	Non Elue
Dippach	BECKER	Gaby	Non Elue
Dippach	KEIL	Mandy	Non Elue
Dippach	GILLES ÉP. REUTER	Claudine	Non Elue
Dippach	BACK ÉP. SCHARRY	Chantal	Non Elue
Dippach	LO ÉP. PLETSCHETTE	Penda	Non Elue
Dippach	SCHUMMER	Vanessa	Non Elue
Dippach	CARVALHO	Carla	Conseillère
Dippach	DECKER ÉP. GIRA	Elodie	Conseillère
Dippach	LOISEL	Noémie	Non Elue
Dippach	HENRIQUEZ KRIES	Sofia	Non Elue
Dippach	BEI-ROLLER	Manon	Bourgmestre
Dippach	FONTES-WOHL	Isabel	Non Elue
Dippach	JANS	Enja	Non Elue
Dippach	MEYER	Nadine	Non Elue
Dudelange	ALBERTI	Claude Aline Marie	Non Elue
Dudelange	SPAGNUOLO	Rosella	Conseillère
Dudelange	CASTELLANO	Graziella	Non Elue
Dudelange	DUMONG	Mandy	Non Elue
Dudelange	KIEFFER	Sylvie	Non Elue
Dudelange	KAYSER-WENGLER	Michèle	Conseillère
Dudelange	KEMP	Françoise	Conseillère
Dudelange	KOSTER-PASQUINI	Carole	Non Elue
Dudelange	PLEIM	Kelly	Non Elue
Dudelange	BIREN-KETTEL	Monique	Non Elue
Dudelange	BACK-KELSEN	Nancy	Non Elue
Dudelange	WEILAND	Nancy	Non Elue
Dudelange	GLESENER	Anne	Non Elue
Dudelange	WELTER-FRANCU	Florina Cristina	Non Elue
Dudelange	BINSFELD	Françoise	Non Elue
Dudelange	RASPADO	Laetitia	Non Elue
Dudelange	PLEIM	Lotty	Non Elue
Dudelange	STRASSER	Lynn	Non Elue
Dudelange	OMBRI	Natacha	Non Elue
Dudelange	SCHMIT	Sheila	Non Elue
Dudelange	HEINEN	Monique	Non Elue
Dudelange	AHMEDOVA	Semiray	Conseillère
Dudelange	SEIL	Celia	Non Elue
Dudelange	OLIVEIRA DA SILVA	Daniela	Non Elue
Dudelange	GRIMLER	Francise	Non Elue
Dudelange	CHAKIR	Iness	Non Elue
Dudelange	HAASE	Jasmin	Non Elue
Dudelange	DEL COURT	Marie	Non Elue
Dudelange	DALLE	Marie-Alix Cécile Luce	Non Elue
Dudelange	BINTENER	Vera	Non Elue



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Dudelange	ERPELDING	Thessy	Non Elue
Dudelange	PETESCH	Michèle	Non Elue
Dudelange	CHERIF	Fadila	Non Elue
Dudelange	THOMA	Carole	Conseillère
Dudelange	RICHARD	Catherine	Non Elue
Dudelange	LEFÈVRE	Elisabeth	Non Elue
Dudelange	MARTINS	Mara	Non Elue
Dudelange	THILL	Marion	Non Elue
Dudelange	STAJNAR	Tania	Non Elue
Dudelange	BODRY-KOHN	Martine	Conseillère
Dudelange	DALL'AGNOL	Claudia	Échevin-e
Dudelange	DI BARTOLOMEO-RIES	Josiane	Échevin-e
Dudelange	GUCATI	Eliza	Non Elue
Dudelange	DIMMER	Fabienne	Conseillère
Dudelange	BASILE-KARGER	Isabelle	Non Elue
Dudelange	KAPETANOVIC-LICINA	Lajla	Non Elue
Dudelange	LOULLINGEN	Martine	Non Elue
Dudelange	DAS NEVES	Paula	Non Elue
Echternach	RIBEIRO	Carina	Non Elue
Echternach	GREISCH-LANG	Joëlle	Non Elue
Echternach	FRANK	Nadine	Non Elue
Echternach	ROCHA	Tania	Conseillère
Echternach	HARTMANN	Carole	Bourgmestre
Echternach	FREITAS	Lurdes	Non Elue
Echternach	SCHWARTZ ÉP. NANNA	Myriam	Non Elue
Echternach	ZIMMER ÉP. AMODIO	Yvonne	Non Elue
Echternach	ZEIMETZ	Carole	Conseiller-ère
Echternach	DIESCHBOURG	Christiane	Non Elue
Echternach	LUDWIG	Caroline	Non Elue
Echternach	FOGENS	Christina	Non Elue
Echternach	BASTING	Marie-Christine	Non Elue
Echternach	WEIDENAAR	Stéphanie	Non Elue
Echternach	DIAS FOZ	Diana	Non Elue
Echternach	HEIM	Danielle	Non Elue
Ell	CAMUSEL	Corinne	Conseillère
Ell	GLODE	Denise	Échevin-e
Erpeldange-sur-Sûre	SCHAEFFER	Léa	Échevin-e
Esch-sur-Alzette	FISCH	Sandra	Non Elue
Esch-sur-Alzette	MELIS	Rosalba	Non Elue
Esch-sur-Alzette	FIGUEIRA	Marcia	Non Elue
Esch-sur-Alzette	EMERING	Laurence	Non Elue
Esch-sur-Alzette	FÉLIX CANDAL	Jessica	Non Elue
Esch-sur-Alzette	HOFFMANN	Alexi	Non Elue
Esch-sur-Alzette	SIMÕES	Catarina	Non Elue
Esch-sur-Alzette	STAUTEMAS ÉP. WOLF	Sindy	Non Elue
Esch-sur-Alzette	MOREIRA	Sarah	Non Elue
Esch-sur-Alzette	TORRES	Nathalie	Non Elue
Esch-sur-Alzette	SCHMIT	Manette dite Manon	Non Elue
Esch-sur-Alzette	WEYRICH	Joy	Conseillère
Esch-sur-Alzette	DENUIT	Cindy	Non Elue
Esch-sur-Alzette	THIL ÉP. PICA	Annick	Non Elue



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Esch-sur-Alzette	SOARES	Aaliyah	Non Elue
Esch-sur-Alzette	SCHOLL	Daliah	Conseillère
Esch-sur-Alzette	WAGNER ÉP. ZINNEN	Renée	Non Elue
Esch-sur-Alzette	DIAS	Melissa	Non Elue
Esch-sur-Alzette	SCHUMACHER	Marie-Alix	Non Elue
Esch-sur-Alzette	CARDOSO	Maria	Non Elue
Esch-sur-Alzette	SCHMITT	Claudine	Non Elue
Esch-sur-Alzette	RASQUIN	Carmen	Non Elue
Esch-sur-Alzette	SKENDEROVIĆ	Amela	Non Elue
Esch-sur-Alzette	RAGNI	Mandy	Conseillère
Esch-sur-Alzette	PASTORET	Catherine	Non Elue
Esch-sur-Alzette	FERRARIA FIALHO	Sonia Teresa	Non Elue
Esch-sur-Alzette	LEFORT	Marjorie	Non Elue
Esch-sur-Alzette	BATTIN	Katja	Non Elue
Esch-sur-Alzette	FERNANDES	Karine	Non Elue
Esch-sur-Alzette	JESUS	Joana	Non Elue
Esch-sur-Alzette	FETZ	Claudia	Non Elue
Esch-sur-Alzette	SABOTIC	Amra	Non Elue
Esch-sur-Alzette	BENSONI	Yolanda	Non Elue
Esch-sur-Alzette	TRALCIO	Rita	Non Elue
Esch-sur-Alzette	SCHWEICH	Nicole	Non Elue
Esch-sur-Alzette	FONSECA	Marisa	Non Elue
Esch-sur-Alzette	WARINGO	Marceline	Non Elue
Esch-sur-Alzette	NUNES LOBO	Jessica	Non Elue
Esch-sur-Alzette	RAMDEDOVIC	Esada	Non Elue
Esch-sur-Alzette	SCHWEICH	Emilie	Non Elue
Esch-sur-Alzette	PEIFFER	Anne	Non Elue
Esch-sur-Alzette	WIES	Line	Non Elue
Esch-sur-Alzette	REITZ	Valérie	Non Elue
Esch-sur-Alzette	LANNERS	Stéphanie	Non Elue
Esch-sur-Alzette	MANDRES	Sarah	Non Elue
Esch-sur-Alzette	LABORIER	Sandra	Non Elue
Esch-sur-Alzette	BIREN	Nina	Non Elue
Esch-sur-Alzette	RINALDIS	Marinella	Non Elue
Esch-sur-Alzette	ORTOLANI	Linda	Non Elue
Esch-sur-Alzette	PLETSCH	Jeanne	Non Elue
Esch-sur-Alzette	JADOUL	Geneviève	Non Elue
Esch-sur-Alzette	PIZZAFERRI	Joëlle	Non Elue
Esch-sur-Alzette	FRATONI	Amélie (Nelly)	Non Elue
Esch-sur-Alzette	SCHWEICH	Nathalie	Non Elue
Esch-sur-Alzette	BRAZ	Liz	Conseillère
Esch-sur-Alzette	RIPPINGER	Linda	Non Elue
Esch-sur-Alzette	VALLI	Laura	Non Elue
Esch-sur-Alzette	AGOVID	Enesa	Conseillère
Esch-sur-Alzette	DE LA GARDELLE	Danielle	Non Elue
Esch-sur-Alzette	CORREIA	Anna	Non Elue
Esch-sur-Alzette	BROERS	Tammy	Conseillère
Esch-sur-Alzette	BROERS	Marigold	Non Elue
Esch-sur-Alzette	REGENER	Marie-Louise	Non Elue
Esch-sur-Alzette	ZIESER	Jeannette	Non Elue
Esch-sur-Alzette	JACOBY	Jeanne	Non Elue



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Esch-sur-Alzette	VAGNARELLI	Danielle	Non Elue
Esch-sur-Alzette	MOLLING	Annick	Non Elue
Esch-sur-Sûre	WELTER ÉP. MISSAVAGE	Mireille	Échevin-e
Esch-sur-Sûre	SCHANK	Jenny	Échevin-e
Esch-sur-Sûre	LEGER ÉP. FEDERSPIEL	Nathalie	Non Elue
Esch-sur-Sûre	HEFTRICH ÉP. FIUME	Vicky	Conseillère
Esch-sur-Sûre	NICKELS	Annick	Conseillère
Esch-sur-Sûre	REGGI	Patricia	Non Elue
Esch-sur-Sûre	SKINNER	Ruth	Non Elue
Esch-sur-Sûre	STEINES	Monique	Non Elue
Ettelbruck	PINTO-GROESBER	Ana	Non Elue
Ettelbruck	WAGENER	Elisabeth	Non Elue
Ettelbruck	DOS SANTOS ANDRADE	Jailza	Non Elue
Ettelbruck	MOMPER	Julie	Non Elue
Ettelbruck	OLIVEIRA MONTEIRO	Melanie	Non Elue
Ettelbruck	KALWEIT	Renate	Non Elue
Ettelbruck	DAEMS	Anne	Non Elue
Ettelbruck	SCHMITZ	Brigitte	Non Elue
Ettelbruck	LEONI DELGADO	Filomena	Non Elue
Ettelbruck	MULLER	Marie	Non Elue
Ettelbruck	OMIC	Melissa	Non Elue
Ettelbruck	BIRCHEN	Svenja	Conseillère
Ettelbruck	MAJERUS	Claude	Non Elue
Ettelbruck	HAGEN	Lynn	Non Elue
Ettelbruck	KONS	Katja	Non Elue
Ettelbruck	MURIC ÉP. DZOGOVIC	Jasmina	Non Elue
Ettelbruck	BESENIUS	Claude	Non Elue
Ettelbruck	RIES	Anne	Non Elue
Ettelbruck	RIES	Lynn	Conseillère
Ettelbruck	DELOOS ÉP. GROBEN	Mariette	Non Elue
Ettelbruck	DUARTE DOS SANTOS	Sarah	Non Elue
Feulen	SCHANK	Flore	Échevin-e
Feulen	BERNARD	Laurence	Conseillère
Feulen	HEINEN ÉP. STOCKREISER	Liette	Conseillère
Feulen	KOHN	Thérèse dite Tessy	Conseillère
Fischbach	BROSIUS-KOLBER	Marianne	Conseillère
Fischbach	FERNANDES	Isabel	Conseillère
Flaxweiler	FUSENIG ÉP. JANS	Juliette	Conseillère
Flaxweiler	TOCKERT ÉP. BRÖCKER	Claudine	Conseillère
Frisange	KARTHEISER	Kim	Conseillère
Frisange	CAPELLE	Danièle	Non Elue
Frisange	HOFFMANN	Carole	Non Elue
Frisange	POHLY	Léa	Non Elue
Frisange	KRIER	Géraldine	Non Elue
Frisange	KALMES ÉP. THINNES	Karin	Non Elue
Frisange	MEYER	Karin	Non Elue
Frisange	SCHUMAN ÉP. DEGROTT	Pascale	Non Elue
Frisange	GOUDEN	Amy	Non Elue
Frisange	GOEDERT	Claudine	Non Elue
Frisange	HUTMACHER	Samantha	Conseillère
Frisange	PINTO	Sonia	Non Elue



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Frisange	BONNE	Sylvie	Non Elue
Frisange	DENNEWALD ÉP. KREINTZ	Alice	Non Elue
Frisange	LEPASCH	Lynn	Non Elue
Garnich	DRUI-MAJERUS	Yolande	Conseillère
Garnich	FISCHER-FANTINI	Sonia	Bourgmestre
Garnich	PETERS	Nancy	Conseillère
Garnich	GODELET-BISSEN	Pia	Échevin-e
Garnich	HIRSCH-GAASCH	Carole	Non Elue
Garnich	THOMA ÉP. ZIZZA	Christiane	Conseillère
Goesdorf	ANTINORI ÉP. BEYER	Sandra	Conseillère
Goesdorf	SCHMITZ	Christa	Conseillère
Goesdorf	BREYER	Lis	Conseillère
Goesdorf	INTGROEN ÉP. WAGENER	Jennifer	Non Elue
Grevenmacher	SAUER	Carine	Conseillère
Grevenmacher	FELTEN ÉP. KRAUS	Liane	Conseillère
Grevenmacher	COGNIOUL-LOOS	Martine	Conseillère
Grevenmacher	HERMES	Monique	Échevin-e
Grevenmacher	PUNNEL	Vero	Non Elue
Grevenmacher	DUMONT-BINSFELD	Solange	Non Elue
Grevenmacher	SERTZNIG	Claire	Conseillère
Grevenmacher	SCHIFFMANN	Kitty	Non Elue
Grevenmacher	MICHAELI PALGEN	Sandra	Non Elue
Grevenmacher	WINKEL	Sara	Non Elue
Grevenmacher	BECKER	Sylvie	Non Elue
Grevenmacher	WOLTER	Anne	Non Elue
Grevenmacher	KOX	Antoinette dite Tun	Non Elue
Grevenmacher	SCHEMBRI	Carmen	Non Elue
Grevenmacher	TEODORO MARTINS	Filipa	Non Elue
Grevenmacher	WAMS	Marion	Non Elue
Grevenmacher	BURTON	Tess	Conseillère
Grevenmacher	PAULUS-ENTRINGER	Alex	Non Elue
Grevenmacher	MOSCHTERT-SCHILTZ	Lesley	Non Elue
Grevenmacher	LIZARDO	Samantha	Non Elue
Grevenmacher	SOUSA GOMES CAVALEIRO	Alexandra	Non Elue
Grevenmacher	VORSTENBOSCH	Angélique	Non Elue
Grevenmacher	REUTER	Danielle	Non Elue
Grevenmacher	PIRES DOS SANTOS	Joana	Non Elue
Grevenmacher	MARTINS GONÇALVES	Beatriz	Non Elue
Grevenmacher	MARTINS GONÇALVES	Maria Angelina	Non Elue
Groussbus-Wal/Grosbous	HAAS ÉP. GLESENER	Maggy	Non Elue
Groussbus-Wal/Grosbous	STEICHEN	Anne	Échevin-e
Groussbus-Wal/Grosbous	SCHUH	Jessica	Conseillère
Habscht	BOULANGER-HOFFMANN	Chantal	Échevin-e
Habscht	MOSEL-KNEIP	Astrid	Non Elue
Habscht	EWEN	Patricia	Non Elue
Habscht	WELTER-KARGER	Diane	Conseillère
Habscht	ROEMER	Mireille	Conseillère
Habscht	MRABET	Haïfa	Non Elue
Habscht	KOLBER	Isabelle	Non Elue
Habscht	GOFFINET	Nathalie	Non Elue
Habscht	RODRIGUES MARIA DE LUZ	Milou	Non Elue



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Habscht	DE OLIVEIRA ACABOU	Rosalia	Non Elue
Habscht	CARNEIRO	Cristiana	Non Elue
Habscht	LOUIS	Liz	Non Elue
Habscht	MORGADO	Ana	Non Elue
Heffingen	SCHANTZEN	Arlette	Non Elue
Helperknapp	DA CONCEIÇÃO FERNANDEZ	Samantha	Non Elue
Helperknapp	MAJERUS	Yara	Non Elue
Helperknapp	PEIFFER	Véronique	Non Elue
Helperknapp	EICHER-KARIER	Christiane	Conseillerère
Helperknapp	SADLER	Marie	Non Elue
Helperknapp	KUHN-DI CENTA	Nicole	Non Elue
Helperknapp	WAGNER	Rosie	Non Elue
Helperknapp	DEITZ ÉP. GIERES	Sylvie	Non Elue
Helperknapp	MATHIAS ÉP. WAMPACH	Heike	Non Elue
Helperknapp	RUPPERT ÉP. BERNOTTE	Lydie	Non Elue
Helperknapp	WAMPACH ÉP. GÖHLHAUSEN	Sandra	Non Elue
Helperknapp	MANGEN	Lynn	Conseillerère
Helperknapp	BLOCK ÉP. EDERT	Stéphanie	Conseillerère
Helperknapp	GEORGES	Lara	Non Elue
Helperknapp	KAUR	Narveen	Non Elue
Helperknapp	HOFFMANN	Marie	Non Elue
Helperknapp	KOEPP	Natascha	Non Elue
Helperknapp	LEROY	Michelle	Non Elue
Hesperange	HUBERTY	Anne	Conseillerère
Hesperange	ADEHM	Diane	Échevin-e
Hesperange	HEE LENTZ-PAK	Mi	Non Elue
Hesperange	REUTER ÉP. SCHILTZ	Dyane	Non Elue
Hesperange	ZAHLEN-TOMBS	Kirsten	Non Elue
Hesperange	HARTZ	Martine	Non Elue
Hesperange	MEYER ÉP. FIXMER	Myriam	Non Elue
Hesperange	FRISCH	Nathalie	Non Elue
Hesperange	GROTZ ÉP. ZUCCOLI	Sylvie	Non Elue
Hesperange	FEYDER	Myriam	Conseillerère
Hesperange	STREEF ÉP. ZIMMER	Christiane	Conseillerère
Hesperange	TRIERWEILER	Katrin	Non Elue
Hesperange	BRAUSCH BRIOT	Liliane	Non Elue
Hesperange	BRACKE WANDERSCHEID	Marthy	Non Elue
Hesperange	SCHILTZ	Mireille	Non Elue
Hesperange	LONDERO	Nadia	Non Elue
Hesperange	GOERENS	Carole	Conseillerère
Hesperange	KELLER	Marie-Lyne	Conseillerère
Hesperange	LOUIS	Michèle	Non Elue
Hesperange	SCAUFLAIRE	Catherine	Non Elue
Hesperange	BAUM	Cornelia	Non Elue
Hesperange	LAGORCE	Julia	Non Elue
Hesperange	PARAZA DIDION	Maya	Non Elue
Hesperange	VELASQUEZ	Rita	Conseillerère
Hesperange	SPENCER	Charlotte Lucy	Non Elue
Hesperange	BARTOLOMEU CAMPOS	Margarida	Non Elue
Hesperange	BIDOLI	Wilma	Non Elue
Hesperange	BONAMIGO	Christiane	Non Elue



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Hesperange	FLOR	Magaly	Non Elue
Hesperange	IACOVELLI - SPINELLI	Caterina	Non Elue
Hesperange	NEZIRI	Marsela	Non Elue
Hesperange	OLIVEIRA DE FREITAS	Maria de Fatima	Non Elue
Hesperange	ROTOLO	Vita	Non Elue
Hesperange	TANASE	Michaela	Non Elue
Hesperange	LAERA	Anna	Non Elue
Hesperange	MIHATOVIC	Jelena	Non Elue
Hesperange	AGOSTINI	Lucy	Non Elue
Junglinster	DR EL KHOURY	Victoria	Non Elue
Junglinster	OUEDRAOGO	Eliora	Non Elue
Junglinster	FRANK	Carole	Non Elue
Junglinster	MARMANN-SANTANA	Colette	Non Elue
Junglinster	ABDELKADER	Karina	Non Elue
Junglinster	LOUISE UWIZEYE ERNZEN	Marie	Non Elue
Junglinster	HINKEL-TADASZAK	Mireille	Non Elue
Junglinster	DEGRAUX	Christiane	Conseillère
Junglinster	BRESER	Gaby	Non Elue
Junglinster	BAUSCH	Karine	Non Elue
Junglinster	SCHMIT	Laurence	Non Elue
Junglinster	WEBER	Lis	Non Elue
Junglinster	LOUREIRO	Luisa	Non Elue
Junglinster	BOUR	Mara	Non Elue
Junglinster	GOEDERT	Michèle	Conseillère
Junglinster	SCHROEDER	Anne	Conseillère
Junglinster	THILL	Kim	Non Elue
Junglinster	SCHENGEN	Sandra	Non Elue
Junglinster	WECKER	Françoise	Non Elue
Junglinster	WINANDY	Amy	Non Elue
Käerjeng	MISCHEL	Sylvie	Non Elue
Käerjeng	FLESCHE	Charlotte	Non Elue
Käerjeng	MORIS	Claudine	Non Elue
Käerjeng	OESCH	Margrit	Non Elue
Käerjeng	PROTT	Margot	Non Elue
Käerjeng	SARBU	Patricia	Non Elue
Käerjeng	WOLFF	Marie-Louise	Non Elue
Käerjeng	SCHMIT	Danielle	Conseillère
Käerjeng	SANTER-GILLEN	Annick	Non Elue
Käerjeng	FRISCH-ERPELDING	Christiane	Non Elue
Käerjeng	BRACONNIER	Nadine	Conseillère
Käerjeng	SCHOLLER ÉP. DEMEYER	Nathalie	Non Elue
Käerjeng	SOARES	Paula	Non Elue
Käerjeng	LEY	Brigitte dite Gitty	Non Elue
Käerjeng	HAUTUS-EIFFES	Brigitte	Non Elue
Käerjeng	GOMES DA SILVA	Diana	Non Elue
Käerjeng	LAIDEBEUR	Halina	Non Elue
Käerjeng	JEITZ-SCHROEDER	Sandra	Non Elue
Käerjeng	KIHN	Anne dite Anja	Non Elue
Käerjeng	SIEBENALER-THILL	Josée-Anne	Conseillère
Käerjeng	CALAMIDA-VERCAEMER	Véronique	Non Elue
Käerjeng	DONDELINGER	Nathalie	Non Elue

Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Käerjeng	DOSTERT	Marielle	Non Elue
Käerjeng	HATZ-ROOS	Myriam	Non Elue
Käerjeng	HERMES ÉP. DAMME	Danielle	Non Elue
Käerjeng	DUPREL ÉP. HANSEN	Mireille	Échevin-e
Käerjeng	DE BERNARDINI ÉP. THIRY	Monique	Non Elue
Käerjeng	FEIPEL	Jil	Conseillerère
Käerjeng	BELOUSOVA ÉP. KREMER	Anna	Non Elue
Käerjeng	GINTER	Cynthia	Non Elue
Käerjeng	SCHODER	Josiane	Non Elue
Käerjeng	HOBES	Pia	Non Elue
Käerjeng	LINDEN	Romaine	Non Elue
Käerjeng	GOMES	Safira	Non Elue
Käerjeng	MONTEIRO GONÇALVES	Diana	Non Elue
Käerjeng	MULLER	Mireille	Non Elue
Kayl	SARAIVA MARQUES LADEIRA	Ana Paula	Non Elue
Kayl	DE SOUSA	Maria	Non Elue
Kayl	MENDES RODRIGUES SILVA	Maria da Luz	Non Elue
Kayl	PAROLIN	Isabelle	Non Elue
Kayl	ANGÈLE JOSÈPHE STEFFEN	Marie	Non Elue
Kayl	PARRASCH-WALDÉ	Doris	Non Elue
Kayl	KÜNSCH-WELTER	Claudine	Non Elue
Kayl	THEIN-HOFFMANN	Diane	Non Elue
Kayl	BUCHETTE	Joanne	Conseillerère
Kayl	GRÜN	Mélanie	Conseillerère
Kayl	BECKER	Anne	Non Elue
Kayl	KLOPP-DARQUENNE	Diane	Non Elue
Kayl	OÉ-GALVEZ	Gloria	Non Elue
Kayl	BOMBARDELLA	Laura	Non Elue
Kayl	SCHNEIDER	Sonja	Non Elue
Kayl	SCHROEDER	Talitha	Non Elue
Kayl	KRIER	Zoé	Non Elue
Kayl	PETRY	Viviane	Conseillerère
Kayl	SCHARPANTGEN	Astrid	Non Elue
Kayl	CLEES	Elisabeth dite Lisa	Non Elue
Kayl	GONCALVES-CRESTANI	Fatima	Non Elue
Kayl	FORTUNA	Iolanda	Non Elue
Kayl	RÖHLER	Sabine	Non Elue
Kayl	BELLEVILLE	Astrid	Conseillerère
Kayl	SALVATORE	Elisa	Non Elue
Kayl	BAUM-SCHMIT	Sylvie	Non Elue
Kayl	THIES	Sabrina	Non Elue
Kayl	PAUTLER	Gaby	Non Elue
Kayl	ZAROTTI	Noris	Non Elue
Kayl	SCHINTGEN	Lena	Non Elue
Kayl	SCHINTGEN	Lara	Non Elue
Kehlen	KOCH	Natacha	Conseillerère
Kehlen	BINCK GESCHWIND	Cheryl	Conseillerère
Kehlen	DOS SANTOS MACIEL	Paula	Non Elue
Kehlen	VAN WISSEN	Pauline	Non Elue
Kehlen	PIRES	Sylvie	Non Elue
Kehlen	FRANTZEN	Maryse	Conseillerère



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Kehlen	CASEY	Wendy	Non Elue
Kehlen	GREISCH	Jessica	Non Elue
Kehlen	HOLZMACHER	Christiane	Non Elue
Kehlen	FEKNOUS	Kahina	Non Elue
Kehlen	ÇIÇEK	Canan	Non Elue
Kehlen	HANIFI	Karima	Non Elue
Kehlen	LUCCHINI	Joséanne	Non Elue
Kehlen	NOESEN-HEINTZ	Nathalie	Conseillère
Kehlen	MEYER-DEITZ	Claudine	Conseillère
Kehlen	BLEI	Joël	Non Elue
Kehlen	PACIOTTI	Patrizia	Non Elue
Kehlen	REHLINGER	Sandra	Non Elue
Kehlen	WELTER	Monique	Non Elue
Kehlen	ROQUE LOPES	Elsa	Non Elue
Kehlen	ZAKHAROFF	Annie	Non Elue
Kehlen	HURTADO VALENCIA	Ana	Non Elue
Kehlen	GLESENER	Anne	Non Elue
Kiischpelt	DE VOR	Geertruida	Conseillère
Koerich	FERNANDES CAVACO	Vanessa	Conseillère
Koerich	ANDRICH	Mary-Jo	Échevin-e
Koerich	FERNANDEZ RAMOS	Jessica	Conseillère
Kopstal	SCHEPPACH	Maria	Conseillère
Kopstal	DA SILVA	Laura	Non Elue
Kopstal	THÉPIN	Isabelle	Non Elue
Kopstal	RACH	Stéphanie	Non Elue
Kopstal	MORBÉ	Myriam	Non Elue
Kopstal	AMODEO	Isabella	Non Elue
Kopstal	DARNÉ	Katherine	Non Elue
Kopstal	MORBY	Cassandra	Non Elue
Kopstal	SIMON	Claire	Conseillère
Kopstal	SCHÜTZ	Annette	Non Elue
Kopstal	JOST	Catherine	Non Elue
Kopstal	BARTHEL	Marie-Josée	Non Elue
Kopstal	BEIRAO	Delfina	Non Elue
Kopstal	EWEN	Lisa	Conseillère
Kopstal	SARA RASTEGAR	Anaïs	Non Elue
Kopstal	VAUDOIS	Chloé	Non Elue
Kopstal	BINTENER	Jennifer	Conseillère
Kopstal	DE BOURCY-HÉDO	Simone	Conseillère
Kopstal	SCHEER	Véronique	Non Elue
Kopstal	FANDEL-THOMA	Anne	Conseillère
Kopstal	STOLZ WELKENBACH	Géraldine	Non Elue
Kopstal	DOOLEY	Larissa	Non Elue
Lac de la Haute Sûre	GAASCH	Gaby	Conseillère
Lac de la Haute Sûre	HIEFF	Kim	Non Elue
Lac de la Haute Sûre	BÜCK	Carole	Échevin-e
Larochette	SILVA	Natalie	Conseillère
Larochette	PLIER	Eliane	Non Elue
Larochette	HEINTZ	Liz	Conseillère
Larochette	MARQUES LIMA	Ana Teresa	Échevin-e
Larochette	MARTINS MENDES	Myriam	Conseillère



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Lenningen	BADEN	Martina Iris, née Weis	Conseillère
Lenningen	DE CASTRO FERREIRA	Stéphanie	Non Elue
Lenningen	ETOGA EYENGA	Pierrette Mauricette	Non Elue
Lenningen	MILLOCH ÉP. SCHÄFER	Patrizia	Conseillère
Lenningen	RODRIGUES DE CASTRO	Manuela	Non Elue
Leudelange	COPETTE ÉP. CONRARDY	Denise	Conseillère
Leudelange	ENTRINGER	Nathalie	Conseillère
Leudelange	POMPIDOU	Sandrine	Conseillère
Leudelange	BALDASSARRI ÉP. DEMOLING	Vanessa	Échevin-e
Lintgen	BISENIUS	Anne Holm	Conseillère
Lintgen	KAHLEN ÉP. SCHMIT	Diane	Non Elue
Lintgen	DÉROUILLAT	Estelle	Non Elue
Lintgen	WAGNER ÉP. THIMMESCH	Nathalie	Conseillère
Lintgen	SCHLOESSER-WIRTH	Chantal	Non Elue
Lintgen	RISCHARD-HAAG	Christiane	Conseillère
Lintgen	SCHLOESSER	Lena	Non Elue
Lintgen	PINTO	Elisabete	Non Elue
Lintgen	LOPES	Lionela	Non Elue
Lintgen	BRITO	Sandra	Non Elue
Lorentzweiler	KIRSCH-HIRTT	Marguy	Bourgmestre
Lorentzweiler	CALVARIO	Diana	Conseillère
Lorentzweiler	WAGNER	Fabienne	Non Elue
Lorentzweiler	WALISCH	Jasmine	Non Elue
Lorentzweiler	KREMER	Paule	Non Elue
Lorentzweiler	LIMA DE PINA	Angela	Non Elue
Lorentzweiler	PUNDEL	Catherine	Non Elue
Lorentzweiler	SCHMIT	Joëlle	Conseillère
Lorentzweiler	GHEORGHE-BADESCU	Iona	Non Elue
Lorentzweiler	WELBES	Nathalie	Non Elue
Lorentzweiler	BAUMANN	Sandra	Non Elue
Lorentzweiler	KETTELS	Vanessa	Non Elue
Lorentzweiler	NEY	Carole	Conseillère
Lorentzweiler	SEIL	Christiane	Non Elue
Lorentzweiler	BARTHOLOMEY	Isabelle	Non Elue
Lorentzweiler	JUNCK	Isabelle	Non Elue
Lorentzweiler	PETER-GABRIEL	Vanessa	Non Elue
Luxembourg	DIOUF KHADY	Semou	Non Elue
Luxembourg	PETER	Ulrike	Non Elue
Luxembourg	FABER	Marie-Andrée	Non Elue
Luxembourg	FEDERSPIEL	Eliane	Non Elue
Luxembourg	FUCHS	Marie-Thérèse	Non Elue
Luxembourg	GEORG MANUELA	Sabrina	Non Elue
Luxembourg	KAHLEN	Yvette	Non Elue
Luxembourg	MARINKOVIC	Jelena	Non Elue
Luxembourg	MÜLLENHEIM-STAUB	Ingrid	Non Elue
Luxembourg	MÜLLER-TROSENKO	Nadejda	Non Elue
Luxembourg	REUTER	Conny	Non Elue
Luxembourg	SOULTANOVA	Goulnora	Non Elue
Luxembourg	WEBER-SCHMIT	Annette	Non Elue
Luxembourg	GOERGEN	Marceline	Non Elue
Luxembourg	MARGUE	Elisabeth	Conseillère



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Luxembourg	LINSTER-BECH	Jij	Non Elue
Luxembourg	GOBRAN	Alexandra	Non Elue
Luxembourg	BARTOLINI	Angélique	Non Elue
Luxembourg	PINTO LAZZARI	Carla	Non Elue
Luxembourg	MORARU	Clara	Non Elue
Luxembourg	COSTANTINI	Emilie	Conseillère
Luxembourg	NINCEVIC	Kristina	Non Elue
Luxembourg	GOERES	Marie-Laure	Non Elue
Luxembourg	GRUBER	Martine	Non Elue
Luxembourg	SCHAEFFER	Martine	Non Elue
Luxembourg	POLFER	Lydie	Bourgmestre
Luxembourg	CAMARDA	Sylvia	Conseillère
Luxembourg	DEUTSCH ÉP. DUPONT	Françoise	Non Elue
Luxembourg	MART	Colette	Conseillère
Luxembourg	BEISSEL	Simone	Échevin-e
Luxembourg	KAIFFER	Anne	Conseillère
Luxembourg	CUPPINI	Camilla	Non Elue
Luxembourg	CAHEN	Corinne	Échevin-e
Luxembourg	GILLEN	Laurence	Non Elue
Luxembourg	FALTZ	Mary	Non Elue
Luxembourg	AREND ÉP. KROMBACH	Pascale	Conseillère
Luxembourg	GOERENS	Stéphanie	Non Elue
Luxembourg	LAUTH	Viviane	Non Elue
Luxembourg	MANUKYAN	Tatevik	Non Elue
Luxembourg	CLEMENT	Béatrice	Non Elue
Luxembourg	GREISEN	Elisabeth	Non Elue
Luxembourg	KIRSCH	Françoise	Non Elue
Luxembourg	LENG	Malina	Non Elue
Luxembourg	MULLER ÉP. BAUER	Sonja	Non Elue
Luxembourg	QUINTUS	Caroline	Non Elue
Luxembourg	SCHMIT	Julie	Non Elue
Luxembourg	STEIN	Laure	Non Elue
Luxembourg	VINDRY ÉP. LAUNAY	Clémence	Non Elue
Luxembourg	BROEMMEL	Christa	Conseillère
Luxembourg	REYLAND	Claudie	Conseillère
Luxembourg	GAASCH	Linda	Conseillère
Luxembourg	DE MACEDO	Maria Eduarda	Non Elue
Luxembourg	RULAND	Barbara	Non Elue
Luxembourg	SUŠILOVIĆ	Dubravka	Non Elue
Luxembourg	HUBERTY	Laure	Non Elue
Luxembourg	SIMON-BECKER	Laure	Non Elue
Luxembourg	CANDÉ BRANCA	Liudumila	Non Elue
Luxembourg	CHEYNET	Marie	Non Elue
Luxembourg	ETIKWA IKUKU	Nicole	Non Elue
Luxembourg	WALTER	Pauline	Non Elue
Luxembourg	FILICE-LORENZEN	Stefania	Non Elue
Luxembourg	CORREIA DA VEIGA	Ana	Non Elue
Luxembourg	IAMPOLSKAIA	Anastasia	Non Elue
Luxembourg	TILEVA	Aneliya	Non Elue
Luxembourg	BERNY	Anne-Marie	Non Elue
Luxembourg	THOMA	Cléo	Non Elue



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Luxembourg	GINOLLIN	Hélène	Non Elue
Luxembourg	FERREIRA VALEIRO	Madalena	Non Elue
Luxembourg	PINZI	Martha	Non Elue
Luxembourg	OBERWEIS	Nathalie	Conseillère
Luxembourg	REULAND	Nathalie	Non Elue
Luxembourg	BRUYAT	Oriane	Non Elue
Luxembourg	FAYOT	Cathy	Non Elue
Luxembourg	AFONSO BAGINE	Antonia	Conseillère
Luxembourg	VON REICHENBACH	Christine	Non Elue
Luxembourg	CERDEIRA	Elisabete	Non Elue
Luxembourg	MILTGEN	Maxime	Conseillère
Luxembourg	JUREDIEU	Mélanie	Non Elue
Luxembourg	TROIAN	Mélanie	Non Elue
Luxembourg	MORRISIVA	Michaela	Non Elue
Luxembourg	DEJEANS	Monique	Non Elue
Luxembourg	ORTEGA	Stephany	Non Elue
Luxembourg	KOSTER-KAISER	Yolande	Non Elue
Luxembourg	DUCOMBLE	Michèle	Non Elue
Luxembourg	BRITES NUNES	Margarida	Non Elue
Luxembourg	VIDALI	Benoite	Non Elue
Luxembourg	MULLER	Sylvie	Non Elue
Luxembourg	HEYNSBROEK	Melanie	Non Elue
Luxembourg	MULLER	Marie-Marthe	Non Elue
Luxembourg	CHOUCROUN	Danielle	Non Elue
Luxembourg	JORGE MATIAS	Carla	Non Elue
Luxembourg	FATONE	Clementina dite Tina	Non Elue
Luxembourg	KUNAKOVA	Lucie	Non Elue
Luxembourg	COURTOIS	Jane	Non Elue
Luxembourg	NESIC	Gorica	Non Elue
Luxembourg	CHRISTOVA	Ivanka	Non Elue
Luxembourg	MICHELS	Jil	Non Elue
Mamer	SCHMID	Nadine	Conseillère
Mamer	KOLLWELTER	Isabelle	Non Elue
Mamer	GENCHI	Jasmine	Non Elue
Mamer	REINESCH ÉP. FRIOB	Nadine	Non Elue
Mamer	FRANK	Simone	Conseillère
Mamer	MAUER	Tessy	Non Elue
Mamer	DI FABIO	Graziella	Non Elue
Mamer	KLOPP	Jessica	Conseillère
Mamer	KIRCH	Marie	Non Elue
Mamer	ZANGERLE ÉP. KLOPP	Sylvie	Non Elue
Mamer	BERNARD	Mim	Conseillère
Mamer	SCHAAF-HAAS	Adèle	Conseillère
Mamer	LEICK	Alexandra	Non Elue
Mamer	BERNARD	Djuna	Conseillère
Mamer	OEHLER	Friderike	Non Elue
Mamer	DROSOU	Georgia	Non Elue
Mamer	VOGEL	Lea	Non Elue
Mamer	PISSINGER	Simone	Non Elue
Mamer	JENSEN-GANOUNI	Elaine	Conseillère
Mamer	CLOSENER	Francine	Échevin-e



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Mamer	EXALL	Jane	Non Elue
Mamer	FLECHTNER	Katharina	Non Elue
Mamer	PAGANO-PHILIPPE	Mireille	Non Elue
Mamer	SCHMIT	Monique	Non Elue
Mamer	EBERT	Silvia	Non Elue
Mamer	TARANTINI	Vanessa	Non Elue
Manternach	KLEIN-SEIL	Henriette	Conseillère
Manternach	LEHMANN ÉP. THOSS	Rosi	Non Elue
Manternach	UNGEHEUER ÉP. KLEIN	Alix	Échevin-e
Manternach	FRANK	Tanja	Non Elue
Manternach	GRETSCH	Stéphanie	Conseillère
Manternach	LERUTH	Jeanne	Conseillère
Mersch	BIRTZ	Diane	Non Elue
Mersch	SAWAS	Rasha	Non Elue
Mersch	WEBER	Xenia	Non Elue
Mersch	RAMOS	Cristina	Non Elue
Mersch	GOEDERT	Liz	Non Elue
Mersch	TOUSSAINT	Petra	Non Elue
Mersch	CALDARELLA WEIS	Lindsay	Non Elue
Mersch	LORANG	Michèle	Non Elue
Mersch	MENDES	Claudine	Non Elue
Mersch	MENEI	Letizia	Non Elue
Mersch	LAMRI	Linda	Non Elue
Mersch	GENGLER	Luana	Non Elue
Mersch	FELLER-WILMES	Joëlle	Conseillère
Mersch	WEIS	Corinne	Non Elue
Mersch	SIEBENALLER	Isabelle	Non Elue
Mersch	RADZISZEWSKA	Kasia	Non Elue
Mersch	FANTIN-HALSDORF	Line	Non Elue
Mersch	PINTO	Sandra	Non Elue
Mersch	WEILER	Mariette	Conseillère
Mersch	BEIRÃO	Cecilia	Non Elue
Mersch	CARRICO	Aida	Non Elue
Mersch	MOSSONG	Elisabeth dite Lis	Non Elue
Mersch	HOFFMANN	Julie	Non Elue
Mersch	JUNG	Lisa	Non Elue
Mersch	KONOPLINA	Tatiana	Non Elue
Mertert	HIRTT	Cilly	Conseillère
Mertert	FINKE	Michèle	Non Elue
Mertert	NEYEN-PHILIPPE	Carole	Non Elue
Mertert	HERRMANN	Iryna	Non Elue
Mertert	FRIDEN	Carmen	Non Elue
Mertert	PEREZ	Julie	Non Elue
Mertert	RIS	Solecha	Non Elue
Mertert	LUDWIG	Nathalie	Non Elue
Mertert	LENERTZ ÉP. WIRTZ	Mireille	Conseillère
Mertert	BOEVER ÉP. LANG	Nadine	Conseillère
Mertert	MARQUES	Laetitia	Non Elue
Mertert	DE SANCTIS	Luana	Non Elue
Mertert	GRETSCH	Marie-Lucie	Non Elue
Mertzig	HANSEN	Myriam	Conseillère



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Mertzig	LALLEMAND	Fernie	Non Elue
Mertzig	PIETTE	Carine	Conseillère
Mertzig	GOMES	Lena	Conseillère
Mondercange	BOEVER-THILL	Anouk	Conseillère
Mondercange	BAUSTERT-BERENS	Marianne	Échevin-e
Mondercange	SHELLER-LEHNEN	Colette	Non Elue
Mondercange	MONNERS-SABATINI	Joëlle	Non Elue
Mondercange	WEISGERBER	Marianne	Conseillère
Mondercange	FAGIANI	Orietta	Non Elue
Mondercange	MOREIRA GONÇALVES	Sonia	Non Elue
Mondercange	WITRY ÉP. EISENBEIS	Josée	Non Elue
Mondercange	MATHEKOWITSCH	Catherine	Non Elue
Mondercange	ERPELDING	Liliane	Non Elue
Mondercange	ABENS-MAINTZ	Mady	Non Elue
Mondercange	MOLITOR	Carole	Non Elue
Mondercange	STERCKX	Anne	Non Elue
Mondercange	TRIERWEILER	Liz	Non Elue
Mondercange	SCHWEICH ÉP. DAVID	Christine	Conseillère
Mondercange	BASTIAN ÉP. JUCHEM	Danielle	Conseillère
Mondercange	HARDT ÉP. KERSCH	Dany	Non Elue
Mondercange	BECKER	Anne	Conseillère
Mondercange	MATHEKOWITSCH ÉP. LEYERS	Anne	Non Elue
Mondercange	MERTENS	Anne	Non Elue
Mondercange	MARX ÉP. THEIS	Cheryl	Non Elue
Mondercange	BRESCIA ÉP. PICCARIELLO	Silvia	Non Elue
Mondercange	ZHANG	Lu	Non Elue
Mondercange	HUSSIN	France	Non Elue
Mondercange	PIRES MARTINS	Manuela	Non Elue
Mondercange	KONTOU	Eleftheria	Non Elue
Mondercange	NIKIC	Bozana	Non Elue
Mondercange	PIRES TEODORO	Marina	Non Elue
Mondorf-les-Bains	FEYEREISEN	Josée	Non Elue
Mondorf-les-Bains	DE CAMPOS VALENTE	Sandra	Non Elue
Mondorf-les-Bains	ENGELS	Elisabeth dite Lily	Non Elue
Mondorf-les-Bains	IGNA	Diana	Non Elue
Mondorf-les-Bains	THOMMES	Véronique	Non Elue
Mondorf-les-Bains	STRASSER-BEINING	Charlotte	Conseillère
Mondorf-les-Bains	LAFLEUR-RENNEL	Nicole	Conseillère
Mondorf-les-Bains	ALTMANN	Tessy	Échevin-e
Mondorf-les-Bains	ORIGER	Caroline	Non Elue
Mondorf-les-Bains	STECKER ÉP. WAGNER	Romy	Non Elue
Mondorf-les-Bains	CONTER	Brigitte	Non Elue
Mondorf-les-Bains	MOREIRA LEANDRO	Emilie	Non Elue
Mondorf-les-Bains	SCHMITT	Sandy	Non Elue
Mondorf-les-Bains	ALVES DA CUNHA	Carine	Non Elue
Mondorf-les-Bains	DE FATIMA CARDOSO GONÇALVES	Maria	Non Elue
Mondorf-les-Bains	ROCHA DIAS DE SOUSA	Benvinda	Non Elue
Mondorf-les-Bains	DORNEANU	Simona	Non Elue
Mondorf-les-Bains	FERNANDES PEREIRA	Mélanie	Non Elue
Mondorf-les-Bains	LALIN	Marie-Noëlle	Non Elue
Niederanven	KREMER ÉP. DUPONG	Martine	Conseillère



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Niederanven	SCHUMACHER	Anne	Non Elue
Niederanven	KOCH	Caroline	Non Elue
Niederanven	SCHARFE	Marthe	Non Elue
Niederanven	NANDHA	Sandra	Non Elue
Niederanven	KIEFFER ÉP. PEFFER	Véronique	Non Elue
Niederanven	PAMPA	Anika	Non Elue
Niederanven	STORN	Deborah	Conseillère
Niederanven	HULZEBOS VREDENBERG	Hanny	Non Elue
Niederanven	HEINEN	Nathalie	Non Elue
Niederanven	FABER	Nicole	Non Elue
Niederanven	BAMBERG	Sara	Non Elue
Niederanven	MULLER-ROLLINGER	Gina	Conseillère
Niederanven	CAMES-DE VRIES	Jojo	Échevin-e
Niederanven	MAZIUKIEWICZ-SOWUL	Dagmara	Non Elue
Niederanven	MAZIUKIEWICZ	Karol	Non Elue
Niederanven	LAISSY	Martine	Non Elue
Niederanven	INGHELRAM - MAEYENS	Margaretha	Conseillère
Niederanven	BAUER ÉP. SCHILTZ	Danielle	Non Elue
Niederanven	LIETZ	Evelyne	Non Elue
Niederanven	REITER	Jacqueline	Non Elue
Niederanven	BÜCK	Myriam	Non Elue
Nommern	DIDDERICH	Sophie	Bourgmestre
Nommern	TOEPFER	Ariane	Échevin-e
Parc Hosingen	FRIESEISEN ÉP. SCHMITZ	Louise	Conseillère
Parc Hosingen	HENGEN ÉP. NOSBUSCH	Nathalie	Conseillère
Parc Hosingen	KEISER ÉP. PEFFER	Francine	Conseillère
Parc Hosingen	MORIS	Christiane	Non Elue
Pétange	TARAYRE	Viviane	Non Elue
Pétange	KALMUS	Sonia	Non Elue
Pétange	DAMY	Manon	Non Elue
Pétange	KIEFFER	Arlette	Non Elue
Pétange	THORNON	Adèle	Non Elue
Pétange	AGOSTINO	Maria	Échevin-e
Pétange	CONTER-KLEIN	Raymonde	Conseillère
Pétange	COSTA	Sofia	Non Elue
Pétange	POLFER	Mireille	Non Elue
Pétange	QUINTUS	Joelle	Non Elue
Pétange	BETTINGER	Danièle	Non Elue
Pétange	GRANDJEAN	Céline	Non Elue
Pétange	FREYLINGER	Caroline	Non Elue
Pétange	MEIRELES	Anabela	Non Elue
Pétange	HILBERT	Tamara	Non Elue
Pétange	BLASSETTI	Sonia	Non Elue
Pétange	PUTZ	Solange	Non Elue
Pétange	SCHWACHTGEN	Sandra	Non Elue
Pétange	FERRINI	Rosanna	Non Elue
Pétange	WEBER	Monique	Non Elue
Pétange	REIFFER	Maryse	Non Elue
Pétange	CLÉMENT	Linda Renée Marcelle	Non Elue
Pétange	SCHWACHTGEN	Indra	Non Elue
Pétange	BERENS	Marie-Louise dite Molly	Conseillère



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Pétange	LEMAIRE	Valérie	Non Elue
Pétange	LAROCHE-VIVANI	Patricia	Non Elue
Pétange	BONN	Nicole	Non Elue
Pétange	MOURAO	Cristina	Non Elue
Pétange	ALMEIDA	Claudia Patricia	Non Elue
Pétange	CAPPONI	Brigitte	Non Elue
Pétange	AGOSTINO	Barbara	Conseillère
Pétange	BEIROS	Alexandra	Non Elue
Pétange	ROOS	Viviane	Non Elue
Pétange	KRAUSS	Peggy	Non Elue
Pétange	BAMBERG	Patrice	Non Elue
Pétange	WUST	Natascha	Non Elue
Pétange	MACHADO	Michèle	Non Elue
Pétange	DE ALMEIDA	Maria	Non Elue
Pétange	SCHEIDEN	Kim	Non Elue
Pétange	ANTINORI	Dania	Non Elue
Pétange	BORMES	Ann	Non Elue
Pétange	NEVES	Sonia	Non Elue
Pétange	RIBEIRO	Silvia	Non Elue
Pétange	DJAGBLE	Mimi Abbey	Non Elue
Pétange	DA SILVA RODRIGUEZ	Laura Maria	Non Elue
Pétange	SINA SILVA MOTA CUNHA	Fausina dite	Non Elue
Pétange	CHARLES	Elsie	Non Elue
Pétange	NEVES	Christina	Non Elue
Pétange	KONTER	Brigitte	Non Elue
Pétange	TRIECHIES	Antoinette	Non Elue
Pétange	BIRTZ	Gaby	Conseillère
Pétange	BILDGEN	Véronique	Non Elue
Pétange	DE JESUS	Sandrine	Non Elue
Pétange	ERPELDING	Monique	Non Elue
Pétange	DE SOUSA	Maria dite Adilia	Non Elue
Pétange	GRAUL	Lana	Non Elue
Pétange	MONTEIRO	Teresa	Conseillère
Pétange	KOHL	Sylvie	Non Elue
Pétange	DINIS	Sonia	Non Elue
Pétange	CARDOSO COUTO	Paula	Non Elue
Pétange	GRAF	Nathalie	Non Elue
Pétange	KOHL	Martine	Non Elue
Préizerdaul	BÖNIGK	Mareike	Conseillère
Putscheid	HUBERTY ÉP. SINNES	Fabienne	Bourgmestre
Putscheid	BERNA ÉP. SCHUMACHER	Natascha	Non Elue
Putscheid	JÄCKELS ÉP. WAGENER	Fabienne	Conseillère
Rambrouch	KETTMANN ÉP. SOARES PEREIRA	Sonja	Échevin-e
Rambrouch	BINCK	Myriam	Bourgmestre
Rambrouch	STEIMES	Anne-Marie	Non Elue
Rambrouch	BERG BÂLON	Isabelle	Conseillère
Rambrouch	ENSCH BRICKLER	Michelle	Non Elue
Rambrouch	ZIMMER KRUMMES	Kim	Non Elue
Rambrouch	PÉPORTÉ REISER	Cindy	Non Elue
Rambrouch	LOU KETTEL	Marie	Non Elue
Rambrouch	PICARD	Myriam	Conseillère



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Rambrouch	FILBIG	Danielle	Conseillère
Rambrouch	WOHLES	Jessica	Non Elue
Rambrouch	BREDIMUS	Mady	Non Elue
Reckange-sur-Mess	RIES ÉP. HEYARD	Sonja	Conseillère
Reckange-sur-Mess	THORN	Nicole	Conseillère
Reckange-sur-Mess	PEPIN	Claire	Conseillère
Redange/Attert	RAHAL	Nawel	Non Elue
Redange/Attert	BOUVY	Christine	Non Elue
Redange/Attert	WELFRING	Jeanny	Conseillère
Redange/Attert	WOLSFELD	Monique	Conseillère
Redange/Attert	KUFFER	Monique	Conseillère
Redange/Attert	SIMON-ARENDT	Danielle	Échevin-e
Redange/Attert	SONNTAG	Mireille	Non Elue
Reisdorf	DIEDERICH	Hélène	Conseillère
Reisdorf	MARQUES DE OLIVEIRA	Sonia	Échevin-e
Reisdorf	HIENTGEN ÉP. SAUBER	Anouk	Échevin-e
Remich	WALLERICH	Rita	Échevin-e
Remich	MARTINS	Tania	Non Elue
Remich	TAPÉ	Diana	Non Elue
Remich	MOREIRA	Sonia	Non Elue
Remich	HIERZIG	Anne	Non Elue
Remich	BONENBERGER	Myriam	Conseillère
Remich	DE MATOS RODRIGUES	Susana	Non Elue
Remich	LIBAR ÉP. HENSGEN	Danièle	Conseillère
Remich	KRIER GÜL	Emine	Non Elue
Remich	MURATOVIC ÉP. SCHREIBER	Irma	Non Elue
Remich	BEISSEL	Marianne	Non Elue
Remich	GEIMER	Martine	Non Elue
Remich	HUTAN	Victoria	Non Elue
Remich	OLK-TSCHIDERER	Mandy	Non Elue
Remich	BIWER-OBERSWEIS	Marie-Thérèse	Non Elue
Remich	MUTCHILUA	Tshela	Non Elue
Remich	HOFFMANN	Aimée	Non Elue
Remich	TAISSIR	Bahri	Non Elue
Remich	ROLLINGER	Catherine	Non Elue
Remich	HOUDREMONT	Claire	Non Elue
Remich	TIMMERMAN	Cloé	Non Elue
Remich	JAMIN	Danielle	Non Elue
Roeser	FRIEDRICH-KLINSKI	Mireille	Conseillère
Roeser	DEMUTH	Corinne	Non Elue
Roeser	KUHN-KANE	Khady	Non Elue
Roeser	WOLFF-HALLER	Monia	Non Elue
Roeser	DE LA HOZ	Nathalie	Non Elue
Roeser	FLAMMANG	Sandra	Conseillère
Roeser	BONNEFOUX	Annette	Non Elue
Roeser	CIGLAR	Andreja	Non Elue
Roeser	DA SILVA	Liliane	Non Elue
Roeser	WILD	Charlotte	Non Elue
Roeser	BRIX	Nadine	Conseillère
Roeser	GAASCH	Emilie	Non Elue
Roeser	KORNERUP	Kristin	Non Elue



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Roeser	LUKIC	Branka	Non Elue
Roeser	MARCUSSEN ERÉZUÉ	Ane	Non Elue
Roeser	WAGNER-FONCK	Tanja	Non Elue
Roeser	BALLMANN	Bettina	Échevin-e
Roeser	CARELLI	Sandra	Conseillerère
Roeser	KETTEL	Jill	Non Elue
Roeser	NOWACKI	Aline	Non Elue
Roeser	HERMES	Anne	Non Elue
Roeser	PIMENTA	Sonia	Non Elue
Rosport-Mompach	VOGT	Nathalie	Non Elue
Rosport-Mompach	VERHAREN	Wilhelmine dite Inez	Non Elue
Rosport-Mompach	WEYDERT	Stéphanie	Bourgmestre
Rosport-Mompach	GROSCH ÉP HOFFMANN	Alix	Conseillerère
Rosport-Mompach	REIS	Carole	Non Elue
Rosport-Mompach	BARTZ	Léa	Conseillerère
Rosport-Mompach	ROOB	Liz	Non Elue
Rosport-Mompach	ALFLER-FEYEN	Nadine	Non Elue
Rumelange	LANG-LAUX	Francine	Non Elue
Rumelange	SHELINSKY	Monique	Conseillerère
Rumelange	DZOGOVIC-KURTANOVIC	Alisa	Non Elue
Rumelange	DAKKAKI	Houda	Non Elue
Rumelange	SEYWERT ÉP. GUTENKAUF	Karin	Conseillerère
Rumelange	ZWICK	Elodie	Non Elue
Rumelange	BOUKELMOUN	Serena	Non Elue
Rumelange	GROS	Christiane	Non Elue
Rumelange	THAÏS OLIVEIRA RODRIGUES	Jamica	Non Elue
Rumelange	RESS	Jessica	Non Elue
Rumelange	SOUZA LIMA	Quezia	Non Elue
Rumelange	PEREIRA ARANJO DE CARVALHO	Maria	Non Elue
Rumelange	TANI	Josephine	Non Elue
Rumelange	MANENTE	Christiane	Non Elue
Rumelange	MARX	Carole	Conseillerère
Rumelange	ZOUHIR	Hajar	Non Elue
Rumelange	TINTINGER	Jessica	Conseillerère
Rumelange	KIRSCH	Vanessa	Non Elue
Saeul	CLAUSSE	Jo	Conseillerère
Saeul	LOUISA ANDREA DIELS	Diana	Non Elue
Saeul	THINNES	Giulia	Non Elue
Sandweiler	MASSARD-STITZ	Simone	Conseillerère
Sandweiler	GASPARRO ÉP. JORGE	Claudia	Non Elue
Sandweiler	MEYSEMBOURG	Corinne	Non Elue
Sandweiler	FEHLEN-DALL'ARMELLINA	Danielle	Non Elue
Sandweiler	MORAIS	Maria	Non Elue
Sandweiler	COURTOIS	Corinne	Échevin-e
Sandweiler	KEMP	Malou	Non Elue
Sandweiler	GOLINSKI	Joëlle	Non Elue
Sandweiler	MAGUER	Julie	Non Elue
Sandweiler	DURAND	Olivia	Non Elue
Sandweiler	VERBIEST	Sylvia	Non Elue
Sandweiler	OBERTIN	Martine	Non Elue
Sandweiler	TIEBEN	Anna	Conseillerère



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Sandweiler	SCHEURER	Belinda	Non Elue
Sandweiler	BRENTJENS	Liz	Non Elue
Sandweiler	MARTINS	Sonia	Non Elue
Sandweiler	DENAYER	Sylvie	Non Elue
Sandweiler	BREUER	Jacqueline	Bourgmestre
Sandweiler	FONCK	Monica	Non Elue
Sandweiler	ZAOUROU	Pascale	Non Elue
Sanem	SCHAMMO	Mara	Conseillère
Sanem	BRÜCK	Jana	Non Elue
Sanem	DA SILVA	Isabel	Non Elue
Sanem	FERREIRA	Daisy	Non Elue
Sanem	JUNG	Fernande	Non Elue
Sanem	KEMMER	Sandrine	Non Elue
Sanem	SARDAR	Sajida	Non Elue
Sanem	LOGELIN	Anne	Conseillère
Sanem	ROMEO	Franca	Conseillère
Sanem	MORGENTHALER	Nathalie	Échevin-e
Sanem	ANEN	Aurélié	Non Elue
Sanem	DIELS	Nadja	Non Elue
Sanem	REUTER	Sandrine	Non Elue
Sanem	PEIRERA CANDEIAS ÉP. WOZNIAK	Sónia	Non Elue
Sanem	BRAUN	Patricia	Conseillère
Sanem	NOGUEIRA	Anabela	Non Elue
Sanem	SANTOS DIAS	Analia	Non Elue
Sanem	NOESEN-PEIFFER	Christiane	Non Elue
Sanem	REUTER	Françoise	Non Elue
Sanem	BIAGIONI	Gabriella	Non Elue
Sanem	OUASKEF	Jacqueline	Non Elue
Sanem	MORBACH	Marianne	Non Elue
Sanem	SCHMITT	Myriam	Non Elue
Sanem	BOEHLER	Florence	Non Elue
Sanem	CIVÉRA	Marie-Thérèse	Non Elue
Sanem	FLAMMANG	Christiane	Non Elue
Sanem	IAGNETCH LOPE	Veviewe	Non Elue
Sanem	KAES	Carole	Non Elue
Sanem	OLIVEIRA GONCALVES	Lina	Non Elue
Sanem	RESTREPO	Adriana	Non Elue
Sanem	ZALJEVIC	Mirsada	Non Elue
Sanem	HORNICK	Michèle	Non Elue
Sanem	MEROVCI	Anita	Non Elue
Sanem	THEIS	Christiane	Non Elue
Sanem	ERPELDING	Fabienne	Non Elue
Sanem	FABER	Lynn	Non Elue
Sanem	TESSARO	Nelly	Non Elue
Sanem	HOELTGEN	Stéphanie	Non Elue
Sanem	WOLFF	Tamara	Non Elue
Sanem	ARENDT	Patrizia	Non Elue
Sanem	KRIER	Carmen	Non Elue
Sanem	HOLZINGER	Irina	Non Elue
Sanem	PEREIRA DE AZEVEDO	Maria de Lurdes	Non Elue
Sanem	COSTANZI	Mirka	Non Elue



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Sanem	CECCHETTI	Myriam	Conseillère
Sanem	MASSARD-REINERT	Romy	Non Elue
Sanem	PHILIPPS	Sandra	Non Elue
Sanem	MOUSEL	Tania	Non Elue
Sanem	ASSELBORN-BINTZ	Simone	Bourgmestre
Sanem	MOLITOR	Catherine	Non Elue
Sanem	HINTERSCHIED-GREINER	Hannah	Non Elue
Sanem	SCHUMMER	Lara	Non Elue
Sanem	NONORGUES-DAHAN	Livia	Non Elue
Sanem	SCUTO-FRANCK	Vali	Non Elue
Sanem	NETO	Cindy	Non Elue
Sanem	WIECZOREK	Renata	Non Elue
Sanem	MANNES	Gisèle	Non Elue
Sanem	REINERT	Pascale	Non Elue
Sanem	KIEFFER	Myriam	Non Elue
Sanem	MAJERUS	Heather	Non Elue
Schengen	FUNK-KIESCH	Josée	Conseillère
Schengen	BAUER	Line	Conseillère
Schengen	KIRSCH ÉP. WILLMES	Annette	Conseillère
Schengen	ARTIGAO	Lola	Conseillère
Schengen	PENSO	Maria	Non Elue
Schengen	FÜRST	Tania	Non Elue
Schieren	KRIES	Tessy	Conseillère
Schieren	PFEIFFER	Susi	Échevin-e
Schieren	LEY	Monique	Conseillère
Schieren	LOPES MEDINA	Alcinda	Conseillère
Schieren	WOHL	Sandy	Conseillère
Schiffange	SOLAGNA-VAN-GOIDSENOVEN	Isabelle	Non Elue
Schiffange	KUHN-METZ	Nadine	Conseillère
Schiffange	DOSTERT ÉP. SCHNEIDERS	Anne	Non Elue
Schiffange	ŠABOTIĆ-KALAČ	Edita	Non Elue
Schiffange	NOGUEIRA	Marta	Non Elue
Schiffange	SCHLIM ÉP. NICKELS	Martine	Non Elue
Schiffange	GONÇALVES	Myriam	Non Elue
Schiffange	BRAUN	Gaby	Non Elue
Schiffange	WEBER	Fuang-Fa	Non Elue
Schiffange	ZANOTELLI-RODERES	Patrice	Non Elue
Schiffange	HOSS	Isabelle	Non Elue
Schiffange	KOLJENOVIC	Mirosava	Non Elue
Schiffange	KUC	Munevera	Non Elue
Schiffange	SAHMAN	Amra	Non Elue
Schiffange	SCHUETZ	Astrid	Non Elue
Schiffange	BIEWER	Christiane	Conseillère
Schiffange	SEHL	Christiane	Non Elue
Schiffange	GROFF	Julie	Non Elue
Schiffange	GREGER	Katharina	Non Elue
Schiffange	RODENBOURG-SALZIG	Mireille	Non Elue
Schiffange	FÉRAL	Nadine	Non Elue
Schiffange	MONTEIRO-SANTOS	Sandra	Non Elue
Schiffange	ALVES	Silvia	Non Elue
Schiffange	DRAUTH	Tessie	Non Elue



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Schiffflange	IANNI	Catia	Non Elue
Schiffflange	SCHMITZ	Sonja	Non Elue
Schiffflange	TAVARES FORTES	Sonia dite Leni	Non Elue
Schiffflange	DIEDERICH	Fabienne	Conseillerère
Schiffflange	SAGRAMOLA-KOCKELMANN	Myriam	Non Elue
Schiffflange	BERTRANG-THINNES	Nadine	Non Elue
Schiffflange	HANSJOSTEN	Nathalie	Non Elue
Schiffflange	THURMES-TOUSSAINT	Peggy	Non Elue
Schiffflange	DUARTE MENDES	Sarah	Non Elue
Schuttrange	RIES-LEYDER	Liliane	Non Elue
Schuttrange	SPINELLI	Caterina	Non Elue
Schuttrange	NEY	Conny	Non Elue
Schuttrange	WELSCH	Olivia	Non Elue
Schuttrange	LUDOVICY-NOËL	Patricia	Non Elue
Schuttrange	FORGIARINI	Nora	Conseillerère
Schuttrange	HALAND	Michèle	Non Elue
Schuttrange	BORGBJERG	Agnieszka	Non Elue
Schuttrange	NAGEL	Annemarie	Conseillerère
Schuttrange	WU	Jinghua	Non Elue
Schuttrange	WOLF-CROWTHER	Marilise	Non Elue
Schuttrange	SMIT	Tamara	Non Elue
Schuttrange	FISCHER	Marie dite Mimi	Non Elue
Schuttrange	MASSARO	Beatrice	Non Elue
Schuttrange	MONTREUIL	Sophie	Non Elue
Schuttrange	ALTMEISCH-BROEKMAN	Alie	Non Elue
Schuttrange	NICOLA	Danielle	Non Elue
Schuttrange	PINGEON	Sandrine	Non Elue
Schuttrange	THILL	Anne	Non Elue
Stadtbredimus	FIXEMER	Joëlle	Conseillerère
Stadtbredimus	GEORGES	Nicole Marie Yvonne	Conseillerère
Steinfort	JANNE	Béatrice	Conseillerère
Steinfort	BORDONI	Béatrice	Non Elue
Steinfort	DELLA PENNA	Déborah	Non Elue
Steinfort	VALLENDER	Déborah	Non Elue
Steinfort	RANAIVOSON	Zo Vero-Seheno Harisoa	Non Elue
Steinfort	MULLER	Anne	Non Elue
Steinfort	AMBROISE	Marie-Christine	Non Elue
Steinfort	DOEMER ÉP. WEIS	Mireille	Non Elue
Steinfort	GRIESER	Bianca	Non Elue
Steinfort	MICHELS	Corinne	Non Elue
Steinfort	BLESER	Diane	Non Elue
Steinfort	THILL	Jeannine	Non Elue
Steinfort	KURLAK	Magda	Non Elue
Steinfort	LAMBERTY	Stéphanie	Non Elue
Steinfort	DUBLIN-FELTEN	Marianne	Échevin-e
Steinfort	CHENNAUX	Eloïse	Non Elue
Steinfort	OSTACH	Hortense	Conseillerère
Steinfort	PETTINGER	Jasmine	Conseillerère
Steinfort	BINTENER	Lynn	Non Elue
Steinfort	DA SILVA MOREIRA	Vera	Non Elue
Steinsel	DURIC	Lucija	Non Elue



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Steinsel	HANSEN-PIECUCH	Alexandra	Non Elue
Steinsel	MULLER	Ulla	Non Elue
Steinsel	HANSEN	Virginie	Non Elue
Steinsel	DEGROTT	Jana	Conseillerère
Steinsel	RAUSCH LAHURE	Josette	Non Elue
Steinsel	LENERTZ	Karin	Non Elue
Steinsel	SCHULZ	Christina	Non Elue
Steinsel	FLUHÉ	Joëlle	Non Elue
Steinsel	PAULUS	Liz	Conseillerère
Steinsel	BOHLER	Nora	Non Elue
Steinsel	LEADER	René	Non Elue
Steinsel	KOHL-STEIN	Sigrid	Non Elue
Steinsel	ENGEL-LENERTZ	Marie-Paule	Conseillerère
Steinsel	FELTGEN	Monique	Conseillerère
Steinsel	URQUHART	Fiona	Non Elue
Steinsel	KOLBER-HOFFMANN	Manon	Non Elue
Steinsel	GROEBER	Nathalie	Non Elue
Strassen	AREND ÉP. LAHAUT	Anne	Échevin-e
Strassen	MAJERUS	Josée	Non Elue
Strassen	ROGER-BASSING	Charlotte	Non Elue
Strassen	ERNST	Diména	Non Elue
Strassen	FERNANDES	Dora	Non Elue
Strassen	STANA	Madalina	Non Elue
Strassen	HENTZEN-PETIN	Nicole	Non Elue
Strassen	GLEIS	Sonia	Non Elue
Strassen	DIESCHBURG NICKELS	Martine	Conseillerère
Strassen	DARAI	Anna	Non Elue
Strassen	REULAND	Anne	Non Elue
Strassen	KORTUM	Chantal	Non Elue
Strassen	MERETE JØRGENSEN	Lise	Conseillerère
Strassen	BIEVER	Liz	Non Elue
Strassen	LINDEN	Anne-Marie	Conseillerère
Strassen	MARTIN ÉP. BESTGEN	Maryse	Échevin-e
Strassen	CLEMENT	Carine	Non Elue
Strassen	REMMY	Claire	Non Elue
Strassen	FISTER	Emilie	Non Elue
Strassen	BOHLER	Lisa	Non Elue
Strassen	VIGNERON	Ode	Non Elue
Strassen	LEBEAU	Valérie	Non Elue
Strassen	DOMINGUES	Isabel	Non Elue
Strassen	WELTER-GAUL	Betty	Échevin-e
Strassen	MAO	Xianqing	Non Elue
Strassen	QUEIROZ DA SILVA	Ana	Non Elue
Strassen	SOZZI	Elisabetta	Non Elue
Strassen	MUSTAFIC	Emira	Non Elue
Strassen	MUKKHAMEDIEVA	Irina	Non Elue
Strassen	GANDINI CÔRTES	Morgana	Non Elue
Tandel	DA MOTA	Patricia Maria	Conseillerère
Tandel	GILS	Carole	Bourgmestre
Troisvierges	MAQUET	Conny	Non Elue
Troisvierges	MAQUET	Hortense	Non Elue



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Troisvierges	STAUDT	Chantal	Non Elue
Troisvierges	SIEBENALLER-AUBART	Sonja	Conseillère
Troisvierges	REUTER	Elisabeth	Conseillère
Troisvierges	MERENZ	Samira	Non Elue
Troisvierges	LOPES	Tania Isabel	Conseillère
Troisvierges	DENIS SIMÕES	Cinda	Non Elue
Troisvierges	CHOINIER	Nancy	Non Elue
Useldange	HARPES	Christiane	Conseillère
Useldange	REICHERT	Manon	Conseillère
Vianden	SCHAEFER	Patty	Conseillère
Vianden	MARQUES CONSTANTINO	Adelaide	Conseillère
Vianden	SKRIJELJ	Amela	Non Elue
Vianden	SIMOES PEREIRA	Michaela	Non Elue
Vianden	STIEGLER	Diana	Non Elue
Vichten	DABÉ	Monique	Conseillère
Vichten	PAULY	Christiane	Échevin-e
Vichten	JAEGER	Monique	Conseillère
Vichten	PRAVISANI	Sandra	Conseillère
Groussbus-Wal/Wahl	BACH ÉP. THOMMES	Christiane	Échevin-e
Groussbus-Wal/Wahl	ENSCH	Michèle	Conseillère
Groussbus-Wal/Wahl	DUSSELDORF ÉP. KOENIG	Isabelle	Non Elue
Groussbus-Wal/Wahl	RISCH	Maggy	Échevin-e
Groussbus-Wal/Wahl	SCHARTZ	Cindy	Non Elue
Waldbillig	HENX-GREISCHER	Andrée	Bourgmestre
Waldbillig	MEYERS	Corinne	Échevin-e
Waldbillig	KIRSCH	Yolande	Conseillère
Waldbillig	NICOLAY	Sarah	Non Elue
Walferdange	SCHMIT-STREFF	Edmée	Conseillère
Walferdange	GOSLINGS-KANTERS	Ricky	Non Elue
Walferdange	FREIIN VON KETELHODT	Antonia	Non Elue
Walferdange	SCHLOESSER	Caroline	Non Elue
Walferdange	SPIRIDIGLIOZZI-SCHEUER	Marion	Non Elue
Walferdange	BREUER-BRANDENBURGER	Simone	Non Elue
Walferdange	ALTMANN-FRIDERES	Josée	Non Elue
Walferdange	IRTHUM	Eliane	Non Elue
Walferdange	WAGNER	Cindy	Non Elue
Walferdange	GORTAN-THILL	Martine	Non Elue
Walferdange	VILLAIN	Sarah	Non Elue
Walferdange	THILL	Jessie	Échevin-e
Walferdange	SCHALTZ	Aline	Conseillère
Walferdange	MAJERUS	Carole	Non Elue
Walferdange	WESQUET	Carole	Non Elue
Walferdange	HOFFMANN	Francine	Non Elue
Walferdange	WOLFF (NÉE NIMMRICH)	Sabine	Non Elue
Walferdange	MOUHLI	Sarra	Non Elue
Walferdange	COURTE-WOLDE-MEDHIN	Henoké	Conseillère
Walferdange	CICONTE	Antonella	Non Elue
Walferdange	PIETERS	Chantal	Non Elue
Walferdange	FEIDT-MOURIER	Frédérique	Non Elue
Walferdange	KRECKÉ-MARDETSCHLÄGER	Helga	Conseillère
Walferdange	LETSCH	Jeanne	Non Elue



Commune	Nom	Prénom	Position, si élue
Walferdange	VAN TONDER	Susanna	Non Elue
Walferdange	DONDELINGER	Viviane	Non Elue
Weiler-la-Tour	MERTES	Claudine	Conseillère
Weiler-la-Tour	SCHMITZ	Julie	Conseillère
Weiswampach	FABER	Anita	Conseillère
Weiswampach	GEIBEN	Stephanie	Non Elue
Wiltz	PETITNICOLAS-WEIGEL	Carole	Bourgmestre
Wiltz	GASPER-KAUFFMANN	Chantal	Échevin-e
Wiltz	MILLER-FEIDER	Annabelle	Non Elue
Wiltz	RAMOS SOUSA	Lucete	Non Elue
Wiltz	MERSCH-RENTMEISTER	Natascha	Non Elue
Wiltz	BRANDAO-DA SILVA	Rosana	Non Elue
Wiltz	CZEKANOWICZ	Laura	Non Elue
Wiltz	GINDT	Linda	Non Elue
Wiltz	DOUCET	Sarah	Non Elue
Wiltz	WEBER	Tina	Non Elue
Wiltz	FETAHOVIĆ	Uneisa	Non Elue
Wiltz	CIVIC	Elly	Non Elue
Wiltz	PIERLOT	Aurore	Non Elue
Wiltz	BRÜCK	Christina	Non Elue
Wiltz	MARINHO	Clara	Non Elue
Wiltz	KÜNTSCH	Tessy	Non Elue
Wintrange	HAAG ÉP. SCHARS	Annita	Non Elue
Wintrange	PÜTZ	Leslie	Non Elue
Wintrange	FETTES	Melanie	Non Elue
Wintrange	SCHRUPPEN	Sonja	Conseillère
Wintrange	POTTIER	Anne	Non Elue
Wintrange	LUTGEN	Christine	Non Elue
Wintrange	GALES	Grace	Non Elue
Wintrange	THINES	Jenny	Non Elue
Wintrange	SOARES-PEREIRA	Rose-Marie	Non Elue
Wintrange	BEFFORT	Sylvie	Non Elue
Wintrange	MANDER GLESENER	Fabienne	Non Elue
Wintrange	SCHOLZEN	Anne	Conseillère
Wintrange	TAECK ÉP. HUT	Carole	Non Elue
Wintrange	BUCCO ÉP. FELLENS	Sandy	Non Elue
Winseler	JACOBY	Nadine	Conseillère
Wormeldange	KOHLER ÉP. HIPPERT	Judith	Conseillère
Wormeldange	NEU	Stephanie	Non Elue
Wormeldange	KOHL	Martine	Conseillère
Wormeldange	SCHMIT	Martine	Conseillère
Wormeldange	FEIDT ÉP. REUTER	Liliane	Non Elue
Wormeldange	MAILLIET	Christine	Non Elue
Wormeldange	MENDES	Andreia	Non Elue

ANNEXE 2 : LES TAUX DES CANDIDATES ET DES ÉLUES AUX ÉLECTIONS COMMUNALES DE 2023 PAR COMMUNE (SYSTÈME PROPORTIONNEL)

Commune	Sièges	Région	Femmes Candidates	Total Candidat.es	Femmes Candidates (%)	Femmes elues	Total Elu.es	Elues (%)
Bertrange	13	Centre	23	52	44.23%	5	13	38.46%
Bettembourg	15	Sud	30	75	40.00%	3	15	20.00%
Bettendorf	11	Nord	15	33	45.45%	4	11	36.36%
Betzdorf	11	Est	22	55	40.00%	3	11	27.27%
Bissen	11	Centre	7	22	31.82%	3	11	27.27%
Clervaux	11	Nord	16	55	29.09%	2	11	18.18%
Contern	11	Centre	21	44	47.73%	2	11	18.18%
Diekirch	13	Nord	22	52	42.31%	2	13	15.38%
Differdange	19	Sud	68	171	39.77%	6	19	31.58%
Dippach	11	Sud	14	44	31.82%	3	11	27.27%
Dudelange	19	Sud	48	114	42.11%	9	19	47.37%
Echternach	11	Est	16	44	36.36%	3	11	27.27%
Esch-sur-Alzette	19	Sud	67	152	44.08%	6	19	31.58%
Esch-sur-Sûre	11	Nord	8	22	36.36%	4	11	36.36%
Ettelbruck	13	Nord	21	52	40.38%	2	13	15.38%
Frisange	11	Sud	15	44	34.09%	2	11	18.18%
Grevenmacher	11	Est	26	55	47.27%	6	11	54.55%
Habscht	11	Sud	13	33	39.39%	3	11	27.27%
Helperknapp	11	Centre	18	53	33.96%	3	11	27.27%
Hesperange	17	Centre	37	85	43.53%	7	17	41.18%
Junglinster	13	Est	20	52	38.46%	3	13	23.08%
Käerjeng	15	Sud	36	90	40.00%	5	15	33.33%
Kayl	13	Sud	31	78	39.74%	4	13	30.77%
Kehlen	13	Sud	23	57	40.35%	5	13	38.46%
Kopstal	11	Sud	22	54	40.74%	6	11	54.55%
Lintgen	11	Centre	10	33	30.30%	3	11	27.27%
Lorentzweiler	11	Centre	17	44	38.64%	4	11	36.36%
Luxembourg	27	Centre	97	230	42.17%	15	27	55.56%
Mamer	15	Sud	26	60	43.33%	8	15	53.33%
Mersch	15	Centre	25	60	41.67%	2	15	13.33%
Mertert	11	Est	13	33	39.39%	3	11	27.27%
Mondercange	13	Sud	28	62	45.16%	6	13	46.15%
Mondorf-les-Bains	11	Est	19	44	43.18%	3	11	27.27%
Niederanven	13	Centre	22	52	42.31%	5	13	38.46%
Parc Hosingen	11	Nord	4	12	33.33%	3	11	27.27%
Pétange	19	Sud	62	146	42.47%	6	19	31.58%
Rambrouch	11	Nord	12	33	36.36%	5	11	45.45%
Redange/Attert	11	Sud	7	28	25.00%	4	11	36.36%
Remich	11	Est	22	55	40.00%	3	11	27.27%
Roeser	13	Sud	22	52	42.31%	5	13	38.46%
Rosport-Mompach	11	Est	8	22	36.36%	3	11	27.27%
Rumelange	11	Sud	18	44	40.91%	4	11	36.36%
Sandweiler	11	Centre	20	44	45.45%	4	11	36.36%
Sanem	17	Sud	60	136	44.12%	7	17	41.18%
Schengen	11	Est	6	22	27.27%	4	11	36.36%
Schifflange	15	Sud	33	75	44.00%	3	15	20.00%
Schuttrange	11	Centre	19	44	43.18%	2	11	18.18%
Steinfort	11	Sud	20	44	45.45%	4	11	36.36%
Steinsel	11	Centre	18	44	40.91%	4	11	36.36%
Strassen	15	Centre	30	60	50.00%	6	15	40.00%
Troisvierges	11	Nord	9	29	31.03%	3	11	27.27%
Walferdange	13	Centre	26	52	50.00%	5	13	38.46%
Wiltz	13	Nord	16	39	41.03%	2	13	15.38%
Wincrange	11	Nord	14	44	31.82%	2	11	18.18%
Wormeldange	11	Est	7	22	31.82%	3	11	27.27%
Grand Total	711		1329	3253	40.85%	232	711	32.63%

ANNEXE 3 : LES TAUX DES CANDIDATES ET DES ÉLUES AUX ÉLECTIONS COMMUNALES DE 2023 PAR COMMUNE (SYSTÈME MAJORITAIRE)

Commune	Sièges	Région	Femmes Candidates	Total Candidat.es	Femmes Candidates (%)	Femmes élues	Total Elu.es	Elues (%)
Bech	9	Est	4	15	26.67%	3	9	33.33%
Beckerich	9	Nord	3	15	20.00%	2	9	22.22%
Biwer	9	Est	7	13	53.85%	5	9	55.56%
Boulaide	9	Nord	1	10	10.00%	1	9	11.11%
Bourscheid	9	Nord	1	9	11.11%	1	9	11.11%
Bous-Waldbredimus	11	Est	3	23	13.04%	2	11	18,18%
Colmar-Berg	9	Centre	4	13	30.77%	4	9	44.44%
Consdorf	9	Est	6	17	35.29%	2	9	22.22%
Dalheim	9	Est	7	12	58.33%	4	9	44.44%
Ell	9	Nord	2	15	13.33%	2	9	22.22%
Erpeldange-sur-Sûre	9	Nord	1	11	9.09%	1	9	11.11%
Feulen	9	Nord	4	13	30.77%	4	9	44.44%
Fischbach	9	Centre	2	14	14.29%	2	9	22.22%
Flaxweiler	9	Est	2	11	18.18%	2	9	22.22%
Garnich	9	Sud	6	19	31.58%	5	9	55.56%
Goesdorf	9	Nord	4	16	25.00%	3	9	33.33%
Grousbus-Wal	12	Nord	8	20	33.33%	5	12	41,67%
Heffingen	9	Centre	1	15	6.67%		9	0.00%
Kiischpelt	9	Nord	1	11	9.09%	1	9	11.11%
Koerich	9	Sud	3	10	30.00%	3	9	33.33%
Lac de la Haute Sûre	9	Nord	3	14	21.43%	2	9	22.22%
Larochette	9	Centre	5	19	26.32%	4	9	44.44%
Lenningen	9	Est	5	20	25.00%	2	9	22.22%
Leudelange	9	Sud	4	11	36.36%	4	9	44.44%
Manternach	9	Est	6	11	54.55%	4	9	44.44%
Mertzig	9	Nord	4	11	36.36%	3	9	33.33%
Nommern	7	Centre	2	7	28.57%	2	7	28.57%
Préizerdaul	9	Nord	1	11	9.09%	1	9	11.11%
Putscheid	9	Nord	3	10	30.00%	2	9	22.22%
Redange-sur-Mess	9	Sud	3	12	25.00%	3	9	33.33%
Reisdorf	9	Nord	3	10	30.00%	3	9	33.33%
Saeul	7	Nord	3	14	21.43%	1	7	14.29%
Schieren	9	Nord	5	11	45.45%	5	9	55.56%
Stadtbredimus	9	Est	2	9	22.22%	2	9	22.22%
Tandel	9	Nord	2	10	20.00%	2	9	22.22%
Useldange	9	Nord	2	10	20.00%	2	9	22.22%
Vallée de l'Ernz	9	Nord		10	0.00%		9	0.00%
Vianden	9	Nord	5	18	27.78%	2	9	22.22%
Vichten	9	Nord	4	9	44.44%	4	9	44.44%
Waldbillig	9	Est	4	19	21.05%	3	9	33.33%
Weiler-la-Tour	9	Centre	2	9	22.22%	2	9	22.22%
Weiswampach	9	Nord	2	13	15.38%	1	9	11.11%
Winseler	9	Nord	1	9	11.11%	1	9	11.11%
Grand Total	388		141	559	25.22%	107	388	27.58%



ANNEXE 4 : LES TAUX DES CANDIDATES ET DES ÉLUES PAR COMMUNE ET PAR PARTI ÉLECTIONS COMMUNALES (SYSTÈME PROPORTIONNEL)

Commune Partis	Femmes	Candidat.e.s (en NB)	Candidates (%)	Elues	Elu.e.s	Elues (en %)
Bertrange	23	52	44.23%	5	13	38.46%
CSV	6	13	46.15%	1	3	33.33%
Déi Gréng	6	13	46.15%	1	2	50.00%
DP	4	13	30.77%	2	7	28.57%
LSAP	7	13	53.85%	1	1	100.00%
Bettembourg	30	75	40.00%	3	15	20.00%
ADR	6	15	40.00%		1	0.00%
CSV	7	15	46.67%		5	0.00%
Déi Gréng	7	15	46.67%	1	2	50.00%
DP	5	15	33.33%		1	0.00%
LSAP	5	15	33.33%	2	6	33.33%
Bettendorf	15	33	45.45%	4	11	36.36%
Autres/Eis Gemeng um Wee an d'Zukunft	6	11	54.55%	1	1	100.00%
Autres/Eng Ekipp fir iech	2	11	18.18%		5	0.00%
Autres/Meng Gemeng-Mäin Doheem	7	11	63.64%	3	5	60.00%
Betzdorf	22	55	40.00%	3	11	27.27%
CSV	5	11	45.45%	1	4	25.00%
Déi Gréng	5	11	45.45%	1	3	33.33%
DP	2	11	18.18%		2	0.00%
LSAP	3	11	27.27%	1	2	50.00%
Piraten	7	11	63.64%			0.00%
Bissen	7	22	31.82%	3	11	27.27%
Autres	2	11	18.18%	2	8	25.00%
CSV	5	11	45.45%	1	3	33.33%
Clervaux	16	55	29.09%	2	11	18.18%
ADR	1	11	9.09%		1	0.00%
Autres	2	11	18.18%	1	4	25.00%
CSV	3	11	27.27%		3	0.00%
Déi Gréng	8	11	72.73%	1	1	100.00%
DP	2	11	18.18%		2	0.00%
Contern	21	44	47.73%	2	11	18.18%
CSV	4	11	36.36%	1	6	16.67%
Déi Gréng	6	11	54.55%		1	0.00%
DP	4	11	36.36%		3	0.00%
LSAP	7	11	63.64%	1	1	100.00%
Diekirch	22	52	42.31%	2	13	15.38%
CSV	5	13	38.46%		5	0.00%
Déi Gréng	7	13	53.85%		1	0.00%
DP	6	13	46.15%	1	2	50.00%
LSAP	4	13	30.77%	1	5	20.00%
Differdange	68	171	39.77%	6	19	31.58%
CSV	8	19	42.11%	1	5	20.00%
Déi Gréng	9	19	47.37%	2	3	66.67%
Déi Lénk	9	19	47.37%		1	0.00%
DP	7	19	36.84%	1	3	33.33%
KPL	8	19	42.11%			0.00%
LSAP	7	19	36.84%	1	6	16.67%
Piraten	6	19	31.58%	1	1	100.00%
FOKUS	5	19	26.32%			0.00%
Déi Konservativ	9	19	47.37%			0.00%



Commune Partis	Femmes	Candidat.e.s (en NB)	Candidates (%)	Elues	Elu.e.s	Elues (en %)
Dippach	14	44	31.82%	3	11	27.27%
Autres	2	11	18.18%		2	0.00%
CSV	4	11	36.36%		2	0.00%
DP	4	11	36.36%	2	3	66.67%
LSAP	4	11	36.36%	1	4	25.00%
Dudelange	48	114	42.11%	9	19	47.37%
ADR	5	19	26.32%	1	1	100.00%
CSV	7	19	36.84%	2	4	50.00%
Déi Gréng	10	19	52.63%	1	2	50.00%
Déi Lénk	9	19	47.37%	1	1	100.00%
DP	8	19	42.11%		1	0.00%
LSAP	9	19	47.37%	4	10	40.00%
Echternach	16	44	36.36%	3	11	27.27%
CSV	4	11	36.36%	1	3	33.33%
Déi Gréng	6	11	54.55%	1	2	50.00%
DP	4	11	36.36%	1	3	33.33%
LSAP	2	11	18.18%		3	0.00%
Esch-sur-Alzette	67	152	44.08%	6	19	31.58%
ADR	6	19	31.58%		1	0.00%
CSV	9	19	47.37%	1	6	16.67%
Déi Gréng	9	19	47.37%	1	2	50.00%
Déi Lénk	10	19	52.63%		1	0.00%
DP	8	19	42.11%	1	2	50.00%
LSAP	9	19	47.37%	2	6	33.33%
Piraten	9	19	47.37%	1	1	100.00%
KPL	7	19	36.84%			0.00%
Esch-sur-Sûre	8	22	36.36%	4	11	36.36%
Autres	8	22	36.36%	4	11	36.36%
Ettelbruck	21	52	40.38%	2	13	15.38%
CSV	6	13	46.15%		5	0.00%
Déi Gréng	5	13	38.46%	1	1	100.00%
DP	5	13	38.46%		2	0.00%
LSAP	5	13	38.46%	1	5	20.00%
Frisange	15	44	34.09%	2	11	18.18%
Autres	4	11	36.36%	1	5	20.00%
CSV	4	11	36.36%		2	0.00%
DP	4	11	36.36%	1	2	50.00%
LSAP	3	11	27.27%		2	0.00%
Grevenmacher	26	55	47.27%	6	11	54.55%
CSV	6	11	54.55%	4	5	80.00%
Déi Gréng	5	11	45.45%		1	0.00%
DP	5	11	45.45%	1	3	33.33%
LSAP	4	11	36.36%	1	2	50.00%
Piraten	6	11	54.55%			0.00%
Habscht	13	33	39.39%	3	11	27.27%
CSV	4	11	36.36%	2	6	33.33%
DP	4	11	36.36%	1	3	33.33%
LSAP	5	11	45.45%		2	0.00%
Helperknapp	18	53	33.96%	3	11	27.27%
CSV	4	11	36.36%	1	2	50.00%
Déi Gréng	4	10	40.00%		1	0.00%
DP	4	11	36.36%		2	0.00%
Autres/All zesummen Helperknapp	3	10	30.00%		2	0.00%
Autres/Engagéiert Bierger	3	11	27.27%	2	4	50.00%



Commune Partis	Femmes	Candidat.e.s (en NB)	Candidates (%)	Elues	Elu.e.s	Elues (en %)
Hesperange	37	85	43.53%	7	17	41.18%
CSV	9	17	52.94%	2	8	25.00%
Déi Gréng	7	17	41.18%	2	3	66.67%
DP	7	17	41.18%	2	4	50.00%
LSAP	11	17	64.71%	1	1	100.00%
Piraten	3	17	17.65%		1	0.00%
Junglinster	20	52	38.46%	3	13	23.08%
Autres	2	13	15.38%		2	0.00%
CSV	5	13	38.46%		4	0.00%
Déi Gréng	6	13	46.15%	2	2	100.00%
DP	7	13	53.85%	1	5	20.00%
Käerjeng	36	90	40.00%	5	15	33.33%
ADR	7	15	46.67%		1	0.00%
CSV	6	15	40.00%	2	7	28.57%
Déi Gréng	7	15	46.67%	1	1	100.00%
DP	5	15	33.33%		1	0.00%
LSAP	8	15	53.33%	2	4	50.00%
Piraten	3	15	20.00%		1	0.00%
Kayl	31	78	39.74%	4	13	30.77%
ADR	5	13	38.46%		1	0.00%
CSV	5	13	38.46%	2	5	40.00%
Déi Gréng	6	13	46.15%	1	1	100.00%
DP	7	13	53.85%		1	0.00%
LSAP	4	13	30.77%	1	4	25.00%
Piraten	4	13	30.77%		1	0.00%
Kehlen	23	57	40.35%	5	13	38.46%
CSV	5	13	38.46%	2	6	33.33%
Déi Gréng	3	8	37.50%		1	0.00%
DP	5	13	38.46%	1	2	50.00%
LSAP	6	13	46.15%	2	4	50.00%
Piraten	4	10	40.00%			0.00%
Kopstal	22	54	40.74%	6	11	54.55%
Autres	14	32	43.75%	3	5	60.00%
CSV	5	11	45.45%	2	4	50.00%
DP	3	11	27.27%	1	2	50.00%
Lintgen	10	33	30.30%	3	11	27.27%
DP	3	11	27.27%	1	2	50.00%
Autres/Di nei Equipp	4	11	36.36%	2	4	50.00%
Autres/Engageiert Bierger Lëntgen	3	11	27.27%		5	0.00%
Lorentzweiler	17	44	38.64%	4	11	36.36%
Autres	5	11	45.45%	2	6	33.33%
CSV	2	11	18.18%		2	0.00%
Déi Gréng	5	11	45.45%	1	2	50.00%
DP	5	11	45.45%	1	1	100.00%



Commune Partis	Femmes	Candidat.e.s (en NB)	Candidates (%)	Elues	Elu.e.s	Elues (en %)
Luxembourg	97	230	42.17%	15	27	55.56%
ADR	13	27	48.15%		1	0.00%
CSV	12	27	44.44%	2	6	33.33%
Déi Gréng	13	27	48.15%	3	5	60.00%
Déi Lénk	11	27	40.74%	1	1	100.00%
DP	13	27	48.15%	7	10	70.00%
LSAP	11	27	40.74%	2	3	66.67%
Piraten	9	27	33.33%		1	0.00%
FOKUS	10	27	37.04%			0.00%
Autres/Mir d'Vollek	5	14	35.71%			0.00%
Mamer	26	60	43.33%	8	15	53.33%
CSV	6	15	40.00%	2	7	28.57%
Déi Gréng	8	15	53.33%	3	3	100.00%
DP	4	15	26.67%	1	2	50.00%
LSAP	8	15	53.33%	2	3	66.67%
Mersch	25	60	41.67%	2	15	13.33%
Autres	7	15	46.67%		2	0.00%
CSV	5	15	33.33%		4	0.00%
Déi Gréng	7	15	46.67%	1	2	50.00%
DP	6	15	40.00%	1	7	14.29%
Mertert	13	33	39.39%	3	11	27.27%
CSV	4	11	36.36%	1	3	33.33%
DP	3	11	27.27%		2	0.00%
LSAP	6	11	54.55%	2	6	33.33%
Mondercange	28	62	45.16%	6	13	46.15%
CSV	7	13	53.85%	3	6	50.00%
Déi Gréng	3	10	30.00%			0.00%
DP	4	13	30.77%		2	0.00%
LSAP	8	13	61.54%	3	4	75.00%
Piraten	6	13	46.15%		1	0.00%
Mondorf-les-Bains	19	44	43.18%	3	11	27.27%
CSV	5	11	45.45%		2	0.00%
Déi Gréng	3	11	27.27%		1	0.00%
DP	5	11	45.45%	3	7	42.86%
LSAP	6	11	54.55%		1	0.00%
Niederanven	22	52	42.31%	5	13	38.46%
CSV	6	13	46.15%	1	5	20.00%
Déi Gréng	5	13	38.46%	2	2	100.00%
DP	6	13	46.15%	1	3	33.33%
LSAP	5	13	38.46%	1	3	33.33%
Parc Hosingen	4	12	33.33%	3	11	27.27%
Autres	4	12	33.33%	3	11	27.27%
Pétange	62	146	42.47%	6	19	31.58%
ADR	5	13	38.46%			0.00%
CSV	9	19	47.37%	2	6	33.33%
Déi Gréng	9	19	47.37%		2	0.00%
Déi Lénk	9	19	47.37%			0.00%
DP	9	19	47.37%	2	2	100.00%
LSAP	6	19	31.58%	1	5	20.00%
Piraten	6	19	31.58%	1	4	25.00%
Déi Konservativ	9	19	47.37%			0.00%



Commune Partis	Femmes	Candidat.e.s (en NB)	Candidates (%)	Elues	Elu.e.s	Elues (en %)
Rambrouch	12	33	36.36%	5	11	45.45%
CSV	4	11	36.36%	3	6	50.00%
DP	3	11	27.27%		2	0.00%
LSAP	5	11	45.45%	2	3	66.67%
Redange/Attert	7	28	25.00%	4	11	36.36%
Autres	7	28	25.00%	4	11	36.36%
Remich	22	55	40.00%	3	11	27.27%
CSV	4	11	36.36%	1	3	33.33%
Déi Gréng	6	11	54.55%	1	2	50.00%
DP	3	11	27.27%	1	4	25.00%
LSAP	4	11	36.36%		1	0.00%
Piraten	5	11	45.45%		1	0.00%
Roeser	22	52	42.31%	5	13	38.46%
CSV	5	13	38.46%	1	3	33.33%
Déi Gréng	6	13	46.15%	1	1	100.00%
DP	5	13	38.46%	1	2	50.00%
LSAP	6	13	46.15%	2	7	28.57%
Rosport-Mompach	8	22	36.36%	3	11	27.27%
Autres	6	11	54.55%	3	7	42.86%
DP	2	11	18.18%		4	0.00%
Rumelange	18	44	40.91%	4	11	36.36%
CSV	5	11	45.45%	2	3	66.67%
DP	6	11	54.55%		1	0.00%
KPL	3	11	27.27%		1	0.00%
LSAP	4	11	36.36%	2	6	33.33%
Sandweiler	20	44	45.45%	4	11	36.36%
CSV	5	11	45.45%	1	3	33.33%
Déi Gréng	6	11	54.55%	1	2	50.00%
DP	6	11	54.55%	1	3	33.33%
LSAP	3	11	27.27%	1	3	33.33%
Sanem	60	136	44.12%	7	17	41.18%
ADR	7	17	41.18%	1	1	100.00%
CSV	7	17	41.18%	3	5	60.00%
Déi Gréng	8	17	47.06%		1	0.00%
Déi Lénk	9	17	52.94%	1	1	100.00%
DP	9	17	52.94%	1	1	100.00%
LSAP	6	17	35.29%	1	7	14.29%
Piraten	6	17	35.29%		1	0.00%
FOKUS	8	17	47.06%			0.00%
Schengen	6	22	27.27%	4	11	36.36%
Autres	6	22	27.27%	4	11	36.36%
Schiffange	33	75	44.00%	3	15	20.00%
CSV	7	15	46.67%	1	5	20.00%
Déi Gréng	8	15	53.33%	1	2	50.00%
Déi Lénk	5	15	33.33%		1	0.00%
DP	7	15	46.67%		1	0.00%
LSAP	6	15	40.00%	1	6	16.67%



Commune Partis	Femmes	Candidat.e.s (en NB)	Candidates (%)	Elues	Elu.e.s	Elues (en %)
Schuttrange	19	44	43.18%	2	11	18.18%
Autres	4	11	36.36%		3	0.00%
Déi Gréng	7	11	63.64%	2	2	100.00%
DP	5	11	45.45%		4	0.00%
LSAP	3	11	27.27%		2	0.00%
Steinfort	20	44	45.45%	4	11	36.36%
CSV	4	11	36.36%	1	2	50.00%
Déi Gréng	6	11	54.55%		1	0.00%
DP	4	11	36.36%		1	0.00%
LSAP	6	11	54.55%	3	7	42.86%
Steinsel	18	44	40.91%	4	11	36.36%
CSV	4	11	36.36%		1	0.00%
Déi Gréng	6	11	54.55%	1	1	100.00%
DP	3	11	27.27%	1	4	25.00%
LSAP	5	11	45.45%	2	5	40.00%
Strassen	30	60	50.00%	6	15	40.00%
CSV	8	15	53.33%	1	5	20.00%
Déi Gréng	8	15	53.33%	2	2	100.00%
DP	6	15	40.00%	2	5	40.00%
LSAP	8	15	53.33%	1	3	33.33%
Troisvierges	9	29	31.03%	3	11	27.27%
ADR	3	7	42.86%			0.00%
Autres	6	22	27.27%	3	11	27.27%
Walferdange	26	52	50.00%	5	13	38.46%
CSV	6	13	46.15%	1	5	20.00%
Déi Gréng	7	13	53.85%	2	3	66.67%
DP	5	13	38.46%		3	0.00%
LSAP	8	13	61.54%	2	2	100.00%
Wiltz	16	39	41.03%	2	13	15.38%
CSV	6	13	46.15%	2	5	40.00%
DP	5	13	38.46%		3	0.00%
LSAP	5	13	38.46%		5	0.00%
Wincrange	14	44	31.82%	2	11	18.18%
ADR	3	11	27.27%		1	0.00%
CSV	6	11	54.55%	1	4	25.00%
DP	2	11	18.18%		2	0.00%
LSAP	3	11	27.27%	1	4	25.00%
Wormeldange	7	22	31.82%	3	11	27.27%
Autres	7	22	31.82%	3	11	27.27%
Grand Total	1329	3253	40.85%	232	711	32.63%



ANNEXE 5 : LES TAUX DES CANDIDATES ET DES ÉLUS PAR PARTI ET PAR COMMUNE (SYSTÈME MAJORITAIRE) | ELECTIONS COMMUNALES DE 2023

	Candidates	Candidat.es	Candidates (en %)	Elus	Elu.es	Elu.e.s (en %)
Bech	4	15	26.67%	3	9	33.33%
Beckerich	3	15	20.00%	2	9	22.22%
Biwer	7	13	53.85%	5	9	55.56%
Boulaide	1	10	10.00%	1	9	11.11%
Bourscheid	1	9	11.11%	1	9	11.11%
Bous-Waldbredimus/ Bous	3	13	23.08%	2	6	33.33%
Bous-Waldbredimus/ Waldbredimus	0	10	0.00%	0	5	0.00%
Colmar-Berg	4	13	30.77%	4	9	44.44%
Consdorf	6	17	35.29%	2	9	22.22%
Dalheim	7	12	58.33%	4	9	44.44%
Ell	2	15	13.33%	2	9	22.22%
Erpeldange-sur-Sûre	1	11	9.09%	1	9	11.11%
Feulen	4	13	30.77%	4	9	44.44%
Fischbach	2	14	14.29%	2	9	22.22%
Flaxweiler	2	11	18.18%	2	9	22.22%
Garnich	6	19	31.58%	5	9	55.56%
Goesdorf	4	16	25.00%	3	9	33.33%
Groussbus-Wal/ Grosbus	3	9	33.33%	2	6	33.33%
Groussbus-Wal/Wahl	5	11	45.45%	3	6	50.00%
Heffingen	1	15	6.67%	0	9	0.00%
Kiischpelt	1	11	9.09%	1	9	11.11%
Koerich	3	10	30.00%	3	9	33.33%
Lac de la Haute Sûre	3	14	21.43%	2	9	22.22%
Larochette	5	19	26.32%	4	9	44.44%
Lenningen	5	20	25.00%	2	9	22.22%
Leudelange	4	11	36.36%	4	9	44.44%
Manternach	6	11	54.55%	4	9	44.44%
Mertzig	4	11	36.36%	3	9	33.33%
Nommern	2	7	28.57%	2	7	28.57%
Préizerdaul	1	11	9.09%	1	9	11.11%
Putscheid	3	10	30.00%	2	9	22.22%
Reckange-sur-Mess	3	12	25.00%	3	9	33.33%
Reisdorf	3	10	30.00%	3	9	33.33%
Saeul	3	14	21.43%	1	7	14.29%
Schieren	5	11	45.45%	5	9	55.56%
Stadtbredimus	2	9	22.22%	2	9	22.22%
Tandel	2	10	20.00%	2	9	22.22%
Useldange	2	10	20.00%	2	9	22.22%
Vallée de l'Ernz	0	10	0.00%	0	9	0.00%
Vianden	5	18	27.78%	2	9	22.22%
Vichten	4	9	44.44%	4	9	44.44%
Waldbillig	4	19	21.05%	3	9	33.33%
Weiler-la-Tour	2	9	22.22%	2	9	22.22%
Weiswampach	2	13	15.38%	1	9	11.11%
Winseler	1	9	11.11%	1	9	11.11%
Grand Total	141	559	25.22%	107	388	27.58%



ANNEXE 6 : LES TABLEAUX DE LA SECTION ÉCONOMÉTRIQUE (ANNEXE TECHNIQUE)

Table AP6-1. Statistiques descriptives, données agrégées des élections 2017 et 2023					
VARIABLES	N	Moyenne	sd	min	max
Sièges	7,387	13.74	4.611	4	27
Age	6,521	47.55	13.52	18	86
Déjà Candidates	7,348	0.308	0.462	0	1
Déjà Elues	7,348	0.215	0.411	0	1
Elues dans les élections actuelles	7,387	0.304	0.460	0	1
Région	7,387	2.552	1.032	1	4
Système	7,387	1.187	0.390	1	2
Genre	7,387	0.372	0.483	0	1
AP	7,387	0.484	0.832	0	5
Piratepartei	7,387	0.0384	0.192	0	1
Déi Greng	7,387	0.130	0.336	0	1
ADR	7,387	0.0449	0.207	0	1
CSV	7,387	0.163	0.369	0	1
DP	7,387	0.160	0.367	0	1
Déi Lénk	7,387	0.0379	0.191	0	1
KPL	7,387	0.0181	0.133	0	1
LSAP	7,387	0.146	0.353	0	1
Autre	7,387	0.254	0.435	0	1
Fokus	7,387	0.00853	0.0920	0	1
Konservativ	7,387	0.00514	0.0715	0	1
Position Maire	7,387	0.0271	0.162	0	1
Position Conseiller.e. communal-e	7,387	0.213	0.410	0	1
Position Echevin.e.	7,387	0.0601	0.238	0	1
LFP	7,387	1.336	0.648	1	4
Nationalité	7,387	1.273	0.752	1	4
Sector	7,387	3.515	2.185	1	7
Experience	7,387	8.059	1.306	1	9

Table AP6-2. La probabilité d'être élu-es – Estimations des Modèles Probit (Effets marginaux)					
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	Modèle 1: Genre	Modèle 2 Genre et caractéristiques individuelles	Modèle 3 : Genre et caractéristiques macro	Modèle 4 Genre et déjà candidat·es	Modèle 5 : Genres et déjà élu·e
Femme	-0.125*** (0.0106)	-0.0896*** (0.0107)	-0.0553*** (0.0102)	-0.0624*** (0.00933)	-0.0122 (0.00857)
Double Nationalité		-0.210*** (0.0491)	-0.159*** (0.0548)	-0.131** (0.0559)	-0.111** (0.0513)
Nationalité Etrangère		-0.253*** (0.0126)	-0.220*** (0.0147)	-0.156*** (0.0170)	-0.125*** (0.0153)
Age		0.00359*** (0.000311)	0.00137*** (0.000307)	2.01e-05 (0.000283)	-0.000292 (0.000267)
Cadre sup et pro. intellectuelle		0.0675*** (0.0132)	0.0882*** (0.0125)	0.0628*** (0.0123)	0.0534*** (0.0116)
Artisan·e / commerçant·e		0.00101 (0.0217)	0.0122 (0.0214)	0.0151 (0.0213)	0.0147 (0.0198)
Employé·e/ Salarié·e		-0.00379 (0.0128)	-0.00982 (0.0121)	-0.00875 (0.0122)	-0.00417 (0.0113)
Ouvrier·ère		-0.0645*** (0.0207)	-0.0671*** (0.0207)	-0.0546** (0.0217)	-0.0442** (0.0208)
Agriculteur·trice		0.112 (0.0808)	0.0295 (0.0707)	0.0130 (0.0615)	-0.0190 (0.0570)
Autres Secteurs		-0.168** (0.0743)	-0.125* (0.0685)	-0.0889* (0.0538)	-0.103* (0.0555)
Finance, Assurance, Affaires		-0.125 (0.0769)	-0.0809 (0.0709)	-0.0713 (0.0565)	-0.0925 (0.0576)
Fonction publique		-0.0819 (0.0745)	-0.0595 (0.0685)	-0.0431 (0.0540)	-0.0658 (0.0556)
Médical / Paramédical		-0.109 (0.0761)	-0.0791 (0.0698)	-0.0472 (0.0554)	-0.0629 (0.0568)
Retraité·e		-0.0101 (0.0252)	0.0564** (0.0244)	0.0157 (0.0220)	0.00500 (0.0215)
Sans Professions		-0.0596* (0.0339)	-0.0503 (0.0315)	-0.0215 (0.0301)	-0.0202 (0.0280)
Système électoral			0.195*** (0.0250)	0.129*** (0.0226)	0.110*** (0.0219)
Déi Gréng			0.0774*** (0.0268)	0.00595 (0.0302)	0.00922 (0.0258)
ADR			-0.0500* (0.0284)	-0.0742** (0.0358)	-0.0404 (0.0312)
CSV			0.249*** (0.0267)	0.137*** (0.0300)	0.1000*** (0.0257)
DP			0.124*** (0.0262)	0.0467 (0.0297)	0.0463* (0.0252)
Déi Lénk			-0.0289	-0.0801**	-0.0624*

			(0.0311)	(0.0363)	(0.0328)
KPL			-0.0813***	-0.138***	-0.121***
			(0.0310)	(0.0368)	(0.0364)
LSAP			0.224***	0.116***	0.0783***
			(0.0271)	(0.0303)	(0.0260)
Autre Parti			0.281***	0.222***	0.176***
			(0.0313)	(0.0344)	(0.0305)
Est			-0.0439***	-0.0314**	-0.0217*
			(0.0153)	(0.0136)	(0.0125)
Nord			0.00983	0.0140	0.00853
			(0.0167)	(0.0150)	(0.0142)
Sud			-0.0353**	-0.0287**	-0.0194
			(0.0161)	(0.0143)	(0.0134)
Déjà Candidat-e				0.362***	
				(0.0113)	
Élection 2023		-0.0104	0.0107	-0.0207**	-0.0117
		(0.0113)	(0.0106)	(0.00963)	(0.00888)
Déjà Elu-e					0.553***
					(0.0141)
Observations	7,387	7,387	7,286	7,248	7,248

La variable expliquée est la probabilité d'être élu-e. Dans chaque modèle, la méthode d'estimation probit est utilisée. Chaque modèle est complété progressivement par l'ajout de nouvelles variables de contrôle – facteurs qui peuvent jouer un rôle. Les catégories de référence dans chaque cas sont : homme ; nationalité luxembourgeoise ; profession intermédiaire ; système proportionnel ; parti Piraten ; région du Centre. Erreurs standards dans les parenthèses *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

	Femme	Homme		
	Prob. être élue	Prob. être élu	Prob. être élu	Prob. être élu
Double Nationalité (par rapport à Luxembourgeois)	-0.0743 (0.0633)	-0.0673 (0.0577)	-0.171** (0.0672)	-0.163*** (0.0555)
Nationalité étrangère (par rapport à Luxembourgeois)	-0.124*** (0.0189)	-0.0904*** (0.0182)	-0.202*** (0.0320)	-0.167*** (0.0291)
Âge	0.000768 (0.000704)	-0.000229 (0.000612)	-0.00108* (0.000591)	-0.00167*** (0.000550)
Cadre Supérieur-e	0.0926*** (0.0199)	0.0676*** (0.0183)	0.0497*** (0.0176)	0.0484*** (0.0174)
Ouvrier-ère	0.00857 (0.0770)	0.0302 (0.0818)	-0.0646** (0.0290)	-0.0588** (0.0278)
Système majoritaire (par rapport au Proportionnel)	0.185*** (0.0477)	0.103** (0.0426)	0.0632** (0.0282)	0.0560** (0.0270)
Déi Gréng	0.0474 (0.0458)	0.0375 (0.0366)	-0.0356 (0.0410)	-0.0243 (0.0352)
ADR	-0.0659 (0.0523)	-0.0319 (0.0469)	-0.0773 (0.0481)	-0.0475 (0.0418)
CSV	0.124*** (0.0465)	0.0769** (0.0369)	0.114*** (0.0398)	0.0966*** (0.0344)
DP	0.0574 (0.0462)	0.0549 (0.0369)	0.0189 (0.0392)	0.0254 (0.0335)
Déi Lénk	-0.0536 (0.0490)	-0.0389 (0.0426)	-0.107** (0.0520)	-0.0966** (0.0465)
LSAP	0.122*** (0.0470)	0.0775** (0.0375)	0.0855** (0.0403)	0.0600* (0.0347)
Autres	0.293*** (0.0573)	0.232*** (0.0497)	0.180*** (0.0453)	0.154*** (0.0402)
Est	0.000173 (0.0214)	0.00231 (0.0191)	-0.0604*** (0.0189)	-0.0497*** (0.0175)
Nord	0.00357 (0.0259)	0.00465 (0.0238)	0.00196 (0.0210)	-0.00395 (0.0201)
Sud	-0.00208 (0.0228)	0.000981 (0.0208)	-0.0583*** (0.0197)	-0.0497*** (0.0185)
Élections 2023	0.0235 (0.0152)	-0.00730 (0.0133)	-0.0763*** (0.0133)	-0.0352*** (0.0124)
Déjà Candidat-e	0.257*** (0.0187)		0.452*** (0.0166)	
Déjà Élu-e		0.611*** (0.0289)		0.575*** (0.0177)
Observations	2,477	2,477	3,912	3,912

Table AP6-4. Estimations Probit de la probabilité bourgmestre ou échevin-e (Effets marginaux)					
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	Modèle 1 : Genre	Modèle 2 : Genre et caractéristiques individuelles	Modèle 3 : Genre et caractéristiques macro	Modèle 4 : Genre et déjà candidat-es	Modèle 5 : Genres et déjà élu-e.
Femme	-0.0595*** (0.00618)	-0.0489*** (0.00632)	-0.0435*** (0.00728)	-0.0394*** (0.00712)	-0.0184** (0.00723)
Double Nationalité		-0.0572* (0.0310)	-0.0491 (0.0421)	-0.0438 (0.0399)	-0.0428 (0.0413)
Nationalité étrangère		-0.0823*** (0.00600)	-0.0848*** (0.00902)	-0.0627*** (0.0139)	-0.0502*** (0.0159)
ND		0.00870 (0.0224)	0.0409 (0.0389)	0.0596 (0.0400)	0.0649* (0.0376)
Âge		0.00156*** (0.000188)	0.00117*** (0.000250)	0.000387 (0.000249)	0.000169 (0.000243)
Cadres sup et pro. Intellectuelles		0.0205* (0.0113)	0.0413*** (0.0135)	0.0231* (0.0134)	0.0146 (0.0133)
Artisan-es commerçant-es		-0.0347* (0.0184)	-0.0437** (0.0204)	-0.0370* (0.0215)	-0.0406* (0.0218)
Employé ·es / Salarié-es		-0.0134 (0.0109)	-0.0205* (0.0123)	-0.0182 (0.0129)	-0.0162 (0.0130)
Ouvrier-ères		-0.0933*** (0.0193)	-0.111*** (0.0195)	-0.108*** (0.0200)	-0.108*** (0.0210)
Agriculteur-trices		0.0276 (0.0589)	-0.00423 (0.0580)	-0.0331 (0.0522)	-0.0407 (0.0513)
ND		-0.242*** (0.0136)	-0.218*** (0.0212)	-0.179*** (0.0254)	-0.183*** (0.0259)
Système électoral			0.0359 (0.0304)	0.00545 (0.0256)	0.00248 (0.0246)
Élections 2023		2.32e-05 (0.00708)	0.0106 (0.00854)	-0.00712 (0.00803)	-0.00229 (0.00768)
Déjà Candidat-e				0.181*** (0.00892)	
Déjà Élu-e					0.247*** (0.0124)
Observations	7,387	7,387	6,390	6,363	6,363

La variable expliquée est la probabilité d'être bourgmestre ou échevin-e. Dans chaque modèle, la méthode d'estimation probit est utilisée. Chaque modèle est complété progressivement par l'ajout de nouvelles variables de contrôle – facteurs qui peuvent jouer un rôle. Les catégories de référence dans chaque cas sont : homme ; nationalité luxembourgeoise ; profession intermédiaire ; système proportionnel ; parti Piraten ; région du Centre. Erreurs standards dans les parenthèses *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

DEUXIÈME PARTIE

Les élections législatives

1. INTRODUCTION

1.1. LA PARTICIPATION DES FEMMES À LA VIE POLITIQUE AU LUXEMBOURG EN 2023

Les femmes représentent 49,6 % de la population luxembourgeoise, mais elles ne partagent pas la distribution des ressources politiques et du pouvoir de manière égale avec les hommes. En effet, à la suite des élections législatives de 2023, les femmes ne représentent que 30 % des parlementaires pour la période 2023-2028. Ainsi, l'opinion, l'énergie et les préférences d'au moins 20 % des femmes manqueront au Luxembourg dans son paysage politique.

Pourtant, le fondement d'une démocratie prospère repose sur les principes d'égalité, de représentation et d'engagement civique de tous et toutes. La participation des femmes à la vie politique n'est pas seulement une question d'égalité des genres, mais une composante fondamentale de la société. L'augmentation de la présence des femmes en politique garantit leur représentation équitable et conduit à des politiques économiques, écologiques et internationales qui reflètent mieux les divers besoins et perspectives de l'ensemble de la population (Chattopadhyay & Duflo, 2004). Cela permet non seulement d'enrichir le discours politique, mais aussi d'ouvrir la voie à des solutions politiques plus globales et durables.

Dans le paysage en constante évolution du XXI^e siècle, l'Europe est un carrefour de la démocratie, du progrès et des droits humains. C'est un continent qui a fait des progrès remarquables dans son engagement en faveur de l'égalité et de l'inclusion, mais la participation des femmes dans divers aspects de la société demeure un domaine où des progrès sont encore nécessaires. L'Indice de l'égalité des genres pour l'Union européenne en 2023 a dépassé les 70 points pour la première fois, enregistrant une hausse de 1,6 point par rapport à 2022. Cette augmentation du score global de l'UE représente la plus forte progression annuelle depuis la première édition de l'indice en 2013 (Eurostat, 2023). Surtout, pour la première fois en 10 ans, en moyenne dans l'UE, le pourcentage de femmes au Parlement et de femmes au sein des conseils d'administration a convergé à 33 %. La législation a ouvert la voie à ces changements significatifs. Les quotas légaux dans huit États membres de l'UE, dont le Luxembourg, ont contribué à briser le plafond de verre dans les entreprises, entraînant une plus grande présence de femmes à des postes de responsabilité, apportant ainsi davantage d'innovation, de créativité et de productivité dans les conseils d'administration (Beaman et al., 2009; Casella, 2021).

Avec 74,7 points sur 100, le Luxembourg se classe 7^e dans l'UE selon l'Indice de l'égalité des genres (Graphique 1). Son score dépasse de 4,5 points la moyenne de l'UE dans son ensemble. Depuis 2010, le score global du Luxembourg a augmenté de 13,5 points, principalement en raison des améliorations dans le domaine du pouvoir économique (i.e. % des femmes en tant que membres des conseils d'administration dans les plus grandes entreprises cotées en bourse, conseil de surveillance ou conseil d'administration ; et % des femmes parmi les membres du conseil d'administration de la banque centrale). Cette augmentation de 13,5% est la quatrième la plus élevée dans toute l'UE, juste derrière l'Italie, Malte, et le Portugal. Au Luxembourg, les inégalités entre les genres sont très marquées dans le domaine du pouvoir politique.

Dans l'indice d'égalité des genres en matière de prise de décision politique, en 2021, le pays a obtenu 60,9 points (Tableau 1), se classant seulement à la 12e place au sein de l'UE.

Graphique 1: Le positionnement du Luxembourg par rapport à l'indice de l'égalité des genres en UE



Source : EIGE

Tableau 1: Les indices du pouvoir politique des femmes au Luxembourg depuis 2010

Indices	2010	2012	2015	2017	2018	2019	2020	2021	Changement depuis 2010	Changement depuis 2020
Pouvoir Politique	45.3	47.6	51.1	48.9	51.5	54.6	57.7	60.9	15.6	3.2

Source : EIGE

Bien que les femmes représentent près de la moitié de la population luxembourgeoise, leur participation égale dans les sphères politiques reste encore loin d'être atteinte. Malgré les progrès notables au sein de l'Union européenne, il est crucial de souligner les disparités persistantes, notamment dans le domaine du pouvoir politique. L'engagement en faveur de l'égalité des genres ne doit pas seulement se refléter dans les chiffres, mais aussi dans des actions concrètes visant à éliminer les obstacles qui limitent la participation des femmes à tous les niveaux de la société (Duflo, 2012).

En tant que point central de la démocratie et des droits humains en Europe, le Luxembourg a l'opportunité de jouer un rôle moteur dans la promotion de l'égalité des genres. Cela implique non seulement de

maintenir et d'améliorer les politiques actuelles, mais aussi d'explorer de nouvelles initiatives visant à créer un environnement où chaque individu, indépendamment du genre, peut contribuer pleinement et équitablement au développement de la société (Besley et al., 2017).

1.2 LE SYSTÈME ÉLECTORAL DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES AU LUXEMBOURG

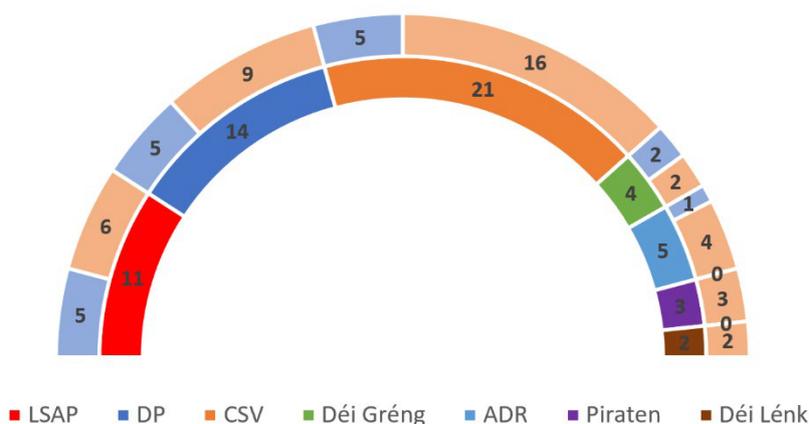
Les élections législatives, se déroulant tous les cinq ans, sont caractérisées par un suffrage universel direct visant à élire les 60 député-es de la Chambre des Député-es. La représentation géographique est prédéterminée avec 23 sièges pour la circonscription Sud, 7 pour l'Est, 21 pour le Centre, et 9 pour le Nord. Chaque électeur-trice a autant de suffrages que de député-es à élire dans sa circonscription.

Les partis politiques présentent des listes de candidat-es ne pouvant excéder le nombre de sièges à pourvoir dans chaque circonscription. Le vote est obligatoire pour tou-ttes les électeur-trices, avec, l'option entre le suffrage de liste et le suffrage nominatif.

La répartition des sièges entre les listes se fait proportionnellement au nombre total de suffrages et les sièges sont attribués aux candidat-es avec le plus de voix. En cas d'égalité, un tirage au sort entre les candidat-es est effectué.

En cas d'absence de majorité absolue, un gouvernement de coalition est formé, avec les groupes politiques s'accordant sur un programme commun et la répartition des départements ministériels. Le/lafutur-e Premier-e ministre et les président-es des partis signent un accord de coalition, validé par le Grand-Duc. Après l'assermentation, le/la Premier.e ministre présente le programme gouvernemental devant la Chambre des Député-es.

Pour les élections de 2023, douze partis se sont présentés : CSV, LSAP, DP, Déi Gréng, ADR, Dei Lénk, PP, KPL, Déi Konservativ, Fokus, Liberté-Fräiheet, et Volt. Le premier ministre Luc Frieden est à la tête d'une coalition entre le parti conservateur CSV et le parti libéral DP. Sept partis sont représentés à la Chambre des député-es. La répartition par parti et genre est illustrée dans la Graphique 2. Le gouvernement de coalition comprend le Parti Chrétien-Social - CSV (21 député-es) et le Parti démocratique – DP (14 député-es). Les cinq partis de l'opposition totalisent 25 député-es : le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois – LSAP (11 député-es), Déi Gréng (4 député-es), le ADR (5 député-es), Dei Lénk (2 député-es), et le Pirate Partei (3 député-es).



Graphique 2: La répartition par parti et genre des député-es après les élections législatives de 2023

Couleur bleue : femmes ; Couleur abricot : hommes

1.3. LES INITIATIVES GOUVERNEMENTALES MAJEURES POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES : LE PLAN D'ACTION NATIONAL 2018-2023

Depuis 2006, le Gouvernement a mis en place le plan d'action national d'égalité des femmes et des hommes (PAN Égalité). À travers ce plan d'action, le gouvernement s'engage à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, dans toute leur diversité, en tant que priorité transversale dans l'ensemble des autres stratégies et plans d'action nationaux thématiques adoptés.

Le Plan 2015-2018 visait à réajuster les priorités au niveau national, en conférant un rôle plus important à chaque département ministériel. Dans le Plan 2018-2023, le MEGA (Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité) a pour objectif que les hommes et les femmes vivent l'égalité au quotidien. Cet objectif se réfère à des mesures concrètes susceptibles de changer la vie quotidienne des femmes et des hommes. Bien que certaines mesures du plan soient très directes, d'autres prévoient des études et des mesures à plus long terme. Les orientations générales du plan d'action sont définies par le programme gouvernemental 2018-2023 et regroupées en sept priorités politiques :

1. Inciter et soutenir l'engagement citoyen et politique
2. Lutter contre les stéréotypes et le sexisme
3. Promouvoir l'égalité dans l'éducation
4. Faire progresser l'égalité professionnelle
5. Promouvoir l'égalité au niveau local
6. Lutter contre les violences domestiques
7. Encourager le développement d'une société plus égalitaire

Par ailleurs, le MEGA propose des actions menées tant dans les secteurs publics que privés, ainsi qu'au sein de la population. Ces actions ont démontré leur efficacité et le travail d'action et de sensibilisation se poursuit, contribuant progressivement à faire évoluer les mentalités à l'échelle de chaque secteur.

D'autres initiatives existent au niveau national pour encourager la participation des femmes à la vie politique. Parmi celles-ci, l'Observatoire des élections constitue un outil de suivi important. En 1999, année des élections européennes, législatives et communales, le Cid¹Femmes et genre, en collaboration avec le Conseil National des Femmes du Luxembourg (CNFL) et avec le soutien du Ministère de la Promotion Féminine, a mis en place l'Observatoire de la participation des femmes aux élections (Wagener et al, 2005). Depuis, l'Observatoire opère sous la tutelle du CNFL. Sa première publication a porté sur les élections de 1999 (Conseil National des Femmes du Luxembourg, 2000).

L'Observatoire vise à analyser la situation à un instant donné, en identifiant les critères influençant la représentation des femmes, et potentiellement en explorant les causes d'un faible taux de femmes candidates ou élues. L'étude permet également de suivre l'évolution de cette situation à moyen et long

terme, de la mettre en perspective avec celle d'autres pays, et de formuler des recommandations pour améliorer la situation.

1.4. CONTENU ET STRUCTURE DU PRÉSENT DOCUMENT

Ce document propose une analyse descriptive et économétrique des données recueillies sur les candidat·es et les élu·es lors des élections législatives de 2023. Une mise en perspective avec des données antérieures est réalisée pour illustrer l'évolution de la participation des femmes depuis 1919.

Les informations utilisées dans ce rapport proviennent de différentes sources. Les données relatives aux candidat·es ont été extraites des sites des partis politiques et complétées par des informations recueillies manuellement auprès du journal *Luxemburger Wort*, tandis que celles concernant les élu·es ont été obtenues du site officiel du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg.¹

Le rapport se divise en deux parties distinctes. La première est consacrée à une analyse descriptive des caractéristiques macro et individuelles des candidat·es et élu·es. Ensuite, nous procédons à une analyse économétrique afin d'identifier tous les facteurs influençant les chances de remporter les élections législatives. La conclusion présente les recommandations du CNFL. Les annexes regroupent plusieurs types de documents, notamment les données sur les candidat·es, sur les élu·es et les portraits des député·es.

2. LES CHIFFRES À RETENIR

1. Résultats des élections législatives de 2023

Lors des élections du 8 octobre 2023, 18 femmes et 42 hommes ont été élu·es au Luxembourg.

Parmi les élues :

- **9 femmes** proviennent de la circonscription Centre,
- **4** de l'Est,
- **4** du Sud,
- et **1 seule femme** du Nord.

Les principaux partis (CSV, LSAP, et DP) comptent chacun **5 femmes élues**, tandis que Déi Gréng en compte **2** et l'ADR **1**.

2. Répartition des candidatures

Au total, **649 candidat·es** ont participé aux élections, répartis comme suit :

- **278 femmes** (42,8 %)
- **371 hommes** (57,2 %).

Répartition des femmes candidates par circonscription (Graphique 1) :

- Sud : **122 femmes**
- Centre : **92 femmes**
- Est : **26 femmes**



¹ Professeure Zanaj exprime sa gratitude à Antonia Margherita pour son aide précieuse lors de la collecte manuelle et le contrôle des données.

- Nord : **38 femmes**

3. Conformité des listes de candidat·es

- Le **KPL** est le seul parti dont la liste comptait seulement **37,3 % de femmes**, en dessous du seuil légal de 40 %.
- **Déi Lénk** et **Déi Gréng** sont les seuls partis à avoir présenté des listes paritaires, avec une répartition **50 %-50 %**.

4. Profil des candidat·es

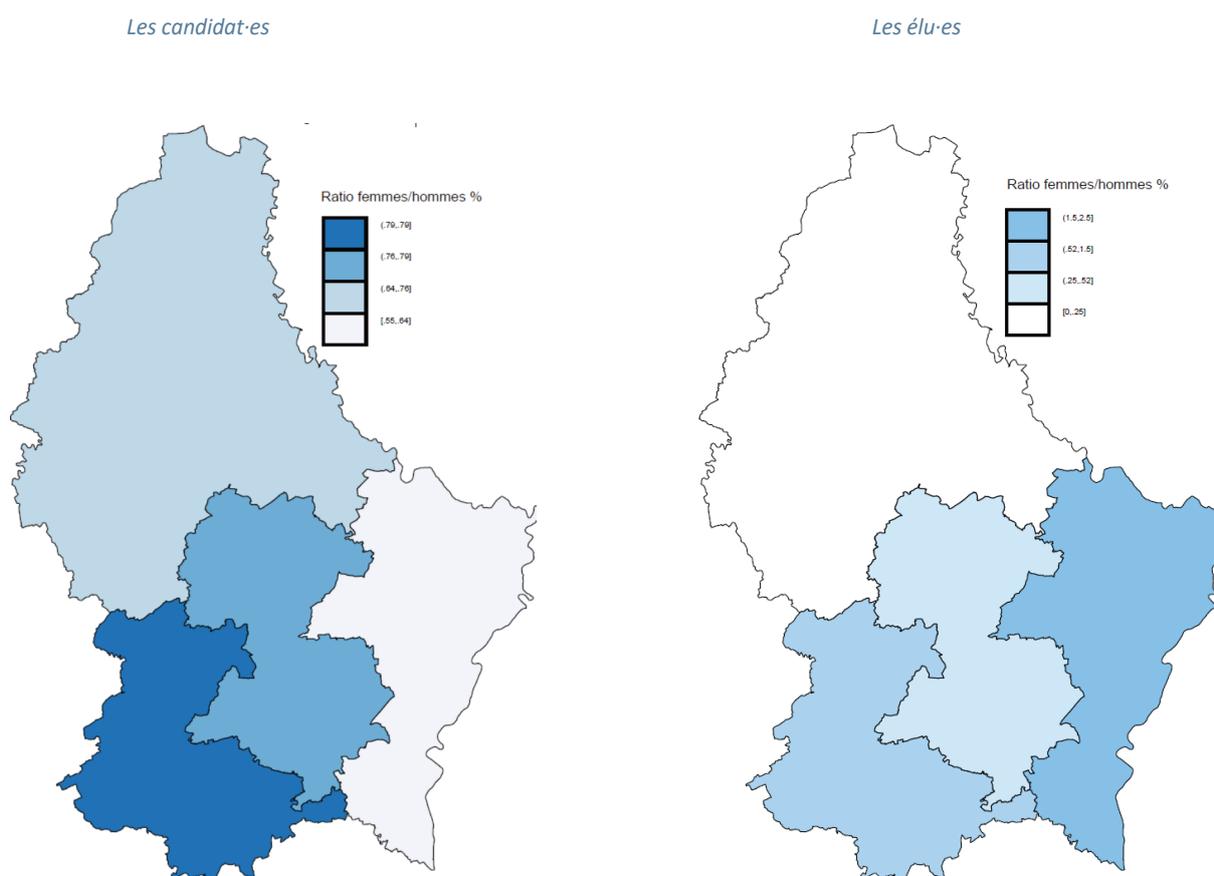
- L'âge médian des femmes candidates était de **44 ans**, contre **47 ans** pour les hommes.
- La grande majorité des candidat·es (524, soit **80,7 %**) occupent une activité professionnelle.
- Les **cadres supérieur·es et professions intellectuelles** représentent la catégorie socioprofessionnelle la plus présente, avec **234 candidat·es**.

5. Renouvellement parlementaire

Parmi les **60 membres** du parlement sortant, **52** se sont représenté·es aux élections de 2023.



Graphique 3: Les proportions femmes/hommes parmi les candidat·es et les élu·es



3. LES RÉSULTATS CLÉS DE L'ANALYSE

1. À l'issue des élections législatives de 2023, **les femmes ne représentent que 30 % des député·es**, un chiffre inférieur à la moyenne européenne de 33 % de femmes parmi les membres des Parlements nationaux.
2. **Le genre exerce un effet négatif sur la probabilité de remporter les élections législatives, cet impact étant estimé entre 5,9 % et 8,5 %.**
3. **La différence de probabilité de victoire selon le genre demeure significative même parmi les candidat·es ayant déjà été élu·es.** Ainsi, le statut d'ancien·ne titulaire ne compense pas l'effet du genre sur les résultats des élections législatives, contrairement à ce qui a été observé pour les élections communales de 2023.
4. Lors des élections législatives de 2023, **les électeurs et électrices luxembourgeois·es ont manifesté des préférences politiques influencées par des considérations de genre ou des biais sexistes.**
5. Parmi les femmes, les principaux facteurs déterminant leur élection aux élections nationales au Luxembourg sont : **(i) leur statut de cadre supérieure et (ii) leur expérience politique préalable, notamment en tant que députée ou ministre.**
6. Comme l'illustre la Graphique 3, **des disparités régionales marquées subsistent**, tant au niveau des candidatures que des personnes élues.

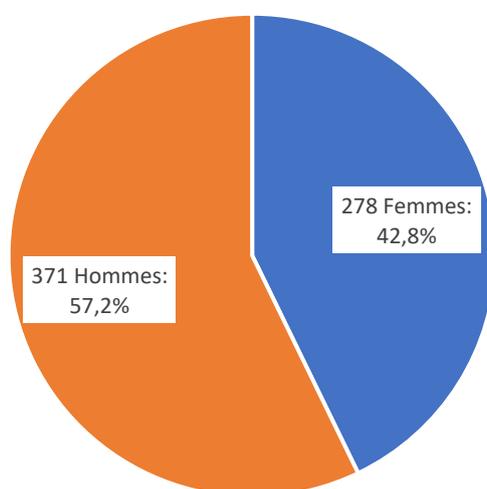


4. ANALYSE DESCRIPTIVE DES CANDIDATURES AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 2023

4.1 LA VUE GLOBALE

Aux élections législatives de 2023, 649 candidat-es se sont présenté-es : 278 femmes et 371 hommes. Le taux de femmes candidates est de 42,8% contre 57,2 % d'hommes candidats (Graphique 4). La représentation des femmes a diminué par rapport aux dernières élections nationales de 2018 où les femmes représentaient 45,5% des candidat-es. Par ailleurs, le taux de candidates reste inférieur à la moyenne nationale des femmes au Luxembourg, qui est de 49,5 % en 2022 (Statec, 2022).

Graphique 4 : Taux des candidat-es par genre



4.2 LA RÉPARTITION DES CANDIDATES AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN FONCTION DE VARIABLES MACRO

Dans cette section, nous fournirons quelques statistiques sommaires sur les candidatures féminines en désagrégeant les chiffres le long des régions ou circonscriptions ; des partis ; puis en considérant ensemble les circonscriptions et les partis.

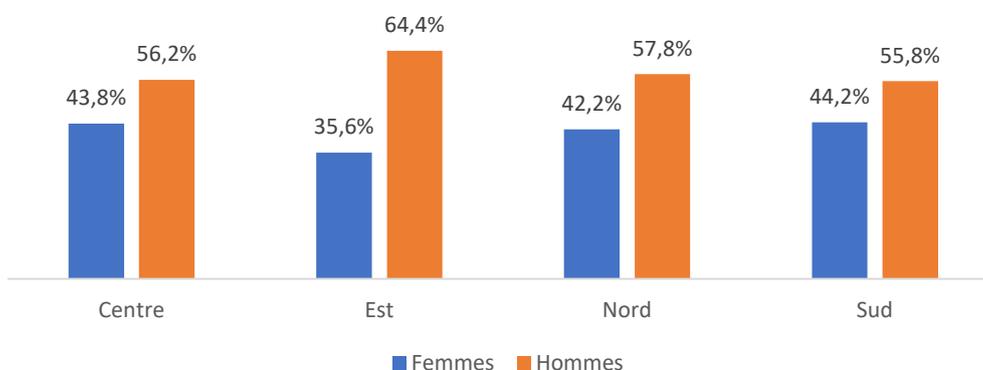
4.2.1 La répartition par région

Les 278 candidates se présentent selon la répartition géographique suivante : 122 femmes dans le Sud, 92 dans le Centre, 26 dans l'Est et 38 dans le Nord, comme montre le Tableau 2. En conséquence, le Sud est la région où le taux de candidatures féminines est le plus élevé (44,20 %), suivie de la région Centre (43,81 %) et de la région Est (42,22 %). Seule la région Nord présentait un taux de candidatures féminines significativement inférieur à la moyenne nationale, avec seulement 35,62 % de candidates femmes (Graphique 5).

Tableau 2 : candidat-es par circonscription

Circonscription	Sièges disponibles (Nombre)	Candidat-es (Nombre)	Hommes (Nombre)	Femmes (Nombre)
Centre	21	210	118	92
Est	7	73	47	26
Nord	9	90	52	38
Sud	23	276	154	122
Total	60	649	371	278

Graphique 5 : Taux de candidat-es par circonscription



4.2.2 La répartition par parti

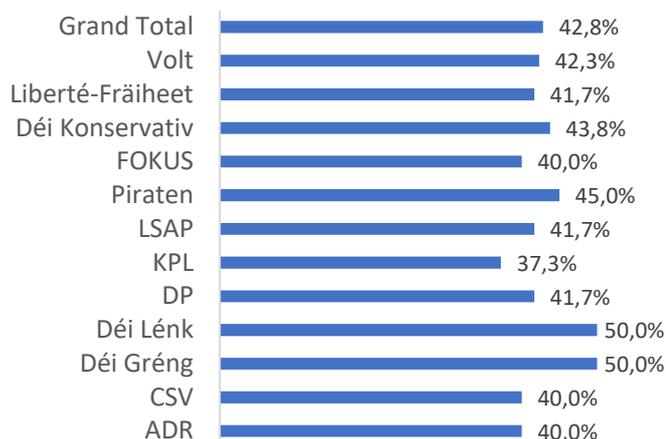
Douze partis politiques : ADR, CSV, Déi Gréng, Déi Lénk, DP, KPL, LSAP, Piraten, FOKUS, Déi Konservativ Liberté-Fräiheet and Volt ont présenté des listes de candidat-es pour les élections législatives de 2023 comme le montre le Tableau 3.

Tableau 3: Candidat-es par parti politique

Parti	Candidat-es (NBR)	Femmes (NBRE)
ADR	60	24
CSV	60	24
Déi Gréng	60	30
Déi Lénk	60	30
DP	60	25
KPL	51	19
LSAP	60	25
Piraten	60	27
FOKUS	60	24
Déi Konservativ	32	14
Liberté-Fräiheet	60	25
Volt	26	11
Grand Total	649	278

Tous confondus, les partis ont présenté en moyenne 42,8% de femmes sur les listes des candidat-es. (Graphique 6). Cette moyenne est inférieure au même chiffre des élections de 2018 où les femmes représentaient 45,5% des candidat-es. Malgré l'exigence de la loi, tous les partis n'ont pas respecté le quota de 40 % de candidates. Le KPL a présenté une liste sur laquelle les femmes représentent seulement 37,3% du total des candidat-es du parti.

Graphique 6: Taux de candidatures féminines par parti politique



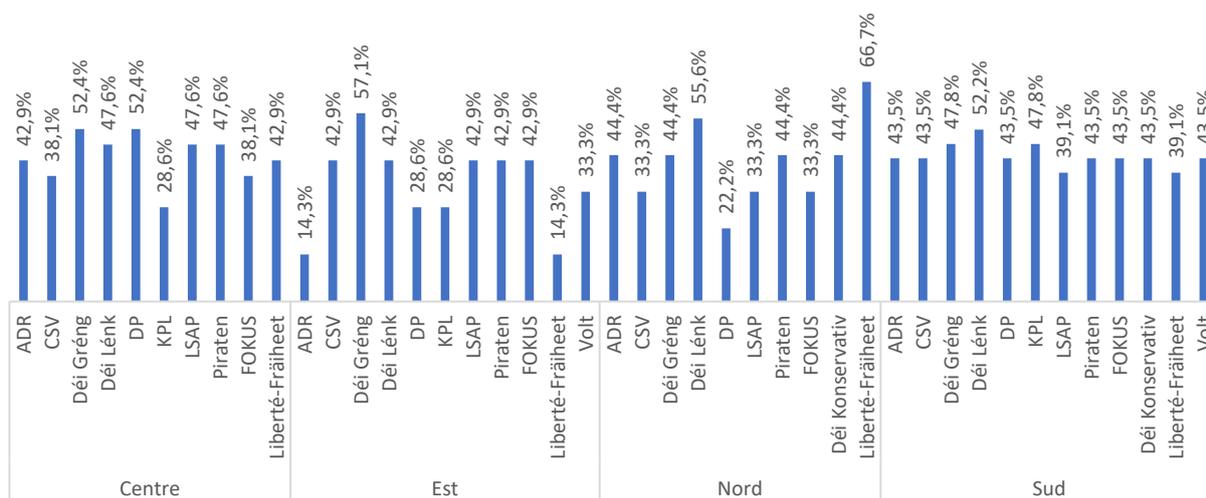
De plus, à l'instar des élections communales de juin 2023, on note des disparités d'un parti à l'autre. Pour les élections nationales, nous pouvons observer trois groupes de partis :

1. l'ADR, FOKUS et le CSV qui ont présenté 40 % de candidates pour respecter tout juste le quota légal ;
2. Déi Lénk et Déi Gréng appliquent la parité hommes-femmes sur les listes de candidat-es.
3. Les autres forces politiques présentent entre 37,3 % et 45 % de candidates.

Dans la Graphique 7, nous divisons la représentation féminine par parti et par région afin d'étudier l'interaction du rôle de la géographie et du parti. Dans le Sud, l'hétérogénéité des candidatures féminines au niveau des partis est la plus faible parmi les régions et elle n'y varie qu'entre 39,1 % et 52,1 %. Les chiffres varient considérablement d'un parti à l'autre et d'une région à l'autre, mais il convient de souligner que cela est également dû au faible nombre de candidates dans certaines régions et certains partis.

L'ADR a la représentation féminine la plus hétérogène : le chiffre de l'ADR varie de 14,3% dans l'Est à 44,4% dans le Nord. Pour le CSV, les candidatures féminines varient de 33,3% dans l'Est à 43,5% dans le Sud ; pour le DP on passe de 22,2% dans le Nord à 52,4% dans le Centre ; et pour le LSAP de 33,3% dans le Nord à 47,6% dans le Centre. Pour Déi Gréng et Déi Lénk, cette variation régionale est plutôt négligeable.

Graphique 7: Taux de candidatures féminines par circonscription et par parti politique



Synthèse 1

- Lors des élections législatives de 2023, **278 femmes** et **371 hommes** se sont présentés, pour un total de **649 candidat-es**.
- Les femmes représentaient **42,8 %** des candidatures, contre **57,2 %** pour les hommes.
- Répartition des candidatures féminines par région :
 - **Sud** : 122 femmes (**44,2 %**, le taux régional le plus élevé),
 - **Centre** : 92 femmes
 - **Est** : 26 femmes
 - **Nord** : 38 femmes
- Le **KPL** a présenté une liste où les femmes constituaient seulement **37,3 %** des candidat-es, en dessous de la norme légale de 40 %.
- L'**ADR** affiche une répartition féminine inégale selon les régions, allant de **14,3 %** dans l'Est à **44,4 %** dans le Nord.



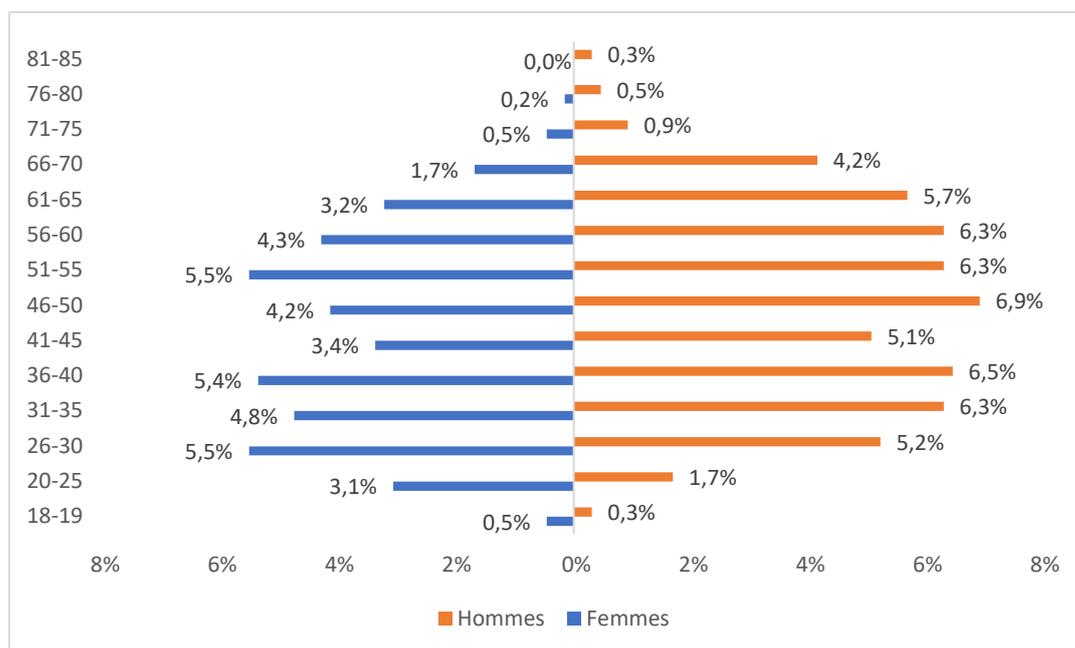
5. LES CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES DES CANDIDAT·ES

Dans cette section, nous allons nous pencher sur les caractéristiques individuelles des candidat·es, réparti·es selon l'âge, le statut social (c'est-à-dire la participation au marché du travail ; le secteur d'activité, la catégorie sociale) et enfin l'expérience en politique. Ce sont ces caractéristiques personnelles que la loi nous permet de collecter et d'utiliser dans l'analyse.

5.1 L'ÂGE DES CANDIDAT·ES

L'âge moyen des candidat·es aux élections législatives de 2023 était de 46 ans, avec une moyenne d'âge de 44 ans pour les candidates et de 47 ans pour les candidats. Les plus jeunes candidat·es sont deux étudiant·es de 18 ans, et le plus âgé est un homme de 81 ans. Au 1er janvier 2022, l'âge moyen de la population luxembourgeoise était de 40,4 ans pour les femmes et de 39,0 ans pour les hommes. Néanmoins, les résident·es étranger·ères sont nettement plus jeunes que les Luxembourgeois·es. L'âge moyen des femmes luxembourgeoises est de 42,4 ans, et celui des hommes luxembourgeois est de 40,0 ans (STATEC, 2022). Les candidat·es ont donc un âge plus élevé que la moyenne d'âge de la population.

Graphique 8: La pyramide des âges des candidat·es



Comme montre la Graphique 8, pour les femmes comme pour les hommes candidat·es, la tranche d'âge la plus représentée est celle des 51-55 ans (11,8 %), suivie de près par celle des 36-40 ans (11,7 %). En comparant les pourcentages d'âges dans la population luxembourgeoise les deux tranches sont surreprésentées. Cette surreprésentation est encore plus marquée parmi les hommes.

Pour donner un peu de perspective, l'âge moyen des candidat·es reste jeune par rapport à celui des autres pays européens, comme le montre le tableau 4. En France et en Italie, l'âge moyen est de 49 ans, en Allemagne de 47 ans et en Belgique de 46 ans. Par conséquent, les candidat·es luxembourgeois·es aux élections nationales de 2023 sont en moyenne plus jeunes que les politicien·nes des pays voisins. Ils/elles sont également plus jeunes que la moyenne d'âge des politicien·nes européen·nes, qui est de 48,9 ans.

Tableau 4: L'âge moyen des candidat·es en Europe

Pays	Date d'élection	Age moyenne
Belgique	26 May 2019	46.1
Danemark	01 Nov 2022	45.7
France	12-19 Jun 2022	49.1
Irlande	08 Feb 2020	48.5
Italie	25 Sep 2022	49.9
Finlande	02 Apr 2023	47,0
Allemagne	26 Sep 2021	47.3
Grèce	25 Jun 2023	53.9
Hongrie	03 Apr 2022	53.5
Islande	25 Sep 2021	48.7
Liechtenstein	07 Feb 2021	52.1
Malte	26 Mar 2022	44.8
Monaco	05 Feb 2023	51.7
Norvège	17 Mar 2021	43.7
Norvège	13 Sep 2021	46.1
Portugal	30 Jan 2022	49.1
Suède	11 Sep 2022	46.7
Age moyenne		48.7

Source: Parline database on national parliaments (<https://data.ipu.org>).

5.2 LE STATUT SOCIAL DES CANDIDAT·ES

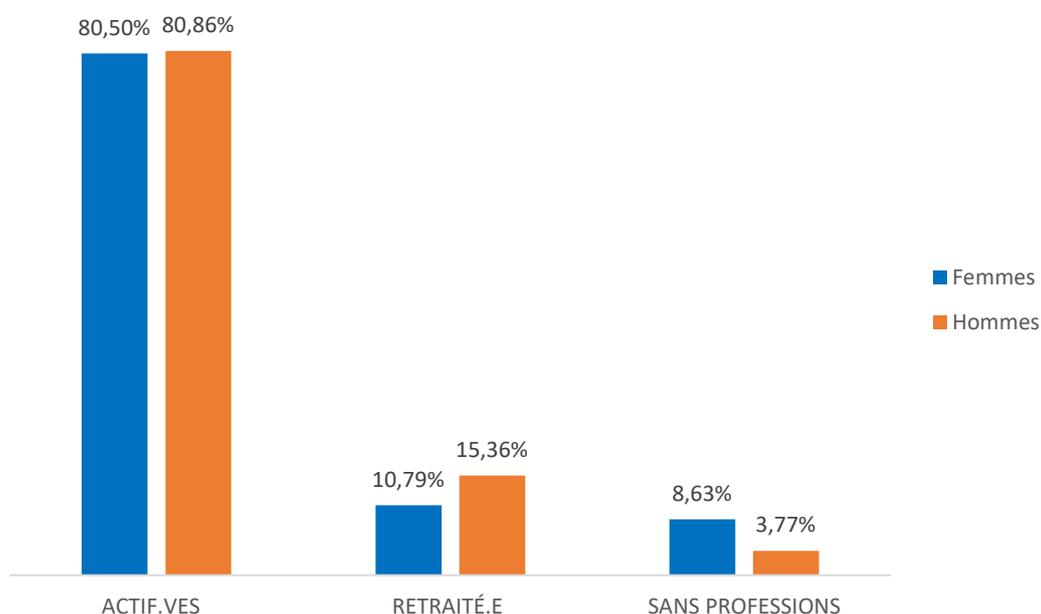
La grande majorité des futur·es député·es ont une vie professionnelle : 524 candidat·es, soit 80,7 % ; 87 personnes, soit 13,4 %, sont retraité·es, et enfin, 38 personnes, soit 5,9 %, n'ont pas de profession (Tableau 5).

Les chiffres par genre sont similaires pour les candidat·es actif·ves (Graphique 8). Cependant, des différences entre les genres apparaissent pour les autres catégories. Le nombre d'hommes retraités est deux fois supérieur à celui des femmes retraitées, tandis que les femmes sans profession sont deux fois plus nombreuses que les hommes dans la même situation. Cela reflète une plus grande participation des hommes en politique même après leur retraite, alors que la catégorie des femmes sans profession inclut probablement une diversité de situations qui mériterait d'être explorée davantage.

Tableau 5: La participation des candidat-es au marché du travail

	Femmes	Hommes	Total
Actif·ve	224	300	524
Retraité·e	30	57	87
Sans Profession	24	14	38
Grand Total	278	371	649

Graphique 8: Taux de participation des candidat-es au marché du travail



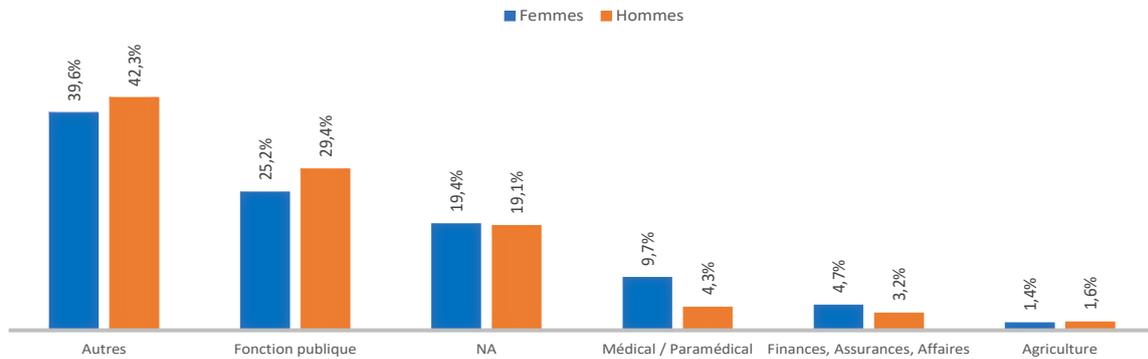
Nous avons regroupé les secteurs professionnels des candidat-es en grandes catégories répertoriées dans le Tableau 6. Parmi les secteurs professionnels pour lesquels nous disposons d'informations, les candidat-es travaillant dans le secteur public sont les plus nombreux-ses : 25.2% parmi les femmes et 29.4% parmi les hommes (Graphique 9). La catégorie "Autres" regroupe les secteurs de l'administration, de l'informatique, du juridique, du commerce, de l'immobilier, de l'architecture, de l'urbanisme, du paysagisme, de l'économie et de l'ingénierie.

Tableau 6: La répartition des candidat·es par secteur professionnel

	Femmes	Hommes	Total
Autres	110	157	267
Fonction publique	50	76	126
FP Politique	20	33	53
NA	54	71	125
Médical / Paramédical	27	16	43
Finances, Assurances, Affaires	13	12	25
Agriculture	4	6	10
Total	278	371	649

De même que pour les candidat·es aux élections locales de juin 2023, les femmes des secteurs médicaux (9.7%) sont plus souvent candidates que les hommes du même secteur (4,3%).

Graphique 9: Taux de répartition des candidat·es par secteur professionnel

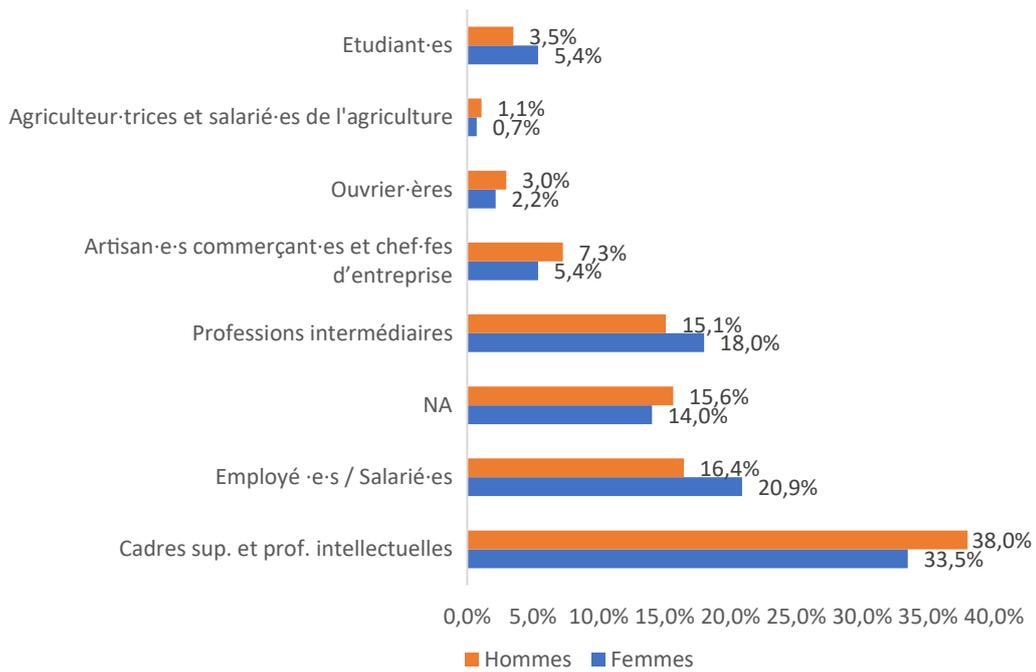


Les cadres supérieur·es et les chef·fes d'entreprise (239) sont les deux catégories socio-professionnelles les plus représentées parmi les candidat·es avec 36,8% du nombre total (Tableau 7). Contrairement aux élections communales, cette catégorie représente plus d'hommes que de femmes lors des élections législatives (Graphique 10).

Tableau 7: Répartition des candidat·es selon les catégories socio-professionnelles

	Femmes	Hommes	Total
Cadres sup et professions intellectuelles	93	141	234
Employé·es / Salarié·es	58	61	119
NA	39	58	97
Professions intermédiaires	50	56	106
Artisan·es commerçant·es et chef·fes entreprise	15	27	42
Ouvrier·ères	6	11	17
Agriculteur·trices et salarié·es de l'agriculture	2	4	6
Étudiant·es	15	13	28
Total	278	371	649

Graphique 10: Taux de répartition des candidat·es selon les catégories socio-professionnelles



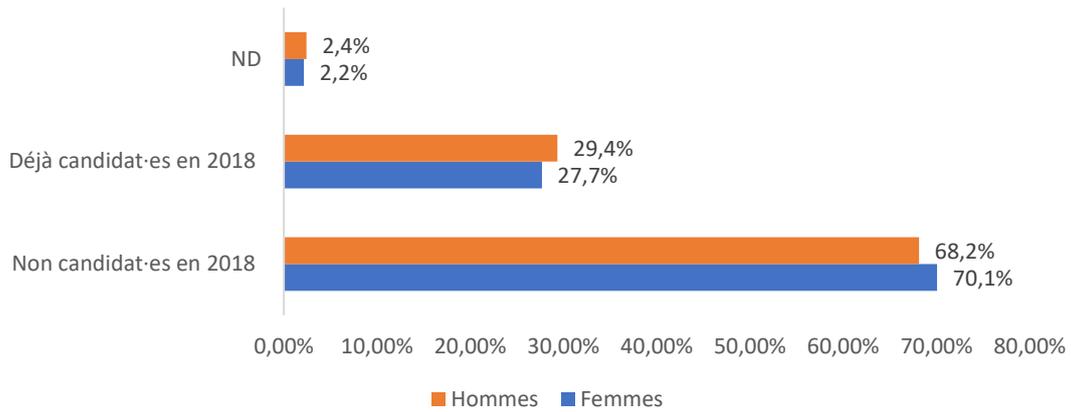
5.3 L'EXPÉRIENCE EN POLITIQUE

448 candidat·es soit plus de 70 % ont posé leur candidature pour la première fois en 2023. (Tableau 8) Il n'y a pas de grandes différences selon le genre comme le montre la Graphique 11.

Tableau 8: Les premières candidatures

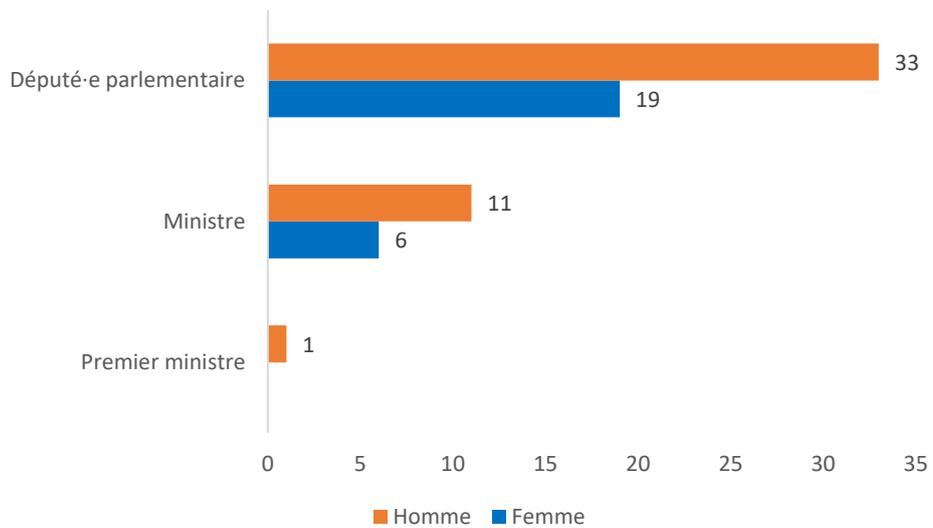
	Femmes	Hommes	Grand Total
Premières candidatures	195	253	448
Candidat·es sortant·es	77	109	186
ND	6	9	15
Grand Total	278	371	649

Graphique 11: candidat-es déjà candidat-es en 2018



52 député-es sur les 60 du parlement sortant se représentent aux élections de 2023, ce qui montre une persistance très élevée (Graphique 12).

Graphique 12: Les candidat-es avec un mandat sortant



Synthèse 2

- L'âge moyen des candidat·es aux élections législatives de 2023 était de **46 ans** : 44 ans pour les candidates et 47 ans pour les candidats.
- La grande majorité des futur·es député·es sont actif·ves sur le marché du travail : **524 candidat·es, soit 80,7 %** ; 86 (13,4 %) sont retraité·es, et 38 (5,9 %) n'exercent pas de profession.
- **Les cadres supérieur·es et les professions intellectuelles (234) constituent la catégorie socio-professionnelle la plus représentée parmi les candidat·es, représentant 36,1 % du total.**
- Parmi les 60 député·es du parlement sortant, **52 se représentent** aux élections de 2023.

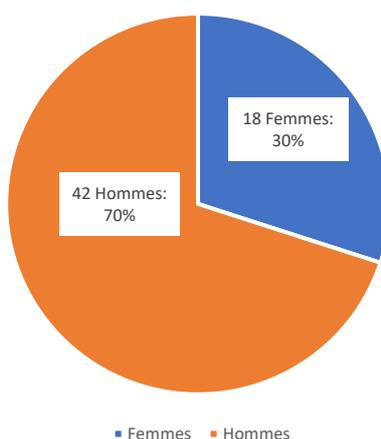


6. ANALYSE DESCRIPTIVE DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVE DE 2023

6.1 LA VUE GLOBALE

Comme le montre le graphique suivant 18 femmes et 42 hommes ont été élu·es le 8 octobre 2023, ou bien

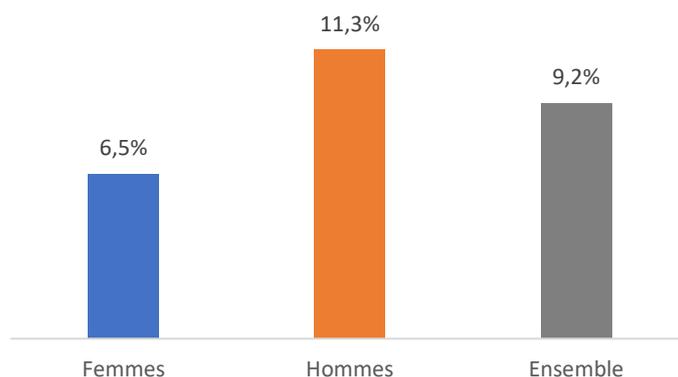
Graphique 13: La répartition des élu·es par genre



260 femmes et 329 hommes n'ont pas été élu·es. Sans autre considération sur les facteurs d'impact, le taux brut de réussite des femmes est de $18/278=6,5\%$ et celui des hommes de $42/371=11,3\%$ (Graphique 14). Ces taux sont très différents et notre objectif dans l'analyse est de comprendre si une différence aussi importante est due au genre ou s'il existe d'autres facteurs d'impact. Le taux de réussite global a été de 9,2 % : près d'un·e candidat·e sur dix a été élu·e.



Graphique 14: Taux brut de réussite



La liste des 60 député-es luxembourgeois-es de la législature 2023-2028 de la Chambre des Député-es du Luxembourg et leur nombre de voix est comme suit :

Tableau 9: Les député-es élu-es le 8 octobre 2023

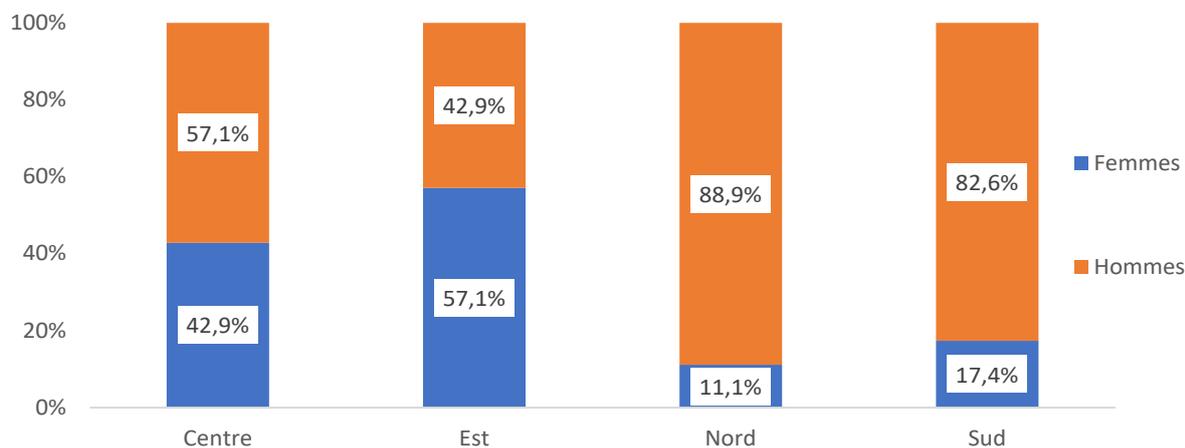
Sud	Voix	Centre	Voix
Jean ASSELBORN	33 398	Xavier BETTEL	34 018
Gilles ROTH	31 451	Luc FRIEDEN	30 999
Taina BOFFERDING	30 909	Yuriko BACKES	23 589
Georges MISCHO	30 388	Elisabeth MARGUE	23 164
Michel WOLTER	26 922	Serge WILMES	22 035
Félix EISCHEN	26 542	Paul GALLES	21 495
Nancy ARENDT	26 137	Claude WISELER	21 385
Marc SPAUTZ	26 053	Lydie POLFER	19 345
Mars DI BARTOLOMEO	24 663	Diane ADEHM	19 043
Georges ENGEL	24 503	Marc LIES	18 862
Dan BIANCALANA	24 435	Sam TANSON	17 983
Liz BRAZ	24 284	Corinne CAHEN	16 365
Laurent ZEIMET	24 128	Gérard SCHOCKMEL	15 164
Max HAHN	19 477	Sven CLEMENT	15 074
Claude MEISCH	17 001	Simone BEISSEL	14 895
Fred KEUP	14 763	Franz FAYOT	13 343
Fernand KARTHEISER	13 581	François BAUSCH	12 605
Joëlle WELFRING	12 984	Francine CLOSENER	11 392
Marc GOERGEN	12 856	Claire DELCOURT	7 394
Gusty GRAAS	11 942	David WAGNER	6 747
Luc EMERING	11 837	Tom WEIDIG	6 414
Marc BAUM	8 664		
Meris SEHOVIC	8 323		

Nord	Voix
Martine HANSEN	20 160
Christophe HANSEN	17 464
Charel WEILER	14 483
Emile EICHER	13 296
Fernand ETGEN	10 529
André BAULER	10 057
Claude HAAGEN	9 076
Jeff ENGELEN	8 153
Ben POLIDORI	4 804

Est	Voix
Paulette LENERT	14 345
Léon GLODEN	13 377
Lex DELLES	13 042
Max HENGEL	11 942
Carole HARTMANN	10 547
Octavie MODERT	10 208
Lexy SCHOOS	4 295

La représentation des femmes reste faible et loin de la parité 50%-50% mais elle est plus élevée qu'en 2018 où seulement 12 femmes avaient été élues directement.

Graphique 15: Les taux des élu-es par région



Pour mettre les chiffres en perspective, en 2022, seuls 26,5 % des parlementaires des chambres uniques ou basses dans le monde sont des femmes et 33% dans les pays de l'UE. Le Luxembourg se situe donc au-dessus de la moyenne mondiale mais en dessous de la moyenne européenne. Les femmes occupent 36 % des sièges parlementaires en Amérique latine et représentent 32 % en Amérique du Nord. Les pays voisins comme la France et l'Allemagne font mieux que le Luxembourg, avec respectivement 37,3% et 34,9 %.

6.2 LA RÉPARTITION PAR RÉGION

Si l'on regarde les résultats électoraux par région, nous avons 9 femmes élues dans le Centre, 4 dans l'Est, 4 dans le Sud et seulement 1 dans le Nord (Tableau 9). Les résultats sont assez hétérogènes. En pourcentage, les femmes représentent 42,9 % des élu-es dans le Centre, 57,1% dans l'Est, 11,1% dans le Nord et 17,4% dans le Sud, comme indique le Graphique 15.

6.3 LA RÉPARTITION PAR PARTI

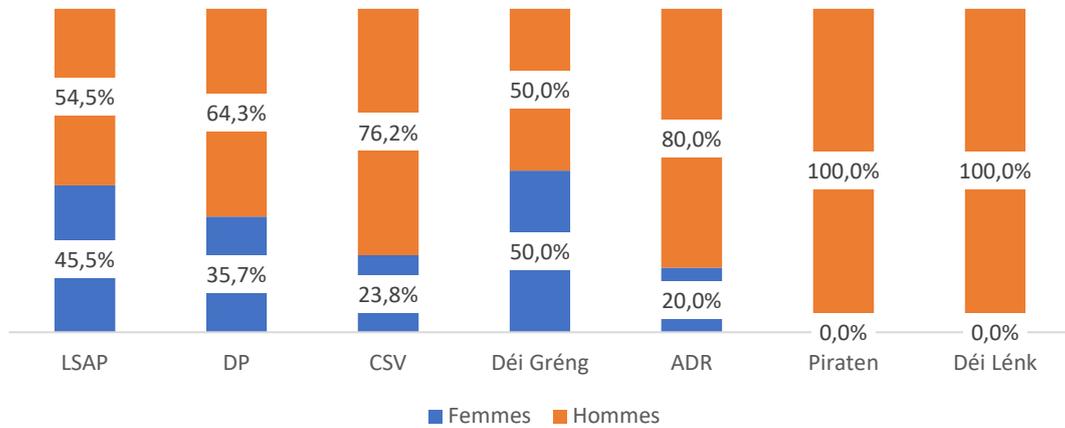
Si nous nous concentrons sur les femmes élues par parti (Tableau 10), nous constatons que cinq femmes sont élues pour les grands partis CSV, LSAP et DP ; deux femmes pour Déi Gréng et une femme pour l'ADR. Si l'on compare le nombre de candidat-es et le nombre d'élu-es par genre au sein de chaque parti, leur ratio détermine le taux brut de réussite des femmes et des hommes. De grandes différences apparaissent entre les genres selon les partis. Déi Gréng est le seul parti où le taux brut de réussite est le même pour les hommes que pour les femmes. Pour le CSV, l'ADR et Piraten, le taux de réussite des hommes est plus de deux fois supérieur à celui des femmes. Le taux de réussite des hommes et des femmes n'est pas très différent pour le DP. Enfin, le LSAP est le seul parti où les femmes ont un taux de réussite supérieur à celui des hommes.

Tableau 10: Les taux bruts de réussites par parti et genre

Parti	Femmes élues (Nombre)	Hommes élus (Nombre)	Taux de réussite brut des femmes	Taux de réussite brut des hommes
ADR	1	4	4.2%	11.1%
CSV	5	16	20.8%	44.4%
Déi Gréng	2	2	6.7%	6.7%
Déi Lénk	0	2	0.0%	6.7%
DP	5	9	20.0%	25.7%
KPL	0	0	0.0%	0.0%
LSAP	5	6	20.0%	17.1%
Piraten	0	3	0.0%	9.1%
FOKUS	0	0	0.0%	0.0%
Déi Konservativ	0	0	0.0%	0.0%
Liberté-Fräiheet	0	0	0.0%	0.0%
Volt	0	0	0.0%	0.0%
Grand Total	18	42	6.5%	11,3%

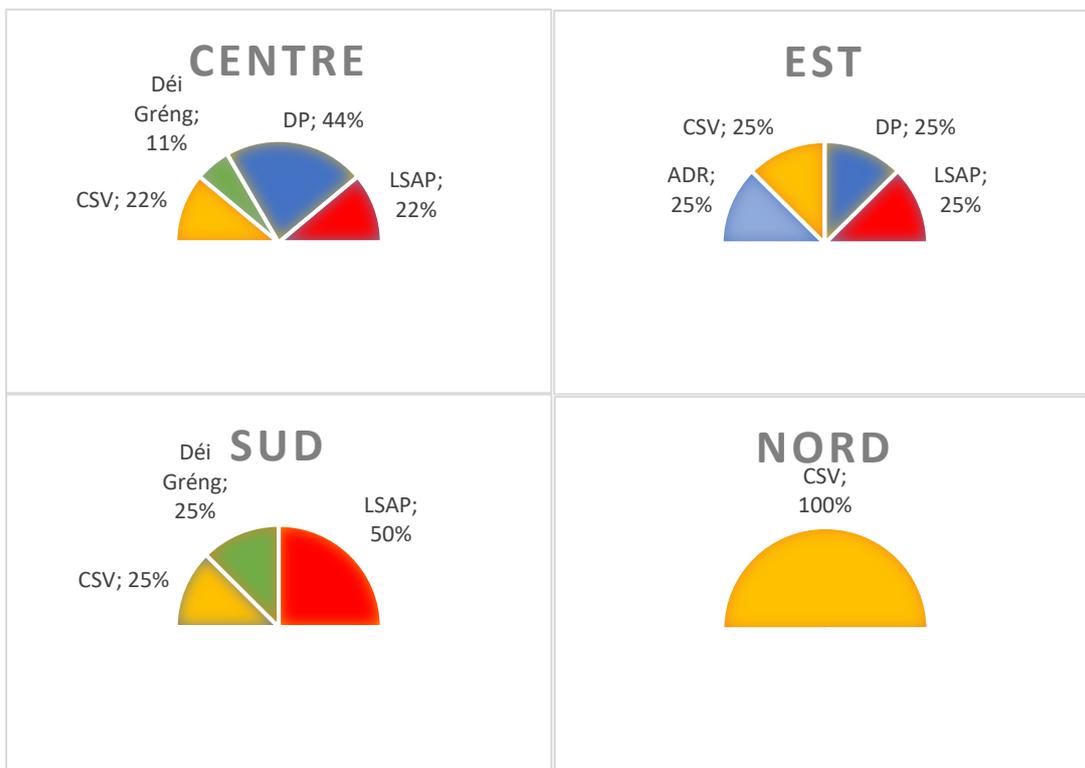
Si l'on examine la répartition des membres élu-es par genre pour chaque parti, les chiffres obtenus sont présentés dans le Graphique 16 :

Graphique 16: Les taux des élu-es par parti



Nous pouvons également analyser le taux de députées élues par parti et par région (Graphique 17). Dans le Centre, 22% des femmes élues sont membres des partis CSV et LSAP, 11% du parti Déi Gréng, et 44% sont membres du DP. Dans l'Est, 25% des femmes élues étaient en lice pour l'ADR, le CSV, DP et LSAP. Dans le Sud, les femmes élues pour les partis CSV et Déi Gréng représentent 25% contre 50% d'élues pour le LSAP. Dans le Nord, la seule femme élue est de la liste du CSV.

Graphique 17: Les taux des élues par région et par parti



7. ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE

Cette section se concentre sur l'application de méthodes économétriques pour estimer la probabilité de succès électoral lors des élections nationales au Luxembourg. Nous recourons au modèle probit (Rosett et Nelson, 1975), un outil statistique largement utilisé dans les sciences sociales quantitatives pour modéliser des résultats binaires, tels que l'élection ou la non-élection d'un·e candidat·e (Mughan, 2000). Ce modèle permet d'évaluer l'influence de divers facteurs, notamment le genre, l'âge, la profession, la circonscription et l'affiliation partisane des candidat·es (Berggren et Jordahl, 2017).

Jusqu'à présent, nos analyses montrent que les profils des candidat·es et les résultats électoraux varient selon les caractéristiques individuelles et les facteurs macroéconomiques. Toutefois, ces éléments ont souvent été étudiés séparément. Notre objectif est d'examiner dans quelle mesure le genre influence la probabilité d'être élu·e, en tenant compte simultanément des autres variables explicatives. Cette approche économétrique permet de dissocier les effets spécifiques de chaque facteur, ce que l'analyse descriptive seule ne peut pas offrir (Verba, Schlozman, & Brady, 1995).

Pour illustrer, les analyses descriptives précédentes indiquent que l'affiliation partisane joue un rôle clé dans l'éligibilité des femmes (Krook & O'Brien, 2012). Cependant, lorsque nous intégrons l'expérience politique individuelle dans le modèle, pouvons-nous conclure que l'effet de l'appartenance politique diffère selon le genre ? Une telle analyse est cruciale pour évaluer comment les trajectoires de carrière politique influencent le succès électoral, indépendamment du sexe des candidat·es (Ashworth, Geys, & Heyndels, 2005).

Par ailleurs, une analyse similaire a été réalisée pour les élections communales de 2023. Celle-ci révèle qu'une fois l'expérience politique des candidat·es prise en compte, les préférences de l'électorat luxembourgeois en 2023 ne montrent pas de biais liés au genre : les candidat·es expérimenté·es bénéficient de la même probabilité de succès électoral, indépendamment de leur genre (Dufresne, 2018). Cette observation suggère que l'expérience politique peut atténuer les effets du genre sur les résultats électoraux, un phénomène qui mérite d'être exploré davantage pour mieux comprendre les dynamiques de l'éligibilité politique au Luxembourg.

7.1 DONNÉES ET VARIABLES

Nous utiliserons les données des deux dernières élections nationales, celles de 2018 et de 2023. Les informations utilisées dans ce rapport proviennent de diverses sources. Les données relatives aux élections de 2023, concernant les candidat·es, ont été extraites des sites des partis politiques et complétées par des informations recueillies manuellement auprès du journal *Luxemburger Wort*, tandis que celles concernant les élu·es ont été obtenues à partir du site officiel du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg. Les données des élections de 2018 proviennent de l'Observatoire de la participation des femmes aux élections, 2018, édité par la CNFL.

La base de données, couvrant ces scrutins, répertorie 1 196 candidat·es. La variable principale que nous analyserons est le résultat de l'élection nationale, codé par 1 pour l'élection d'une personne de genre féminin et par 0 pour une personne de genre masculin. Les modèles probit intégreront toutes les caractéristiques abordées dans les analyses descriptives des sections précédentes, à savoir : l'âge, le statut socio-économique et professionnel, la circonscription, l'affiliation partisane, l'expérience électorale passée (l'avantage des candidat·es déjà en politique) et l'année du scrutin.

Nous introduirons cette dernière variable temporelle pour évaluer d'éventuelles différences entre les élections de 2018 et celles de 2023. En effet, plusieurs événements ont marqué la période entre ces deux scrutins, et cette variable temporelle permet de prendre en compte ces évolutions de manière concise.

7.2 LES RÉSULTATS DE LA PROBABILITÉ DE REMPORTEZ LES ÉLECTIONS NATIONALES

Nous procéderons à l'analyse Probit en quatre étapes distinctes. À chaque étape, nous introduirons progressivement des facteurs susceptibles d'influencer la probabilité de succès électoral, dans le but d'évaluer l'impact de chacun tout en prenant en compte les autres.

Les résultats de chaque étape sont présentés dans le tableau ci-dessous. Il est important de noter que toutes les interprétations doivent être faites par rapport à une catégorie de référence. Par exemple, le résultat pour la variable "Femme" doit être interprété comme la différence en pourcentage entre la probabilité d'être élue pour une femme et un homme.

Dans un premier temps, nous isolons le rôle du genre, en excluant l'influence d'autres facteurs sur les chances d'être élu-e. Comme le montre la première colonne du Tableau 11, intitulée "Modèle 1", le fait **d'être une femme réduit la probabilité d'être élue de 7,5 %**.

Cependant, il est évident que le genre ne peut être le seul facteur déterminant. Par conséquent, dans le modèle suivant, "Modèle 2", nous introduisons une série de caractéristiques individuelles pour chaque candidat-e, telles que l'âge, le secteur professionnel, et le statut socio-économique et professionnel. **Malgré l'inclusion de ces variables, le genre reste statistiquement significatif, et les femmes ont 5,9 % de chances en moins d'être élues que les hommes.** La réduction de l'effet du genre de 7,5 % à 5,9 % s'explique par l'introduction de ces autres facteurs. Dans le modèle initial, où seul le genre était pris en compte, l'influence des autres caractéristiques individuelles avait été attribuée « à tort » au genre. Il est également important de noter qu'il existe une différence temporelle dans les résultats électoraux entre 2018 et 2023, la probabilité de remporter les élections étant plus faible en 2023. Cela s'explique par le nombre plus élevé de candidat-es en 2023. Les autres caractéristiques individuelles n'ont pas d'impact significatif sur les chances de succès électoral.

Ensuite, dans le "Modèle 3", nous enrichissons l'analyse en intégrant l'affiliation partisane et la circonscription. Même avec ces nouvelles variables, le genre continue d'avoir un impact : **les femmes ont environ 8,4 % moins de chances d'être élues.** Dans ce modèle, l'affiliation à un parti joue également un rôle important. Par rapport à la candidature pour le parti Piraten (utilisé comme référence), être candidat-e pour le CSV augmente la probabilité de remporter les élections de 20 %.

Dans le "Modèle 4", nous examinons l'effet de l'expérience électorale antérieure, en particulier pour les élections communales au Luxembourg. Plus précisément, nous analysons l'impact d'un mandat sortant. Dans ce modèle, en comparant deux candidat-es ayant une expérience antérieure de candidature, et en tenant compte de tous les autres facteurs, **les femmes ont environ 8,5 % moins de chances d'être élues que les hommes.** Cependant, avoir été ministre augmente de 35,6 % les chances d'être élu-e, que ce soit pour un homme ou pour une femme, tandis qu'une expérience de député-e augmente les chances de 17,8 %.

En résumé, ces résultats suggèrent que les électeurs-rices au Luxembourg montrent des préférences politiques genrées encore en 2023, votant différemment pour les femmes et les hommes. Cela contraste avec les élections communales, où l'électorat ne fait pas de distinction genrée une fois l'expérience politique des candidat-es prise en compte.



Tableau 11: La probabilité d'être élu-e– résultats des Modèles d'estimations Probit

	Variable expliquée : Probabilité d'être élu-e.			
	Modèle 1 : Genre	Modèle 2 : Genre et caractéristiques individuelles	Modèle 3 : Genre et caractéristiques macro	Modèle 4 : Genres et mandant sortant
Variabes incluses dans l'analyse :				
Femme	-0.075	-0.059	-0.084	-0.085
Classe d'âge		Pas d'effet	Pas d'effet	Pas d'effet
Profession		Pas d'effet	Pas d'effet	Pas d'effet
Catégorie Sociale		Pas d'effet	Pas d'effet	Pas d'effet
Secteur Professionnel		Pas d'effet	Pas d'effet	Pas d'effet
Année 2023		-0.0432	Pas d'effet	-0.0461
Parti CSV			0.203	0.141
Circonscriptions			Pas d'effet	Pas d'effet
Député-e				0.178
Ministre				0.356
Observations	1,196	991	734	731

7.3 LES RÉSULTATS DE LA PROBABILITÉ D'ÊTRE ÉLU·E POUR LES FEMMES ET LES HOMMES SÉPARÉMENT

Nous entamons désormais la segmentation de l'échantillon par genre, suivie de l'application des modèles précédemment présentés, en intégrant une gamme étendue de facteurs d'influence. Cette segmentation par genre permet une analyse plus fine des effets différenciés selon le sexe. Les résultats sont présentés dans le Tableau 12, où les deux premières colonnes exposent les résultats avec les caractéristiques individuelles, tandis que les deux dernières incluent également des variables macros.

Des différences importantes émergent. L'effet de l'âge disparaît lorsque l'échantillon est segmenté par genre. Cela suggère que l'influence de l'âge sur les chances de succès électoral est atténuée une fois le genre pris en compte. **Une autre observation intéressante concerne les catégories professionnelles de cadre supérieur·e ou de chef·fe d'entreprise, qui apportent un avantage significatif à la probabilité de remporter les élections. Cet avantage varie de 12 % de plus pour les femmes à 21 % de plus pour les hommes.**

Aucune région ne se distingue de la région du Centre, que ce soit pour les femmes ou les hommes. En revanche, les variables ayant l'impact le plus marqué sont l'expérience parlementaire et ministérielle. **Une femme ayant été députée a 19 % de chances supplémentaires d'être élue par rapport à une candidate qui n'a pas occupé ce poste, tandis qu'un homme député bénéficie d'une probabilité de 23 % en plus.** De manière similaire, une femme ayant été ministre voit ses chances d'être élue augmenter de 72 %, tandis qu'un homme ministre bénéficie d'un avantage de 30 %. Cet effet persiste de manière significative pour les femmes ministres.

Tableau 12: La probabilité d'être élue – résultats des Modèles d'estimations Probit sur l'échantillon des femmes uniquement

Variable expliquée : Probabilité d'être élu·e séparément pour les femmes et les hommes.				
	Femmes et leurs caractéristiques individuelles	Hommes et leurs caractéristiques individuelles	Femmes et variables macros	Hommes et variables macros
Variables incluses dans l'analyse :				
Classe d'âge	Pas d'effet	Pas d'effet	Pas d'effet	Pas d'effet
Cadres sup. et prof. intellectuelles	0.169	0.210	0.125	0.166
Député·e			0.191	0.231
Ministre			0.720	0.303
CSV			Pas d'effet	0.240
DP			Pas d'effet	0.112
LSAP			Pas d'effet	0.120
Observations	331	560	262	454

L'affiliation politique a également des effets différenciés selon le genre. Pour les femmes, le parti d'appartenance n'a aucune importance. En revanche, pour les hommes, être candidat du CSV augmente les chances d'être élu de 24% par rapport à un candidat des Piraten, de 12% s'il est candidat du DP, et de 11% s'il est candidat du LASP.

Il est crucial de souligner que les électeurs·rices semblent démontrer des préjugés politiques basés sur le genre en 2023, car ils/elles ne votent pas simplement pour des candidat·es, mais établissent des distinctions en fonction du genre.

En résumé, les facteurs qui influencent les élections des femmes dans les élections nationales au Luxembourg sont :

- le statut de cadre supérieure,
- l'expérience préalable en politique en tant que députée ou ministre.

| Synthèse 3

- **Impact du genre** : Malgré l'inclusion de plusieurs facteurs tels que l'âge, la profession, l'expérience politique, l'affiliation partisane et la circonscription, le genre reste statistiquement significatif. **Les femmes ont ainsi 8,5 % de chances en moins d'être élues par rapport aux hommes.**
- **Catégories professionnelles** : Tout comme pour les élections communales, les catégories professionnelles de cadre supérieur·e ou de chef·fe d'entreprise confèrent un avantage significatif en termes de probabilité de succès électoral. Pour les élections législatives, **cet avantage varie entre 12 % de plus pour les femmes et 21 % de plus pour les hommes.**
- **Effet différencié de l'affiliation politique** : L'affiliation politique produit des effets différenciés selon le genre. **Pour les femmes, le parti d'appartenance semble n'avoir aucune influence sur les chances d'élection. En revanche, pour les hommes, être candidat du CSV augmente la probabilité d'être élu de 24 % par rapport aux candidats des Piraten, de 12 % pour les candidats du DP et de 11 % pour ceux du LASP.**
- **Aucune différence régionale** : Aucune région ne se distingue de la région du Centre, que ce soit pour les femmes ou les hommes.
- **Expérience politique** : Les variables ayant le plus grand impact sont l'expérience parlementaire et ministérielle. **Une députée a 19 % de chances en plus d'être élue par rapport à une candidate n'ayant pas été députée, tandis qu'un député bénéficie de 23 % de chances en plus par rapport à un autre candidat.** De manière similaire, une ministre a 72 % de probabilité en plus d'être élue, et un homme ministre voit ses chances augmenter de 30 %. Cet effet persiste de manière significative pour les femmes ministres.

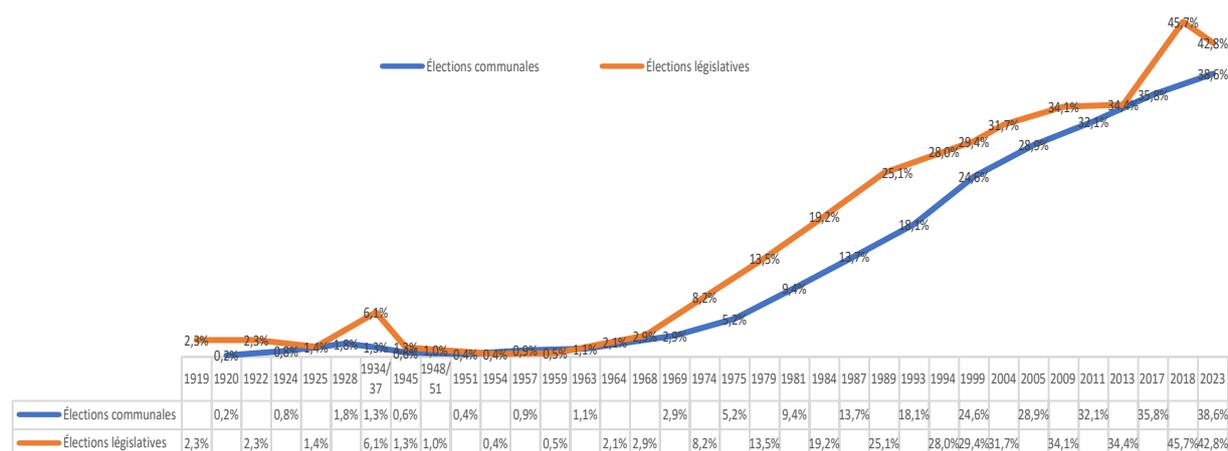


8. ÉVOLUTION HISTORIQUE DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AUX ÉLECTIONS

Les élections législatives de 2023 représentent la deuxième occasion depuis l'introduction des quotas pour les élections nationales, marquant ainsi l'évolution de la représentation des femmes candidates lors des élections législatives et européennes au Luxembourg. Depuis 1919 (Graphique 18), année où le Luxembourg a instauré le droit de vote universel, la participation des femmes en politique a connu une croissance significative, bien que non linéaire. Comme le montre l'évolution depuis 1969, le pourcentage de femmes candidates aux élections communales est passé de 2,9 % en 1969 à 38,6 % en 2023, soit une augmentation de 35,7 points sur une période de 54 ans. Les données de ce graphique proviennent des précédents Observatoires publiés par le CNFL.

En ce qui concerne les élections législatives, le taux de femmes candidates est passé de 2,9 % en 1968 à 42,9 % en 2023, représentant une augmentation de 40 points sur 55 ans. La forte augmentation observée en 2018 peut certainement s'expliquer par la mise en place de nouvelles dispositions légales concernant les quotas, bien que l'on ait enregistré une légère diminution en 2023.

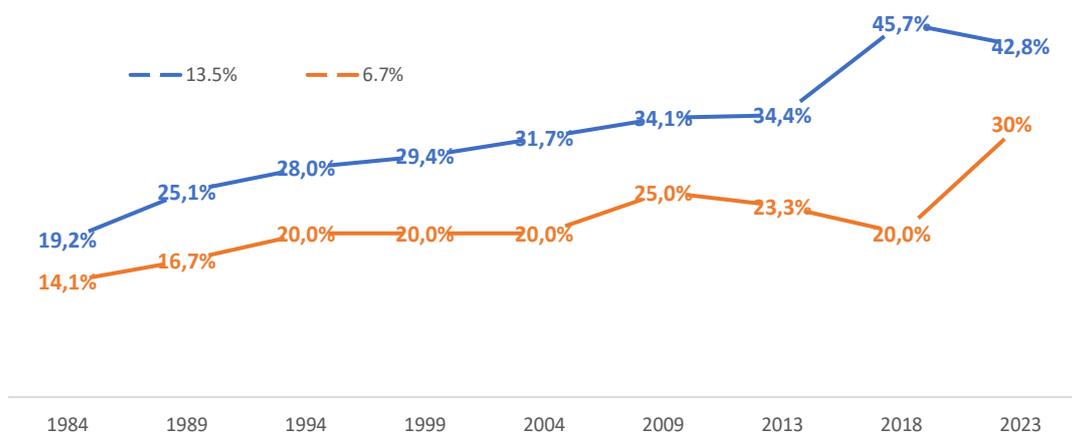
Graphique 18: Évolution des taux de candidates dans les élections communales et législatives depuis 1919



8.1 L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AUX ÉLECTIONS NATIONALES DEPUIS 1979

Nous allons maintenant procéder à une comparaison et à une analyse de l'évolution des taux de candidates et d'élues depuis 1979. Comme montre le Graphique 19, de 1979 à 2009, la courbe des élues aux élections législatives indique une croissance, tandis que depuis 2013, elle est en régression.

Graphique 19: Évolution de la participation des femmes aux élections nationales depuis 1979

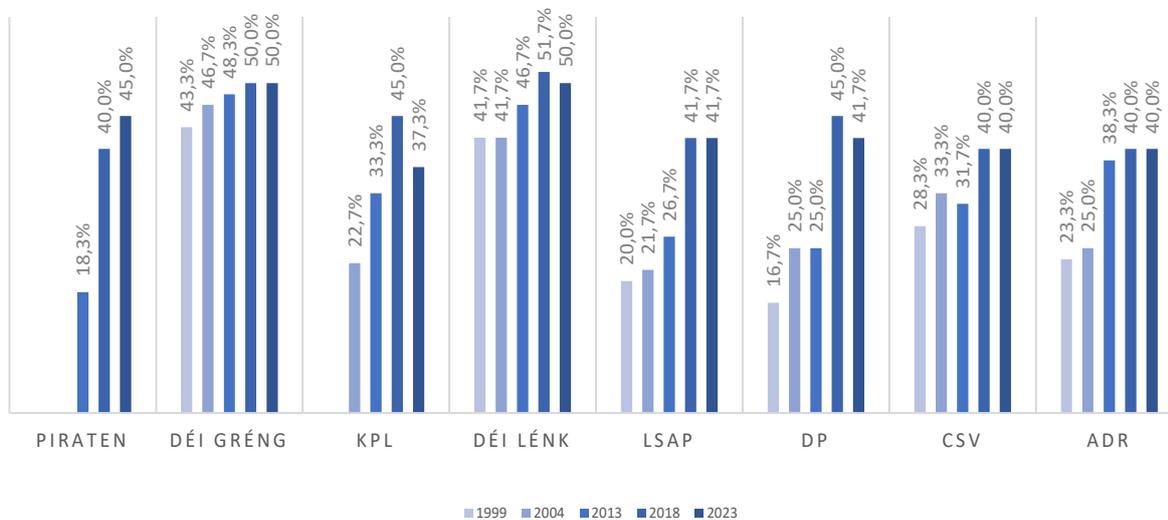


En 2023, le taux record de 30 % d'élues est sans précédent et représente le pourcentage le plus élevé de tous les temps. En 1979, l'écart entre les taux de candidates et d'élues était de 6,8 points, puis de 5,1 points en 1984. À partir de 1989 et jusqu'en 2009, cet écart oscillait entre 8 et 11,7 points. En revanche, en 2018, l'écart entre le taux de candidates et d'élues était le plus marqué (25,7 points de différence). En 2023, l'écart redevient comparable à ceux observés entre 1989 et 2009.

8.2 L'ÉVOLUTION DU TAUX DE FEMMES CANDIDATES PAR PARTI DEPUIS 1999

L'évolution du taux de femmes candidates par parti a connu une progression positive depuis 1999 (Graphique 20). Déi Lénk et Déi Gréng se distinguent par une croissance significative qui a permis d'atteindre l'égalité des genres. Les Piraten ont également réalisé des progrès notables, passant de 18,30 % en 2013 à 40 % de candidates en 2018, puis atteignant 45 % en 2023, ce qui représente une augmentation de 26,7 points par rapport aux élections législatives de 2013. Les autres partis ont également fourni des efforts, mais leur évolution a été moins constante dans le temps.

Graphique 20: Évolution du taux de femmes candidates par parti depuis 1999



Synthèse 4

- Lors des élections législatives, **le taux de femmes candidates est passé de 2,9 % en 1968 à 42,9 % en 2023**, marquant ainsi une augmentation de 40 points en 55 ans.
- En 2023, un taux record de **30 % d'élues a été atteint**, représentant le pourcentage le plus élevé jamais enregistré.
- Depuis 1999, **l'évolution du taux de femmes candidates par parti a montré une progression positive, avec Déi Lénk et Déi Gréng se distinguant** par une croissance significative qui a permis d'atteindre l'égalité des genres.



9. LES RECOMMANDATIONS DU CNFL

Suite à l'analyse des résultats des élections législatives du 8 octobre 2023 et suite aux rapports préalablement publiés par le Conseil National des Femmes du Luxembourg, il est important de souligner que le Luxembourg est loin d'avoir atteint la parité dans la représentation des femmes à la Chambre des Député-es, avec une composition de 70 % d'hommes et 30 % de femmes. En comparaison, en 2022, en Belgique, les femmes représentent 41 % des député-es, en France, on compte 36% de femmes députées, et 34,9 % des député-es en Allemagne sont des femmes. Les récentes élections ont néanmoins marqué une évolution positive, avec une amélioration de 10 points de pourcentage par rapport à l'élection de 2018.

Comme précédemment mentionné, plusieurs initiatives ont été lancées au Luxembourg, notamment depuis 2006 avec la mise en œuvre du Plan d'action national d'égalité des femmes et des hommes (PAN Égalité). À travers ce plan, le gouvernement s'engage à promouvoir l'égalité entre les sexes dans tous les domaines et à tous les niveaux de la société. Il est donc essentiel de réévaluer la position des femmes, non seulement dans la sphère politique, mais également dans d'autres secteurs. De plus, l'application de la loi de 2016, imposant des quotas de "sexe sous-représenté" (40 %) sur les listes de candidat-es, laissait espérer une augmentation du nombre de femmes élues, qui s'est partiellement concrétisée lors des élections de 2023. C'est pourquoi les efforts entrepris doivent être poursuivis.

Sur la base des conclusions de cette analyse et de la littérature académique sur le sujet, nous constatons ce qui suit :

Plus de femmes candidates. Des efforts supplémentaires doivent être déployés pour soutenir la participation des femmes en politique et favoriser l'avancement de leur carrière politique. Il serait particulièrement crucial de comprendre les raisons pour lesquelles les femmes hésitent encore à s'engager en politique au Luxembourg. Une étude, réalisée par le biais d'un sondage, pourrait être entreprise pour identifier et analyser ces raisons. Diverses initiatives en Europe, telles que l'Académie européenne des femmes en politique et en affaires en Allemagne et le Réseau portugais des jeunes pour l'égalité des genres au Portugal, pourraient inspirer des bonnes pratiques au Luxembourg.

Les partis. Le MEGA, en collaboration avec le CNFL, doit collaborer avec les partis politiques et les communes pour soutenir les candidates et promouvoir une plus grande égalité des genres dans les structures politiques, les processus et les pratiques des partis. Cela doit être un effort continu, non seulement en période pré-électorale, mais comme un *modus operandi* quotidien.

Attitudes de l'électorat. Un effort collectif doit être déployé pour façonner des attitudes positives envers les femmes en politique grâce à des campagnes de sensibilisation efficaces. Cela pourrait impliquer une collaboration encore plus étroite avec les médias pour contrer les stéréotypes liés au genre et promouvoir une couverture équilibrée entre les sexes. De plus, l'utilisation créative d'outils de sensibilisation innovants, tels que les jeux de rôle, les films et les exercices, est essentielle pour attirer l'attention des plus jeunes et faciliter la discussion dans les écoles, sur les lieux de travail, dans les municipalités, etc.

Études. Établir des partenariats avec le monde académique pour éduquer et informer le public ainsi que les acteurs et actrices politiques sur l'impact positif de la participation politique des femmes. Une étude pourrait analyser le comportement des citoyen·nes ayant le droit de vote, afin de comprendre les raisons sous-jacentes aux attitudes de vote des hommes et des femmes.

Éducation. Les progrès vers une parité effective des genres dans la prise de décision politique dépendent du succès de l'engagement d'une nouvelle génération de jeunes femmes et hommes. Ainsi, les initiatives ciblant les jeunes, en particulier les jeunes femmes, s'avèrent très prometteuses. Il serait judicieux de réfléchir à l'augmentation de l'exposition des étudiantes du secondaire à la politique en créant des classes, des formations, des ateliers et des prix d'excellence afin d'accroître le nombre de jeunes en politique.

10. Bibliographie

Ashworth, J., Geys, B., & Heyndels, B. (2005). "Why do politicians defect? The role of political competition and party loyalty." *European Journal of Political Economy*, 21(3), 687-714.

Beaman, L., Chattopadhyay, R., Duflo, E., Pande, R., & Topalova, P. (2009). *Powerful Women: Does Exposure to Female Leaders Increase Girls' Outcomes?* *Quarterly Journal of Economics*, 124(4), 1249–1294.

Berggren, N., & Jordahl, H. (2017). "The Political Economy of Gender Representation in Political Offices." *Economics & Politics*, 29(3), 294-324.

Besley, T., Mueller, H., & Rao, A. (2017). *Political Selection and the Quality of Government: Evidence from South India.* *Econometrica*, 85(2), 433–468.

Casella, A. (2021). *Gender Quotas and the Political Representation of Women in Europe: A Comparative Analysis.* *European Journal of Political Economy*, 68, 101951.

Chattopadhyay, R., & Duflo, E. (2004). *Women as Policy Makers: Evidence from a Randomized Experiment in India.* *Econometrica*, 72(5), 1409–1443.

Conseil National des Femmes du Luxembourg. 2013. *La participation politique des femmes aux élections législatives de 2013.* Disponible en ligne.

Conseil National des Femmes du Luxembourg, Stein Monique, Ludewig Jean-Luc et avec la collaboration de Becker-Bauer Danielle, Kутten Colette, Laroche-Reeff Monique, Raskin Anik et Wolf Claude. 2012. *La participation politique des femmes aux élections communales de 2011*. Luxembourg : Conseil National des Femmes du Luxembourg.

Conseil National des Femmes du Luxembourg, Blond-Hanten Carole, Lejealle Blandine, Wagener Renee. 2012. *La participation politique des femmes aux élections de 2009*. Luxembourg : Conseil National des Femmes du Luxembourg.

Conseil National des Femmes du Luxembourg, Molling Laury, Raskin Anik, Rouff Jeanne, Stein Monique. 2006. *La participation politique des femmes aux élections communales de 2005*. Luxembourg

Conseil National des Femmes du Luxembourg, Stein Monique, Laroche-Reeff Monique, en collaboration avec Berger-Modert Marie-France, Krier-Bechberger Sylvie, Manderscheid Karin, Molling Laury et Raskin Anik. 2005. *Premières femmes dans les conseils communaux*. Luxembourg : CNFL.

Conseil National des Femmes du Luxembourg, Wagener Renee en collaboration avec Berger-Modert Marie-France, Casali Landy, Laroche-Reeff Monique, Raskin Anik, Stein Monique. 2005. *La participation politique des femmes aux élections de 2004*. Luxembourg : CNFL.

Conseil National des Femmes du Luxembourg, Dubois Nadine, Kутten Colette, Stein Monique (en collaboration avec Laroche-Reeff, Loschetter Viviane et Wagener Renee). 2000. *La participation politique des femmes aux élections de 1999*. Luxembourg : Conseil National des Femmes du Luxembourg.

Conseil National des Femmes du Luxembourg, Laroche-Reeff Monique. 1995. *Les femmes dans les conseils communaux au Luxembourg suite aux élections de 1975, 1981, 1987 et 1993*. Luxembourg : CNFL.

Dufresne, A. (2018). "Gender and the Politics of Representation." *Review of Economics and Statistics*, 100(4), 669-681.

Duflo, E. (2012). *Women Empowerment and Economic Development*. *Journal of Economic Literature*, 50(4), 1051–1079.

Eurostat. (2023). *Gender Equality Index 2023*. <https://ec.europa.eu/eurostat>

Krook, M. L., & O'Brien, D. Z. (2012). "All the President's Men? The Appointment of Female Cabinet Ministers." *European Journal of Political Research*, 51(4), 491-510.

Mughan, A. (2000). "Political Parties and the Politics of Gender Equality." *Political Studies*, 48(5), 1309-1328.

Rosett, R. N., & Nelson, F. D. (1975). Estimation of the Two-Limit Probit Regression Model. *Econometrica*, 43(1), 141–146. <https://doi.org/10.2307/1913419>

Statec (2022). Luxembourg en chiffres. <https://statistiques.public.lu/fr/publications/series/luxembourg-en-chiffres/2022/luxembourg-en-chiffres-2022.html>

Verba, S., Schlozman, K. L., & Brady, H. E. (1995). *Voice and Equality: Civic Voluntarism in American Politics*. Harvard University Press.

11. ANNEXES

Région	Nom	Prénom	Parti	Élu(e)	Mandat Sortant
Centre	FABER-SCHANEN	Marie-Andrée	ADR	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Centre	FUCHS	Marie-Thérèse	ADR	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Centre	GAWLIK	Krystyna	ADR	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Centre	KING	Taylor	ADR	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Centre	MACRI	Tracy	ADR	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Centre	MULLER-TROTSSENKO	Nadejda	ADR	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Centre	SOULTANOVA	Goulnora	ADR	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Centre	STOFFEL	Nicky	ADR	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Centre	WOLFF-WEISS	Laurence	ADR	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Est	SCHOOS	Alexandra	ADR	Élu(e)	Pas de Mandat
Nord	CHRIST	Jessica	ADR	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Nord	JAEGER	Monique	ADR	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Nord	WAGNER	Marie-Josée	ADR	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Nord	WOLFF	Kathrin	ADR	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Sud	BRÜCK	Jana	ADR	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Sud	CASTELLANO	Graziella	ADR	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Sud	DIVIS	Lenka	ADR	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Sud	GODERNIAUX	Emilie	ADR	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Sud	KIEFFER	Arlette	ADR	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Sud	KOEHLER	Pierrette	ADR	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Sud	MISCHEL	Sylvie	ADR	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Sud	SCHAMMO	Mara	ADR	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Sud	SPAGNUOLO	Rosella	ADR	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Sud	TARAYRE	Viviane	ADR	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Centre	ADEHM	Diane	CSV	Élu(e)	Députée parl.
Centre	COSTANTINI	Emilie	CSV	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Centre	FRANK	Lynn	CSV	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Centre	GOERES	Marie-Laure	CSV	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Centre	MARGUE	Elisabeth	CSV	Élu(e)	Députée parl.
Centre	MUSTAFIC	Danira	CSV	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Centre	SCHARFE	Marthe	CSV	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Centre	SILVA	Natalie	CSV	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Est	MODERT	Octavie	CSV	Élu(e)	Pas de Mandat
Est	WALLERICH	Rita	CSV	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Est	WEYDERT	Stéphanie	CSV	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Nord	BINCK	Myriam	CSV	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Nord	HANSEN	Martine	CSV	Élu(e)	Députée parl.
Nord	STEICHEN	Anne	CSV	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Sud	AGOSTINO ÉP. BREYER	Maria	CSV	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Sud	ARENDT ÉP. KEMP	Nancy	CSV	Élu(e)	Députée parl.
Sud	CEMAN	Emina	CSV	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Sud	GONÇALVES	Myriam	CSV	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Sud	GRÜN	Mélanie	CSV	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Sud	KEMP	Françoise	CSV	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Sud	LOGELIN	Anne	CSV	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Sud	MOREIRA	Sarah	CSV	Non Élu(e)	Pas de Mandat
Sud	MORGENTHALER	Nathalie	CSV	Non Élu(e)	Pas de Mandat



Sud	SCHMID	Nadine	CSV	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	BEIRÃO	Cecilia	Déi Gréng	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	BERNARD	Djuna	Déi Gréng	Non Élu	Députée parl.
Centre	BROEMMEL	Christa	Déi Gréng	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	CAMES-DE VRIES	Josselijn (dite Jojo)	Déi Gréng	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	DAMJANOVIC	Gaby	Déi Gréng	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	FORGIARINI	Nora	Déi Gréng	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	LINDEN	Anne-Marie	Déi Gréng	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	REYLAND	Claudie	Déi Gréng	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	TANSON	Sam	Déi Gréng	Élu	Ministre
Centre	THILL	Jessie	Déi Gréng	Non Élu	Députée parl.
Centre	TIEBEN	Anna	Déi Gréng	Non Élu	Pas de Mandat
Est	GARY	Chantal	Déi Gréng	Non Élu	Députée parl.
Est	KLARES-GOERGEN	Fernande	Déi Gréng	Non Élu	Pas de Mandat
Est	WINANDY	Amy	Déi Gréng	Non Élu	Pas de Mandat
Est	ZEIMETZ	Carole	Déi Gréng	Non Élu	Pas de Mandat
Nord	BACH ÉP. THOMMES	Christiane	Déi Gréng	Non Élu	Pas de Mandat
Nord	BIRCHEN	Svenja	Déi Gréng	Non Élu	Pas de Mandat
Nord	DUPREZ	Tanja	Déi Gréng	Non Élu	Pas de Mandat
Nord	EMPAIN	Stéphanie	Déi Gréng	Non Élu	Députée parl.
Sud	AHMEDOVA	Semiray	Déi Gréng	Non Élu	Députée parl.
Sud	BATTIN	Katja	Déi Gréng	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	CALES	Laure	Déi Gréng	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	CHAKIR	Iness	Déi Gréng	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	ERPELDING	Fabienne	Déi Gréng	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	LORSCHÉ	Josée	Déi Gréng	Non Élu	Députée parl.
Sud	MACHADO	Michèle	Déi Gréng	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	PETRY	Viviane	Déi Gréng	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	SABOTIC	Amra	Déi Gréng	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	SIEBENALER-THILL	Josée-Anne	Déi Gréng	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	WELFRING	Joëlle	Déi Gréng	Élu	Ministre
Nord	DALSCHIED	Patrice	Déi Konservativ	Non Élu	Pas de Mandat
Nord	DEFAYS	Svenja	Déi Konservativ	Non Élu	Pas de Mandat
Nord	KÖHNKOW	Stefanie	Déi Konservativ	Non Élu	Pas de Mandat
Nord	PICK	Jessica	Déi Konservativ	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	HILBERT	Tamara	Déi Konservativ	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	PARCHITELLI	Antoinette	Déi Konservativ	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	PUTZ	Solange	Déi Konservativ	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	RAMDEDOVIC-MERING	Angèle	Déi Konservativ	Non Élu	Pas de Mandat
sud	RUBINO	Carmen	Déi Konservativ	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	SCHMITZ	Tamara	Déi Konservativ	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	SCHWACHTGEN	Sandra	Déi Konservativ	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	SCHWACHTGEN	Indra	Déi Konservativ	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	THEIN	Chantal	Déi Konservativ	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	WEBER	Monique	Déi Konservativ	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	BISSEN	Liette	Déi Lénk	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	CORREIA DA VEIGA	Ana	Déi Lénk	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	IAMPOLSKAIA	Anastasia	Déi Lénk	Non Élu	Pas de Mandat

Centre	MERENNE	Conny	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	REULAND	Nathalie	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	RUBINO	Lucia	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	SCHNEIDER	Nora	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	SILVA	Christiane	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	STIEBER	Mara	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	THOMA	Cléo	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Est	FUENTES	Adela	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Est	KERSCH	Linda	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Est	THILL	Marina	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Nord	ABEGA NGOTON	Madeleine	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Nord	AÏCHA PASSAU	Mireille Ludivine Carmen	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Nord	FOLSCHETTE	Sara Mireille	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Nord	GARA	Opalia (Sara)	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Nord	GÖKSOY	Esin	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	ARENDDT	Patrizia	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	BIREN	Nina	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	CECCHETTI	Myriam	Déi Lénk	Non Élué	Députée parl.
Sud	DA SILVA NEVES	Sonia	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	ERPELDING	Thessy	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	FERNANDES DUARTE	Sofia	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	MARTINS	Mara	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	MOUSEL	Tania	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	ORTOLANI	Linda	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	SPADA	Fiorella	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	THOMA	Carole	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	WIES	Line	Déi Lénk	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	BACKES	Yuriko	DP	Élué	Ministre
Centre	BEISSEL	Simone	DP	Élué	Députée parl.
Centre	CAHEN	Corinne	DP	Élué	Ministre
Centre	CAMARDA	Sylvia	DP	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	COURTOIS	Corinne	DP	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	DEGROTT	Jana	DP	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	DIESCHBURG NICKELS	Martine	DP	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	KAIFFER	Anne	DP	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	OBERTIN	Stéphanie	DP	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	POLFER	Lydie	DP	Élué	Députée parl.
Centre	SMIT-THIJS	Monique	DP	Non Élué	Pas de Mandat
Est	HARTMANN	Carole	DP	Élué	Députée parl.
Est	SERTZNIG	Claire	DP	Non Élué	Pas de Mandat
Nord	DAEMS	Anne	DP	Non Élué	Pas de Mandat
Nord	MERSCH	Angèle	DP	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	AGOSTINO	Barbara	DP	Non Élué	Députée parl.
Sud	BIAGIONI	Gabriella	DP	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	BRAUN	Nancy	DP	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	DA SILVA	Elisabeth	DP	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	FRANTZEN	Maryse	DP	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	MINELLA	Mandy	DP	Non Élué	Pas de Mandat

Sud	ROEMER	Mireille	DP	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	SCHMIT	Sheila	DP	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	SCHOLL	Daliah	DP	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	SKENDEROVIĆ	Amela	DP	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	JAEGER	Giulia	FOKUS	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	KIRSCH	Françoise	FOKUS	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	MALLER	Micky	FOKUS	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	MANUKYAN	Tatevik	FOKUS	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	QUINTUS	Caroline	FOKUS	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	SCHMIT	Julie	FOKUS	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	SCHREINER	Fiona	FOKUS	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	STEIN	Laure	FOKUS	Non Élu	Pas de Mandat
Est	BILIC KLATY	Sandra	FOKUS	Non Élu	Pas de Mandat
Est	MORANDINI	Komal	FOKUS	Non Élu	Pas de Mandat
Est	PÜTZ	Aline	FOKUS	Non Élu	Pas de Mandat
Nord	ANCAUX	Isabelle	FOKUS	Non Élu	Pas de Mandat
Nord	THIELEN	Véronique	FOKUS	Non Élu	Pas de Mandat
Nord	WINTER	Anne	FOKUS	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	ENTRINGER	Claudine	FOKUS	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	LECUIT	Anne	FOKUS	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	LIETZ	Mady	FOKUS	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	LOGELIN	Alexa	FOKUS	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	MATUSCEWSKI	Vanessa	FOKUS	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	NILLES	Kelly	FOKUS	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	NOVALIC	Emina	FOKUS	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	PELLEGRINI	Caterina	FOKUS	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	RISCH	Pia	FOKUS	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	RODRIGUES	Vanessa	FOKUS	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	BESTGEN	Carole	KPL	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	GOULLEVEN	Romance	KPL	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	PEIFFER	Anne	KPL	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	RECKINGER	Marie-Jeanne	KPL	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	RUCKERT	Gertrude	KPL	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	TIBERI	Silvia	KPL	Non Élu	Pas de Mandat
Est	KALNY	Christine	KPL	Non Élu	Pas de Mandat
Est	MANENTE	Christiane	KPL	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	ADROVIC	Dzenana	KPL	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	BIGLER-RUCKERT	Irène	KPL	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	BINNA	Samantha	KPL	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	FUCHS-ANTONY	Joelle	KPL	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	MUNO	Claudine	KPL	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	NUNES LOBO	Jessica	KPL	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	PEREIRA ARANJO DE CARVALHO	Maria	KPL	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	RAMDEDOVIC	Esada	KPL	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	REULAND	Esther	KPL	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	SCHWEICH	Nicole	KPL	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	THEKES	Liette	KPL	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	CLEMENT	Béatrice	Liberté- Fräiheet	Non Élu	Pas de Mandat



Centre	ELCHERROTH	Berthe	Liberté- Fräiheet	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	GROSGES	Nicole	Liberté- Fräiheet	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	HOLPER	Sonja	Liberté- Fräiheet	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	KAHLEN	Yvette	Liberté- Fräiheet	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	NEVES	Laura Vieira	Liberté- Fräiheet	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	REINERT	Chantal	Liberté- Fräiheet	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	RODRIGUES	Mirza Lima	Liberté- Fräiheet	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	VOLZ	Stephanie	Liberté- Fräiheet	Non Élué	Pas de Mandat
Est	KEMMER	Mireille	Liberté- Fräiheet	Non Élué	Pas de Mandat
Nord	BRAAS	Simone	Liberté- Fräiheet	Non Élué	Pas de Mandat
Nord	DASBACH	Angelika	Liberté- Fräiheet	Non Élué	Pas de Mandat
Nord	DENTZER	Carole	Liberté- Fräiheet	Non Élué	Pas de Mandat
Nord	MAQUET	Conny	Liberté- Fräiheet	Non Élué	Pas de Mandat
Nord	MARBES	Jessica	Liberté- Fräiheet	Non Élué	Pas de Mandat
Nord	SCHILTZ	Jessica	Liberté- Fräiheet	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	BOUTILLOT	Patricia	Liberté- Fräiheet	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	CHAUSSY	Patrice dite Petzi	Liberté- Fräiheet	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	FELIX	Perrine	Liberté- Fräiheet	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	GILLEN	Christiane Marion	Liberté- Fräiheet	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	KIEFFER	Lindsay	Liberté- Fräiheet	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	THILMANY	Sheila	Liberté- Fräiheet	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	WACKERS	Marie Paule	Liberté- Fräiheet	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	WEBER DA SILVA	Julien	Liberté- Fräiheet	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	WÜNSCH	Liliane	Liberté- Fräiheet	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	CERDEIRA SOIRES	Elisabete	LSAP	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	CLOSENER	Francine	LSAP	Élué	
Centre	DELCOURT	Claire	LSAP	Élué	Pas de Mandat
Centre	DIMMER	Fabienne	LSAP	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	FELTGEN	Monique	LSAP	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	HEMMEN	Cécile	LSAP	Non Élué	Députée parl.
Centre	KIRSCH-HIRTT	Marguy	LSAP	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	MILTGEN	Maxime	LSAP	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	VAN TONDER	Susanna	LSAP	Non Élué	Pas de Mandat
Centre	VELASQUEZ	Rita	LSAP	Non Élué	Pas de Mandat
Est	BOEVER ÉP. LANG	Nadine	LSAP	Non Élué	Pas de Mandat
Est	BURTON	Tess	LSAP	Non Élué	Pas de Mandat
Est	LENERT	Paulette	LSAP	Élué	Ministre
Nord	FILBIG	Danielle	LSAP	Non Élué	Pas de Mandat
Nord	KOCH	Tina	LSAP	Non Élué	Pas de Mandat
Nord	SCHANK	Flore	LSAP	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	AGOVIC	Enesa	LSAP	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	ASSELBORN-BINTZ	Simone	LSAP	Non Élué	Députée parl.
Sud	BEI-ROLLER	Manon	LSAP	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	BOFFERDING	Tania	LSAP	Élué	Ministre
Sud	BRAZ	Liz	LSAP	Élué	Pas de Mandat
Sud	CHARLÉ	Zenia	LSAP	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	DALL'AGNOL	Claudia	LSAP	Non Élué	Pas de Mandat
Sud	GOLINSKA	Iza	LSAP	Non Élué	Pas de Mandat



Sud	MUTSCH	Lydia	LSAP	Non Élu	Députée parl.
Centre	AGOSTINI	Lucy	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	ARENDT	Mandy	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	CHANG-HOFFMANN	Kim	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	DO CARMO FREITAS	Nadine	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	ENGEL	Josiane	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	LAU	Rebecca	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	MICHELS	Jil	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	MIJATOVIC	Jelena	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	SHI-BIC	Na	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Centre	ZÜGE	Roberta	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Est	BARTHEL	Sonja	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Est	BISENIUS	Angie	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Est	MESTDAGH	Sandra	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Nord	ACHHAMER	Céline	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Nord	LIESCH	Mireille	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Nord	TIMMERMANN	Cloé	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Nord	WEIGEL	Mathilde	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	BROERS	Tammy	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	COUTO	Paula	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	ENGEL	Morgan	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	FATONE	Clementina dite Tina	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	GRAF	Nathalie	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	KOHL	Sylvie	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	KOHL	Martine	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	MONTEIRO GONÇALVES NETO	Teresa	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	SCALISE	Cindy	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	SCALISE	Sonya	Piraten	Non Élu	Pas de Mandat
Est	GODFREY	Fiona	Volt	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	CHAUSSY	Cheryl	Volt	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	DE GRAAF	Julia	Volt	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	HIPPERT	Elisa	Volt	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	JARONI	Conny	Volt	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	KLÜMPER	Estelle	Volt	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	MOREIRA	Osvaldina	Volt	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	ROOB	Sabrina	Volt	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	SCHANNES	Julie	Volt	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	SCHMITZ	Becci-Sue	Volt	Non Élu	Pas de Mandat
Sud	VERSTICHEL- BOULANGER	Eolia	Volt	Non Élu	Pas de Mandat

Annexe 2 : Les tableaux de la section économétrique (Annexe technique)

	Modèle 1 : Genre	Modèle 2 : Genre et caractéristiques individuelles	Modèle 3 : Genre et caractéristiques macro	Modèle 4 : Genres et mandant sortant
VARIABLES				
Femme	-0.0745*** (0.0167)	-0.0592*** (0.0185)	-0.0838*** (0.0237)	-0.0850*** (0.0221)
Classe d'âge		-	-	-
Profession		-6.91e-05 (6.49e-05)	-4.24e-05 (8.45e-05)	-5.93e-05 (7.53e-05)
Catégorie sociale		-	-	-
Secteur professionnel		-	-	-
Année 2023		-0.0432* (0.0234)	-0.0146 (0.0282)	-0.0461* (0.0258)
CSV			0.203*** (0.0568)	0.141** (0.0557)
Circonscriptions			-0.0214 (0.0428)	-0.0257 (0.0402)
Député-e				0.178*** (0.0436)
Ministre				0.356*** (0.0868)
Observations	1,196	991	734	731

Standard errors in parentheses
 *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Variable expliquée : Probabilité d'être élu-e séparément pour les femmes et les hommes.				
	(1) Femmes	(2) Hommes	(3) Femmes	(4) Hommes
Variables incluses dans l'analyse :				
Classe d'âge				
Cadres sup. et prof. intellectuelles	0.169*** (0.0327)	0.210*** (0.0389)	0.125*** (0.0264)	0.166*** (0.0439)

Député-e			0.191*** (0.0642)	0.231*** (0.0648)
Ministre			0.720*** (0.145)	0.303*** (0.105)
CSV				0.240*** (0.0750)
DP				0.112* (0.0665)
LSAP				0.120* (0.0653)
Observations	331	560	262	454

Standard errors in parentheses
 *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1